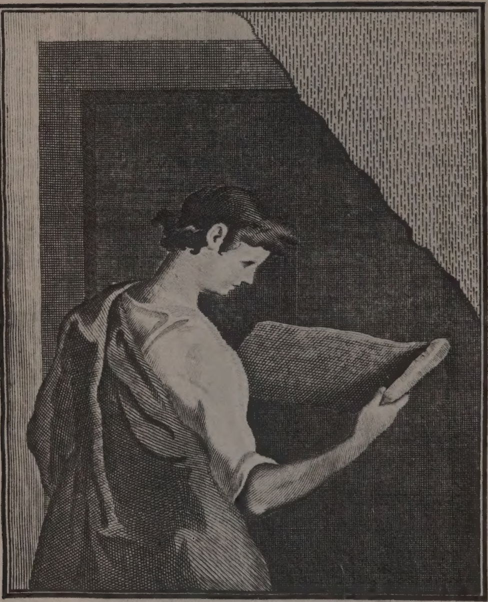

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Octobre, 1759. I. vol.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les douze premiers Volumes, reliés en veau, 30 liv.

On publiera dans les mois de Mai & Septembre 1759, les XIII. & XIV. Vol. reliés en veau, 5 liv.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

OCTOBRE, 1759. I. vol.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES ME'MOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 753 volumes : Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14.
1710.	12.	1740.	13.
1711.	12.	1741.	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12.	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724.	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	13.
1730.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

OCTOBRE, 1759. I. vol.

ARTICLE CIV.

HISTOIRE DU COMMERCE & de la Navigation des Peuples anciens & modernes, &c. (Deux Volumes *in*-12.) A Amſter-

dam ; & ſe trouve à Paris chez Deſaint & Saillant, Durand, Vincent, Ducheſne. M. DCC. LVIII.

L'Auteur de cet Ouvrage eſt le même qui nous a donné *la Nobleſſe Militaire & l'Hiſtoire des Guerres*. Ainſi le Public peut s'attendre à quelque choſe de vif, d'ingénieux, d'utile, & ſon attente ne ſera pas fruſtrée. Ces deux premiers Volumes ne ſont qu'une Annonce, ou, ſi l'on veut, une Introduction : Les Libraires nous en avertiſſent ; ils doivent *mettre inceſſamment ſous Preſſe la ſeconde Partie, qui formera quatre Volumes ; & ils eſpérent pouvoir les donner au Public au mois de Décembre prochain.* * *Ceux-là*,

* Ces Volumes ont apparemment paru, quoique nous n'en ayions pas connoiſſance.

pourſuit l'Auteur, *ſeront la continuation de ceux-ci, au cas qu'ils ſoient ajoûtés*; & il eſt à déſirer qu'ils le ſoient, pourvu (ſoit dit ſans déplaire à perſonne) qu'ils rempliſſent un peu mieux leur titre, & qu'il y ſoit plutôt queſtion, d'affaires de Mer, de Navigation & de Commerce, que des révolutions diverſes des Etats & des Peuples : ſans quoi, ce ſeroit moins une Hiſtoire Maritime, qu'un Abregé de l'Hiſtoire Univerſelle.

On a ſenti, on a prévenu même la difficulté, quand on s'eſt exprimé ainſi dans le Diſcours préliminaire : » J'ai cru devoir intituler » *Hiſtoire Politique*, la premiére » Partie de cet Ouvrage, dans la» quelle il m'a paru inutile de » rechercher avec ſoin quelles » étoient les branches de Com» merce que chaque Peuple avoit » embraſſées, & d'entrer là-deſſus

» dans un détail fort érudit & peu
» néceſſaire à l'intérêt de ma Na-
» tion, pour lequel je travaille
» bien plus que pour celui de la
» Littérature « &c. A la bonne heure : mais, relativement au but propoſé, les deux Volumes que nous annonçons ne ſemblent-ils point un *hors-d'œuvre ?* La Marine ancienne d'ailleurs, les voyages, les découvertes de ces premiers temps ne prêtent-ils point aſſez, ne fourniſſent-ils pas de reſte à quelqu'un qui paroît auſſi verſé dans l'Antiquité que l'eſt l'Auteur ? Nous propoſons des doutes : nous ne décidons rien.

Il faut diſtinguer cinq ſyſtêmes qui partagent le Gouvernement d'un Etat : ſyſtême de Police générale, ſyſtême Militaire, ſyſtême Politique, ſyſtême de Finances, ſyſtême de Commerce : c'eſt ce dernier qu'on nous développera ſans doute par la ſuite. Pour le

préſent on s'eſt borné à des définitions & à des diviſions dont la juſteſſe eſt admirable, mais qu'on trouve par-tout ; ſi ce n'eſt qu'elles ne ſont pas exprimées par-tout avec autant d'éloquence & de grace. Produiſons-on un exemple.
» Le Commerce extérieur qui
» contraſte avec l'intérieur, eſt
» d'une bien plus grande étendue.
» Denrées, métaux, lainages,
» matières premiéres, matières fa-
» çonnées à quelque degré que ce
» ſoit, tout eſt de ſon reſſort, le
» monde entier eſt ſon théâtre.
» Par lui l'émulation déploie les
» aîles du génie inventeur. Les
» Arts & les Sciences ſemblent
» naître ſous ſes pas. Par lui les
» connoiſſances humaines s'éten-
» dent & ſe propagent ſur toute
» la ſurface du globe. Par lui le
» ſuperflu devient auſſi néceſſaire
» que le néceſſaire abſolu ; & les
» hommes ſe trouvent liés entre

» eux, ſans s'en appercevoir, & » par des nœuds qu'ils ne peuvent » plus rompre, lorſqu'une fois ils » ſont formés. « Il eſt aiſé de remarquer ici que le Commerce intérieur n'a pour objet que les denrées utiles ; qu'au contraire le luxe, c'eſt-à-dire *l'attrait qui nous entraîne vers la commodité & les délices*, fait la partie la plus étendue & la plus intéreſſante du Commerce extérieur. Heureux par conſéquent les Peuples qui pourroient s'en paſſer ! Mais les mœurs dominantes & les goûts regnants l'ont rendu comme néceſſaire. Il ne doit plus être queſtion de ſupprimer, mais uniquement de regler ce Commerce.

Après un long Diſcours, où la force eſt jointe à l'élégance, l'Auteur vient à l'énumération des Nations anciennes qui ont exercé la Marine & cultivé le Commerce : il parle même de celles qui ont né-

gligé l'une & l'autre : ce qui contribue, ſans doute, à faire mieux connoître les Peuples commerçants. Les Egyptiens, de droit, paſſent les premiers : c'eſt le plus ancien des Peuples connus ; quoiqu'aujourd'hui nos Critiques ſe mocquent de leurs Dynaſties, & des onze mille années d'antiquité que leur aſſigne l'Hiſtorien Manéthon. La merveilleuſe fécondité de l'Egypte n'étoit pas telle qu'elle n'eût auſſi ſes beſoins ; elle manquoit ſurtout de bois, de fer & d'autres métaux. Pour ce qui eſt du Nil, le père-nourricier de ce beau pays, nous ne conviendrons pas de ce qu'on en dit, qu'*il fourniſſoit une quantité prodigieuſe de toutes ſortes de poiſſons*. Il faut ou bien qu'il ait dégénéré, ou bien que les Crocodiles, citoyens de ce fleuve même, aient détruit, à-peu-près, le reſte du peuple aquatique : du moins nos Relations mo-

dernes conviennent assez unanimement que le Nil de nos jours n'est rien moins que poissonneux.

Psammetichus n'est nullement le premier Roi d'Egypte qui ait protégé le Commerce ou essayé la Navigation : c'est ce que M. Huet a démontré. Sésostris avoit pénétré jusqu'au fond des Indes, sans doute par Mer : & pour en faire la conquête, il s'étoit embarqué sur une Flotte de 400 Navires dans le Golfe Arabique : l'invention des Vaisseaux longs lui est même attribuée. L'Histoire sainte nous marque d'ailleurs un Commerce d'Egypte avec les Arabes, les Chaldéens & quelques autres Peuples. Voici apparemment ce qu'on veut nous dire : c'est que Psammetichus mit en honneur & fit fleurir le Commerce assez méprisé avant lui. Il attira les Grecs dans la partie maritime d'Egypte

qui lui étoit échue, environ 600 ans avant l'Ere Chrétienne, & il s'en servit utilement, tant pour la guerre que pour le trafic. Le Roi Amasis fit plus, quelque temps après ; il établit ces nouveaux Hôtes dans la Ville de Naucratis, & cette Ville fut long-temps comme le centre du Commerce Egyptien.

Point de situation plus heureuse pour la Navigation, que celle d'Egypte. A l'Orient, la Mer-Rouge lui ouvre l'Arabie, la Perse, & toute la vaste étendue des Indes. Par ses côtes Septentrionales, elle domine la Méditerranée. C'est pour faciliter la communication des Mers de l'Orient, que le grand Sésostris fit creuser le fameux Canal, qui conduisoit du Nil à la Mer-Rouge ; d'autres en font honneur à Psammetichus, d'autres à Néchao II. Il y a apparence que ces trois Princes y firent travailler. Quoiqu'il en soit, Ptolé-

mée, fils de Soter & second des Lagides, le conduisit à sa perfection, ou tout au moins le répara. Il commençoit à Coptos sur le Nil, & répondoit en Arabie à un Port nommé le Bourg Blanc. Mais il y a long-temps que la paresse des Egyptiens & ensuite des Turcs, l'a laissé combler & fait abandonner.

Du côté de la Méditerranée, l'Egypte ancienne manquoit de bons Ports. Alexandre le Grand, aux vuës duquel n'échappoit aucun genre de gloire, fit élever à l'embouchure la plus Occidentale du Nil, la célèbre Ville qui porte son nom, & qui devint bientôt la *porte* & la *clef* de l'Egypte. Ce fut long-temps le Magasin de Rome & de Constantinople, & comme l'entrepôt général des richesses de l'Orient & de l'Occident. A peine conserve-t-elle aujourd'hui quelques vestiges de sa splendeur antique. Elle trafique

encore ; mais c'eſt peu de choſe : ſes plus beaux jours furent pendant le Regne de Ptolémée, ſurnommé *Philadelphe* par contre-vérité. (Il avoit fait mourir ſes freres.) Ce Prince qui favoriſa tant les Arts & les Sciences, qui fit conſtruire le fameux *Muſæum*, à qui nous devons la Verſion des Septante, ne fut pas moins le Protecteur déclaré du Commerce : il l'avança plus qu'aucun autre de ſes prédéceſſeurs & de ſes ſucceſſeurs. Entre autres ſuperbes ouvrages, Alexandrie lui fut redevable de ce beau Phare deſtiné à guider les Vaiſſeaux, & compté parmi les merveilles du monde. » Jamais » l'Egypte, *dit notre Hiſtorien*, » n'avoit été ſi floriſſante : jamais » elle n'avoit été ſi près de ſa » ruine ; elle étoit indiquée à la » troiſième génération. « C'eſt que le Commerce amena l'abondance, & le luxe qui eſt le grand deſtruc-

teur de tous les Etats. L'Egypte, en effet, ſous les ſucceſſeurs d'Alexandre & de Philadelphe, s'amollit tellement qu'elle fut ſans peine la proie des Romains ; & dans la ſuite, des Princes Ottomans. Les Egyptiens devenus vicieux, brouillons, lâches, n'ont plus été pour leurs vainqueurs qu'un objet de mépris : ceux-ci n'ont plus regardé l'Egypte que comme leur magaſin, ſans faire aucun état de ſes habitants.

Les Hiſtoriographes Grecs n'ont adjugé aux Egyptiens que le huitième rang parmi les Maîtres de la Mer : ce qu'il y a de plus ſingulier, ce qu'ils ne donnent aux Phéniciens que la ſeptième place. Les premières ſont accordées à pluſieurs Villes de leur pays. Ce ſont des Grecs qui font ce partage : & l'on connoît aſſez leur vanité. Pour nous, nous placerons au premier rang, ſans diffi-

culté, les Phéniciens & les Carthaginois. C'étoient des Commerçants par principe tout-à-la-fois, & par néceſſité. L'Egypte, en quelque ſorte, ſe ſuffiſoit à elle-même par l'étendue de ſa puiſſance, par ſa fertilité : au-lieu que Tyr, Sidon & Carthage, placées dans un terrein étroit & aſſez ſtérile, devoient chercher à s'en dédommager par la Navigation.

» Long-temps avant que les » autres Peuples euſſent oſé per- » dre leurs rivages de vue, les » Phéniciens avoient parcouru les » côtes de l'Aſie, viſité celles de » la Grèce où ils fonderent Thè- » bes, reconnu la Sicile où ils ſe » firent des entrepôts, commencé » en Afrique l'établiſſement de » Carthage, d'où, après avoir été » dans l'Iſle de Sardaigne, ils » avoient bordé la côte Orientale » de l'Eſpagne; & paſſant le dé- » troit, ils étoient entrés dans

» l'Océan, avoient bâti Cadix, » parcouru toute la côte Méridio- » nale de cette contrée, & remonté » dans l'Océan jusqu'aux Isles Caf- » sitérides, ou les Sorlingues, d'où » ils entrerent dans la Grande- » Bretagne qui fut le terme de » leurs voyages de ce côté. «

On connoît Tyr & Sidon, leur éclat, leurs richesses, leurs révolutions, & enfin leur chute tant annoncée par les Prophètes. *Sour* & *Seid* aujourd'hui ne sont qu'une ombre de Tyr & de Sidon. C'est à ces anciens Phéniciens qu'on rapporte l'invention des caractères de l'écriture, de la teinture en pourpre, & du verre. Quant à ce dernier objet, voici de quelle manière Pline en raconte la découverte: » Des Marchands qui traversoient » la Phénicie, arrivés sur les bords » du fleuve Belus, voulurent faire » cuire leurs viandes, ne trouvant » point de pierres pour élever leurs

» trépieds, ou pour leur en ſervir, » ils s'aviſerent de mettre à la place » des morceaux de nitre : ce mi- » néral s'embraſa, s'incorpora » avec le ſable, & forma de petits » ruiſſeaux d'une matière tranſpa- » parente, qui s'étant durcie en ſe » refroidiſſant, ſans perdre ſa qua- » lité diaphane, indiqua la manière » de faire le verre, qui depuis fut » perfectionnée. «

On ſait que c'eſt par le moyen de Hiram, Roi de Tyr, que Salomon fit venir l'or d'Ophir & de Tharſis. Le ſentiment le plus ſuivi, qu'adopte notre Auteur, c'eſt qu'Ophir n'étoit autre choſe que le Royaume de Sofala ſur la côte Orientale d'Afrique, où l'on trouve encore aujourd'hui de riches mines d'or. Quant à Tharſis, M. Huet a prouvé qu'il faut entendre par ce nom la côte Occidentale d'Afrique & d'Eſpagne,

& la Bétique, autrement l'Andaloufie, en particulier.

Quoique l'efprit des Phéniciens n'ait pas été l'efprit de conquête, ils ne laifferent pas de s'étendre par la voie du Commerce ; c'eft-à-dire, comme on l'a vu, que leur intérêt les engagea à établir des entrepôts ou des Colonies dans les lieux où ils trafiquoient le plus. La plus illuftre de ces Colonies, fut Carthage en Lybie, Ville fondée par Elife, (Didon) cent trente ans environ avant la fondation de Rome.

Carthage préféra d'abord le Gouvernement Monarchique, tempéré par quelque mêlange d'Ariftocratie. L'autorité tomba enfuite entre les mains du Sénat. » Cent quatre » Magiftrats étoient tirés de ce » Corps refpectable : on les appelloit le Confeil des Cent, qui formoit le premier Tribunal de la » Nation. De ce Confeil on tiroit

» cinq Magiſtrats ſuprêmes. Ariſ-
» tote les compare aux *Ephores*
» de Sparte, dont le pouvoir étoit
» au-deſſus de celui des Rois, re-
» préſentés à Carthage par les
» deux *Suffetes :* à la différence
» près que les Rois de Sparte com-
» mandoient preſque toujours les
» armées, ainſi que les Conſuls à
» Rome, au-lieu que les Suffetes
» n'avoient aucun droit par leurs
» charges à ce commandement,
» & qu'ils avoient beſoin d'une
» nouvelle élection pour y par-
» venir. « Les cabales & les intrigues qui diviſerent le Sénat, firent paſſer au Peuple l'autorité du Gouvernement, malheur, ſelon Polybe, qui contribua plus que toute autre cauſe à ruiner Carthage. D'ailleurs l'amour du gain épuiſa bientôt tous ſes ſoins, toute ſon attention. » Les richeſſes étant la
» ſeûle porte pour arriver aux
» honneurs, &, pour ainſi dire,

» le ſeul moyen de s'attirer de la » conſidération , les familles les » plus diſtinguées , comme celles » qui l'étoient le moins , le plus » riche comme le plus pauvre , » tout devint Commerçant à Car- » thage. «

A ces deux grands défauts de l'adminiſtration Punique , défauts qui n'avoient pas échappé à la pénétration d'Ariſtote , notre Auteur en ajoûte un troiſième non moins eſſentiel : c'eſt le peu de zèle du Gouvernement pour le Militaire. Tout abſorbée dans le Négoce , Carthage , pour ſe ſoûtenir , fut contrainte d'avoir recours aux troupes mercénaires, reſſource toujours incertaine , ſouvent dangereuſe. Ces étrangers tantôt la maîtriſerent , tantôt l'abandonnerent , ou la ſervirent avec peu d'affection : & à la fin , la Nation guerrière , c'eſt - à - dire Rome , abſorba le peuple Marchand.

» Carthage avoit cependant des » troupes nationales ; mais on ne » peut s'empêcher de rire, lorſ- » qu'après avoir conſidéré l'éten- » due de ſa puiſſance, on voit que » ces troupes ne conſiſtoient que » dans un corps de cinq mille » hommes, appellé *la Cohorte* » *ſacrée*, tandis que Carthage » avoit ſouvent plus de deux cents » mille hommes ſur pied. Ce corps » étoit compoſé des Citoyens les » plus diſtingués ; il avoit une » grande réputation de valeur &c.« Tout ceci paroît juſte & bien obſervé ; mais ce qui ſuit eſt peut-être impratiquable. » Toutes les » fois que les troupes ſeront levées » parmi les Citoyens les plus diſ- » tingués de la Nation, auxquels » la défenſe de l'Etat doit être » confiée de préférence à tous » autres, ces troupes ſeront tou- » jours bonnes &c. « Eh ! qui en doute ? Mais où eſt & où fut ja-

mais la Nation qui ait choisi ou pu choisir les troupes, y compris le simple Soldat, parmi *les Citoyens les plus distingués?*

Le trafic des Carthaginois étoit immense par son étendue. L'Occident de l'Afrique leur étoit ouvert; mais ils y trafiquoient d'une façon singulière, sans voir personne, sans parler à personne. » Les Carthaginois venoient déposer leurs » marchandises sur le rivage, & » se retiroient après avoir averti » les Barbares de leur arrivée par » de grands feux qu'ils allumoient. » Ceux ci s'approchoient, faisoient » l'estimation, mettoient à côté » ce qu'ils vouloient donner en » échange, & s'éloignoient à leur » tour. Ensuite les Carthaginois » revenoient une seconde fois, & » remportoient leurs marchandi- » ses, ou le prix qui y avoit été » fixé, s'il leur convenoit. « Ce n'est pas la manière de notre

Auteur

Auteur de citer ses garants ; mais nous trouvons, dans M. Huet, que ce fait est tiré d'Eustathius d'après Hérodote : & le savant Prélat raconte des *Séres*, peuple faisant partie des anciens Indiens, une Histoire à-peu-près semblable.

Les Savants conviennent que le Cap de Bonne-Espérance avoit été doublé plus d'une fois, long-temps avant l'invention de la boussole. Pline l'ancien fait mention du Carthaginois, qui navigea depuis le détroit de Cadix jusqu'aux extrémités de l'Arabie, & qui laissa une Relation exacte de son voyage. Les Navigateurs de Carthage avoient même probablement découvert l'Amérique. Quoi ? sans boussole ? dira l'illustre Bochart. Oui, répondrons-nous. Le vent leur en servit, malgré qu'ils en eussent, & les jetta sur ces plages inconnues. Platon, Aristote, & sur-tout Diodore de Sicile fourni-

ront la preuve. Voïci le récit de ce dernier : » Vis à-vis de l'Afri-
» que, en tirant vers l'Occident,
» après pluſieurs jours de navi-
» gation, on trouve une grande
» Iſle..... Cette contrée ſéparée du
» continent par un grand trajet
» de Mer, eſt reſtée long-temps
» inconnue. Les Phéniciens (*Pæni*,
» nom commun aux Phéniciens &
» aux Carthaginois) la découvri-
» rent..... Comme ils voguoient le
» long de l'Afrique, après avoir
» paſſé le détroit, leurs Vaiſſeaux
» furent emportés par les vents
» fort loin des terres & très-avant
» dans l'Océan. La tempête, c'eſt-
» à-dire un vent très-fort, ayant
» duré quinze jours, ils aborde-
» rent enfin dans l'Iſle dont nous
» parlons. Le bruit que fit à leur
» retour cette découverte & les
» merveilles qu'ils racontoient de
» ce pays, firent imaginer aux
» Tyrrhéniens, peuple alors puiſ-

» ſant ſur Mer, d'y envoyer une » Colonie, mais les Carthaginois » les en empêcherent &c. « Il faut lire le Texte entier qui eſt un peu long, mais qui dépeint aſſez bien l'Amérique, ou du moins quelque grande Iſle de ce continent. Après tout, s'il eſt vrai que les anciens Navigateurs aient connu l'Amérique & les extrémités tant de l'Aſie que de l'Afrique, il n'eſt pas moins certain que ces connoiſſances étoient perdues pour nous; qu'ainſi Gama d'une part & Colomb de l'autre, n'en ont pas moins eu le mérite de la découverte, honneur qu'on paroît leur envier mal-à-propos.

Parmi les Grecs, ceux qui ont le plus figuré ſur Mer ſont les Rhodiens, les Athéniens, les Corinthiens, & peut-être les Syracuſains. Le Commerce de Delos & de Corcyre brilla quelque temps: mais il s'évanouit preſque auſſi-tôt

après sa naissance. L'Isle de Rhodes, qui n'a qu'environ quarante-quatre lieues de tour, seize de long & six de large, entretint pendant plusieurs siecles une Marine des plus considérables. Dès le temps d'Alexandre, elle étoit déja quelque chose, & la preuve en est que Memnon le Rhodien (qui servit si fidèlement l'infortuné Darius contre la Macédoine) quand il fut de retour à Rhodes, donna bien de l'occupation aux Lieutenants du Conquérant Grec avec les seules forces navales de sa République.

Mais, après la mort d'Alexandre, » Rhodes parvint au plus haut point » de grandeur dont elle fût suscep- » tible. La ruine de Tyr avoit éten- » du considérablement les bran- » ches du Commerce de cette » République, que tout sembloit » favoriser. Située à égale distance » de l'Egypte & du Pont Euxin,

» on eût dit que la nature avoit » formé cette Isle pour être le » centre du monde connu. « On peut d'ailleurs regarder les Rhodiens comme les Législateurs de la Mer. Ils établirent des Loix navales qui furent depuis adoptées par d'autres Nations, & par les Romains eux-mêmes.

On leur reproche, & avec raison, d'avoir manqué de politique en deux points : 1° En ce qu'ils soûtinrent de toutes leurs forces les Romains, dont ils ne pénétrerent point assez les vues ambitieuses contre Philippe, Antiochus & Mithridate : 2° En ce qu'ils se brouillerent par une fierté mal-entendue avec ces Maîtres impérieux, qui ne leur pardonnerent qu'en les dépouillant de la Carie & de la Lycie. *Ils devinrent enfin esclaves de cette Puissance sous le titre d'amis & d'alliés.* Le luxe acheva de les perdre ; » ils ne

» purent résister assez constamment au luxe désordonné que » produisit chez eux un Commerce trop étendu. Un Ancien » disoit d'eux qu'ils bâtissoient, » comme s'ils devoient être immortels, & qu'ils se nourrissoient comme s'ils eussent dû » mourir le lendemain. « C'est ici une Observation familière à l'Auteur : quand il parle des Nations commerçantes, il ne manque pas de les faire passer du trafic à l'opulence, de l'opulence au luxe, du luxe à une décadence, à une ruine entière.

Vient le tour de Corinthe, qui réunit aussi la Marine guerrière & marchande. Il n'en fut jamais d'elle comme de Tyr & d'Alexandrie. Si ces dernières Villes furent le Magasin du monde alors connu, Corinthe ne fut jamais que l'entrepôt de la seule Grèce. Elle devint néanmoins assez riche pour être entiè-

rement efféminée & corrompue. » Diogène le Cynique, qui s'arro» geoit le titre de dompteur des » vices, comme Hercule l'avoit » été des monſtres & des brigands, » vint à Corinthe pour attaquer, » *diſoit-il*, ces ennemis dangereux » juſques dans leur repaire, & il » ajoûtoit qu'en arrivant de Sparte » dans cette Ville, il lui ſem» bloit paſſer de l'appartement des » hommes dans celui des fem» mes. «

Athènes fut encore une Puiſſance Maritime ; mais, dans ſes plus beaux jours, elle n'eut d'autre objet que la Marine Militaire, d'autre but que la liberté de la Grèce, d'autre motif que l'eſprit de conquête qui la rendit preſque ſeule Maîtreſſe des Iſles de l'Archipel, & des côtes de l'Aſie Mineure. Si elle eut un Commerce, ce fut uniquement celui qu'on appelle *de néceſſité*. » Il y eut

» toujours, à Athènes, une ſorte » de Commerce indiſpenſable, » puiſque le territoire de cette » République ne produiſoit guères » que des figues, de l'huile & de » l'argent que l'on tiroit des Mines » qui y étoient aſſez abondantes. « Il falloit donc commercer, pour vivre : interdire le trafic quelconque, c'eût été amener la famine. » Mais, comme on l'a dit dans la » *Nobleſſe Militaire*, le Com» merce eſt une progreſſion plus » ou moins étendue d'échanges » ſucceſſifs dans divers pays, dont » le lucre eſt l'objet principal. » On ne doit pas appeller *Com» merçant* celui qui donne ſes » Laines pour avoir du Bled, ou » ſon Bled pour avoir des Laines : » autrement il n'eſt perſonne qui » ne le fût ; & faire valoir ſes » terres par ſoi-même, ce ſeroit » faire le Commerce. «

Ce qui concerne la Sicile, pou-

voit fournir matière à de longs Articles de Navigation. Syracuse étoit une des Villes qui, sur leurs Monnoies, prenoient le titre de *Navarchides*, ou de Maîtresses de la Mer. On sait les grandes Flottes qu'équiperent les deux Denys, & après eux Timoléon, Libérateur de la Sicile, & Agathocle son Usurpateur : on nous dit un mot de cela, & on s'étend beaucoup sur les révolutions de cette Isle.

Nous finissons par les Romains ; ils ne connurent guères la Mer qu'au temps de la premiére guerre Punique, où les armements de Carthage les contraignirent d'avoir une Marine. L'émulation & le desir de vaincre leur fit faire en ce nouveau genre des progrès si rapides, qu'en peu de temps les Maîtres de la Mer furent domptés sur la Mer même. Aussi ne sera-ce jamais par les forces de terre qu'on prendra le dessus d'une Puis-

ſance Maritime. La guerre des Pirates ranima l'ardeur de Rome pour les expéditions navales, déja preſque éteinte. Pompée fut créé *Généraliſſime des Mers*, & juſtifia pleinement l'idée qu'on avoit eue de lui. Non-ſeulement il purgea la Mer de tous les Corſaires multipliés à l'infini & ſoûtenus par Mithridate, mais il détruiſit leurs aſyles, les confina dans l'intérieur des Provinces, & en fit de bons Citoyens. C'eſt, à tout prendre, la plus glorieuſe de ſes expéditions, & c'eſt de cette époque, ſelon notre Auteur, qu'on peut dater véritablement le commencement de la Marine chez les Romains.

Auguſte, peu de temps après, tourna ſes vuës du côté du Commerce. Il rétablit pour cela même les deux fameuſes Villes de Carthage & de Corinthe, & remit ſur pied la Marine d'Alexandrie,

Rome, par ce moyen, trafiqua avec l'Arabie & les Indes même. » Strabon & Pline nous parlent » tous deux avec emphaſe de cette » branche de Commerce. Le pre- » mier aſſûre que pendant ſon » voyage en Egypte il vit partir » de Myoſportmos pour l'Inde une » Flotte Marchande de cent vingt » Navires. Le ſecond décrit exac- » tement la route que tenoient les » Vaiſſeaux pour y aller... Il aſſûre » que ce Commerce exportoit » tous les ans cinq millions..... ces » cinq millions en rapportoient » cent mille aux Commerçants..... » ceux-ci s'enrichiſſoient..... mais » l'Etat s'appauvriſſoit réellement » tous les ans de cinq millions » qu'on portoit aux Indes, & qui » n'en revenoient plus. « C'eſt que les Indiens commerçoient dès-lors comme ils font aujourd'hui; ils ne vouloient pour leurs denrées

que de l'argent & n'en donnoient point.

Sur l'Article d'Auguſte, l'Auteur eſt aſſez critique ; il date de ce Regne la décadence de l'Empire Romain, & il met le Commerce au nombre des cauſes de cette décadence. Ce jugement ne doit-il pas paroître un peu rigoureux ? Ne ſait-on pas ce qui a détruit Rome ? c'eſt la foibleſſe ou la cruauté des Empereurs ſuivants ; c'eſt le partage de l'Empire Romain & le tranſport du ſiège Impérial ; c'eſt l'aſcendant qu'on laiſſa prendre aux troupes, ſur-tout aux bandes Prétoriennes. Mais l'Auteur veut abſolument nous donner le Commerce pour le deſtructeur de tous les Etats. Nous applaudiſſons à ſon zèle, nous convenons que le trafic n'eſt pas l'élément propre de la Nobleſſe. Auſſi a-t-il obſervé lui-même que ni Auguſte ni ſes

ſucceſſeurs n'ont jamais permis le Négoce aux Sénateurs & aux autres perſonnes en place. Mais du reſte, on doit encourager, protéger, honorer le Commerce, qui eſt utile & néceſſaire même à tant de Citoyens. C'eſt à la force de la légiſlation & mieux encore de la Religion d'en retrancher ou d'en prévenir les abus. Il y a, dans cette Hiſtoire, quelques autres endroits ſur leſquels on pourroit faire auſſi des obſervations critiques, mais en général on doit regarder ce Livre comme une production pleine d'eſprit, de feu, d'agrément. *Si la ſuite vient à notre connoiſſance, nous en rendrons compte.*

ARTICLE CV.

EXAMEN SÉRIEUX ET COMIQUE des Discours sur l'Esprit. Par l'Auteur des Lettres Américaines. (Deux Volumes *in*-12.) *A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Villette Libraire, rue du Plâtre.* M. DCC. LIX.

CE Livre vient un peu tard: l'Auteur l'avoue. On a tant parlé, écrit, agi, défini contre les *Discours sur l'Esprit*, qu'il faut nous réduire ici à une simple Notice, quoique l'Ouvrage fût très-digne d'une Analyse détaillée. On doit considérer quatre choses dans cette composition; l'Epître dédicatoire, la Préface, la premiére Partie comprise dans le premier

Tome, la ſeconde Partie qui occupe le ſecond Volume.

L'Epître dédicatoire comprend ſur-tout la Critique d'un Livre intitulé le *Tableau du Siècle*, où, ſous prétexte de blâmer l'Auteur de *l'Eſprit*, on avance quantité de choſes très-inſidieuſes. Par exemple, on prétend qu'il ne faut point attaquer les Ouvrages contraires à la Religion, parce que la cenſure qu'on en fait, les accrédite de plus en plus. L'Auteur de l'Epître dédicatoire démontre la fauſſeté de cette maxime : il fait voir que la ſottiſe des prétendus Eſprits-forts dévoilée eſt un remède contre la ſéduction. On dit que le Livre de *l'Eſprit* a perdu deux mille perſonnes, dont *les unes ont arboré le Déiſme, les autres le Matérialiſme, quelques-unes même ſont devenues Athées.* Nous doutons de ce fait, vû la médiocrité de l'Ouvrage conſidéré

quant à la partie littéraire. Mais, cela même posé, il faut donc, dit fort bien notre Auteur, *secourir ces deux mille personnes ; il faut les guérir de la foi aux lumières de M. H***..... Pour y réussir, on fait voir clairement que dans les Discours sur l'Esprit, il n'y a pas ombre de Philosophie ni de raisonnement.*

La Préface est instructive & critique : *Instructive* sur ce qui concerne l'Ouvrage même, c'est-à-dire sur le mêlange de sérieux & de comique qui s'y trouve : *Critique* à l'égard de quelques Auteurs qui prétendent donner aujourd'hui le ton en toute espèce de connoissances : Religion, Philosophie, Littérature, Poëtique, tout est de leur ressort, si l'on veut les en croire, mais on n'a point ici cette condescendance ou cette foi à leur égard. En particulier, on n'est point disposé à les regar-

der comme les Inventeurs d'un nouveau genre de Poësie Dramatique. Il y a ſur ce point des obſervations fort picquantes. On deſireroit peut-être qu'elles fuſſent plus ſenſibles pour le commun des Lecteurs : mais l'Auteur parle de choſes fort connues parmi les Gens de Lettres de Paris ; & il a ſuppoſé, en quelques endroits, l'axiome *Intelligenti, pauca.*

La premiére Partie, qui forme auſſi le premier Volume, comprend ſix Lettres contre le Livre de l'*Eſprit.* On y raiſonne avec beaucoup d'égards pour l'Auteur qui a produit ce fameux & pernicieux Ouvrage : peut-être même trouvera-t-on quelque excès d'attention ſur ce point, mais la doctrine n'en eſt pas plus à couvert de la cenſure. On fait voir que l'enthouſiaſme philoſophique domine dans les quatre Diſcours ſur l'*Eſprit* ; que ce Livre n'eſt qu'une

compilation des Paradoxes de Locke, de Bayle & de tous nos Philoſophes modernes : Paradoxes auxquels on ajoûte néanmoins beaucoup de hardieſſe, de licence, de détails minucieux. Que de fauſſetés l'*Eſprit* étale contre la liberté, contre la Religion Chrétienne, contre les principes des mœurs, contre toutes les bonnes régles &c!

Il y a, dans la ſeconde Lettre, une belle expoſition des caractères de vérité qui ſont dans le Chriſtianiſme, & des abſurdités qui rendent ridicule la Religion de Mahomet.

La troiſième Lettre attaqué les trois définitions de l'*Eſprit* propoſées par M. H***. Selon cet Auteur, les deux premiéres ſont défectueuſes; mais ſelon notre Cenſeur, la troiſième ne l'eſt pas moins, puiſqu'on y confond l'Ouvrage de l'Eſprit

avec l'Eſprit même, & l'homme d'eſprit avec le génie inventif; puiſqu'on y borne l'empire de l'Eſprit aux idées, tandis qu'il s'exerce auſſi ſur l'imagination & ſur le ſentiment. Notre Auteur développe quantité d'autres objections dans cette Lettre qui eſt excellente.

La quatrième recueille les Paradoxes & les Sophiſmes, qui ſe ſont gliſſés dans la doctrine de M. H*** ſur *la cauſe de l'Eſprit*. Tout ce grand morceau de critique eſt fort approfondi. On obſerve que l'Auteur de l'*Eſprit* confond l'attention avec la contention, qu'il attribue le Génie au Hazard; qu'il ſonde la différence des Eſprits ſur la différence des Gouvernements, des Siècles, de l'Education &c. En quoi il néglige de diſtinguer, comme il le devoit, la culture de l'Eſprit d'avec *la cauſe de l'Eſprit*. On explique

ici quantité de points qui concernent l'organisation du cerveau; l'influence de l'éducation dans le développement des organes intérieurs de ce viscère; l'action du Créateur dans l'exercice le plus ordinaire de ces organes; les notions legitimes qu'on doit se faire du hazard &c.

On a, dans la cinquième Lettre, l'examen de ce que dit le Livre de l'*Esprit* des *qualités qui caractèrisent le génie & la force d'Esprit.* Le Censeur acheve de démontrer que M. H*** n'a jamais eu d'idée nette de ce qui s'appelle *Génie, Liberté, Législation, différence de Gouvernement, passions fortes &c.* qu'il a bien peu profité de cette leçon donnée & pratiquée par M. de Fontenelle : il faut *toujours tâcher de se faire entendre.*

Selon la sixième Lettre, l'Auteur de l'Esprit n'entend pas ce

que c'eſt qu'*Eſprit juſte & bon ſens.* On remplace ſes obſcurités & ſes erreurs par des Notions lumineuſes & vraiment philoſophiques. On entre dans le détail de quelques objets qui regardent la Religion ; & l'Auteur promet (page 258) de publier un Ouvrage qui démontrera que *l'Egliſe Catholique eſt la ſeule où les Enfants & les ſimples puiſſent être conduits ſûrement & raiſonnablement au Médiateur qui les appelle.* Il répond auſſi très-bien aux plaintes que répète ſi ſouvent M. H*** au ſujet des perſécutions prétendues qu'on fait ſouffrir aux Philoſophes. Ce morceau (pages 284, 285,) contient tout ce qu'on pouvoit imaginer de plus ſenſé, de plus agréable & de plus efficace pour arrêter ces plaintes frivoles & ridicules.

Voilà le premier Volume de cet Ouvrage. Le ſecond eſt d'une

tout autre invention. On ſuppoſe qu'il s'agit parmi nous de faire des Lettrés comme à la Chine. On prend le Livre de l'*Eſprit* pour texte principal, ſur lequel devra rouler déſormais l'Examen de nos nouveaux Candidats de Philoſophie morale. On réaliſe le ſyſtême par des Exercices publics ou des Thèſes qui ſont ſoûtenues devant une Aſſemblée de Philoſophes modernes, gens ſans Religion & ſans principes : il faut en excepter deux ou trois qui ſe ſont donné le mot, & qui pouſſent la plaiſanterie juſqu'à un dénouement, tout au profit de la vérité & des mœurs. On ne peut ſe diſpenſer de lire tout le Volume, ſi l'on veut jouir de l'intrigue, & des développements de bonne Philoſophie qu'elle donne occaſion de faire. Il y a, vers la fin, un Roman moral très-bien écrit, & dans le goût, à quelques égards, des

aventures de Robinſon Cruſoé, mais beaucoup plus utile, plus fort de ſentiments & moins prolixe. La probité, la générosité, la piété y paroiſſent ſans affectation & ſans pédanterie. Tout cet *Examen* ne peut être que l'Ouvrage d'un homme de beaucoup d'eſprit & d'un Philoſophe du premier ordre. Il faudroit le retoucher en quelques endroits où les phraſes ſont tantôt obſcures & tantôt incomplettes : ce qui vient peut-être des négligences trop remarquables dans la partie Typographique.

ARTICLE CVI.

L'INCRÉDULITÉ convaincue par les Prophéties. (Tomes III. *in*-12.) A Paris, chez Chaubert, Quai des Auguſtins; & Hériſſant, rue Notre-Dame, &c. *Dernier Extrait.*

IL nous reſte, de cet important Ouvrage *, toute la ſeconde Partie qui comprend, en un Volume & demi ou près de 700 pages, *les Prophéties vérifiées dans la perſonne de Jeſus-Chriſt & dans ſon Egliſe.* C'eſt une ſuite de dix Chapitres, dont ſept regardent Jeſus-Chriſt, le huitième ſe rapporte à l'Egliſe, & les deux

* Voyez nos Mémoires d'Avril & de Juillet I. vol.

derniers

derniers ſervent à réſoudre quelques objections.

On conſidère Jeſus-Chriſt depuis la promeſſe faite aux hommes d'un Meſſie, c'eſt-à-dire *d'un Envoyé de Dieu, dont la puiſſance égaleroit la ſageſſe, la juſtice & la bonté.* Tout eſt ici en prédictions, par conſéquent en preuves contre les Incrédules, ſuivant le projet qu'a conçu M. l'Evêque du Puy, & qu'il exécute avec tant de ſuccès.

La premiére promeſſe du Meſſie eſt preſque auſſi ancienne que le monde : c'eſt celle que Dieu prononça immédiatement après le péché du premier homme. Il fut dit que de la femme *ſortiroit l'Ennemi irréconciliable & le Vainqueur du Serpent infernal.* Notre illuſtre Auteur n'ignore point les deux leçons fameuſes *ipſa & ipſe conteret*, &c. Il obſerve ſagement que *l'Egliſe, en adoptant* la leçon

ipsa qui est celle *de la Vulgate*, *ne reconnoît, dans la femme, la force d'écraser la tête du serpent, que par l'enfant qu'elle doit mettre au monde.*

Entre toutes les familles qui peuploient l'univers, celle d'Abraham fut choisie pour donner un Libérateur au monde. Dieu promit à ce Patriarche qu'*en lui & dans sa race toutes les Nations, toutes les Familles seroient benies.* Jacob reçut la même assûrance ; & de plus, éclairé par une lumière prophétique sur le sort de ses enfants & de leur postérité, il vit la prééminence de Juda, & l'honneur qu'auroit cette Tribu *d'enfanter le Messie.* C'est à ce sujet qu'on cite la célèbre Prophétie du *Sceptre* Chap. XLIX. de la Genèse. De quelque façon qu'on en saisisse les expressions, soit d'après le Texte original, Hébreu ordinaire ou Samaritain, soit d'après les Ver-

ſions Grecque & Latine ; ſi l'on eſt de bonne foi, on conviendra toujours que cet Oracle annonce la venue du Meſſie, & qu'il indique l'époque de ce grand évenement.

M. l'Evêque du Puy ne rejette aucune des interprétations que divers Auteurs Chrétiens ont publiées ſur cet endroit de la Genèſe ; mais, pour obvier aux difficultés, il croit pouvoir adopter une explication que le P. Tournemine conſigna, en 1705, dans nos Mémoires. » Si le SCEPTRE, *dit le docte Prélat*, eſt le ſceptre ou la houlette de Dieu : ſi le CHEF ou » Légiſlateur, *Dux*, (promis par » Jacob) eſt Dieu même : ſi ces » paroles *de femore ejus*, n'annoncent pas une ſucceſſion de » Princes ou de Conducteurs nés » du ſang de Juda, tous les embarras diſparoiſſent, & il n'y a » plus la moindre ombre de contra-

» diction entre la Prophétie & » l'évènement. « Selon cette hypothèse, on lira donc ainsi l'Oracle de Jacob dans notre Vulgate : NON AUFERETUR SCEPTRUM DE JUDA ET DUX : *Dieu ne cessera point d'être le Roi, le Pasteur & le Législateur de Juda* : DE FEMORE EJUS DONEC VENIAT QUI MITTENDUS EST ; *Jusqu'à ce que l'Envoyé de Dieu vienne de sa race* (de Juda :) où l'on voit qu'il ne s'agit que de placer la virgule après *Dux*, & de faire dépendre *de femore ejus* du second membre de la phrase : arrangement très-permis, puisque *la ponctuation actuelle des Livres saints est trop récente pour faire loi*. M. du Puy explique fort-au-long les avantages de cette interprétation, & les raisons très plausibles qui l'autorisent : c'est ce qu'on verra volontiers dans le Livre même qui renvoie à nos Mémoires de Mars

1705, où le ſyſtême eſt encore plus développé.

Autre époque de la venue du Meſſie. Il avoit été dit au Prophète Daniel que, vers la fin de 70 ſemaines, c'eſt-à-dire de 490 ans, *la prévarication devoit être conſommée, le péché trouver ſa fin, l'iniquité être effacée, la Juſtice éternelle venir ſur la terre, les viſions & les prophéties s'accomplir, le Saint des Saints recevoir l'onction :* caractères que le Meſſie ſeul pouvoit remplir. Mais, ſelon la teneur du même Oracle, au milieu de la 70e ſemaine, le *Chriſt, Chef* ou Prince du Peuple, devoit être *mis à mort & confirmer ſon alliance*, auquel temps *ceſſeroient* auſſi les *victimes & les ſacrifices* de la Loi Moſaïque. Or quel autre *Chriſt* & quel autre *Chef* que le même *Saint des Saints*, par conſéquent que le même *Meſſie?* M. l'Evêque

du Puy écarte avec force toutes les interprétations tant Judaïques que fauſſement Chrétiennes qui appliquent les termes de cette Prophétie *à de purs hommes*, tels que Cyrus, Zorobabel, le Grand-Prêtre Joſué, Onias, Hircan, Hérode, Agrippa, perſonnages dont aucun ne fut ni le *Chriſt* par excellence, ni le *Saint des Saints*, ni capable *d'introduire la Juſtice éternelle*, & *d'accomplir toutes les Prophéties*, &c.

Mais, *continue l'Auteur*, pour » que l'inſtruction fût complette, » il falloit que les hommes ſuffi- » ſamment avertis de la *date* où » les 70 ſemaines devoient com- » mencer, ne puſſent ſe mépren- » dre au temps où elles appro- » cheroient de leur terme. « Ce principe eſt inconteſtable : il ne s'agit que de fixer cette *date* du commencement. Sur quoi le Prélat croit que, pour guider en ceci

les *hommes ordinaires*, il n'étoit pas essentiel que cette *date* fût liée à un moment spécial, déterminé & indivisible. Il pense que l'époque de ces 70 semaines *étoit assez reconnoissable quand elle ne sortoit pas d'un espace de douze à treize ans.* Cette solution est proposée pour satisfaire aux deux sentiments qui partagent les Controversistes Chrétiens touchant la date des 70 semaines : car les uns la placent treize ans plutôt, & les autres treize ans plus tard. Les premiers la fixent à l'Edit que porta Artaxerxès Longue-main, la septième année de son Regne, pour faire rebâtir Jérusalem, les seconds reculent ce commencement jusqu'à la vingtième année du même Prince, temps auquel il rendit aussi un Edit pour le même sujet.

Il y a de plus un troisième sentiment qui concilie tout, à deux

ou trois ans près ; & c'est celui du P. Pétau qui donne deux époques à Artaxerxès Longue-main, l'une quand il fut associé au souverain pouvoir par Xerxès son père dix ans avant la mort de celui-ci ; l'autre quand il tint seul le trône, comme successeur de Xerxès. Or, dans ce système assez autorisé par l'Histoire, ceux qui placent le commencement des 70 semaines à la vingtième année d'Artaxerxès, ne diffèrent que de trois ans de ceux qui choisissent la septième année du même Prince : ce qui est bien évident, puisque le système consiste à faire regner Artaxerxès dix ans avec son père.* M. l'Evê-

* Dans cette hypothèse ceux qui prennent la septième année, la comptent depuis qu'Artaxerxès regnoit seul ; & ceux qui prennent la vingtième année, la comptent depuis que ce Prince avoit commencé de regner avec son père. Ainsi, dans la pensée des seconds,

que du Puy indique tous ces points de doctrine, & fait voir que leur diverſité réelle ou apparente n'altère point la Prophétie. Puis il ajoûte une Obſervation très-preſſante. » Les Juifs & l'Univers » entier purent d'autant moins » douter (de l'accompliſſement de » la Prophétie) quelques années » après la mort de Jeſus-Chriſt » qu'on vit alors arriver tout ce » qui devoit ſuivre les 70 ſemai- » nes. « *Un peuple conduit par un Chef* victorieux, *détruiſit la Ville & le Sanctuaire. L'abomination de la déſolation fut placée dans le lieu ſaint.* Tel eſt, en effet, l'argument invincible qu'on tire de cette Prophétie, indépendamment de tout calcul. Les 70 ſe-

la ſeptième année étoit la dix-ſeptième depuis le premier commencement : & il n'y a que trois ans de différence entre les deux époques.

maines ont dû certainement être écoulées, & le Meſſie a dû être arrivé, quand la Ville a été détruite & le Sanctuaire renverſé. Or il y a long-temps que la Ville & le Sanctuaire ne ſont plus ; qui peut donc douter que les 70 ſemaines & toute la Prophétie n'aient eu leur accompliſſement ?

Nous devons ajoûter ici un mot, qui n'eſt pas de nous & qui n'en ſera que meilleur. Un très-habile homme étoit perſuadé qu'il ne s'agiſſoit point d'*Edit* dans la Prophétie de Daniel, & que ces termes *ab Exitu Sermonis* ſignifioient *du moment que la parole du Seigneur aura ſon effet pour la réédification de la Ville, comptés 70 ſemaines* ; enſorte que la réédification effective de Jéruſalem étoit l'époque de ces 490 années : époque à laquelle, dans le temps de l'évenement, nul des Juifs ne pouvoit être trompé, puiſ-

qu'ils étoient tous témoins des travaux qu'on faiſoit pour remettre leur Ville ſur pied. Cette explication a deux avantages: 1° Elle prend le terme *Sermo* dans ſon ſens propre ; & ce ſens eſt celui qu'il a dans les Verſets précédents : *Egreſſus eſt Sermo*, *animadverte Sermonem*, &c. le mot Hébreu דבר eſt auſſi le même dans tous ces endroits. * 2° On donne par-

* On objecte contre cette explication que l'expreſſion *ab exitu* qu'on prend pour *ab eventu*, ne repond pas à l'Hébreu où l'on lit מן מוצא, mais il faut conſidérer que le terme Hébraïque מוצא ne ſignifie pas ſeulement *exitus*, (ſortie) mais auſſi *productio* comme dans Job XXXVIII. 27. *adventus* ou *exortus* comme dans Oſée VI. 3. D'ailleurs ce qui ſuit *ut ædificetur* détermine *exitus* à l'accompliſſement de la promeſſe de Dieu ; & il eſt vrai de dire qu'au moment où la Ville commence à être rétablie, *exiit ſermo ut ædificetur*, &c.

là une époque fixe & certaine à la Prophétie ; ſavoir la réédification de Jéruſalem. Il eſt vrai qu'aujourd'hui nous ne ſavons pas au juſte quelle fut l'année de cet évènement ; mais les Juifs le ſurent dans le temps ; & c'étoit pour eux que la Prophétie étoit faite. Quant à nous, en comparant la Chronologie de l'Ecriture avec celle des Rois Perſes, il nous eſt permis de croire qu'on rebâtit en effet Jéruſalem la vingtième année d'Artaxerxès Longue-main ; & le ſyſtême du P. Pétau, c'eſt-à-dire l'hypothèſe des deux commencements d'Artaxerxès, nous paroît favorable pour le développement des 490 années qui compoſent les 70 ſemaines.

Il eſt donc démontré que les termes de la venue du Meſſie ſont paſſés, & qu'il s'eſt manifeſté au monde ſuivant les promeſſes. Mais il faut faire voir préſentement que

les prédictions de ce grand évènement se sont vérifiées en la personne de Jesus-Christ : ainsi le Prélat discute les caractères de ce divin Sauveur. Il étoit de la race de David ; il est né dans le temps que la Tribu de Juda perdoit les marques extérieures d'un Peuple chéri du Ciel ; il a paru vers la fin des 70 semaines, & lorsque les plus éclairés & les plus fidèles d'entre les Juifs attendoient un Libérateur ; il a été annoncé par un Saint, choisi de Dieu pour préparer les voies à ce nouveau Législateur ; il a eu pour patrie la Ville de Bethléem, vuë en esprit par les Prophètes ; enfin sa Mère a été privilegiée au point d'être Mère & Vierge tout-à-la fois.

L'exposition de ce dernier caractere occupe près de 80 pages dans le second Volume de l'illustre Auteur. Il s'agit d'abord de l'explication littérale du septième

Chapitre d'Isaïe, combiné avec le 8e & le 9e du même Prophète. M. l'Evêque du Puy est fort décidé pour le sens du Verset *Ecce Virgo concipiet*, &c. uniquement appliquable à la Vierge Mère du Messie, & à son Fils vrai *Emmanuel*, vrai *Dieu avec nous*. Comme il y a eu des Auteurs Chrétiens qui, *à la honte du Christianisme*, ont avancé que le Fils du Prophète, dont il s'agit au Ch. VIII. étoit aussi *Emmanuel*, le Prélat emploie contre eux la Critique de S. Jérôme qui appelle ces Chrétiens *Judaïsants*.* Mais le singulier est que ce terme de *Judaïsants* ne se trouve point dans l'Edition de ce Père, publiée par Dom Martianay, tandis que toutes les autres Editions le portent. M. du Puy en fait la remarque qui est

---

* *Quidam de nostris* JUDAÏSANS. In Cap. VII. Isaï.

très-juſte : nous l'avons vérifiée ſur toutes les Editions de S. Jérôme : on y lit *Judaïſans*, & le P. Martianay ne dit point ſi les Manuſcrits l'ont autoriſé à ſupprimer ce mot, ſans lequel on ne pourroit décider ſi S. Jérôme condamne l'attribution de l'*Emmanuel* au Fils du Prophète. Une autre ſingularité, ce ſemble, eſt que l'Edition de D. Martianay, qui a tant échauffé la bile du fameux le Clerc, ait échappé, ſur ce point, aux recherches de ce violent Critique. On peut ſe rappeller le XVII. Volume de *la Bibliothèque choiſie*, qui eſt comme un centon d'injures contre le S. Jérôme du Bénédictin. Si l'omiſſion du *Judaïſans* avoit été connue de le Clerc, quel bruit n'eût-il pas fait, même au riſque de ſe voir accuſé de contradiction ? car il paroît aſſez par les Notes de ce Théologien Remontrant, qu'il te-

noit les deux ſens de l'*Emmanuel*, l'un pour le Meſſie, l'autre pour le Fils du Prophète.

Outre la bonne explication que M. du Puy donne de toute la Prophétie du VII. Chapitre d'Iſaïe, il répond excellemment à une difficulté ou à une queſtion propoſée cent fois, & ſouvent aſſez mal réſolue. On demande comment, dans le deſſein de donner un ſigne de la délivrance prochaine des maux dont le Royaume de Juda étoit menacé de la part d'Iſraël & de la Syrie, le Prophète annonce la naiſſance du Meſſie & l'enfantement d'une Mère Vierge : évènements qui ne devoient arriver qu'après pluſieurs ſiècles. A quoi le Prélat répond qu'Iſaïe parle, en cet endroit, à toute la maiſon de David : *Audite ergò domus David*; qu'il lui rappelle les promeſſes qu'elle avoit reçues du Ciel, de ſubſiſter juſqu'à la

venue du Meſſie ; qu'ainſi elle ne devoit point ſe livrer aux craintes qui agitoient le Roi Achaz ; qu'outre l'aſſûrance de produire un jour le Meſſie, elle devoit être prévenue d'un nouveau prodige ; c'eſt que la Mère de ce *Deſiré des Nations* ſeroit *Vierge* ; & qu'enfin, dans l'eſpace de temps qu'il faudroit un jour à l'Enfant *Emmanuel*, pour acquérir la ſcience expérimentale du bien & du mal ; le Royaume d'Achaz ſeroit délivré des dangers où le mettoient les Rois de Syrie & d'Iſraël. On doit faire un cas particulier de cette ſolution fondée ſur l'apoſtrophe, *Audite ergò domus David*, &c. Quelques traits de la même penſée ſe trouvent indiqués dans la Synopſe de Polus. Mais M. l'Evêque du Puy traite ce ſujet d'une manière bien plus abondante & plus inſtructive.

Il ajoûte quelque choſe de fort

ſenſé ſur le caractère ſpécial de cette Prophétie. Elle diffère des autres en ce que ſon objet n'eſt pas ſenſible au coup-d'œil. Ce ne devoit être qu'après l'application des autres Oracles, faite au Meſſie & à Jeſus-Chriſt, que cette Prophétie pouvoit être conſidérée : ce n'étoit qu'à la ſuite de beaucoup d'obſervations ſur les divers évenements de la vie de Jeſus-Chriſt qu'on étoit obligé de conclure qu'une Vierge l'avoit conçu & mis au monde. En un mot, cette prérogative ſi ſublime, quoique conſignée dans les ſaints Livres, avoit beſoin de temps & d'attentions pour être généralement connue.

Les Chapitres ſuivants préſentent, dans cet Ouvrage, les actions de la vie, de la mort, de l'état glorieux de Jeſus-Chriſt : actions prédites long-temps avant qu'il parût ſur la terre. Le Meſſie devoit

être Prophète, Légiſlateur, Médiateur d'une alliance nouvelle; juſte, irréprochable, déſintéreſſé, bienfaiſant, & néanmoins haï, perſécuté, trahi par un des ſiens, vendu au prix de trente deniers, abandonné de tout le monde, outragé, inſulté, attaché à une Croix, immolé pour le ſalut des hommes. Enfin il devoit être, après ſa mort, glorieux, triomphant, reconnu & adoré comme Dieu. Or toutes ces choſes, juſqu'aux plus petits détails, juſqu'aux circonſtances les plus particulières, ſe ſont accomplies en Jeſus-Chriſt: c'eſt-ce que l'Auteur prouve par la comparaiſon des Textes de l'ancien Teſtament avec l'Hiſtoire de Jeſus-Chriſt.

Il ſe trouve de temps en temps des points d'érudition que le docte Prélat diſcute avec ſoin. Par exemple, quand il en vient au Pſeaume XXI. ſelon les Juifs XXII. *Deus*,

Deus meus, respice in me, &c. lequel est cité dans l'Evangile même, il critique la leçon כארי *caari* qu'on voit substituée, dans les Bibles Hébraïques, à la leçon כארו ou mieux encore כרו *caru*. Il observe que CAARI *sicut leo* ne signifie rien de raisonnable, au-lieu que CARU *foderunt* est la signification qu'ont vuë & adoptée tous les Anciens à commencer par les LXX. Il n'y a pas même jusqu'aux plus habiles Rabbins qui n'aient reconnu cette leçon. M. l'Evêque du Puy nomme entr'autres David Kimchi, Aben-Ezra, Jean-Isaac; & nous pouvons bien ajoûter, d'après M. Simon, Ferrand & tous les meilleurs Léxiques, que le R. Jacob Ben-Chaïm, Editeur de la grande Massore, remarque, sur le Chap. 24 des Nombres, qu'il a lu, dans les Exemplaires les plus correcťs, CARU *foderunt* & CAARI *sicut leo* à la marge : d'où il est aisé de

conclure que ce dernier mot a passé de la marge dans le Texte.

Au reste, M. l'Evêque du Puy répondant aux objections formées contre l'accomplissement des Prophéties qui regardent Jesus-Christ, prend avec raison les LXX. pour Juges entre les Juifs & les Chrétiens sur les leçons & le sens des Textes controversés : » Une autorité supérieure à tous les raisonnements décide le procès. » Les Septante, Auteurs d'une » Traduction Grecque de l'ancien » Testament, qui a paru quelques » siècles avant Jesus-Christ, ont » expliqué du Messie tous les » passages que les Juifs lui ont » disputés. Ils ont lu ou entendu, » comme les Chrétiens, les termes » essentiels que les Juifs ont changés dans leurs Exemplaires, ou » qu'ils ont diversement interprétés. Ces Traducteurs savoient, » sans doute, aussi bien l'Hébreu, qui

» étoit leur Langue maternelle ; » que les Juifs modernes & que » tous les Docteurs de cette Na- » tion, qui ont commenté l'Ecri- » ture depuis l'établissement du » Christianisme. Ils écrivoient » dans un temps non-suspect, où » des préjugés de parti ne les aveu- » gloient point. Qu'on vienne » maintenant nous objecter le té- » moignage des Rabbins dans l'ex- » plication des Prophéties, comme » s'il suffisoit d'être né Juif pour » en posséder la véritable intelli- » gence. « Ce Chapitre où le Pré- lat résout les objections sur les Prophéties relatives à Jesus-Christ, est fort beau & doit être lu avec une attention singulière, parce qu'on y fait voir toute la frivolité des subterfuges imaginés par les Incrédules.

Les Prophéties qui concernent l'Eglise & ses Caractères, sur-tout son étendue & sa perpétuité, rem-

pliſſent un Chapitre de cent pages ; & la réponſe aux objections ajoûte encore aux détails de ce morceau. Nous ne ferons point ici d'Analyſe ſuivie, & nous terminerons notre Extrait par un réſultat où l'illuſtre Auteur a compris tout le tableau de l'Egliſe prouvée par les Prophéties : » Si l'on veut, » *dit-il*, maintenant rapprocher » les évènements, des Prophéties, » on trouvera que l'Egliſe de Jeſus- » Chriſt, celle dont l'origine re- » monte par des faits poſitifs juſ- » qu'aux Apôtres, qui ne s'eſt ja- » mais ſéparée d'aucune Egliſe plus » ancienne, & dont au contraire » toutes les ſectes nouvelles ſe » ſont ſéparées ; que cette Egliſe » a toujours été diſtinguée des So- » ciétés hérétiques ou ſchiſmati- » ques par ſon titre de Catholi- » que, titre que les Etrangers lui » accordoient d'une commune » voix, & que les ſectes ſes riva-

» les n'ont jamais osé revendi-
» quer. On trouvera qu'elle a
» mérité ce nom, parce qu'elle
» étoit répandue dans tout l'uni-
» vers, & qu'elle ne le mérite pas
» moins aujourd'hui, puisqu'elle a
» autant ou plus d'étendue qu'elle
» n'en avoit dans les temps où les
» Pères publioient hautement, &
» sans crainte d'être démentis, sa
» Catholicité. On trouvera aussi
» que cette même Eglise, quoi-
» que persécutée durant trois siè-
» cles par toute la Puissance Ro-
» maine, quoiqu'exposée aux as-
» sauts continuels du schisme &
» de l'hérésie, quoique déchirée
» quelquefois par des divisions
» intestines, quoique combattue
» dans sa morale & dans sa disci-
» pline par les vices d'un grand
» nombre de ses Enfants, souvent
» même par les déréglements de
» quelques-uns de ses Ministres, a
» déja surpassé la durée des Empires
» qui

» qui paroiſſoient le mieux affer-
» mis ; que ſon Miniſtère ſubſiſte
» ſans interruption depuis XVIII
» ſiècles dans la chaîne des Ponti-
» fes, ſucceſſeurs de S. Pierre, &
» dans la ſuite des Evêques unis
» au Siège de Rome ; qu'elle n'a
» pu être convaincue par des actes
» publics & des monuments cer-
» tains d'avoir innové dans ſon
» culte ou varié dans ſa foi ; qu'elle
» n'a ceſſé de porter la connoiſ-
» ſance de Dieu & celle Jeſus-
» Chriſt aux Nations idolâtres ; &
» que, ſi Dieu a permis que des
» ſéductions, qui ont été elles-
» mêmes prédites, lui enlevaſſent
» de vaſtes contrées, elle a réparé
» ces pertes par de nouvelles con-
» quêtes. «

ARTICLE CVII.

SECONDE LETTRE aux Auteurs de ces Mémoires sur un Phénomène électrique.

MM. RR. PP.

L'Honneur que vous avez fait à ma Lettre, en l'insérant dans vos Mémoires (Juillet II. Volume,) m'enhardit à vous en adresser une seconde. Je la crois nécessaire pour éclaircir quelques points qui demandent une explication détaillée. J'en suis d'autant plus persuadé que quelques personnes m'ont paru douter de la nouveauté du Clavecin électrique.

On se rappelle, en lisant la description que j'en ai faite, la vieille expérience des deux Cloches qu'on

fait ſonner continuellement par le moyen de la matière électrique, & l'on peut penſer que le Clavecin électrique n'eſt autre choſe que cette même expérience pouſſée un peu plus loin : il n'auroit donc plus le prix de la nouveauté. Mais il y a autant de diſtance pour le moins entre le phénomène des deux Cloches & le Clavecin, qu'il y en a entre une Cloche miſe en branle & le Carillon de la Samaritaine. Et pour ne pas m'éloigner du parallèle que j'ai fait, dans ma premiére Lettre, du Clavecin électrique avec l'Orgue, je demande ſi l'invention de l'Orgue devoit paroître ancienne à ceux qui virent le premier inſtrument de cette eſpèce, parce qu'on avoit, depuis long-temps, trouvé le moyen de faire réſonner un Tuyau en ſoufflant dedans. Je crois, MM. RR. PP., que la comparaiſon eſt juſte, & qu'elle

peut dissiper les doutes sur la nouveauté du Clavecin électrique.

Mais ce nom de Clavecin n'est-il pas trop noble ? n'aurois-je pas du le nommer Carillon électrique ? Il est beaucoup plus parfait que le Carillon ; & j'ai cru même pouvoir avancer qu'il a quelque avantage sur le Clavecin ordinaire, en ce qu'il distingue mieux les breves & les longues. Au reste, si l'on veut absolument un Carillon électrique, voici la manière de l'exécuter : Il ne faut qu'un Timbre pour chaque ton. On le suspendra par un Cordon de soie à une Verge de fer isolée. Le Battant suspendu à la même Verge par un fil de métal, tombera à côté du Timbre à la distance de deux ou trois lignes. Ce Timbre aura son fil d'archal, son Lévier & tout le reste comme dans le Clavecin. Je ne fais pas une plus longue description de ce Carillon, & je me

hâte d'établir un peu plus ſolidement ce que j'ai avancé ſur les corps électriques & ſur le mouvement de la matière de l'Electricité.

Selon l'idée commune, un Globe devenu électrique ou électriſé par frottement, ſemble communiquer l'Electricité au Conducteur ; & comme ce Conducteur eſt iſolé ſur des corps qu'on ſuppoſe n'être pas électriques par communication, l'Electricité eſt bornée dans lui ou autour de lui. Mais qu'on demande à ceux qui prétendent que le Verre, le Soufre &c. ſont électriques par eux-mêmes, & les autres corps par communication, quelle différence ils mettent entre ces deux ſortes de corps, je ne ſais s'ils pourront faire comprendre leur penſée ?

» Généralement parlant, *diront » quelques-uns*, dans tous les corps » il y a autant de matière électri» que qu'ils en peuvent contenir.

» Le Verre en eſt tellement pé-
» nétré qu'il ſemble qu'elle faſſe
» ſon eſſence. Si l'on veut en don-
» ner à la matière commune plus
» qu'elle n'en peut contenir, le
» ſurplus reſte ſur la ſurface. Nous
» pouvons pomper le fluide élec-
» trique & le faire ſortir de la ma-
» tière commune par le moyen du
» Globe ou du Tube. Quoique les
» particules de la matière électri-
» que ſe repouſſent l'une l'autre;
» elles ſont fortement attirées par
» toute autre matière, mais plus
» fortement par le Verre que par
» les autres corps. «

Ne ſemble-t-il pas, MM. RR. PP., que nous ſoyions revenus au ſiècle de la vieille Phyſique, où l'on n'expliquoit les phénomènes de l'air ou du feu que par les mots d'*Attraction*, de *Répulſion*, de *Sympathie* & d'*Antipathie*? Suivant ce ſyſtême, quand eſt-ce que le Globe communique de la ma-

tière électrique ? c'eſt quand il ne peut plus l'attirer ni la retenir. Le Conducteur lui-même n'en ſouffre pas toujours de plus en plus autour de ſa ſurface : elle s'arrête à un certain point. C'eſt ainſi que, dans les pompes, la Nature n'a horreur du vuide que juſqu'à une certaine hauteur. Mais enfin, puiſque tous les corps ont, *dit-on*, autant de matière électrique qu'ils en peuvent contenir, & qu'ils ſont une eſpèce d'éponge pour le fluide électrique, quelle grande différence y a-t-il donc entre les corps qu'on appelle électriques par eux-mêmes, & ceux qu'on appelle électriques par communication ? Le voici : c'eſt que les uns ſont électriques par communication, & les autres par eux-mêmes.

Dira-t-on que cette différence conſiſte en ce que la matière électrique ſe meut plus difficilement dans les corps appellés originai-

rement électriques, que dans les autres? Mais cette idée paroît ne pouvoir s'accorder avec l'expérience. Préſentez un morceau de fer au Conducteur, vous tirerez une étincelle : pourquoi ? Parce qu'il y a un choc de la matière électrique de ce morceau de fer contre celle du Conducteur. Mais celle du morceau de fer n'eſt pas miſe pour cela dans le mouvement électrique, il n'eſt pas électriſé; & vous le préſenteriez inutilement à des corps légers, pour les attirer & les repouſſer. Préſentez un Tuyau de Verre au même Conducteur, il n'y aura point d'exploſion, parce que la matière électrique du Conducteur ne rencontrant point de matière ſemblable dans le Verre, y entre & s'y meut ſans réſiſtance : ce Tuyau de Verre devient ainſi électrique par communication, il attire & repouſſe très-ſenſiblement les corps légers

qu'on lui présente. Les corps qu'on a appellés électriques par eux-mêmes, seroient donc par leur nature absolument dépouillés de matière électrique. C'est ainsi que, selon le systême de Copernic, on seroit tombé dans une grande erreur en jugeant, par le témoignage des sens, que la Terre est immobile & que les Astres tournent autour d'elle.

Je n'oserois pas, MM. RR. PP., renverser des principes établis depuis la naissance, pour ainsi dire, de l'Electricité, si je n'étois fondé sur des expériences souvent réitérées, telles que celles dont j'ai eu l'honneur de vous parler dans ma premiére Lettre. Permettez-moi de répandre un peu plus de lumière sur ce que j'ai dit du mouvement de la matière électrique. Le Globe étant électrique par communication, & la main qui le frotte l'étant par elle-même, il est

naturel de penser que la matière électrique de la main s'insinue dans les pores du Globe. Or le Globe peut être supposé massif ou creux, plein ou vuide d'air. S'il est massif, les Globules électriques qui se sont insinués dans ses pores, ne peuvent pas manquer de rencontrer les parties solides du Verre, de se comprimer par le choc, de se débander aussi tôt & de se réfléchir hors du Globe. Mais ils rencontrent alors la résistance de l'air qui environne le Globe, & ils y sont par conséquent de nouveau repoussés. Si le Globe est creux & plein d'air, les Globules électriques pénétrent pour la plûpart jusqu'à cet air intérieur, le compriment & en sont comprimés, se débandent & se réfléchissent hors du Globe, & y sont encore repoussés par l'air extérieur. Si le Globe est vuide d'air, les Globules électriques n'y trouvant aucune

résistance, s'y portent abondamment, & ne se réfléchissent point au-dehors : ainsi ce Globe ne produit aucun effet à l'extérieur, ce qui est constant par l'expérience.

Voyons à présent ce qui doit arriver au Conducteur. Les Globules électriques se réfléchissant au dehors du Globe par le choc & par la résistance de l'air intérieur, doivent nécessairement frapper les Globules de la même matière qui réside dans le Conducteur. S'il n'est pas isolé sur des corps non-électriques comme le Verre ou la Soie, sa matière électrique ne trouvant point où se retirer, oppose une résistance invincible aux Globules qui viennent la frapper, ainsi il ne donne aucune marque d'Electricité. S'il est isolé, sa matière électrique céde au choc, elle se retire & se répand autour du Conducteur; mais elle y est aussi tôt repoussée

par l'air extérieur qui l'environne, en même temps que celui qui environne le Globe y repousse aussi la matière qui s'est réfléchie à la rencontre de l'air intérieur : cet air intérieur du Globe est donc choqué & comprimé dans le même instant par deux forces opposées ; par la matiere électrique de celui qui frotte & par celle du Conducteur. Il repousse, en se débandant, la matière électrique dans le Conducteur, mais non pas dans celui qui frotte, parce qu'il reçoit des corps environnants autant de matière électrique qu'il en a communiqué au Globe, & cette matière étant toujours dans lui également soûtenue & comprimée, ne peut céder au choc en se retirant : il n'est donc pas électrisé.

J'ose l'assûrer, MM. RR. PP., si l'on veut tirer toutes les conclusions qui suivent naturellement de

ce principe, on retrouvera dans ces conclusions les expériences que nous faisons tous les jours. Je me bornerai à quelques-unes pour servir d'exemple. Puisque l'air intérieur du Globe étant comprimé, repousse par sa réaction la matière électrique du Conducteur, moins il sera comprimé, moins l'Electricité sera forte. Or il le sera moins si celui qui frotte est isolé, parce que la matière électrique qui réside dans lui, ne sera plus soûtenue par celle des corps environnants, & cédera par conséquent à la réaction de l'air. Ce fait est constant par l'expérience ; puisque l'air extérieur qui environne le Conducteur, y repousse par sa résistance & sa réaction la matière électrique: s'il opposoit moins de résistance, cette matière s'échapperoit plus abondamment & plus loin hors du Conducteur, & c'est ce qui arrive aux pointes d'où l'on voit cette

matière s'élancer en forme d'aigrette. Elle doit s'élancer ſous cette forme, & ſe ſéparer en rayons divergents, à cauſe de la réſiſtance de l'air. S'il n'y avoit point de Conducteur, celui qui frotte le Globe étant iſolé, ne s'électriſeroit preſque point, puiſqu'il n'y auroit pas alors deux courants oppoſés de matière électrique, & que celle qui eſt dans lui ne ſeroit pouſſée hors de ſon corps, que par la réaction de l'air intérieur du Globe. Par la raiſon contraire, ſi quelqu'un non-iſolé touche le Globe d'un côté, tandis que celui qui eſt iſolé le frotte de l'autre, celui-ci ſera fortement électriſé. Puiſque le Conducteur ne s'électriſe que lorſqu'il eſt poſé ſur des corps non-électriques, l'air qui l'environne n'eſt donc point électrique, & s'il le devenoit par l'humidité, le Conducteur ne s'électriſeroit plus.

Si la phiole de Leyde, dont le

crochet touche au Conducteur, étoit fêlée, l'eau qu'elle contient communiqueroit par la fêlure avec les corps environnants. le Conducteur ne feroit donc plus ifolé & ne pourroit s'électrifer. Je ne puis dire combien on s'eft tourmenté pour trouver la caufe de ce phénomène, qui, comme on voit, eft toute claire & toute fimple. Au refte, il y a des phénomènes encore plus fimples que celui-là qui ont étonné les Electrifants. Cette toile d'araignée, par exemple, qu'on croit fentir à l'approche d'un Tube électrifé, qui paffe devant le vifage, a paru un phénomène fingulier. Ce n'eft cependant autre chofe que le premier & le plus fimple de tous : c'eft l'effet de l'attraction. Ce font les poils qui, fuivant le mouvement du Tube, fe plient à droite, a gauche, fe redreffent & chatouillent l'épiderme. Je m'apperçois,

MM. RR. PP., que je passe les bornes d'une Lettre, & je me hâte de finir en vous assûrant que je suis, &c.

3. d'Août 1759.

ARTICLE CVIII.

LE PITTURE ANTICHE D'ERCOLANO, &c. *Les Peintures Antiques d'Herculanum gravées, &c.* A Naples. *Suite de l'Article XCVII. au mois de Septembre.*

LEs Tableaux d'Herculanum, dont il nous reste à parler, comprennent les Jeux d'Enfants, l'Architecture, les Paysages, les Marines, les Fleurs, les Fruits & les Animaux. Nous ne pouvons rendre qu'un compte abrégé de tant d'objets.

Pierre de Laar, *dit Bamboche*, Teniers & d'autres Peintres Flamands n'ont fait que reproduire parmi nous un genre de Peinture bien connu chez les Anciens. Selon Pline *, Pyreicus, Antiphyle, Ludius excellerent dans l'Art de représenter de petits ſujets, qui, ſans avoir la penſée ſublime, le ſtyle noble de l'Hiſtoire, picquoient par les idées riantes qu'ils exprimoient, intéreſſoient un plus grand nombre de Spectateurs par le fond de leur compoſition pris des actions les plus ordinaires, & obtenoient quelquefois la préférence ſur les chef-d'œuvres d'Apelle & de Protogène. Il n'y a pas à douter que, dans cette préférence, il n'entrât un peu de mode, comme il en entre aujourd'hui dans le goût qu'on témoigne pour les petits Tableaux Flamands, mais

* *Lib. XXXV. Cap. 10.*

il faut auſſi convenir que ceux dont parle Pline, méritoient une partie de la faveur où ils étoient parvenus. Les morceaux de ce genre contenus dans le Recueil de Naples, en ſont la preuve.

On y voit de ces *Carricatures* agréables qui conſiſtent, non pas à rendre ridicules les belles figures en groſſiſſant les traits, en forçant les attitudes, mais à exaggérer un peu les forces de la nature, à donner à l'enfance des occupations ou des plaiſirs propres de l'âge mûr. Ici de petits Enfants aîlés, ou Génies ſont transformés en Menuiſiers, en Cordonniers, en Chaſſeurs, en Vignerons. Dans leurs yeux & dans leur maintien, paroît une gravité, un air de réflexion qui contraſte plaiſamment avec leur âge naturellement léger, inappliqué & mal-adroit. Dans l'attelier de ces petits perſonnages, nos Artiſans reconnoî-

troient tous les outils dont ils se servent eux-mêmes & apprendroient, en les voyant travailler, qu'on peut pousser un Rabot avec grace. Là, montés sur de petits chars, ils se font traîner par des Griffons ou des Dauphins : le char verse, le Héros tombe, & sa chute fait rire les Spectateurs. Ailleurs on retrouve des jeux encore en usage aujourd'hui : l'invention en est bien ancienne, & il y a apparence que la tradition ne s'en perdra jamais.

Dans tous ces morceaux, la pensée est d'une finesse, l'action d'un naturel, & en général le dessein d'une correction qui frappent l'œil le moins Connoisseur, & l'occupent agréablement. Le Tableau des petits Vignerons mérite une attention particulière par la forme du Pressoir. Vitruve, Caton, Pline, Columelle ont parlé du Pressoir des Anciens, mais ce

qu'ils en ont dit laiſſe encore quelque embarras. La Deſcription qu'en fait Caton, eſt ſi obſcure, qu'elle a rebuté les plus intrépides Commentateurs. Mais aucun de ces Auteurs ne donne l'idée de celui qu'on trouve ici. Ce ſont deux poutres plantées en terre perpendiculairement, liées en-haut par une poutre tranverſale, & ſéparées l'une de l'autre par le ſol ou plancher deſtiné à recevoir le raiſin, & diſpoſé comme dans nos Preſſoirs. Les poutres perpendiculaires ont dans toute la longueur de leurs faces intérieures une rainure, dans laquelle s'encaſtrent, par des tenons qui y peuvent jouer, d'épais madriers. Il y en a trois placés l'un au deſſus de l'autre, & ſéparés par trois coins ou gros boulins occupant tout l'eſpace qui eſt entre les poutres. Deux Génies d'une attitude admirable & armés de maillets, frappent en

ſens contraire les boulins. A meſure que ceux-ci avancent, le madrier qui poſe immédiatement ſur le raiſin, baiſſe, écraſe la grappe, & fait ſortir la liqueur qui coule dans un grand vaſe ou *tine* placée ſous le canal du Preſſoir. Plus loin eſt un fourneau allumé, ſur lequel un Génie fait cuire le vin nouveau qu'il remue avec une eſpatule.

Dans un autre Tableau eſt un Autel de forme ronde & chargé de fruits. Un Serpent monſtrueux l'embraſſe par pluſieurs replis, & dévore les fruits qu'on y a placés. Près de l'Autel eſt un jeune homme couronné de fleurs, tenant de la main droite un rameau, & ayant la gauche diſpoſée comme celle d'Harpocrate. Sur le fond du Tableau ſont écrits ces mots: GENIVS HVIVS LOCI MONTIS. Ce morceau qui a exercé la ſagacité des Académiciens, prête

beaucoup à l'érudition : chacun de nos Lecteurs fera usage de la sienne pour deviner l'énigme. Nous passons à l'Architecture.

Vitruve, après avoir parlé * des anciens Peintres qui ne représentoient que des Etres réels & ne peignoient rien qui fût contre nature, se plaint de ce que les Peintres modernes de son temps

---

* Namque Pictura imago fit ejus quod est, seu potest esse..... Sed hæc quæ à veteribus ex veris rebus exempla sumebantur, nunc iniquis moribus improbantur. Nam pinguntur tectoriis monstra potius, quam ex rebus finitis imagines certæ. Pro columnis enim statuuntur calami, pro fastigiis harpagineculi striati, cum crispis foliis, & volutis &c..... Hæc autem nec sunt, nec fieri possunt, nec fuerunt. Ergò ità novi mores coegerunt, ut inertiâ mali judices conniveant ad artium virtutes. Quemadmodum enim potest calamus verè sustinere tectum &c? *Vitruv. Lib. VII. Cap. 5.*

avoient introduit un goût de Peinture aussi bisarre dans les formes que dans les proportions. Et venant en particulier à ce qui regardoit l'Architecture plus intéressante pour lui que tout le reste, il s'éleve contre ces représentations d'édifices, où toutes les régles de l'Art étoient violées, où l'on donnoit aux Colonnes le double de modules de ce qu'elles en devoient avoir, où les ornements d'un Ordre étoient appliqués à un Ordre différent &c. Les morceaux d'Architecture dont nous allons parler, éclaircissent le Texte, & justifient la Critique de Vitruve. Ce sont des Portiques, où l'on apperçoit assez peu de symétrie, beaucoup de caprice sans goût, presque par-tout une imitation ridicule de l'Ordre Ionique; des Fuseaux pour Colonnes, pour couronnements des Festons, des Guirlandes.

Les Académiciens comparent ces compositions, aux treillages des Jardins à la Françoise ; mais nous croyons qu'elles approchent encore plus des édifices à la Chinoise. Il y a même quelques morceaux où les combles sont exactement semblables à ceux que nous voyons sur les papiers de la Chine, recourbés aux extrémités, ornés de Dragons &c. Dans l'examen de chaque pièce, on en trouve qui ont commencé à être en usage précisément à la décadence des Arts, & qui ont passé de la Peinture dans l'Architecture : telles sont certainement les Colonnes. Elles ont presque par-tout seize ou dix-sept diamètres, c'est-à-dire la moitié, à-peu près, plus que n'en comporte l'Ionique. Or, dans combien de Temples & de Palais Gothiques ne voit-on pas de pareilles Colonnes, quel que soit l'Ordre imité par l'Architecte ?

Ste

Ste Sophie de Constantinople même offre des exemples de cette ignorance ou de ce mépris des régles. Anthemius & Isidore de Tralles auroient-ils pris pour modèles des Peintures aussi grotesque que celles d'Herculanum? Cela n'est peut-être que trop vrai.

Sans remonter si haut, ne pourroit-on pas reprocher à quelques Architectes modernes d'introduire, dans des édifices réels, certains ornements de caprice employés par les Peintres dans des décorations de Théâtre, aux dépens des regles, de la vérité, & par conséquent du bon goût. Ce n'est point ici le lieu de développer les suites funestes d'un pareil abus; mais nous pouvons assûrer, sur de bons rapports, que cet abus est incomparablement plus commun en Italie qu'en France, quoiqu'en Italie on affiche autant de mépris pour

notre Architecture que pour notre Muſique. Mais revenons aux Peintures d'Herculanum.

Juſqu'à préſent tous les Commentateurs de Vitruve ont fait de vains efforts pour ſaiſir ſa penſée dans ces mots..... *Statuuntur... pro faſtigiis harpaginetuli ſtriati, cum criſpis foliis, & volutis.* Philander, un des plus habiles, avoue franchement qu'après avoir viſité tous les Monuments antiques de l'Italie, il n'y a rien trouvé qui lui donnât la moindre idée des ornements condamnés par l'Architecte Romain. Ce paſſage ceſſe d'être obſcur, quand on rapproche l'Architecture peinte que nous examinons ici. On y voit pour Corniches de Frontons, *pro Faſtigiis*, des eſpèces de Seps de Vigne armés de leurs mains qui reſſemblent à de petits Crampons, *Harpaginetuli*, garnis de feuilles *cum Foliis*, & formant aux extré-

mités au-lieu d'Angles des Enroulements, & *Volutis*. Les termes *Striati* & *Crispis* que nous ne rendons pas, ne signifient que quelques moulures dépendantes de la fantaisie du Peintre. Pour l'intelligence du Texte, il suffit que nous trouvions, dans les Peintures du Recueil, le fond des compositions que Vitruve désapprouve.

Les Académiciens de Naples relevent avec raison une observation de Perrault sur le passage de Vitruve que nous avons cité. Perrault paroît persuadé que la renaissance des Grotesques en Peinture & en Sculpture, est due à la Description qu'en a faite Vitruve pour les décréditer, & sans laquelle nos Artistes modernes n'auroient pas même eu l'idée d'un pareil genre d'ornement. Le fait est positivement contre lui. Comment Perrault a-t-il pu ignorer ou oublier que des restes de Peintures & de

Sculptures en ſtuc trouvés dans les Grottes ou Salles ſouterraines de quelques monuments de l'ancienne Rome, furent les modèles de ce que nous appellons aujourd'hui *Groteſques;* que Jean d'Udine qui avoit fait la découverte, eſſaya, par les ordres & ſous la direction de Raphaël, d'imiter, dans les loges du Vatican, les biſarreries des Anciens; qu'il y réuſſit parfaitement, & qu'il eſt regardé comme l'Inventeur des Groteſques modernes? Si jamais on fait une nouvelle Edition du Commentaire de Perrault ſur Vitruve, il ne ſera pas mal de corriger dans des Notes les inadvertances de ce grand homme, afin que ceux qui ne liſent que ſon Ouvrage, ne ſe laiſſent point prévenir par ſon autorité, & ne ſe trompent pas après lui.

Donnons un coup-d'œil rapide aux Payſages, aux Marines, aux Fleurs & aux Fruits d'Herculanum.

Tous ces morceaux ſont en général les plus petits du Recueil, mais ils ſont d'une excellente main, ſurtout les Fleurs, les Fruits & les Oiſeaux qui les accompagnent. Deſportes & Oudry ne firent jamais mieux, & M. Bachelier admireroit des beautés que ſon pinceau égale. On a, dans la Notice de Juillet I. Volume, le jugement des Académiciens ſur le Payſage: nous nous contenterons d'ajoûter que, dans ces morceaux, le Peintre a rarement embraſſé un vaſte horiſon. Les objets ſont ramaſſés: point de ces lointains qui produiſent une ſi agréable illuſion, & dont le Tintoret, Paul Bril, le Pouſſin &c. nous ont laiſſé de ſi beaux modèles. Quelques ruines de Temples au-delà deſquelles on ne voit rien; quelques maiſons grouppées au bord d'un ruiſſeau ou d'un marais, & qui ne donnent l'idée que d'un Village; peu d'ar-

bres, objets si picquants pour l'œil & si difficiles pour le pinceau: c'est tout ce que présentent les Paysages d'Herculanum. Si les Anciens n'ont jamais rien fait de mieux en ce genre, on pardonnera à nos Paysagistes modernes de s'attribuer la supériorité du côté de l'abondance, de la variété & de la science.

Les Marines ne sont que quelques maisons de campagne, des ruines de Portiques placées sur le bord de la Mer. On y trouve plus d'usage de la grande Perspective que dans le Paysage. Les sites sont ordinairement bien choisis, & la distribution des objets est faite avec goût. Trois morceaux seulement présentent des Vaisseaux, moins propres que les nôtres à enrichir un Tableau de Marine. En les voyant, on n'apprend rien de nouveau sur la forme & les ornements des Vaisseaux antiques. Ils ne jettent aucun jour

dans la controverſe agitée depuis ſi long temps ſur la diſpoſition des rames dans les Birêmes, les Trirêmes, les Quadrirêmes &c. Dans quelques-uns de ces Vaiſſeaux qui paroiſſent des Trirêmes, toutes les rames ſont repréſentées partant d'un même point, ſemblables à des rayons qui s'échappent d'un même centre. On ne diſtingue, dans le flanc du Vaiſſeau, aucun étage qui marque que les bancs des Rameurs ſoient placés les uns au-deſſus des autres, ou perpendiculairement, ou en ligne diagonale, ou en triangle.

La plus grande de ces Marines & la moins bien conſervée repréſente une eſpèce de combat naval. De quatre Vaiſſeaux qui forment cette compoſition, un eſt en proie aux flammes & coule à fond; dans les trois autres, on apperçoit une mêlée, & l'on y diſtingue l'Aigle Romaine. Cette dernière circonſ-

tance a donné lieu de conjecturer que le Peintre avoit peut-être voulu représenter la bataille d'Actium; d'autant plus que, sur un des Vaisseaux on apperçoit une femme à qui on donne le nom de Cléopatre. Cette conjecture a été contredite, & certainement le Peintre y a gagné. Un sujet, tel que la bataille d'Actium, demande quelque chose de plus que quatre Vaisseaux, & une imagination qui n'enfanteroit rien de mieux seroit une pauvre & stérile imagination. Au milieu de la Mer est une petite Isle, où l'on voit près des ruines d'un Temple une Statue de Neptune sur un piédestal, & sur le bord de la Mer la figure d'un Soldat armé. Les deux dernières Planches du Recueil présentent Isis & Osiris, Divinités dont la figure bisarre ne jette ici aucun agrément dans la Peinture, & dont les attributs, l'action, la disposi-

tion laiſſent trop à deviner, pour que nous puiſſions entrer dans aucun détail ſur l'idée du Peintre.

Après avoir parlé juſqu'à préſent de l'Antique du Recueil, diſons, en finiſſant à la gloire des Modernes, que Meſſieurs les Académiciens de Naples n'ont épargné ni réflexions, ni recherches pour répandre ſur tant d'anciens Monuments, ſouvent très-obſcurs, toutes les lumières qu'on avoit droit d'attendre d'une Société ſavante. Au bonheur de voir reparoître les merveilles enfouies dans les ruines d'Herculanum, s'eſt joint pour elle celui d'être chargée de les annoncer, de les expliquer à l'Univers. La poſtérité lui enviera le premier, & reconnoîtra, en profitant de ſes obſervations, que le ſecond lui étoit dû; qu'elle étoit digne de ſeconder la magnificence du Souverain. Diſons encore qu'il eſt ſorti de l'Italie peu de mor-

ceaux de Gravure meilleurs que ceux qu'on nous présente ici. Il étoit difficile qu'étant l'Ouvrage de plusieurs mains différentes, tous fussent d'une égale perfection; mais ceux-mêmes où l'on pourroit appercevoir moins de force, de netteté, de douceur, de précision de burin, sont estimables & méritent de la part des Amateurs cet accueil qui récompense les travaux & encourage les talents.

ARTICLE CIX.

ESSAI SUR L'ADMINISTRATION DES TERRES. (Volume *in*-8°. pages 203.) A Paris, chez Jean-Thomas Hérissant, &c. M. DCC. LIX.

SI l'on estimoit le mérite des Ouvrages qui s'impriment, par l'utilité que le Public en peut retirer, il y en auroit bien peu qui pussent disputer la préférence à *l'Essai* que nous annonçons. Dans la Préface, l'Editeur demande *grace pour le style.* En lisant le Livre dans l'esprit qu'il a été composé, on ne s'apperçoit presque pas qu'il ait besoin d'aucune indulgence. Le style en est clair, simple & naturel; il est assorti au sujet; il rend avec une douce & énergique précision les principes & les dé-

tails où l'Auteur est entraîné par la matière qu'il traite. Sans se passionner pour des vuës & pour des systêmes singuliers, sans se livrer aux transports d'un enthousiasme patriotique, sans déclamer avec véhémence contre les abus qu'il dévoile, cet Ecrivain, animé d'un zèle sage & éclairé, ne propose que des idées relatives au bien public. Il n'y a point de Lecteur qui ne conçoive sans peine la force de ses preuves, l'exactitude de ses calculs & la vérité de ses observations. Quand les détails sont si abondants & si instructifs, ce ne seroit pas connoître le prix d'un Livre que de se contenter de nos Extraits qui n'en peuvent effleurer que quelques Articles.

Comme la population fait la force de l'Etat, la culture des terres fait aussi la force de la population. Dans un Royaume peuplé, plus les terres sont divisées, plus

elles ſont en valeur. Les denrées, la conſommation, l'exportation, ſi l'on ne la gêne pas, croiſſent dans la même proportion que le nombre des Cultivateurs. A meſure que l'argent devient commun, le prix des denrées hauſſe, & le revenu des terres augmente. De-là vient que les Propriétaires des fonds ont toujours ſur les Rentiers un avantage conſidérable. Les rentes ſont ſujettes à des révolutions, & la valeur en eſt fixe. Les fonds de terre ſont à l'abri de tous les évènements : le profit qui en revient, groſſit à meſure que la conſommation devient plus forte, & le Rentier dont la recette ne peut jamais augmenter, s'appauvrit dans la même proportion que les denrées renchériſſent.

Après ces principes préliminaires, l'Auteur anonyme examine *les avantages & les déſavantages des Baux généraux des Terres.*

Ces Baux ſont fort commodes pour le Propriétaire ; il connoît le revenu qu'il eſpère ; il eſt ſûr d'être payé à l'échéance. Malgré ces avantages, les Baux généraux n'en ſont pas moins, ſelon l'Anonyme, *la ruine des Terres & la ſource d'une infinité de Procès ;* parce que ces grands Fermiers ne cherchent qu'à s'aſſûrer des profits en faiſant des déductions ſourdes pour baiſſer le prix de la Ferme, & qu'à s'épargner, dans la pourſuite des droits Seigneuriaux, des fatigues & des frais qui ne vont qu'au bien de la Seigneurie, ſans revenir au gain du Fermier. Ainſi le Seigneur ignore toujours la véritable valeur de ſes domaines ; ſes titres ne ſont point en ordre ; ſes droits ſe *périment*, ou deviennent litigieux.

Ces obſervations & d'autres détails curieux ſur les pratiques des Fermiers avides, ſont déciſifs en

faveur de la régie. En l'appuyant, l'Auteur donne d'excellents avis ſur le choix du Receveur, ſur les conditions qu'on doit lui faire, ſur la vigilance qu'on doit à ſon adminiſtration, ſur les moyens d'exciter l'émulation & l'induſtrie dans la culture, & d'évaluer les accidents ou *vimères* prévus ou imprévus, ſur le compte qu'il en faut tenir ſelon leur nature &c.

Il y a des Domaines qu'il convient d'affermer, il y en a qu'il convient de régir. L'examen des uns & des autres jette l'Auteur dans des détails fort inſtructifs ſur toute eſpèce de domaine. Il eſt à propos, *dit-il*, d'affermer les terres labourables *en obſervant de ne donner à chaque Fermier que ce qu'il peut exploiter de ſa main.* Dans les Domaines trop étendus, un Fermier ne ſauroit labourer les terres éloignées, quelque bonnes qu'elles ſoient : il

lui en coûteroit trop. Il les met donc en pâturage, & n'en paie la jouissance que sur le pied des mauvaises terres. Il faut donc diviser ces vastes Domaines en plusieurs Fermes. La multitude des petites Fermes est un autre écueil : les réparations qu'elles exigent en diminuent notablement le revenu. Il faut donc en réunir plusieurs ensemble. » D'ailleurs, dans les » petites Fermes, les Colons sont » affaissés sous le fardeau de la » misère, ils ont peu d'industrie, » ils n'ont pas les facultés pour » peupler en bestiaux, & pour faire » les frais nécessaires pour bien » exploiter. « L'idée de l'Auteur seroit de réduire toutes les Fermes à une charrue.

Dans les mauvaises Terres, il conseille de diminuer, autant qu'il est possible, l'exploitation du Colon, d'en sequestrer le plus maigre terrein, de le planter en bois,

ou d'y ſemer des Bourgognes, des Luzernes, des Treffles, des Veſſes, des Pois &c. On apprend ici l'Art d'améliorer ces terres. Le grand ſecret du Propriétaire eſt de procurer à ſes Fermiers tous les moyens de s'enrichir, de les bien monter en chevaux, en beſtiaux &c. Par-là on accrédite ſes Fermes, on leur procure un engrais fertile. Tout ce morceau eſt plein de leçons œconomiques, dont la ſageſſe & l'utilité ſe démontrent par des calculs très-ſenſibles.

On tire des *prés* la nourriture des beſtiaux, & l'engrais des terres : on ne ſauroit donc prendre trop de ſoin pour les ſuppléer partout où ils manquent. L'Auteur enſeigne les moyens qu'il faut prendre, pour s'aſſûrer d'abondantes récoltes en foins ou en herbes équivalentes (malgré la ſéchereſſe & l'humidité dont l'ex-

cès amène la stérilité,) pour réparer les prés qui se dégradent, pour en prévenir le dépérissement &c. Dans sa Maison rustique, le P. Vanière donne en Vers admirables la plûpart de ces excellents préceptes. On nous permettra de remédier à la monotonie de notre Analyse par cette citation :

Horrida si musco vel inerti obducta senectæ
Prata situ, fœnum pariunt ignobile ; stercus
Ingere vel cineres : quæ si cui pigra videntur
Auxilia ; effossum frumentis exaret agrum.
Atque novis ne forte soli prior impetus obsit
Messibus ; herbosâ nimias farragine vires,
Pubentique fabâ, napoque absumat edaci.

. . . .

Præd. Rust. Lib. I.

Atque ubi nil profum ſterili lætamina
fundo ;
Jam neque rivus aquis juvat auxiliaribus
herbam ;
Invalidis juncos inter quæ ſtirpibus
ægrè
Profilit , & rarâ brevis interlucet
ariſtâ ;
Prata lacertoſi ſubigant ignava ju-
venci :
Altius ut palam nitens pede Ruſticus
arvis
Imprimat , & verſis cœlo radicibus , her-
bam
Extirpet penitus. Mutato ſemine terra
Triticeas alet ingenti cum fœnore meſ-
ſes ,
Atque iterum viridi ſe latior induet
herbâ.
Arenti quos prata bibant æſtate , pa-
rabis
Ante diem rivos , &c.

Lib. VII.

Dans l'Article des Vignes, qui eſt étendu & fort plein, nous ne recueillerons que quelques obſervations générales, mais très-importantes. Par exemple, » un Sei-» gneur ne doit jamais affermer » ſes Vignes, c'eſt autant de per-» du : le Fermier, lorſqu'il eſt à » la fin de ſon bail, les néglige; » il les pouſſe en bois, & les fait » périr. Quelque précaution qu'on » prenne, on y eſt toujours trom-» pé..... Le profit des Vignes dé-» pend de la connoiſſance & des » ſoins du Propriétaire, afin que » le Vigneron travaille dans les » ſaiſons convenables, qu'il taille » à propos, & que le vin ſoit bien » fait. On perd les Vignes en les » labourant hors de ſaiſon, comme » en ne les labourant pas. «

Dans l'Article des Bois, l'Auteur inſiſte fort ſur le choix des Marchands : il veut qu'ils ſoient *accrédités & bien famés*, qu'on

explique bien nettement les conditions des marchés qu'on fait avec eux, & qu'on leur donne des facilités pour les payements. » Les » Marchands du pays, *dit-il*, em- » ploient ordinairement toutes » ſortes de ruſes pour éloigner les » Forains. Ils publient que le » marché eſt conclu, tandis qu'il » n'en eſt pas même queſtion : ils » apoſtent un prétendu Marchand » à leur dévotion qui marchande » le bois dont il s'agit, comme » envoyé par une Compagnie con- » ſidérable, & qui demande le » prix du Seigneur. Quelque cher » qu'il ſoit, il laiſſe entrevoir qu'il » ira à ce prix ; il a un prétexte » pour aller chercher un de ſes » Aſſociés ; il part, on l'attend, » on refuſe toutes propoſitions, » on compte ſur lui, il ne paroît » plus : le Propriétaire reſte à la » diſcrétion d'une ou deux Compa- » gnies. «

Malgré ces fraudes dont on donne ici des exemples de plus d'une eſpèce, l'Auteur n'en ſoûtient pas moins qu'il » faut, dans » tous ces marchés, pouſſer la probité juſqu'à la délicateſſe avec » le Marchand, ne jamais faire de » traités avant l'adjudication, ni » ne jamais conſentir à aucune » paction pour le tiercement... Les » Marchands, *dit-il*, & les Fermiers les plus frippons veulent » de la bonne foi de la part de » ceux avec qui ils traitent.....

» Le Fermier, *ajoûte-t-il*, propoſe de donner une augmentation pour le pâturage dans la » Forêt coupée : on ſe laiſſe entraîner par l'appas de ce petit » profit : on diffère à planter, on » n'en fait rien, le terrein ſe deſſéche, il a produit de l'herbe » pendant quelques années ; mais » auſſi-tôt que le ſoleil a conſumé, » en cinq ou ſix années, le fumier

» que les feuilles & la fraîcheur
» avoient été plusieurs siècles à
» former, on n'a plus qu'une
» lande. C'est-là le sort de la plû-
» part des Forêts, depuis que les
» Seigneurs négligent de visiter
» leurs terres. «

En parlant des *Dixmes & des Champarts*, l'Auteur observe que,
» depuis que les Seigneurs ont
» quitté leurs Châteaux pour aller
» dans les grandes Villes disputer
» de luxe, les terres ont dégénéré
» successivement. On ne peut,
» *dit-il*, préparer bien un champ
» ni le sarcler, qu'autant qu'on a
» beaucoup de monde : or l'ab-
» sence des Seigneurs a entraîné
» à leur suite des domestiques éle-
» vés à la campagne & souvent
» occupés aux travaux. Les fumiers
» que fournissoient leurs chevaux,
» ont cessé d'engraisser la Pro-
» vince ; chaque récolte a éprouvé
» une diminution de paille, & par

» conséquent d'engrais ; les Manu» factures encouragées par les pro» fits du Commerce, ont attiré les » Cultivateurs ; il a paru plus doux » de travailler à l'ombre, que de » se brûler ou gêler en plein air : » la campagne est devenue dé» serte. «

La protection qu'un *Seigneur doit à ses Censitaires*, forme un des meilleurs Articles de cet Essai. Après en avoir fait un point *de Religion & d'humanité*, l'Auteur prouve que *l'intérêt du Seigneur s'y trouve ;* mais il réprouve une bonté qui dégénère *en indolence*, & qui laissant les crimes impunis, fait d'une Paroisse un *repaire de voleurs*, où les terres restent bientôt *sans culture*, *& le Seigneur sans autorité*, *sans revenu & sans sûreté pour sa personne*. Secourir les Paysans dans leurs vrais besoins & dans leurs maladies ; dans leurs pertes leur prêter *de quoi vivre*

vivre & resemer, exiger qu'ils rendent le prêt, leur en faciliter les moyens, presser les Fermiers d'acquitter leur bail à son terme, acheter leurs denrées quand ils n'en ont pas le débit : ce sont-là des devoirs & des services qui animent les Colons au travail, & qui les attirent & les attachent à un Seigneur. Quant aux fainéants, l'Auteur leur *refuse tout* sans pitié, tandis qu'il n'épargne rien pour inviter & pour établir dans ses domaines toute espèce d'artisans laborieux. » L'industrie, » *dit-il*, & l'émulation s'augmen- » tent par le concours des diffé- » rents états : la consommation » suit, les biens augmentent & » s'améliorent par proportion. Il » y a mille façons d'occuper les » familles, soit par le filage, le » cardage ou d'autres ouvrages. Il » ne faut, dans une petite Ville, » que deux hommes intelligents

» & encouragés pour donner de » l'activité à tout le reste, & la » rendre marchande. «

Quand un essai n'a pas réussi à un Paysan, notre Auteur engage le Seigneur à le répéter à ses propres dépens, à chercher une méthode plus heureuse & à l'accréditer. Ces avances qu'il fait, sont des fonds qu'il acquiert pour la postérité. » Il éleve au travail, » *dit l'Anonyme*, une multitude » d'hommes qui périroient par le » découragement, il les accoû» tume à connoître que tôt ou » tard la terre fait la fortune de » ceux qui la cultivent. « Toutes ces idées sont fondées sur une parfaite connoissance des gens de la campagne : l'Auteur nous en trace ici le portrait d'après nature. » Le » Paysan, *dit il*, est timide ; ses » facultés sont trop petites pour » qu'il puisse donner au hazard, » & ses lumières trop foibles pour

» le soûtenir contre le découragement, lorsque le succès ne répond pas à ses espérances. D'ailleurs il est peu capable d'analyser l'avantage d'une méthode sur une autre. Elevé par son père dans une façon de travailler, il croiroit changer sa Religion s'il changeoit sa culture. Il nourrit deux vaches, il ne croit pas qu'il puisse en avoir quatre. «

Pour améliorer la culture des bonnes terres & pour tirer parti des plus ingrates, l'Auteur exige des soins suivis & des essais multipliés qui seroient un surcroît de travail, auquel les Colons se prêteront difficilement : il prétend qu'il seroit aisé aux Seigneurs de les y engager en décernant des récompenses qui seroient le prix des succès les plus avérés, & qui exciteroient l'émulation entre les Laboureurs. » On propose bien, » *dit-il*, des prix pour des Ou-

» vrages de Littérature, qui sou-
» vent enlevent à la culture de la
» terre ou aux Arts méchaniques
» des hommes utiles, pour en
» faire de mauvais Grammairiens :
» pourquoi ne proposeroit-on pas
» des prix aux Cultivateurs ? « On propose ici aux Seigneurs mille autres œuvres d'une charité qui leur seroit aussi avantageuse qu'à leurs Vassaux : par exemple, de prêter aux Paysans, selon leurs talents & leur conduite sage, de l'argent pour acheter des laines, des moutons, des chevaux &c. & de s'associer avec eux pour les encourager. » Il en arrivera, *dit-il*,
» quelque perte au Seigneur ; mais
» son but étoit de faire des aumô-
» nes, & de ne pas nourrir des
» paresseux, il y sera parvenu. «

Moins l'Auteur ménage les Laboureurs sur le travail, plus il s'intéresse d'ailleurs à leur bonheur ; le zèle qu'il a pour leur bien, s'ir-

tite presque contre ces rapides & insultantes fortunes, qui s'opposent à l'aisance générale des campagnes. » Les grandes fortunes, » *dit-il*, sont dans un Etat comme » un gros chêne au milieu d'un » taillis : il ôte la nourriture à » tout ce qui reçoit son ombre. » Otez le gros arbre, tout le tail» lis croît ensemble. Retranchez » de la société, avec du temps & » de la patience, ces fortunes opu» lentes qui anéantissent par leur » éclat les maisons les plus an» ciennes, vous ôtez plus de la » moitié de la misère. L'égalité » des habitants ne laisse point ap» percevoir à ce Paysan la distance » immense qu'il y a entre lui & » ce riche : il n'envie que la for» tune de son voisin ; il a les » mêmes ressources pour y parve» nir, cette espérance le soûtient ; » il n'est point pauvre, parce qu'il » ne voit pas de riches ; il n'a pas

» les bras cassés par l'indolence de » ce voisin puissant : tout lui donne » l'exemple du travail, il fait le » sien sans murmurer. «

Il ne tiendra pas à l'Anonyme que nous ne connoissions mieux le prix & le mérite de nos Laboureurs. » C'est parmi eux, *dit-il*, » qu'on trouve des hommes propres à être Soldats. Accoûtumés » aux travaux des champs, ils supportent facilement les fatigues » d'une campagne. Cherchez ces » hommes dans vos Manufactures, » vous ne trouverez que des tempéraments foibles, que la moindre pluie ou un soleil un peu » ardent confine dans un Hôpital; » gens accoûtumés à faire débauche & prêts à déserter sur la » frontière : ils ne tiennent à rien, » ils ne sont point liés à la patrie, » ils n'y possédent rien. Cherchez » vos Soldats parmi ces Arts que » le luxe nourrit; bordez-en vos

» remparts ; examinez-les au pre-
» mier coup de canon, & jugez
» quels ſont ceux que l'Etat a inté-
» rêt de conſerver. «

Pour attacher davantage à l'Etat le corps des Laboureurs, l'Auteur ſouhaiteroit que la plûpart d'entre eux euſſent en propre quelques petits fonds de terre. » Un Payſan,
» *dit-il*, ſe marie, parce qu'il poſ-
» ſéde quelques arpents de terre :
» s'il n'a rien, il va chercher for-
» tune ailleurs ; l'Etat ſe dépeuple ;
» ceux qui reſtent, ne ſont point
» intéreſſés à ſa défenſe ; ils ne
» combattent plus pour leurs lares,
» ils ne voient plus que les foyers
» d'autrui. Eſclaves pour eſclaves,
» ils trouveront toujours des chaî-
» nes ailleurs, & ils peuvent ga-
» gner au changement. Heureux
» l'Etat dont chaque membre eſt
» libre & intéreſſé à la conſerva-
» tion du tout : heureux l'Etat où

» le Soldat dit, *nous avons gagné*
» *telle bataille, &c.* «

Dans les mœurs de notre ſiècle, l'adminiſtration des terres eſt devenue un objet preſque étranger à la plûpart des Seigneurs qui poſſédent de grands domaines : ils s'en repoſent ſur des Regiſſeurs : c'eſt donc à ceux-ci qu'il convient ſpécialement de mettre en pratique les leçons de cet *Eſſai.* De-là vient que l'Auteur a conſacré un long Article à décrire les *qualités des Receveurs*, à leur expliquer leurs devoirs, & à leur tracer la méthode d'arranger & de rendre leurs comptes. Il voudroit que ce fuſſent tous des hommes fidèles, intégres, doux, modérés, humains, charitables, édifiants, actifs, vigilants, intelligents &c. Il leur fait d'aſſez bonnes conditions pour entretenir, dans leur ame, toutes ces vertus, à moins que leur caractère ne ſoit voué aux

paſſions d'intérêt, d'ambition &c. Si les vœux de notre vertueux Anonyme ſont exaucés, on ne verra plus de ces Receveurs dont les manières inſolentes, les mœurs licencieuſes, & la dureté avide tyranniſent, ſcandaliſent, véxent & déſolent de pauvres Vaſſaux d'autant plus à plaindre, que leurs cris lugubres & leurs gémiſſements amers ne peuvent ſe faire entendre aux oreilles de leurs Maîtres preſque toujours prévenus en faveur du Tyran qui opprime.

Nous n'avons pas même indiqué la plûpart des Articles qui entrent dans le plan de cet Ouvrage, tels que les Etangs, la Pêche, les Pâturages, le Pannage, les Fours, les Moulins, les Cenſives, Lods & Ventes, Reliefs, la Chaſſe, l'Exploitation des plants de Bois, les Baux particuliers, les Communes & Pâtures publiques. L'Auteur n'incline jamais qu'avec

beaucoup de réſerve à changer la culture locale : il la croit ordinairement fondée ſur de bonnes expériences. Supérieur à tout ſentiment de rivalité, il donne les plus grands & les plus ſincères éloges à ceux qui ont heureuſement traité les matières qu'il rencontre : tels ſont M. du Hamel, l'Auteur de l'Eſſai ſur la Police des Grains, & M. Tillet, qu'il appelle, en ſtyle Poëtique, le *Dieu de la Médecine pour les grains.*

ARTICLE CX.

SECOND MÉMOIRE sur l'Inoculation de la Petite-Vérole, contenant son Histoire depuis l'année 1754, lu à l'Assemblée publique de l'Académie des Sciences du 15. Novembre 1758, par M. de la Condamine de l'Académie Royale des Sciences, & des Sociétés Royales de Londres & de Berlin. (In-12. pages 55.) A Genève. M. DCC. LIX. Et se trouve à Paris chez Durand, rue du Foin.

IL y a cinq ans que nous rendîmes compte du premier Mémoire de M. de la Condamine*

* Voyez nos Mémoires d'Octobre 1754, I. vol.

ſur l'Inoculation de la Petite-Vérole. C'étoit un Diſcours plein de force & d'agrément, une Pièce capable de remplir l'Europe d'Inoculateurs. *L'Hiſtoire de cette opération, la réponſe aux difficultés des Adverſaires, le réſultat des conſéquences* favorables à l'humanité ; voilà le plan de ce Mémoire digne d'être conſervé dans les faſtes de la Médecine, de la Philoſophie morale & de l'Eloquence : trois ſources d'inſtruction qu'il eſt rare de voir ouvrir de la même main & pour le même effet.

Depuis ce premier Ouvrage, l'Inoculation s'eſt accréditée de plus en plus, & c'eſt l'Hiſtoire des nouveaux ſuccès en ce genre que M. de la Condamine expoſe dans ſon ſecond Mémoire. Il y détaille les faits ſelon le cours des années, & il répond enſuite à quelques queſtions propoſées par un Pro-

fesseur de Médecine à Vienne en Autriche : tel est l'ordre de ce Discours publié à Genève avec des négligences Typographiques, mais trop légères pour altérer le fond des choses.

L'Histoire de l'Inoculation est, à-peu près, dans le cas des Journaux Militaires : on l'écrit la plume d'une main & les armes de l'autre. Nous voulons dire que cette pratique de la Petite-Vérole artificielle éprouve encore des contradictions qui forcent ses Partisans & ses Historiens à prendre le style polémique. En 1754 cependant, tout fut tranquille dans le camp des Inoculateurs. Les pays étrangers firent accueil à la nouvelle méthode. En Angleterre, trois Princes de la Maison Royale de Hanovre furent inoculés. En Dannemark, l'Epouse du Baron de Bernstorff, Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, se soumit

volontiers à la même épreuve. Pour notre France, elle se contenta, suivant son génie, de *faire des rubans à l'Inoculation*, & de traiter cette importante affaire comme la *Nouvelle du jour* dont on parle, sans précision & presque sans intérêt, dans les cercles des Citoyens désœuvrés. Mais, *reprend M. de la Condamine*, » ce n'est point dans la conversa- » tion qu'on s'instruit sur un objet » sérieux qui demande de l'exa- » men & de la discussion : du » moins n'est-ce pas dans les » conversations ordinaires où l'on » effleure à peine les objets, & » cependant l'unique source où la » plûpart des gens du monde pui- » sent leurs opinions. C'est-là » qu'on voit répéter avec confiance » l'objection la plus triviale, par » tel qui n'a jamais attendu la ré- » ponse, & qui s'imagine ingé- » nuement avoir un avis. J'ai sou-

» vent obſervé que ceux qui par-
» loient le plus déciſivement contre
» cette pratique, ne répétoient que
» des *ouï dire*, & n'avoient rien
» lu de ce qui pouvoit les éclai-
» rer « &c. C'eſt, à-peu-près, la même choſe en toute affaire d'éclat : la ſentence eſt plutôt portée que l'examen n'eſt fait ; & il eſt plus aiſé de s'ériger en Juge, que de mériter une place parmi les Connoiſſeurs.

L'année 1755 fournit des témoignages bien favorables à l'Inoculation. Il ſe trouva pour-lors que le premier Chirurgien de Sa Majeſté Britannique avoit inoculé, ſans accident, 1600 perſonnes, un autre Chirurgien 903, &c. M. Hoſty, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, alla recueillir ces faits avec leurs preuves, & il vit à Londres 252 Inoculés dont aucun n'eſt mort. Or il eſt démontré, par les liſtes des ravages que

fait la Petite-Vérole naturelle, qu'il auroit péri peut être plus de 200 perſonnes ſur ces deux mille ſept ou huit cents Inoculés de Londres. Les Journaux de Médecine & de Littérature célébrerent ces triomphes de l'Inoculation ; & M. de la Condamine n'oublie pas ce ſuffrage qui eſt, en effet, l'écho de la voix publique, pourvu qu'il y ait, dans les Journaliſtes, probité, impartialité, fidélité, attention : quatre grandes qualités dont l'enſemble bien conſidéré donneroit une haute idée de cette fonction, & de la confiance des Ecrivains qui s'en mêlent.

Les ſuccès des Nouveautés irritent ceux qui n'y ont point eu de part. C'eſt là le foible de tous les hommes & le ton de tous les ſiècles. L'Inoculation fut attaquée dans Paris où il ſe trouve toujours tant de lumières & d'obſcurités, tant de bons Raiſonneurs &

de Sophistes. Notre Auteur indique un Médecin de cette Capitale, qui se mit à la tête des Adversaires de l'Inoculation. Mais celui-ci du moins ne combattit point, comme le Jupiter d'Homère, sous le nuage & dans les ténébres. Il déclara son nom & ses qualités, au lieu que, dans le même temps, plusieurs Ecrivains anonymes publierent des Brochures qui n'étoient *que les échos de la précédente.* Mais, *continue M. de la Condamine*, » si l'intérêt de la » Religion, si le zèle du bien pu- » blic ont seuls conduit la plume » de leurs Auteurs, qui les em- » pêchoit de combattre à visage » découvert en défendant une si » noble cause ? Les uns par des » plaisanteries déplacées sur un » sujet aussi grave, semblent n'a- » voir cherché qu'à se faire lire » en flattant le préjugé vulgaire. » Les autres séduits par un faux

» zèle, ont tenté d'allarmer les » conſciences délicates par un ſcru» pule ſi peu fondé, qu'on ne peut » être perſuadé de leur bonne foi, » ſans juger mal de leurs lumières. » Quelques-uns ſont peut-être » aſſez à plaindre pour trouver leur » excuſe dans l'eſpérance du débit » momentané d'un Eſſai ſur une » matière intéreſſante « &c. Déplorable extrémité que celle de ſe croire obligé d'être Satyrique par la néceſſité de vivre!

En 1756, l'Inoculation acquit un Protecteur du premier rang dans la perſonne de Monſeigneur le Duc d'Orléans. Il fit inoculer le Prince ſon fils & la Princeſſe ſa fille; l'un & l'autre avec un égal ſuccès. Un exemple ſi illuſtre fut ſuivi de quantité de perſonnes diſtinguées, dont M. de la Condamine donne la liſte. Après quoi il parcourt tous les pays de l'Europe, pour nous faire voir les

progrès de la nouvelle méthode. En Suède, on traita l'affaire dans le goût de la grande & antique Littérature. On frappa une Médaille. » Le Type est un Autel » d'Esculape entouré d'un Serpent, » emblême de la Petite-Vérole, » avec ces mots pour légende, » *Sublato jure nocendi.* Au revers » on voit une couronne civique, » au-dedans de laquelle on lit; *Ob » infantes civium felici ausu ser- » vatos* : & sur le lien de cette » couronne le nom de Madame » la Comtesse de Geers, la pre- » miére Dame Suèdoise qui l'a » méritée.« Ce qu'il y a de plus beau dans ce monument, c'est la couronne civique, parce que l'Inoculation est censée remplacer avantageusement le zèle qu'inspiroit l'ancienne Rome, pour sauver la vie aux Citoyens. En France, quelqu'un imagina aussi une devise où paroissoit le Serpent d'Esculape,

avec cette légende *vulnerat ut ſanet.* Cette Anecdote n'a pu être connue de notre Auteur.

Mais il nous raconte des choſes curieuſes de l'Inoculation d'Italie, & il en parle comme témoin oculaire. » En 1754, Madame la » Comteſſe Buffalini, à 30 lieues » de Rome, inoculoit elle-même » les enfants de ſes Vaſſaux avec » une épingle, & leur ſauvoit la » vie à tous, tandis que la Petite-» Vérole dévaſtoit la Capitale. A » mon arrivée à Rome, *continue* » *M. de la Condamine*, quelqu'un » fit courir le bruit que j'étois » venu pour ſolliciter un Bref en » faveur de l'Inoculation. Feu » M. le Cardinal Valenti, pre-» mier Miniſtre de S. S. le Pape » Benoît XIV., me fit l'honneur » de me dire expreſſément que » ſi, pour autoriſer l'uſage de la » nouvelle méthode en France, on » n'attendoit qu'une approbation

» du ſaint Siège, la choſe ne fe-
» roit aucune difficulté. Dans la
» ſeconde audience que j'eus de
» ce Miniſtre, ſon Eminence me
» remit ſix Exemplaires d'une nou-
» velle Traduction Italienne de
» mon Mémoire, faite & impri-
» mée à Rome par ſon ordre.«
On vient néanmoins d'imprimer (en 1759) à Breſcia que le premier Médecin du Pape étoit fort oppoſé à l'Inoculation ; & l'on cite en même temps, au nombre des Adverſaires, quantité de Médecins d'Italie ; mais il faut ſavoir que l'Auteur de ces allégations eſt le Docteur Roncalli, Médecin de Breſcia, lequel dit, dans un endroit de ſon très long Ouvrage, qu'*il y a un Tribunal à Paris pour la controverſe de l'Inoculation : Tribunal composé de Prélats, de Docteurs, de Magiſtrats, & qu'on attend leur jugement*. Cette particularité très-

fausse jette des soupçons sur la fidélité du Docteur par rapport à ses autres récits ou citations. M. de la Condamine nous appréciera quelque jour ce gros Livre de Brescia.

Il est temps de dire un mot des réponses qu'il donne aux questions du Médecin de Vienne en Autriche, dont nous avons parlé au commencement de cet Article. Ce Médecin est M. de Haën, qui se trouve aussi nommé dans nos Mémoires d'Août dernier. Ses Questions sont au nombre de quatre.

D'abord *l'Inoculation est-elle permise par la Loi divine ?* M. de la Condamine cite des Théologiens de tous les pays, qui approuvent cette pratique. Peut-on supposer que ces Docteurs ignorent les principes & les conséquences de la Loi divine ? D'ailleurs l'Inoculation n'est établie

que pour conſerver la vie des Citoyens, pour écarter les périls de la Petite-Vérole naturelle : qu'y a-t-il en cela de contraire à la Loi de Dieu ?

Mais *par l'Inoculation conſerve-t-on plus de vies qu'en laiſſant agir la nature ?* Voici des faits : la Petite Vérole naturelle *enleve, année commune, un ſur ſept de ceux qu'elle attaque :* la Petite-Vérole artificielle ne faiſoit pas mourir plus d'un ſur cinquante, dans le temps même qu'on la pratiquoit avec le moins de précaution : & les mauvais ſuccès ſont infiniment plus rares aujourd'hui. *Donc par l'Inoculation on conſerve plus de vies qu'en laiſſant agir la nature.*

Mais encore *eſt-il bien certain que preſque tous les hommes doivent avoir la Petite-Vérole tôt ou tard ?* La queſtion qu'on fait ici, ne tend nullement à

consoler le genre humain, si l'on prétend que c'est le plus petit nombre des hommes, qui a la Petite-Vérole naturelle. Car il en meurt toujours, de cette maladie, un, à-peu-près, sur quatorze ; ou plutôt un sur sept, comme on vient de dire, en ne comptant point ceux qui meurent en bas âge avant que d'avoir cette maladie : ce qui fait près de la moitié des enfants qui viennent au monde. Or si des sept restants un seul a la Petite-Vérole, il en périra infailliblement, puisque de sept il en périt un. Si les sept sont attaqués de la maladie, le danger d'en mourir est reparti entre tous, & moindre par conséquent pour chacun d'eux. Que prétend donc l'Auteur de la Question ? Diminue-t-il le nombre de ceux qui ont la Petite-Vérole ? Il augmente le danger & la terreur pour quiconque en est attaqué. Veut-il

reconnoître que tôt ou tard tous les hommes doivent avoir la Petite-Vérole ? Il diminue, en proportion de la totalité qui ſubit cette Loi, le danger de mourir auquel chacun reſte encore exposé. Cet endroit du Mémoire eſt traité avec beaucoup de fineſſe & d'eſprit.

Enfin *eſt-il hors de tout doute que l'Inoculation ſuivie ou non de la Petite-Vérole en met à l'abri le reſte de la vie?* Pour la réſolution de cette difficulté, il ſuffit de lire le premier Mémoire de notre Auteur, voici ce qu'il répete : C'eſt » qu'aucun » exemple avéré n'a, depuis près » de quarante ans, prouvé que » lorſque l'Inoculation a produit » ſon effet,... la même perſonne » ait repris la maladie. Quant » à ceux ſur leſquels l'opéra» tion ne produit aucun effet, » elle les laiſſe au même état où

» elle les a pris : il eſt ſeulement » très-probable, ſi l'opération a » été bien faite, que le virus variolique, porté dans leurs veines, n'ayant pu fermenter avec » leur ſang, ils ſont pour toujours » à l'abri d'une pareille fermentation. «

Sur la fin de ſon Mémoire, M. de la Condamine s'applique extrêmement à diſſiper les terreurs qu'inſpire encore l'Inoculation à quelques perſonnes qui n'ont pas comparé les dangers de la Petite-Vérole naturelle. C'eſt cette comparaiſon des deux maladies & de leurs hazards reſpectifs, qui occupe ici notre Auteur : il déploie à ce ſujet toute la fineſſe du raiſonnement, toute la force de l'éloquence, toute la méthode preſſante des calculs : c'eſt-ce qu'on verra très-volontiers dans l'Ouvrage même.

Il y a eu, depuis ce beau Mé-

moire, divers Ecrits pour & contre l'Inoculation. Nos Ouvrages périodiques en ont parlé, & l'affaire se trouve aujourd'hui traitée & plaidée au moins avec beaucoup d'esprit. Nous n'entrerons pas dans cette suite de controverses, & il faut concevoir qu'en donnant de justes éloges aux Discours de M. de la Condamine, notre pensée n'est pas de nous mettre au rang des défenseurs de l'Inoculation. Nous promettons même l'Analyse de tout Ouvrage contraire à cette méthode, pourvu qu'on y trouve autant de logique, d'esprit, d'éloquence & de faits, que dans les deux Mémoires dont le célèbre Académicien a enrichi le Public.

ARTICLE CXI.

ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE de l'Histoire & du Droit public d'Allemagne. Par M. de Pfeffel, Conseiller de la Légation de France à Ratisbonne. Seconde Edition, revuë, corrigée & augmentée par l'Auteur. (Grand *in*-4°. pag. 920.) *A Manheim, de l'Imprimerie Electorale, chez Nicolas de Pierron.* M. DCC. LVIII.

NOs Mémoires firent mention * de cet Ouvrage, lorsqu'il parut pour la premiére fois en 1754. Ce n'étoit d'abord qu'un *in*-8°, d'environ 700 pages. On

* Voyez Volume de Février 1755, Article XX.

le redonne aujourd'hui *in*-4°. & augmenté de près d'un tiers. Dans un Avertiſſement que l'Auteur place à la tête de cette ſeconde Edition, il veut bien nous ſavoir gré de quelques obſervations que nous fîmes au temps de la premiére, & qui tendoient à la perfection de ce bon Ouvrage. Il a cru devoir en profiter pour corriger quelques mépriſes qui lui étoient échappées : & cela même ajoûte au mérite de M. Pfeffel. Combien d'autres Ecrivains plus ſenſibles à la jalouſe délicateſſe de l'amour propre, qu'aux intérêts de la vérité, ſont bleſſés de la plus légère Critique, lors même qu'elle eſt tempérée par les égards de l'eſtime & de l'honnêteté ! Il eſt rare qu'un Auteur ſoit aſſez équitable pour ne prétendre pas à l'honneur de l'infaillibilité.

Cette Hiſtoire eſt partagée en neuf périodes, qui ſont comme les

tableaux des différents Etats, par lesquels l'Allemagne a passé successivement. Les trois premiéres périodes ne présentent que peu d'évènements intéressants. La disette de monuments propres à immortaliser les Peuples & les Rois, rend l'Histoire de ces premiers temps fort obscure. Les profondes ténébres qui ensevelissent ces siècles reculés, laissent à peine échapper quelques foibles traits de lumière sur l'origine, les usages & les mœurs des anciens Germains. Ces Peuples plus soigneux de faire de grandes actions que d'en perpétuer le souvenir, ne vivent, *dit notre Auteur*, que dans les Annales de leurs ennemis. C'est aux Romains que nous devons le peu de connoissances que nous avons des Germains : Tacite est presque le seul qui nous peigne cette Nation brave & vertueuse : mais quel Peintre, quel

Portrait ! & s'en trouveroit-il un autre qu'on pût lui comparer ?

Les six dernières périodes sont désignées par le nom des Maisons illustres qui ont donné des Empereurs à l'Allemagne. La déposition de Childeric III. plaça Pepin sur le Trône des Merovingiens. Pepin avoit succédé à son père Charles Martel dans la Puissance souveraine, sous le nom de Maire du Palais. Mais cette Puissance ne satisfaisoit pas son ambition. Il sut persuader aux François que celui qui gouvernoit l'Etat, devoit seul porter le titre de Roi. Les circonstances étoient favorables. La mollesse & le mépris flétrissoient Childeric aux yeux de la Nation. Ce Prince fut déposé & renfermé dans le Monastère de Sithiu, aujourd'hui S. Bertin. Les services & les grandes qualités de Pepin couvrirent le crime de sa révolte. Son fils Charlemagne, à force de

vertus & de victoires, fit oublier que ſon père avoit commencé par être Uſurpateur. Maître de la plus grande partie de l'Europe, il fonda l'Empire d'Occident. Ses deſcendants conſerverent à peine un ſiècle ce grand héritage. Leur peu de mérite & la mauvaiſe politique qu'ils eurent de démembrer leurs Etats en faveur de leurs enfants, affoiblirent l'Empire François.

La mort de Louis IV. eſt une époque mémorable dans le Droit Public & dans l'Hiſtoire d'Allemagne. Ce Prince étoit le dernier des deſcendants de Louis le Germanique : à ſa mort, ſon Royaume devoit retourner de droit à la branche de Charles le Chauve, la ſeule qui ſubſiſtât des trois que les fils de Louis le Débonnaire avoient formées. Il eſt vrai-ſemblable, *dit M. Pfeffel*, que les Allemands auroient fait attention aux juſtes prétentions

des François, si tout autre que Charles le Simple en eût occupé le Trône : mais ce Prince foible & méprisé de ses Sujets qu'il ne pouvoit contenir dans leur devoir, le fut encore plus des Allemands. On oublia donc la justice de ses Droits, parce qu'il étoit incapable de les faire valoir ; & les Allemands élurent un Roi tiré du corps de leur Nation.

Ici commence un nouveau systême de Gouvernement pour l'Allemagne. Les Etats maîtres de disposer de la Couronne, vont se donner des droits & des privilèges qui ne laisseront plus aux Empereurs qu'un beau titre, de grands honneurs, & peu de puissance réelle. » Les Duchés & les » Comtés administrés jusqu'alors » par commission, changeront de » nature & deviendront des Fiefs » héréditaires. Peu-à-peu la No» blesse & les Etats des Duchés qui »

» dans les premiers temps, ne
» reconnoiſſoient que la ſouve-
» raineté du Roi ſeul, ſeront ré-
» duits à dépendre abſolument de
» leurs Ducs, & tiendront en ar-
» rière-fief des terres qui mou-
» voient auparavant en droiture
» de la Couronne. Les Officiers
» de l'Empire s'empareront inſen-
» ſiblement des domaines mêmes
» que les Rois s'étoient réſervés
» dans chaque Province. Le Clergé
» ſuivra leur exemple : il étendra
» ſa domination dans les terres
» voiſines. La puiſſance des Ducs
» devenue formidable aux Rois,
» obligera ceux-ci à exempter de
» leur Juriſdiction les Egliſes, pour
» en former des Etats qui puiſſent,
» en cas de beſoin, être oppoſés
» aux Princes ſéculiers. Mais cette
» reſſource même manquera bien-
» tôt aux Monarques de Germa-
» nie. Ils perdront le droit de
» nommer aux Principautés Eccle-

» ſiaſtiques & les Chapitres ſe l'ar-
» rogeront..... Tel eſt le Tableau
» général des évènements qui ſui-
» virent la mort de Louis IV. &
» qui rempliſſent les Regnes des
» Rois d'Allemagne, ſortis des
» Maiſons de Saxe, de Franconie
» & de Souabe. « Il faut lire dans notre Auteur, le détail des circonſtances qui préparerent & produiſirent ces grandes révolutions : elles furent l'Ouvrage de pluſieurs ſiècles.

M. Pfeffel a ſoin de faire remarquer les différentes atteintes portées par le corps Germanique, à la puiſſance des Empereurs. Chaque élection donnoit un nouveau degré de force aux Etats. Ils obligeoient le Maître qu'ils venoient d'élire à leur accorder de nouveaux privilèges, qui tendoient à le dépouiller de toute autorité : & ces privilèges qu'il n'oſoit refuſer, on lui en faiſoit jurer ſolem-

nellement la conſervation, c'eſt-à-dire que les Etats lui lioient les mains, avant que de lui rendre un hommage qui ne les engageoit preſqu'à rien. Ce n'eſt pas que les Empereurs viſſent d'un œil tranquille l'anéantiſſement de leur puiſſance ; mais trop foibles pour lutter contre tous les Etats qui s'étoient érigés en ſouverainetés, ils ne firent que des efforts inutiles. D'ailleurs ces mêmes Etats, pour aſſûrer l'indépendance qu'ils avoient uſurpée, ne plaçoient communément ſur le Trône Impérial que des Princes qui n'étoient pas aſſez puiſſants pour ſe faire reſpecter. Ce fut par cette Politique dont il ne s'écarta point pendant une longue ſuite de Regnes, que le Corps Germanique parvint à revêtir ſes uſurpations du titre ſacré d'une poſſeſſion immémoriale.

L'interregne de deux ans qui

ſuivit la mort de Richard de Cornouaille, fils de Jean *Sans-terre*, fut le vrai berceau du Droit public en Allemagne. Les Etats délivrés de toute contrainte partagerent entr'eux le peu de droits que les ſucceſſeurs de Frédéric I. avoient conſervés. Ils affermirent leur ſouveraineté particulière: ils anéantirent le domaine : les droits du fiſc furent éteints ; & les revenus de l'Empereur furent réduits à une vingtaine de milliers de florins. Les anciennes Villes Impériales s'affranchirent des tributs qu'elles avoient payés juſqu'alors, & pour mettre le ſceau d'authenticité à leur affranchiſſement elles prirent le nom de *Villes-libres*. Ces Villes, dans leur origine, étoient ou Impériales, c'eſt-à dire du domaine de l'Empereur, ou *Provinciales*, & ſoumiſes aux Ducs & aux Comtes. Au bout de quelques ſiècles, les Villes Impériales

devinrent assez considérables pour obtenir un suffrage dans les Diètes. Ce fut en 1293 qu'elles assistèrent & concoururent pour la première fois aux délibérations : bientôt elles formerent un Collège à part ; & leur suffrage décisif contrebalança plus d'une fois celui des Electeurs. C'est-ce qu'on vit au commencement du siècle présent.

La Noblesse de Westphalie avoit demandé la revision des actes de son fameux * procès contre les Patriciens de Munster. L'Empereur Joseph porta cette affaire devant la Diète, qui accorda un

* La Noblesse de Westphalie disputoit aux Patriciens de Munster la qualité de Gentilshommes, & la faculté de pouvoir posséder des Canonicats & d'autres Bénéfices nobles de l'Evêché de Munster. Les Patriciens gagnerent ce procès qui dura près de cent ans.

nombre égal de *Reviſeurs* ou Commiſſaires, pour examiner les titres des Patriciens. Ces Commiſſaires déciderent ; mais leurs ſuffrages ſe trouvant partagés, les Collèges des Princes & des Villes opinerent que le procès devoit être cenſé bien jugé, & confirmerent la ſentence de la Chambre Impériale de l'année 1685. Les Electeurs s'oppoſerent à cet arrêté ; il prétendirent nommer de nouveaux Reviſeurs en nombre impair : après de longs débats, l'Empereur ſe rendit, en 1709, à l'avis des deux Collèges inférieurs, & ordonna que la Sentence de la Chambre Impériale fût exécutée dans toute ſa forme & teneur.

Les Empereurs de la Maiſon d'Autriche ſouffroient impatiemment les entraves, dans leſquelles le corps Germanique avoit réduit l'autorité de leurs prédéceſſeurs. Ils réſolurent de ſecouer un joug

qui leur étoit d'autant plus odieux qu'ils ſe croyoient aſſez forts pour donner des Loix au reſte de l'Allemagne. La puiſſance & l'étendue de leurs Etats héréditaires, juſtifioient leurs eſpérances, & ſembloient devoir leur en garantir le ſuccès. Mais ils éprouverent qu'il eſt preſqu'impoſſible d'aſſujettir une Nation fière & courageuſe, qui connoît le prix de la liberté. On vit ſe briſer contre cet écueil, la politique, la fortune, & les talents de Charles-Quint, ſecondés par les tréſors du Nouveau-Monde. Ses entrepriſes n'aboutirent qu'à cimenter de plus en plus la liberté des Princes & des Etats de l'Allemagne. Elles firent, contre l'intention de ce Prince, une plaie mortelle à la Religion Catholique, parce qu'elles ſervirent de cauſe ou de prétexte aux progrès du Luthéraniſme. Ferdinand II. ſe flatta qu'il ſeroit plus

heureux que ſon grand-oncle Charles V. mais ſes projets annoncés avec trop d'éclat révolterent l'Empire : ſes victoires & ſur-tout l'eſprit de hauteur & de vengeance qu'elles lui inſpirerent, armerent contre lui une grande partie de l'Allemagne, la France & la Suède. Il mourut ſans avoir vu la fin d'une guerre qui l'avoit occupé pendant tout ſon Regne.

L'Auteur a répandu quelques portraits dans ſon Ouvrage : ſa manière de peindre a communément de la force & de la vérité ; mais ce qui fait ſur-tout le principal mérite de cet Abrégé, ce ſont les réſultats qu'il préſente de temps en temps : on trouve à la fin de chaque époque & même plus ſouvent des remarques particulières très-curieuſes ſur les Loix nouvelles, ſur les uſages introduits, ſur les changements arrivés dans l'adminiſtration, ſur

l'extenſion des Droits & des Privileges, ſur les Dietes, ſur les Inveſtitures, ſur la Formule des hommages, ſur les prétentions des différents Colleges, ſur les nouveaux établiſſements, enfin ſur tout ce qui peut intéreſſer le Droit Public d'Allemagne. On n'oublie pas d'indiquer l'origine des Maiſons ſouveraines qui ſont du Corps Germanique. On parle, mais avec réſerve, des évènements qui ſe ſont paſſés chez les Nations étrangères, lorſque ces évènements ont un rapport direct avec l'Allemagne. On nous donne le prècis des Traités d'alliance, & de paix faits avec l'Empire en général, & avec quelques-uns de ſes principaux membres. L'Auteur a cru devoir s'étendre davantage ſur le fameux Traité de Munſter qui eſt aujourd'hui le Code Politique & la premiére des Loix fondamentales de l'Empire Ger-

manique. On ſait que, dans ce Traité, les Puiſſances alliées s'appliquerent à faire reprendre à l'Allemagne ſon ancienne forme, & à remettre l'Empereur ſur le pied où il étoit autrefois, de Chef & non pas de Maître de l'Empire. Tous ces différents objets développés avec l'étendue que peut permettre la nature d'un Abrégé, rendent la lecture de cet Ouvrage très-inſtructive & très-utile, ſurtout aux Allemands qui doivent le regarder comme un Livre claſſique dans tout ce qui concerne le Droit public de leur pays.

Nous terminerons cet Article par quelques légères obſervations.

A la page 29, il eſt dit que *Regine, concubine* * *de Charlemagne,*

* Nous appellons aujourd'hui *enfants naturels* ceux qui ſont nés de concubines : mais il faut remarquer que ce

épousa ensuite Robert le Fort, Comte d'Anjou. Nous ne connoissons point, dans l'Histoire, d'autre *Robert le Fort, Comte d'Anjou*, que celui qui est la tige de l'auguste Maison de nos Rois, & qui fut tué, encore assez jeune,

---

qui se nommoit alors *concubinage*, étoit une espèce de mariage qui, pour être moins solemnel, n'en étoit pas moins légitime. Les femmes portoient le nom de *femmes du second Ordre*. (Abrégé Chronol. de M. le Président Hénault sous l'année 768.) Voyez aussi M. l'Abbé Fleury, (Tome X. page 159) qui dit expressément que, chez les Anciens, le nom de *concubine* signifioit souvent une femme légitime, selon les Loix de l'Eglise, mais dont le mariage n'étoit pas solemnel selon les Loix Civiles, ensorte que les enfants n'étoient pas héritiers. Telle est aussi l'opinion de plusieurs autres Historiens célèbres, qui tous ont justifié Charlemagne contre le reproche d'incontinence.

l'an 866, dans un combat contre les Normands. Il est vrai-semblable que Regine étoit morte avant qu'il fût né. Nous nous ressouvenons que, dans nos Mémoires du mois d'Avril 1712, le P. de Tournemine fait descendre Robert le Fort de Charlemagne & de Regine, par Hugues leur fils qui, sous Louis le Débonnaire, fut *tondu* en 815, mais qui avoit été marié avant *son Monachisme*. On lui donne pour fils légitime un autre Hugues, dit *l'Abbé*, Duc de Bourgogne, père de Robert le Fort. Dans cette opinion que nous n'adoptons pourtant pas, Regine seroit bisayeule de Robert le Fort. Mais personne, que nous sachions, n'a dit que ce Prince eût épousé Regine. Parmi les Historiens, les uns lui donnent pour femme N. sœur d'Adelème Comte de Laon : d'autres, une Adelaïde veuve de Conrad Comte de Pa-

ris. (Voyez le P. Anſelme , Tome Ier , pages 30 , 67 & 68 , Edit. de 1726.)

M. Pfeffel dit (à la page 40) que *Charlemagne ne laiſſa pas d'être très-ſavant pour ſon temps, quoiqu'il ne ſût pas écrire.* Il nous paroît difficile de concevoir comment un Prince qui poſſédoit le Latin au point de le parler auſſi-bien que le Tudeſque ſa Langue maternelle , & même qui entendoit très-bien le Grec , ſuivant Eginhard, *ne ſavoit pas écrire.* Nous n'ignorons pas que cette Anecdote ſe trouve dans un grand nombre d'Auteurs , qui ſe ſont copiés les uns les autres. Nous convenons même qu'ils ne l'ont rapportée que d'après un paſſage d'Eginhard. Mais nous croyons , avec le P. Daniel , qu'ils n'ont pas pris le vrai ſens de ce paſſage. Nous allons le tranſcrire : *Tentabat & ſcribere , tabulaſque & codicillos circum-*

ferre ſolebat, ut cum vacuum tempus eſſet, manum effigiandis litteris aſſuefaceret : ſed parum ſucceſſit labor præpoſterus ac serò inchoatus. (Recueil des Hiſtoriens de France, Tome V. page 99.)

Ce texte d'Eginhard ne ſignifie autre choſe ſinon que Charlemagne, ſur la fin de ſa vie, voulut apprendre à imiter les beaux caractères des curieux Manuſcrits qu'il avoit dans ſa Bibliothèque, & que s'y étant pris trop tard, il ne put y réuſſir. Nous ajoûtons que le ſavant Lambecius dit auſſi qu'il ne s'agit, dans ce paſſage, que des lettres majuſcules dont l'élégance donne de la grace à l'écriture, & que l'on peint plutôt qu'on ne les écrit..... *Elegantiores illas majuſculas quæ ad Calligraphiam pertinent, & ornatûs causâ pinguntur potius quam ſcribuntur.* (Voyez ſon Ouvrage intitulé,

Commentarii de Bibliothecâ Cæſareâ, Tome II. p. 264.) C'eſt auſſi le ſentiment de M. Heerkens, qui a donné à Gronigue une très-élégante Edition d'Eginhard.

On pourroit croire qu'il s'eſt gliſſé une mépriſe (à la page 422.) L'Auteur dit qu'auſſitôt après l'élection de l'Empereur Henri de Luxembourg, en 1307, *le Comte Amédée de Savoie, Jean Dauphin de Viennois, Jean Comte de Saarbruck, & Otton Evêque de Bâle, allerent à Rome en qualité d'Ambaſſadeurs d'Obédience, pour prêter au Pape le ſerment accoûtumé.* Si ces Ambaſſadeurs ſe rendirent à Rome, ils n'y trouverent point le Pape. C'étoit Clément V. qui occupoit alors le S. Siège : & l'on ſait que ce Pape qui s'établit à Avignon, n'a jamais été à Rome. L'Empereur ne pouvoit pas l'ignorer, puiſqu'il ne devoit ſon élection qu'aux preſſantes ſollicitations de

de Clément V. qui s'intéressa pour lui vivement auprès des Electeurs. Il n'est donc point probable que ses Ambassadeurs se soient rendus à Rome : c'eût été un voyage inutile à l'objet de leur Mission ; mais il est vrai que, dans le style de quelques Auteurs du XIV^e siècle, aller vers le Pape quelque part qu'il fût, c'étoit *aller à Rome :* on trouve des exemples de ces façons de parler ; & c'est apparemment ce qui autorise l'expression de M. Pfeffel.

Au reste, dans un Livre comme celui-ci, rempli d'une multitude presque infinie de dates & de faits, on doit compter pour rien les inexactitudes qui s'y seroient glissées, & elles ne peuvent empêcher que cet Abrégé ne soit une des meilleures copies de l'excellent Ouvrage de M. le Président Hénault : Ouvrage qui conserve toujours à son Auteur les droits de la primogéniture, & la gloire d'un nouveau genre in-

venté & perfectionné tout-à-la-fois.

Nous ne devons pas oublier de rendre justice à la partie Typographique de cet Abrégé : les caractères & le papier en sont très-beaux. L'exécution fait honneur au S^r^ Nicolas de Pierron, qui cultive avec succès & qui embellit cet Art ingénieux dont l'Allemagne fut le berceau.

ARTICLE CXII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

De Leipsig.

Cl. Claudiani quæ extant varietate Lectionis & perpetua adnotatione illustrata à Jo. Matthia Gesnero. Accedit index uberrimus. *Les Œuvres de Claudien, avec les Notes de M. Gesner, &c.* (Deux Volumes *in* 8°.) 1759.

La guerre nous a valu ce Claudien. M. Gesner, entouré de Troupes nationales & étrangères, a cherché une distraction aux

malheurs publics. Il s'eſt occupé à commenter Claudien, qui ne méritoit peut-être pas un ſi grand honneur. Les Vers de Claudien, quoique ſonores & nombreux, ſont des Vers d'Ecolier, en comparaiſon de Virgile & d'Ovide. M. Geſner ſuit l'Edition de Heinſius, en s'y permettant néanmoins quelques corrections. De plus, il orne le Texte de Notes très-ſavantes & très-copieuſes. Il donne une Table fort-détaillée, & des Prolégomènes inſtructifs, tant ſur ſon entrepriſe que ſur les Editions de Claudien. Ce Livre eſt de la claſſe des compoſitions érudites: nos élégants Littérateurs n'y prétendront rien, & c'eſt apparemment tant pis pour eux. *On trouve auſſi ce Livre à Paris chez Cavelier, rue S. Jacques.*

PAYS-BAS.

DE LOUVAIN.

Lettre de MM. les Docteurs en Théologie de l'Université de Louvain au sujet du Journal Encyclopédique, adressée à MM. les Curés de la Ville de Liége, pour servir de réponse à leur consultation. C'est une Brochure *in*-12. de 52 pages. Les Docteurs consultés & soussignés au nombre de IX. y parcourent tous les objets qui leur paroissent répréhensibles dans le *Journal Encyclopédique.* Un des Articles sur lesquels ils insistent le plus, est l'accueil favorable que le Journaliste a osé faire au Livre de *l'Esprit.* Ils décident, après une suite de réflexions & de critiques, que ce *Journal est un Livre très-dangereux ; qu'il adopte les principes*

les plus absurdes, tendants à renverser l'Eglise & l'Etat, & à porter la corruption la plus infâme dans les mœurs. Cette Lettre a aussi été imprimée à Paris ; & l'on a vu presque dans le même temps un Mandement de S. A. S. E. l'Evêque Prince de Liège, qui condamne le même *Journal Encyclopédique* sous les qualifications les plus fortes. On trouve pareillement cette Pièce à Paris chez Chaubert, Quai des Augustins ; & chez Hérissant, rue Notre-Dame.

SUISSE.

DE BERNE.

Dissertation sur une Colonie Egyptienne établie aux Indes. Par M. Fréd. Sam. Schmidt, Correspondant de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, Membre de la Société

des Antiquaires de Londres. (Brochure de 72 pages *in* 8°.) Voilà encore une Pièce qui favorise le systême de M. de Guignes sur les Chinois, *Colonie Egyptienne.* M. Schmidt a connu cette opinion, il en fait l'éloge, il l'adopte même dans une Note de la page 44. Cependant il y a des différences entre l'établissement des Egyptiens aux Indes, & leur migration jusqu'à la Chine. Quand on a passé l'Indus, il faut encore bien du courage & du temps pour gagner les confins de l'Empire Chinois.

M. Schmidt prétend prouver l'*Egyptianisme* des Indes 1° *par les noms des Dieux, par ceux des Rois, par ceux des Villes & de plusieurs endroits des Indes, lesquels sont Egyptiens;* 2° *par les Coûtumes Religieuses & Civiles des Indiens, qui ont une affinité surprenante avec celles*

des Egyptiens. Le détail de ces preuves forme l'Ouvrage qu'on annonce ici. Il s'y trouve beaucoup de recherches, de ſolutions heureuſes, de conjectures vraiſemblables. On deſireroit que le ſtyle en fût plus correct, le ton plus agréable, l'exécution plus intéreſſante. On y lit avec plaiſir l'Hiſtoire fabuleuſe de Bacchus, & en quel ſens les Anciens diſent que ce Dieu eſt ſorti ἐκ μηρῦ Διός. On s'y occupe volontiers des rapports que trouve l'Auteur entre quelques ſuperſtitions, coûtumes, cérémonies, opinions des Indiens & des Egyptiens. Voyez çe qui concerne le culte des animaux, l'abſtinence du vin, l'origine des chiffres, &c. *Cette Diſſertation a été lue dans l'Académie Royale des Belles-Lettres de Paris, après Pâques en 1758.*

FRANCE.

De Toulouse.

L'Académie des Jeux Floraux fera, felon l'ufage, la diftribution des Prix le 3. de Mai de l'année prochaine 1760. Elle en a tous les ans quatre à diftribuer, favoir une Amaranthe d'or de 400 livres, pour une Ode; une Eglantine d'or de 450 livres, pour un Difcours d'une petite demi-heure de lecture; une Violette d'argent de 250 livres, pour un Poëme de cent Vers au plus, qui doivent être Alexandrins & dans le genre héroïque; enfin un Souci d'argent de 200 livres, pour une Elégie, ou une Idylle, ou une Eglogue en Vers Alexandrins. Le fujet du Difcours fera en 1760: *Pourquoi l'Eloquence eft-elle moins floriffante dans les Républiques modernes*

qu'elle ne l'étoit dans les anciennes? Les ſujets des pièces de Poëſie ſont au choix des Auteurs. Les Ouvrages ſeront remis dans les premiers jours de Février 1760 à *M. Delpy, Ecuyer Secrétaire perpétuel de l'Académie, rue Vinaigre.* Le *Proſpectus*, qui eſt fort détaillé, énonce divers abus que l'Académie a dû prévenir, & auxquels les Aſpirants aux Prix ne doivent point donner d'occaſion.

Le ſujet propoſé eſt fort beau; & mériteroit d'être traité tout-à-fait en grand. Pour ne pas contredire les Loix de l'Académie, il faudra ſe réduire à quelques-unes des raiſons eſſentielles qui ſont, par exemple, la diverſité des Cauſes, le changement des intérêts, la diminution des récompenſes, le défaut d'émulation, l'éducation trop lente, les bons exemples trop rares &c. Tels ſont les déſavantages de nos Républiques modernes.

De Rennes.

Lettres curieuses, utiles & theologiques sur la Béatification des Serviteurs de Dieu, & la Canonisation des Béatifiés; ou, Abrégé du grand Ouvrage du Cardinal Prosper Lambertini, Pape, sous le nom de Benoît XIV. sur la même matière. (Tome I. *in*-12.) Par le R. P. Joseph d'Audierne, Provincial des Capucins de la Province de Bretagne. *Chez Julien Vatar, & Jul. Ch. Vatar fils &c.* Ce Livre nous a paru travaillé avec soin : il rend d'une manière satisfaisante les principaux objets compris dans le grand Ouvrage du feu Pape.

De Rouen.

On a publié ici chez Besogne, Cour du Palais, *l'Eloge de M. de*

Fontenelle. (Broch. de 64 p. *in*-12.) M. le Cat, comme Secrétaire de l'Académie de Rouen, eſt l'Auteur de ce Morceau, qui paroît avoir coûté beaucoup de temps & de ſoins. Rouen avoit vu naître, en 1657, l'illuſtre Fontenelle. Son éloge, en 1757, (époque de ſa naiſſance dans la poſtérité) étoit une ſorte de fête ſéculaire, & les Anciens ſe ſeroient couronnés de fleurs à ce ſujet. M. le Cat a cru devoir parer ſon Ouvrage pour une occaſion ſi rare, ou plutôt ſi unique. Il préſente, dans M. de Fontenelle, quatre objets ou quatre ſortes de points de vuë; ſon éducation, ſes travaux purement littéraires, ſa route dans la carrière des Sciences, ſes qualités morales.

L'éducation de cet homme célèbre fut bonne, quoiqu'ordonnée & conduite en Province : il faiſoit des Vers Latins & François à 13 ans; à 20, il s'eſſaya ſur la Poëſie

Dramatique ; & dans les Nouvelles Littéraires du temps, on parloit déja de lui comme d'un phénomène. Son goût & le progrès des années lui ouvrirent toutes les ſources de la Littérature, Proſe, Poëſie, élégant Badinage, Philoſophie légère, Critique, Erudition même, & quelque Théologie dans l'Hiſtoire des Oracles ; beaucoup trop & bien mauvaiſe dans la Relation de Borneo, (mais il n'en eſt pas le véritable Auteur.) Telle fut la ſphère de M. de Fontenelle encore à la fleur de ſes jours. Il entra depuis dans la profondeur des connoiſſances humaines ; il en devint comme le dépoſitaire & le confident par la place qu'il occupa durant tant d'années dans l'Académie des Sciences. Ses Ouvrages, en tout genre de haute Philoſophie, ſont très-connus, très-eſtimés, & fourniſſent de grands détails à M. le

Cat, qui traite le tout en Connoisseur.

Quant aux qualités morales du Héros de l'Eloge, il faudroit transcrire beaucoup pour saisir toute la pensée de notre Secrétaire-Académicien. Nous nous contenterons de ce trait: » L'étude particulière » que M. de Fontenelle a faite des » principes du bonheur dans le » Discours qu'il a composé sur ce » sujet, lui a appris que la paix, » l'amitié, le suffrage public sont » des conditions essentielles *à cette* » *tranquillité d'ame, à cette satis-* » *faction intérieure*, qui font seules » les heureux. De-là sa constance » à se refuser à toutes les contesta- » tions, à cultiver ses amis, à ne » leur manquer jamais, à combler » de politesse & de prévenance tous » ceux à qui il avoit affaire, à se » comporter comme s'il s'estimoit » le moindre des hommes, pour » n'en blesser aucun, à s'assujettir

» jusqu'au scrupule, à tous les devoirs usités, à toutes les bienséances, & même à tout ce qui » en avoit l'air, sans chicaner sur » leur fondement, dans la crainte » de manquer le but qu'il s'étoit » proposé de plaire à tous les Esprits « &c. Cet Eloge est enrichi de Notes relatives au Texte, & de quelques pièces de Poësie qui sont les premiers Essais de M. de Fontenelle. La premiére, en Latin & composée à 13 ans, seroit trop forte pour cet âge, si nous en jugions par l'éducation de nos jours. Mais en ce temps-là, comme au siècle des héros, les jeux de l'enfance étoient des exploits, & pouvoient paroître dignes de l'Histoire.

DE PARIS.

On voit ici, sous le titre d'Amsterdam, une *Lettre traduite de l'Anglois au sujet du Livre de*

l'Eſprit. (Brochure très-bien imprimée de 48 pages *in*-8°.) Cet Ouvrage eſt plus en expoſition qu'en raiſonnement. C'eſt qu'il ſuffit de mettre ſous les yeux du Public les principes de *l'Eſprit*, pour en inſpirer de l'horreur. Mais l'expoſition, dont nous parlons, eſt bien faite, & ne peut ſortir que de la plume d'un bon Ecrivain. On nous perſuadera difficilement que ce ſoit une Verſion de l'Anglois, quoique le *Coſtume* des citations & de quelques autres petites circonſtances littéraires ſoit aſſez bien gardé. On reproche, dans cette Brochure, à l'Auteur de *l'Eſprit* 1° ſon plan de légiſlation où il n'y a nul fond philoſophique, & nul objet d'utilité. 2° Sa doctrine totalement oppoſée aux bonnes mœurs, & à la décence même du langage. 3° Ses principes déteſtables ſur les paſſions qu'il érige en régle univerſelle de la conduite des

hommes. 4° Son antipathie pour la diſtinction naturelle du juſte & de l'injuſte : antipathie qui détruit toutes les loix de la morale & de la conſcience. 5° Ses calomnies & ſes invectives contre tout ce qui porte l'empreinte de Chriſtianiſme & de culte Religieux. Il y a des endroits fort bien touchés dans cette Brochure. Quelques autres ſont moins énergiques ; mais en général ce dernier Ouvrage mérite encore d'être lu & placé dans la ſuite des bons Livres, Actes & Diplomes, dont le gros volume de *l'Eſprit* a été accablé.

Catalogue des Livres de la Bibliothèque de feu M. J. B. Denys Guyon, Chevalier-Seigneur de Sardière, &c. (In-8°. pages 270, & comprenant 2550 Articles.) Chez Barrois, Quai des Auguſtins &c. Ce Cabinet de Livres eſt

remarquable par un nombre de Manuſcrits, par une aſſez grande collection de Romans & de Livres de Chevalerie, enfin par la claſſe de l'Hiſtoire. Le Catalogue eſt de la façon de M. Barrois, qui donne à la tête du Volume des éclairciſſements utiles & bien faits touchant quelques Manuſcrits & quelques Imprimés. On auroit pu y joindre une Notice ſur la perſonne de M. de Sardiere, qui étoit fils de la fameuſe Madame Guyon, morte en 1717. M. Barrois n'annonce point, dans ſon Catalogue, le temps & le lieu de la vente.

Le Sieur Roland le Virloys, habile Architecte, publie une ſuite de douze Planches, repréſentant les conſtructions qu'il avoit entrepriſes, & exécutées en partie dans la Ville de Metz, mais qui ont été depuis changées, altérées, abandonnées. Il s'agiſſoit d'un

Edifice pour les Spectacles : les Chefs du Gouvernement avoient donné leurs ordres au S[r] Virloys, & il s'en étoit acquitté à leur satisfaction en 1751. Ayant été obligé de revenir à Paris en 1752, on n'a plus suivi ses desseins, & l'on a travaillé d'après d'autres vues. C'est donc pour mettre sous les yeux du Public les détails de son travail qu'il publie aujourd'hui les Planches que nous annonçons, & dont les Connoisseurs feront cas. *On les trouve chez l'Auteur, Vieille rue du Temple, à l'Hôtel de Bizeuil.*

Au mois de Juin de l'année dernière, nous annonçâmes la belle Edition de l'Iliade, publiée par les célèbres Foulis de Glascow. On vient de nous faire voir l'Odyssée, les Hymnes, la Batrachomyomachie & les Fragments de ce Prince de Poëtes imprimés dans

le même goût & avec la même élégance. Nous ne répéterons pas la Notice que nous avons donnée de cette grande entrepriſe Typographique. Il nous ſuffit d'avertir que les Editeurs ſont encore Mrs Jacques Moor & George Mairhead ; que la date eſt de 1758, & qu'on en *trouve des Exemplaires chez Cavelier, rue S. Jacques, au Lys d'or.*

M. Ollivier de l'Oratoire, a promis au Public, depuis long-temps, une nouvelle Traduction des *Hommes illuſtres de Plutarque :* Ouvrage qui ſera enrichi d'Obſervations ſur le Texte, de corrections importantes, de Notes relatives à l'Hiſtoire. Ce Livre fort deſiré des Savants, ſera public dans quelques jours. *On en trouve les deux premiers Volumes chez Chaubert, Quai des Auguſtins ; & chez Hériſſant, rue Notre-Dame.*

Le Rituel des Esprits-forts, ou le Voyage d'Outre-Monde, en forme de Dialogues. (Broch. *in*-12. de 168 pag.) *L'objet de l'Auteur est de montrer que la plus ferme Philosophie au milieu de ses blasphêmes & dans son aveugle obstination, montre, au temps de la mort, la plus bisarre vicissitude, le plus de trouble & la plus manifeste contradiction.* Cela est exécuté par voie de Dialogues, comme pour attacher & amuser le Lecteur en l'instruisant. On suppose un Malade Philosophe-Incrédule, qui a des entretiens avec son Médecin, son Apothicaire, son Curé, ses Amis Philosophes, enfin avec la Mort même, & avec les Anges, Ministres de la Justice divine. Ce Malade est d'abord effrayé de son état, il fait quelques retours sur lui-même, il prend des sentiments de foi & de pénitence; mais bientôt ses complices d'incrédulité re-

prennent leur aſcendant ſur lui, & il meurt, comme il a vécu, infatué de la fauſſe Philoſophie. Il trouve au ſortir de ce monde un Dieu Vengeur du crime; tandis que les partiſans de ſon impiété l'exaltent ſur la terre, & lui font un éloge funèbre que l'Auteur a tracé dans le goût du ſujet. Ce petit Ouvrage a été compoſé dans de bonnes vuës, il n'eſt pas exempt de défauts : l'Auteur qui commence, peut faire beaucoup mieux une autrefois. Il ne manque ni d'eſprit, ni de connoiſſances; mais il faut beaucoup d'uſage pour le genre qu'il a choiſi. L'Art du Dialogue met ſouvent en défaut les meilleurs Ecrivains. *Cette Broch. ſe trouve à Paris chez Berthier Libraire, ſous la porte des grands Auguſtins.*

M. Mannory a donné le ſecond Tome de ſes *Plaidoyers & Mémoires.* Ce bon Ouvrage eſt déja fort connu, & nous avons analyſé avec ſoin le premier Vo-

lume. Nous rendrons compte de cette suite, qui *se trouve chez Claude Hérissant, rue Neuve Notre-Dame.*

TABLE DES ARTICLES
Du mois d'Oct. 1759. I. vol.

ARTICLE CIV. *Histoire du Commerce & de la Navigation des Peuples anciens & modernes, &c.* 2309
ART. CV. *Examen sérieux & comique des Discours sur l'Esprit.* 2342
ART. CVI. *L'Incrédulité convaincue par les Prophéties.* 2352
ART. CVII. *Seconde Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur un Phénomène Electrique.* 2378
ART. CVIII. Le Pitture antiche d'Ercolano, &c. *Les Peintures antiques d'Herculanum, &c.* Suite de l'Article XCVII. au mois de Septembre. 2392
ART. CIX. *Essai sur l'administration des Terres.* 2411

TABLE.

ART. CX. *Second Mémoire sur l'Inoculation de la Petite-Vérole, &c.* 2435
ART. CXI. *Abrégé Chronologique de l'Histoire & du Droit Public d'Allemagne, &c.* 2452
ART. CXII. Nouvelles Littéraires. 2475

Errata pour Août.

Pag. 2089, *lig.* 8, Soc, *lis.* Socle.

Pour Septembre.

Pag. 2205, *lig.* 16, *M. l'Abbé*, ôtez ces mots de cet endroit & de tout l'Extrait. M. Olivieri est de la Maison *Degli Abati Olivieri*, & non *Abbé*.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Sept. 1759.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Octobre, 1759. II. vol.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les douze premiers Volumes, reliés en veau, 30 liv.

On publiera dans les mois de Mai & Septembre 1759, les XIII. & XIV. Vol. reliés en veau, 5 liv.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE *PRINCE SOUVERAIN* DE *DOMBES.*

OCTOBRE, 1759. II. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 754 volumes: Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14.
1710.	12.	1740.	13.
1711	12.	1741.	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	14.
1730.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Octobre, 1759. II. vol.

ARTICLE CXIII.

HISTOIRE DES MATHÉMATIQUES, &c. (Deux Volumes *in* 4°.) Par M. Montucla, de l'Académie Royale des

Sciences & Belles-Lettres de Prusse. *A Paris, chez Jombert, rue Dauphine, &c.* Suite de l'Article LXXVIII. au II. vol. de Juillet.

NOus revenons à ce grand Ouvrage dont il nous reste trois Parties : deux vont nous occuper. Il s'agit d'abord de l'état des Mathématiques chez divers Peuples Orientaux, tels que les Arabes, les Persans, les Chinois & les Indiens. On conçoit que nous parlons, avec M. Montucla, de l'ancienne Histoire de ces Nations ; car les temps modernes (si l'on en excepte néanmoins ce qui concerne les Chinois) ne présentent que misère & barbarie. Arabes, Persans, Indiens, tous ou presque tous sont ignorants par principes ou par nécessité. La Religion qu'ils professent ou le Despotisme qui les écrase, leur ôte toute émulation.

Les Arabes se picquerent autrefois de Philosophie & de curiosité pour les Mathématiques. Ce ne fut pas le faux Prophète Mahomet qui leur en inspira le goût. Il ne s'occupa que de conquêtes, de superstitions, de fanatisme propre à séduire les Peuples ; & il fallut pres de deux siècles pour fonder cet Empire Musulman sur les débris de la Grèce & de l'Egypte. Enfin parut le Calife Almamon. M. Montucla croit que son père Aaron Reschid le mit sous la conduite d'un savant Chrétien, nommé *Mesua*, qui l'avança dans les Sciences ; mais M. Brucker (Liv. 3 de son Histoire de la Philosophie) prétend que le père de ce Calife lui sut très-mauvais gré des rapports qu'il eut avec Mesua.

Quoiqu'il en soit, les Mathématiques eurent un puissant Protecteur dans la personne d'Alma-

mon. Il témoigna ſur-tout une inclination particulière pour l'Aſtronomie. De ſon-temps, on obſerva l'obliquité de l'écliptique à Bagdad ; on meſura, dans les plaines de la Méſopotamie, un degré du Méridien, pour connoître la grandeur & la figure de la terre. Le réſultat des opérations ſe lit encore dans les Elements d'Aſtronomie d'Alfraganus, perſonnage ſavant pour ſon ſiècle, & dont M. Montucla indique fort bien les Ouvrages avec le temps des Editions qu'on en a données. Cette attention de notre Auteur s'étend en général à tous les Livres qu'il cite : il tâche d'en former une ſorte de Bibliographie, marquant le lieu & l'époque de leur exiſtence littéraire. Il s'eſt pourtant gliſſé des mépriſes dans ce détail ſi difficile, ſi fatiguant même pour un Hiſtorien qui a tant d'autres objets ſous les yeux.

Nous marquerons quelques-unes de ces négligences. Par exemple, notre Auteur dit que l'Ouvrage d'Albatenius *sur les Etoiles* fut réimprimé en 1646, & que *cette Edition n'a sur la précédente faite en 1537, que l'avantage d'un caractère moins désagréable.* Cependant nous trouvons que cette Edition est de l'an 1645, & qu'on l'a rendue plus utile que la premiére, en mettant des sommaires aux Chapitres.

Nous tenons des Arabes l'Arithmétique moderne, c'est-à dire les chiffres 1, 2, 3, &c. avec la façon de les combiner; mais les Arabes l'avoient reçue des Indiens. M. Montucla, persuadé par l'autorité & par l'exemple de Boëce, chez qui l'on trouve, dit-on, ces chiffres, croit qu'au 6e siècle les Grecs n'ignoroient point cette manière de nombrer, & que Boëce la prit d'eux; mais cette Science

avoit paſſé des Arabes aux Grecs vers le temps de la fondation de Conſtantinople. La Barbarie dut l'éclipſer enſuite, puiſqu'il fallut la rétablir au XII^e^ & au XIII^e^ ſiècle : c'eſt, comme on croit, le Moine Grec Planude qui fit cette reſtauration. Notre Auteur raiſonne très-bien ſur cette difficulté tirée de Boëce, en ſuppoſant le fait même qui eſt en queſtion : c'eſt-à-dire que, ſi l'on reconnoît des chiffres Arabes dans Boëce, il faut expliquer la choſe comme fait ici M. Montucla. Mais il n'eſt point démontré que Boëce ait en effet connu & mis en œuvre ces ſignes. Sur quoi on peut voir le troiſième Tome du nouveau Traité de Diplomatique (pag. 532, 533.)

Les combinaiſons du Jeu des Echecs viennent naturellement ici, & M. Montucla n'omet point l'Hiſtoire de l'Arabe Seſſa, qui ne demanda au Roi de Perſe ſon Maître

qu'un grain de Bled ſur la premiére caſe de l'Echiquier, & ſur les ſuivantes toujours le double de la caſe précédente : ce qui donnoit, pour la 64ᵉ caſe, une pyramide de Bled longue, large & haute de trois de nos lieues moyennes. Le récit & la démonſtration de ce trait hiſtorique ſont dans Wallis cité par notre Auteur.

Les Perſans ont eu de l'affection pour l'Aſtronomie, mais leur goût ſur ce point a dégénéré en fantaiſies d'Aſtrologues : c'eſt même chez eux la route des richeſſes, tout au rebours de nos uſages d'Europe ; car les Aſtrologues, parmi nous, ont toujours été des miſérables. La Géomètrie eut pareillement des Admirateurs en Perſe : on cite un Maimon-Reſchid, *qui avoit pris une des propoſitions d'Euclide en une telle affection qu'il en portoit la figure brodée*

sur sa manche. C'est le Chevalier Chardin qui raconte ce fait avec quelques autres que recueille M. Montucla.

Celui-ci passe aux Chinois, & apprécie très-bien leurs travaux dans l'Astronomie & dans les autres parties des Mathématiques. Ce Peuple observe les Astres depuis long-temps ; mais ses progrès n'ont point été assez considérables, pour l'étendue des siècles qu'il a parcourus sous les auspices de l'Astronomie : c'est une espèce de problême qu'on laisse à expliquer aux Philosophes. Les plus sensés accusent de cette lenteur, le génie même des Chinois ; & notre Auteur est même de ce sentiment. Il faut revoir, à ce sujet, les trois Lettres de M. Mairan au P. Parrenin : nous en avons rendu compte depuis peu. En comparant ces Lettres avec les principes que s'en fait M. Montucla sur les Chi-

nois & sur l'état des Sciences dans leur vaste Empire, on trouvera une conformité d'opinions qui ne peut venir que de l'attention des deux Auteurs à puiser dans les bonnes sources.

Les Romains fournissent plus à l'Histoire des Guerres qu'à celle des Mathématiques. Ce ne fut guères qu'aux temps de Jules César que Rome songea aux travaux de l'Astronomie. On commença par le Calendrier qui étoit dans un grand désordre. Auguste plaça l'Obélisque de Sésostris au champ de Mars, & l'érigea en Gnomon : c'est cet Obélisque que le feu Pape a fait tirer de terre, & qu'on ne nous donne point l'espérance de voir figurer, dans Rome, avec les autres monuments de ce genre : celui-ci est brisé en cinq ou six pièces, & les Hiéroglyphes ont disparu d'une des faces. Après quelques siècles

d'urbanité & de goût pour les Sciences, l'Empire Romain tomba au pouvoir des Barbares ; & la nuit des temps vint offusquer les esprits. Il s'éleva de loin à loin quelques Génies curieux, Boëce, Bède, Gerbert, le Roi Alphonse, qui leverent les yeux vers les Astres, & qui témoignerent quelque desir d'en connoître le cours. On parvient enfin au célèbre Roger Bacon dont M. Montucla trace l'Histoire avec soin.

Il discute la question, si ce Cordelier Anglois a inventé les Télescopes, ou tout-au-moins les Verres lenticulaires. Sur quoi il rapporte les sentiments pour & contre, & se décide en faveur de ce dernier. Nous dirons cependant qu'après avoir lu la Perspective de Bacon, il nous paroît difficile de lui refuser la connoissance & la pratique des Verres

taillés en portion de Sphère ou de Lunettes, qu'il dit être *utiles aux vieillards & à ceux qui ont la vuë foible.*

M. Montucla, après M. Smith, incidente sur ce que Bacon vouloit, pour l'usage de ses Verres, qu'on les appliquât immédiatement sur l'objet *, *c'est ce que désigne*, dit notre Auteur, *cette expression* suppositi *qui est équivalente à* super impositi, qu'on lit dans le passage. Mais on voit, ce semble, que ce terme *suppositi* indique simplement qu'il faut placer le Verre entre l'œil & l'objet. Comment, en effet, Bacon auroit-il pu dire ailleurs qu'au moyen de ses Verres on pouvoit lire de fort loin : *Videbimus rem longè vel propè..... ex incredibili distan-*

---

* Si homo respiciat litteras & alias res per medium crystalli vel vitri suppositi litteris &c.

tia legeremus litteras..... faceremus solem & lunam descendere hic inferiùs secundum apparentiam?

A la vérité, ces Textes fournissent encore des objections à M. Montucla: » Il n'est point vrai, » *dit-il*, qu'un Télescope fasse apercevoir les plus petites lettres » d'une distance incroyable..... » qu'on puisse faire descendre le » soleil & la lune avec cet instrument « &c. Mais on sent aussi qu'il faut prendre ces façons de parler avec une sorte de latitude. Tous les jours, avec des Lunettes d'approche, on lit de fort loin une écriture assez menue, on distingue les heures d'un Cadran placé à une très grande distance; & l'on sait aussi combien le Télescope rapproche & grossit les corps célestes. Si Bacon a trouvé ce grand instrument optique (proposition que nous n'assûrons point) il a pu s'exprimer, comme on

vient de le voir, sans autoriser ses Critiques à lui disputer sa découverte.

Quant aux Verres lenticulaires on lui reproche *d'attribuer l'avantage de grossir au petit segment sphérique*, *au lieu* qu'il faut reconnoître *que plus le segment de sphère auroit d'épaisseur & approcheroit de la sphère entière, plus il grossiroit.* Mais Bacon, dans le Chap. XVIII. de sa Perspective, dit positivement que *si la portion de sphère est plus grande, l'angle est plus grand aussi, & l'image est plus considérable** : ce qui est d'une exactitude parfaite. Nous sommes assûrément très-peu intéressés à la gloire de Roger Bacon qui étoit Anglois & qui, en son temps, eut

* Si verò sit portio major sphera vel medietas, tunc accidit majoritas anguli & majoritas imaginis.

querelle avec nos François, mais la connoissance qu'il posséda des Verres lenticulaires & des Miroirs ardents, paroît trop évidente pour qu'il nous vienne en pensée de la lui refuser. Au reste, qu'y a-t-il de plus analogue que cette connoissance aux temps où tout le monde place l'invention des Verres à Lunette? On convient que l'usage de ces Verres a commencé en Europe vers l'an 1300, & Bacon est mort, *dit M. Montucla*, en 1292. Vading, Annaliste de l'Ordre de S. François, place cette mort en 1284; mais c'est toujours fort près de l'époque avouée de tout le monde pour la découverte des Lunettes.

Notre Auteur examine, dans ce même endroit, le fameux passage d'Aristophane, où Strepsiade dit (dans la Comédie des Nuées) que, pour détruire l'obligation ou le billet de la dette qu'il avoit

contractée, il prendroit un Verre ardent & le plaçant au Soleil, dans une certaine distance, il feroit fondre la cire des Tablettes où étoit écrite cette obligation. Il faut avouer que le Verre lenticulaire se présente d'une manière fort spécieuse dans ce Texte. M. M. répond que le dessein de cette pièce est de ridiculiser Socrate en mettant des propos impertinents dans la bouche de Strepsiade; qu'Aristophane ignoroit peut-être qu'il n'y avoit qu'un seul point où la sphère de Verre allumoit le feu, & que ce point en étoit fort voisin *; qu'on pourroit aussi soupçonner que le mot qu'emploie Aristophane n'est-là que pour la mesure du Vers; qu'enfin le Poëte aura parlé tout-au-plus d'une

* Ceci est dit à cause des deux mots Grecs *ἀπωτέρω σᾶς Stans à longè*, qu'on lit dans Aristophane.

ſphère de Verre, dont les Anciens ſe ſervoient pour brûler, & non d'un Verre lenticulaire. Cette dernière conjecture eſt probablement la meilleure des raiſons qu'on voit ici, quoique le terme *Stans à longè* ne ſoit pas encore ſuffiſamment expliqué. A l'égard du Scholiaſte ſur cet endroit nous n'en faiſons nul cas : auſſi n'eſt-ce qu'un Grammairien fort poſtérieur à Ariſtophane.

Le quinzième ſiècle ramena, dans nos Contrées, le goût de l'Aſtronomie avec les Purbach, les Regiomontan, les Walther, que M. Montucla fait bien connoître. Le XVI^e^ ſiecle augmenta ces lumières par diverſes Traductions des Ouvrages anciens. On commença par mettre en Latin & en Italien les Eléments d'Euclide. Dès l'an 1482, Campani donna ſa Verſion Latine : Edition que notre Auteur n'a peut-être pas

connue ; car il place à la tête des Traductions d'Euclide, d'après le Grec, celle de Zamberti publiée en 1505. Il lui échappe quelques autres petites fautes de Bibliographie ; il date, par exemple, la Version Italienne d'Euclide par Tartalea de l'an 1557 ; & nous en avons vu une Edition de 1543. Il dit qu'Oronce Finée publia son Euclide Latin en 1551, c'est en 1536 & 1544. Il marque deux Editions Latines des mêmes Eléments comme ayant été données en 1556 & 1578, par M. de Candale, Archevêque de Bourdeaux ; or la premiére de ces Editions ne parut qu'en 1566, & l'Epître dédicatoire est de 1565.

A l'occaſion de Tartalea, premier Traducteur Italien d'Euclide, on nous raconte ici l'Hiſtoire de ce perſonnage, dans le deſſein d'encourager les talents qui ſe trouvent combattus par la mau-

vaiſe fortune : nous la tranſcrirons dans les termes de notre Auteur.
» Tartalea étoit de Breſcia, mais » d'une famille très-baſſe & très- » pauvre, car ſon père faiſoit le » métier de Courrier, & ce père » qui ſoûtenoit ſa famille étant » mort, elle tomba dans une mi- » ſère extrême. Pour ſurcroît de » malheur, Tartalea étoit à Breſ- » cia lorſque les François, reve- » nant de Naples, la ſaccagèrent. » Il y reçut, quoique fort jeune, » quantité de bleſſures dont plu- » ſieurs lui étant tombées ſur la » tête, le rendirent bégue : ce qui » lui fit donner, dans la ſuite, le » nom de *Tartaglia* ou *Tartalea*. » La Nature fut ſon ſeul Médecin, » car il n'avoit pas de quoi payer » le panſement de ſes bleſſures. » Revenu cependant de ce funeſte » accident, le jeune Tartalea ap- » prit à lire, je ne ſais comment ; » mais pour apprendre à écrire,

» il fut obligé de voler à un Maître
» qu'il feignit de vouloir prendre,
» un modele des Lettres de l'Al-
» phabet..... Il est aisé de s'imagi-
» ner quelles difficultés il lui fallut
» surmonter pour parvenir aux
» connoissances qu'il sut acquérir.
» Ces difficultés ne l'empêcherent
» pas de se faire un nom dans sa
» patrie &c. «

Tartalea se picqua d'Algèbre & d'Analyse, mais ce n'étoit rien en comparaison des travaux & des succès de notre illustre Viète, à qui l'on doit l'établissement des Lettres, pour désigner non-seulement les quantités inconnues, mais aussi celles qu'on connoît déja. Notre Auteur expose très bien la méthode & les découvertes de cet homme vraiment célèbre. Il y ajoûte le sommaire de sa vie, de ses occupations, & n'oublie pas le service qu'il rendit à la France en déchiffrant les Lettres qu'on

écrivoit d'Espagne aux Gouverneurs des Pays-Bas. Ce seul trait suffiroit pour la gloire de Viète, quand d'autres opérations savantes & utiles n'eussent pas rempli sa vie. Il étoit de Fontenai-le-Comte en Poitou, Ville féconde en génies, & il fut Maître des Requêtes à Paris. M. de Thou l'a compris dans ses Eloges.

L'Histoire de Copernic, de son systême, des avantages que l'Astronomie & la Physique en ont retirés, occupe ici plus de 50 pages, & instruit beaucoup le Lecteur. M. Montucla raconte toutes les découvertes de Galilée, grand Copernicien, & ses aventures. Il insiste un peu & avec quelque zèle astronomique sur le procès que lui intenta le S. Office. Cette affaire donne communément de l'humeur aux Gens de Lettres peu Philosophes au fond: car la Philosophie enseigne que, dans

dans le progrès des Sciences comme dans les affaires Politiques, il faut s'attendre à des inconvénients. Au 4e siecle, lorsque les Sectateurs d'Origène prenoient, dans un sens figuré, toutes les expressions de l'Ecriture, les saints Pères craignoient extrêmement que cette doctrine ne s'accréditât; & quelques-uns d'entre eux, pour défendre le sens littéral & naturel des saints Livres, s'éleverent contre des opinions d'ailleurs raisonnables. Saint Chrysostôme, par exemple, n'aimoit pas qu'on donnât une figure sphèrique & un mouvement de rotation aux Cieux, parce qu'il est écrit que le Seigneur est *assis dans le Ciel*, & qu'il *a fixé ce Sanctuaire* éternel. Faut-il se fâcher aujourd'hui contre saint Chrysostôme? Non, sans doute: & il convient de penser aux circonstances où il

parloit, & aux vuës qui le faisoient parler.

Il en est, à-peu-près, de même du Décret des Cardinaux contre Galilée. D'abord il s'en faut beaucoup que ce soit la voix de l'Eglise universelle. M. Montucla, notre Auteur, fait très-à-propos cette observation. Ensuite ces Cardinaux parloient dans un temps où l'on étoit infiniment attentif aux opinions qui sembloient contredire les saintes Ecritures, parce qu'il ne se trouvoit que trop de gens qui abusoient de ce Livre divin ou qui le combattoient. Le systême de Copernic paroissoit ne pas conserver aux Textes sacrés leur sens propre & naturel : c'en fut assez pour allarmer le zèle du saint Office. Il faut de plus considérer que Galilée, inquiété sur ce point, fut néanmoins traité très-humainement dans sa prison ; qu'il en sortit prompte-

ment * ; qu'on ne le rechercha une seconde fois, que parce qu'il s'étoit mocqué de ses Juges & de leur Décret ; qu'alors même on lui imposa une peine fort légère; qu'après tout, ce ne fut point, à proprement parler, le Tribunal qui attacha la Note d'*hérésie* au systême, mais que les Qualificateurs seuls, c'est-à-dire trois ou quatre Théologiens non-constitués en dignité, formerent ce reproche qui fut transcrit, après cela, dans le Décret, suivant l'usage de cette Congrégation ; qu'enfin, trois ou quatre ans après le Décret, on permit de soûtenir, comme hypothèse, le systême de Copernic : & qu'est-ce qu'un systême, sinon une hypothèse ? Nous demandons

* Voyez ce qu'en écrit M. l'Abbé de Lignac dans son *Examen sur l'Esprit*, Tome I. p. 280, & suiv.

s'il faut tant s'échauffer pour cette aventure, s'il faut la répéter, la commenter, la rendre horriblement odieuse, comme font tant d'Auteurs modernes ? Voyez *l'Esprit :* Galilée & le procès qu'on lui intenta est dans ce Livre comme la base générale, sur quoi portent les plus amères invectives contre l'Eglise, contre les Prêtres, contre les prétendus ennemis des Philosophes : cela en valoit il la peine ; & si l'Auteur avoit eu un reste d'égards pour ce qui s'appelle *Christianisme, Eglise, Culte Religieux, Autorité Ecclésiastique,* n'eût-il pas tempéré l'acrimonie de ses plaintes ? Mais on sait ce que c'est que le Livre de *l'Esprit.* Terminons le premier Volume de M. Montucla.

Après l'exposition du systême de Copernic, on passe à celui de Tycho, qu'il est impossible de concilier avec le Méchanisme

de l'Univers & avec les Loix du mouvement. Tycho-Brahé fut néanmoins un tres-habile homme, un Astronome considéré des Souverains. Son Prince, Fréderic Roi de Dannemark, lui donna tous les moyens de cultiver l'Astronomie, jusqu'à l'établir même comme possesseur d'une Isle où il bâtit un Observatoire qui sembloit devoir braver toutes les injures du temps & des hommes. Mais il y a long-temps que cet Edifice n'existe plus. Tycho y fut visité, en 1593, par le Roi d'Ecosse Jacques VI. (non Jacques II. comme dit M. Montucla.) Ce Prince fit même des Vers en l'honneur de l'Astronome: Anecdote qui décore plus Tycho-Braché que le Monarque. On trouve ces Vers à la tête des *Progymnasmata* de Tycho.

Le Calendrier avec sa réformation vient aussi se présenter

dans le cours de cette Histoire ; & notre Auteur traite cet Article avec autant de soin que les autres : il lui échappe néanmoins deux fautes de chiffres dans les noms de deux Papes. Il dit (page 592) que Viète adressa, en 1600, un Calendrier à *Clément VII.* c'est *Clement VIII.* & (page 596) qu'au commencement de ce siècle *Clément XII.* établit une Congrégation pour le Calendrier ; c'est *Clément XI.*

Le dernier Livre de ce Volume traite des progrès de la Méchanique, de l'Optique & de la Perspective pendant le 16^e^ siècle. La Méchanique, prise dans son idée la plus étroite, put bien ne pas se perfectionner durant cet intervalle ; mais les excellents Peintres du même temps ne laisserent pas la Perspective sans succès. Ils eurent d'autant plus de mérite en ce genre de travail, que

les modeles manquoient de la part des Anciens. Il n'en eſt pas de même de nos jours : les Peintures trouvées dans Herculane, préſentent beaucoup de traces des régles de la Perſpective. M. Montucla pourroit citer ces découvertes dans une ſeconde Edition de ſon Livre. *Il nous reſte le ſecond Volume de ce grand Ouvrage : nous tâcherons d'en renfermer la Notice dans un ſeul Article de ces Mémoires.*

ARTICLE CXIV.

GÉOMÉTRIE MÉTAPHYSIQUE, ou Essai d'Analyse sur les Eléments de l'étendue bornée. (Grand *in*-8°. pag. 479 sans la Préface & la Table qui en comprennent XXX.) A Paris, chez Jean-Thomas Hérissant, rue Saint-Jacques, &c. M. DCC. LVIII.

LA Géomètrie a été inventée pour mesurer les terreins : son nom en est la preuve. Mais à cette premiére destination, les hommes naturellement curieux & inventifs eurent bientôt ajoûté des vuës plus élevées. Ils généraliserent les objets ; ils considérerent les rapports de toutes les grandeurs ; ils formerent, en un mot, une Science de ce qui, dans l'origine, n'étoit

qu'un Art, & même un Art borné, en grande partie, à la Méchanique.

Il semble que la Géomètrie érigée en Science, auroit dû se lier davantage à la Métaphysique, dont le propre est de s'occuper des notions primitives de chaque chose. Après s'être assûré que telles & telles portions de l'étendue avoient leur mesure particulière ; qu'elles étoient douées de certains attributs ; qu'elles pouvoient conduire à quelques usages, n'étoit-il pas naturel qu'on remontât aux raisons ultérieures de ces vérités ; qu'on recherchât pourquoi & comment on étoit parvenu à les découvrir ; qu'on fouillât jusques dans les principes d'où elles sont émanées ? C'est néanmoins ce que la plûpart des Maîtres en Géomètrie n'ont point fait. Probablement ils avoient dans la tête toute la Métaphysique de leur profession ; mais

ils ne l'ont point communiquée à leurs Elèves. Ils ont établi une routine de préceptes ; ils ont tracé des figures, enfilé des Théorèmes, accumulé des démonstrations, indiqué des pratiques & des méthodes d'opération, tout cela sans s'écarter du vrai, mais aussi sans éclairer l'esprit sur la route qui y conduit. Ils ont dit, menez des lignes, comparez des grandeurs, voyez des égalités ou des différences, concluez par ces quatre lettres C, Q, F, D, (ce qu'il falloit démontrer,) vous voilà Géomètre ; mais ils n'ont point rendu raison des constructions de lignes & de figures, ils n'ont point tiré du trésor des idées & des notions claires le motif des comparaisons, des évaluations, des conclusions. Ils ont bien donné un fil pour ne point s'égarer dans le labyrinthe, mais ils n'ont pas songé à y porter la lumière. Et c'est justement

cette Partie qu'embrasse l'Auteur du Livre que nous annonçons.

Il fait connoître d'un mot la différence de son Ouvrage d'avec la plûpart des autres Eléments de Géomètrie. » On a élevé, *dit-il*, » les vérités Géomètriques au de- » gré de la simple certitude : on n'a » fait aucun effort pour leur don- » ner l'éclat de l'évidence. « C'est l'*évidence* de raisonnement & de développement que notre Auteur entend ; c'est l'*évidence* qui naît de la considération des principes & de leurs conséquences immédiates ; l'*évidence* qui satisfait un esprit déja convaincu par la rigueur des démonstrations ; l'*évidence* qui répand même quelque agrément sur la manière de traiter ces vérités abstraites : & voilà un des grands avantages de la méthode qu'on nous donne ici. La sécheresse des Eléments ordinaires de Géomètrie rebute une infinité

de Lecteurs Ce pays est comme la Siberie des Sciences : on n'y rencontre que des glaces & des rochers : on n'y découvre que des fruits âpres, que des plantes hérissées d'épines, & les guides qu'on suit dans cette route n'en adoucissent la rigueur par aucune complaisance.

M. l'Abbé Foucher, Auteur de cette Géomètrie Métaphysique, est bien plus humain ; il se proportionne aux besoins de ses Lecteurs ; il raisonne avec eux, il les soûtient, les encourage, les délivre d'une multitude de propositions, de corollaires, de lemmes, de scholies &c. Il écrit parfaitement bien, & sans doute qu'il s'est encore gêné pour répandre si sobrement les graces du Discours dans les détails de son Livre. Il procède par Analyse, méthode un peu longue, mais douce & facile pour les Commençants,

qu'elle forme d'ailleurs à *l'esprit géomètrique*, & dont elle *étend les idées*.

La division de cet Ouvrage n'a rien de particulier : tout est en trois Livres, dont le premier traite *des Lignes*; le second, *des Figures planes*; le troisième, *des Solides*. Mais avant que d'entrer en matière, l'Auteur place des *Notions* fort instructives. Ne vous figurez pas les Définitions, les *Postulata*, les Axiomes des Géomètres ordinaires; attirail plein de sécheresse, & qui ne promet aux Lecteurs que de l'ennuy, comme l'observe si bien M. Clairaut dans la Préface de ses Eléments de Géomètrie. M. l'Abbé Foucher s'attache à faire connoître le véritable objet des Géomètres; c'est de découvrir la nature, les propriétés, les rapports de l'étendue bornée, ou, ce qui est la même chose, des portions isolées

de l'étendue. Ces portions ſont ce qu'on appelle les *Figures :* nom général adopté par tous les Géomètres ; mais le nôtre y diſtingue avec ſoin deux points de vuës importants, les *Dimenſions* & les *Eléments ;* les *Dimenſions*, qui ſont la *Longueur*, la *Largeur* & la *Profondeur ;* les *Eléments*, qui ſont le *Point*, la *Ligne* & la *Surface :* les *Dimenſions*, qui n'ont qu'une exiſtence Métaphyſique, c'eſt-à-dire qu'elles conſiſtent uniquement dans les rapports ſous leſquels on conçoit que toute portion d'étendue peut être meſurée : les *Eléments* qui ſont les parties réelles & intégrantes de l'Etendue. Encore une fois, *Dimenſions* & *Eléments* qu'il ne faut point confondre, quoiqu'il ſoit naturel de regarder les *Eléments* comme les ſignes des *Dimenſions.* Qui ne ſait, en effet, que le commencement de la Longueur eſt

désigné par le Point ; la Longueur, par la Ligne ; la Largeur, par la Surface ; & qu'enfin cette Surface, toujours appuyée ou élevée sur quelque portion d'Etendue, représente la Profondeur ? Mais il faut bien se ressouvenir que, si les Eléments sont pris pour signes des Dimensions, ils n'en conservent pas moins d'ailleurs leur qualité & leur fonction de parties substantielles, réelles & intégrantes de l'Etendue. Il faut toujours admettre que la Ligne est composée de Points ; la Surface de Lignes ; le Corps ou le Solide de Surfaces ; que le Point, par son mouvement, produit la Ligne, la Ligne la Surface, & la Surface le Solide. La vuë d'un cube réalise tout ceci à l'œil.

Ce sont-là, disions-nous plus haut, les Notions préliminaires que donne l'Auteur, mais déja nous faisons avec lui un pas plus

considérable, & nous entamons le grand morceau de son second Livre où il revient à l'explication des Eléments. Cet endroit est un de ceux qui peuvent donner le plus d'idée de la Métaphysique de M. l'Abbé Foucher. Il y distingue deux états des Eléments, c'est-à-dire du Point, de la Ligne & de la Surface : *Etat relatif*, entant que ces Eléments ne sont que de *simples bornes* : *Etat positif*, entant qu'ils sont parties intégrantes & réelles de l'Etendue. Dans le premier de ces *états*, les Eléments n'ont point d'existence propre ; ils terminent simplement l'Etendue : dans le second, ils ont une sorte de consistence qui les rend capables de produire leur tout : le Point produit la Ligne, la Ligne la Surface, la Surface le Solide. L'état relatif des Eléments ne leur suppose aucune étendue, puisque ce sont de

ſimples bornes & de pures modalités; mais ils ne peuvent exiſter, dans l'état poſitif, ſans poſſéder quelque étendue ; car il ſeroit impoſſible qu'un néant de longueur, de largeur & de profondeur produisît la Ligne, la Surface & le Solide ; en un mot, que *des zéros répétés ou multipliés fiſſent jamais une grandeur réelle.* De-là il eſt aiſé de conclure que l'Auteur penche pour la diviſibilité de ſes Eléments à l'Infini ; & qu'il admettroit volontiers pour ſa Géomètrie, même élémentaire, des infiniment petits, fuſſent-ils de plusieurs ordres & dans une progreſſion deſcendante juſqu'à l'Infini. Ce n'eſt pas qu'il ne ſente les difficultés de cette hypothèſe; qu'il ne ſache que, ſi elle a ſes partiſans, pluſieurs grands Géomètres la réprouvent auſſi. Mais enfin, *dit-il*, on ne peut diſconvenir qu'elle ne ſoit *très-ingé-*

nieuse & qu'elle n'*ait le mérite d'élever l'esprit à des vuës sublimes sur la nature de l'Etendue.* Du reste, M. l'Abbé Fouchet se *renferme*, à cet égard, *dans les bornes de l'hypothèse*, & il avoue que *la Géomètrie ordinaire à laquelle il consacre son Ouvrage, n'exige pas qu'on pénétre fort avant dans ces profondeurs* de l'Infini. *L'essentiel*, conclut-il, *est de ne pas confondre les Eléments avec les Points, les Lignes, les Surfaces Mathématiques.* Il faut voir toute cette explication qui est, au moins, très-bien présentée & très-attrayante pour des Esprits Métaphysiciens. Nous parcourons présentement les trois Livres de notre Auteur.

Le premier roule, comme nous l'avons déja remarqué, sur la Ligne, tant droite que circulaire, tant isolée que mise en parallèle avec d'autres Lignes. Ce sont-là

des objets bien ſimples ; mais la Métaphyſique ſait y découvrir des points de vuë dignes d'elle. Mettons-nous d'abord vis-à-vis de deux Points placés l'un auprès de l'autre ſans intervalle : c'eſt le commencement de toute Ligne tant droite que courbe ; c'eſt-à dire que » les deux premiers » Points ne décident point de la » rectitude ou de la courbure de » la Ligne : c'eſt le troiſième point » qui détermine ſa nature. Si ce » troiſième point eſt placé dans la » même direction que les deux » premiers, la Ligne eſt déter- » minée droite ; & courbe, ſi ce » troiſième Point forme une nou- » velle direction différente de la » premiére..... Mais ces trois pre- » miers Points qui décident de la » courbure d'une Ligne, ne déter- » minent point l'eſpèce de cour- » bure qu'elle aura dans ſon pro- » longement : car la poſition du

» troisième Point ne fait que changer la direction des deux premiers : ce qui est essentiel à toute » Ligne courbe. Toutes les courbes » seroient donc de la même espèce, » si la position des trois premiers » Points en déterminoit la nature. » C'est donc la position du quatrième Point, ou, ce qui revient » au même, c'est la manière dont » la troisième direction s'écarte de » la seconde, qui décide de l'espèce » particulière de la Courbe. Si cette » troisième direction s'écarte de la » seconde, dans la même raison » précisément que celle-ci s'est » écartée de la premiére, la Courbe » est déterminée circulaire & d'une » parfaite régularité &c. «

Ce que nous rapportons ici est une bagatelle, par rapport à la multitude & à l'importance des leçons comprises dans ce Volume de Géomètrie ; mais on voit toujours, par cette exposition si sim-

ple & si nette, quelle est la méthode de l'Auteur. Il raisonne sur chaque chose comme feroit un Maître soigneux de répondre à toutes les questions qui lui seroient faites par un Elève, homme d'esprit & curieux de savoir les raisons de tout. Se trouve-t il beaucoup de Maîtres capables de remplir ainsi leur fonction? Combien d'entre eux sont bornés à la routine des préceptes, au langage sec & insipide des démonstrations, à la construction méchanique des figures? Il en est, à-peu-près, de la Géomètrie entière comme de l'Arithmétique : les Maîtres enseignent les procédés sans savoir quelquefois bien nettement le pourquoi de chaque vérité, ou sans pouvoir développer ce que l'usage & l'étude leur en ont appris. Nous invitons les Disciples un peu formés pour l'âge & pour les connoissances, à mettre leurs Instituteurs & Conduc-

teurs en Géomètrie, dans l'obligation de pénétrer tout le fond de leur doctrine & d'apprendre à le bien exposer. Ce seroit établir dans l'éducation ce qu'on appelle ici *la Géomètrie Métaphysique.*

Le second Livre de M. l'Abbé Foucher traite des *Figures Planes*, dans l'étendue de plus de 260 pages; & ce grand morceau présente tout ce qu'on peut desirer sur les Figures Planes, considérées par rapport à leur contour ou périmètre, à leur grandeur ou étendue, à la similitude qui peut être entre elles. C'est-à-dire qu'il s'agit ici 1° des diverses espèces de Figures Planes, Triangles, Quadrilatères, Cercle &c. 2° de leurs mesures, 3° de leurs rapports: ce qui comprend la Théorie des figures semblables, & en général meme tout le Traité des Raisons & des Proportions. Ces mêmes choses se trouvent

dans tous les Eléments de Géomètrie, mais non avec le même détail d'explication & de Métaphysique. Encore une fois, l'Auteur dépouille, en quelque sorte, l'appareil de la profession, & raisonne, *de plano*, avec ses Lecteurs, pour leur faire connoître le fond des grandeurs, de leurs mesures, de leurs rapports &c.

Nous avons déja indiqué les principes de sa doctrine, quant aux dimensions & aux Eléments de l'Etendue; il applique ces principes à la formation des diverses figures; par exemple, quand il a observé que, *pour avoir la Surface d'un Rectangle, il faut multiplier la base par le côté, ou le côté par la base.* Il ajoûte : » Je » suppose toujours, comme on » voit, que nos Lignes Géomètri- » ques ont une largeur réelle & » nos Points quelque étendue. » Mais pourroit-on supposer le

» contraire ſans tomber dans une
» abſurdité palpable ? Comment ſe
» pourroit-il faire que des Lignes
» ſans aucune largeur formaſſent
» par leur répétition une largeur
» réelle, & que des Points ſans
» étendue formaſſent une étendue
» plus ou moins conſidérable ? Pre-
» nons garde que nos Lignes ne
» ſont pas ici de ſimples bor-
» nes, ni de ſimples expreſſions
» de longueur, ni nos Points de
» ſimples rapports de commence-
» ment & de fin, mais que ces
» Lignes & ces Points ſont des
» portions intégrantes de l'Eten-
» due..... Ces Lignes & ces Points
» ne peuvent être des *unités* par-
» faites, indiviſibles, inétendues :
» ce ne ſont que des *unités fictices*,
» qui n'excluent point la diviſibi-
» lité &c. «

Dans l'Article des Raiſons & Proportions, M. l'Abbé Foucher établit une régle générale qui eſt préciſe,

précise, féconde & lumineuse: *Dans toute Raison*, dit-il, *l'Antécèdent est toujours regardé comme le Tout, & le Conséquent comme partie du Tout ;* & cette régle a lieu lors-même que l'Antecédent est le plus petit terme comme dans la Raison de 2 à 10. » Quel» ques personnes, *continue l'Au» teur*, se sont imaginé que le » plus grand terme étoit toujours » le tout, & le plus petit terme » la partie ; & qu'ainsi la Raison » de 2 à 10 étoit la même que » la Raison de 10 à 2..... Mais ces » personnes se trompent assûré» ment : ces deux Raisons sont » fort différentes l'une de l'autre. » Car la Raison Géomètrique » n'étant réellement qu'une Frac» tion, celle de 10 à 2, donne dix » moitiés ou cinq entiers, au-lieu » que celle de 2 à 10 ne donne » que deux dixièmes ou un cin» quième. Il faut donc dire que,

» dans ce cas-là même, l'Anté-» cédent est regardé comme le » Tout ou le Dividende, & le » Conséquent comme l'Aliquote » ou le Diviseur, & qu'alors on » considère combien l'Antécédent » contient d'Aliquotes de son » Conséquent. L'Aliquote com-» mune sert à mesurer les deux » termes ; & l'Exposant de ces » Raisons, multiplié par le Consé-» quent, donne un produit égal » à l'Antécédent..... Par exemple, » dans la Raison de 4 à 9 ou » $\frac{4}{9}$ l'Exposant est $\frac{1}{3} + \frac{1}{9}$, or » $\frac{1}{3} + \frac{1}{9}$ multiplié par 9 égale 4.« Ce qui est évident, puisque la somme des deux fractions $\frac{12}{27}$ multipliée par 9 donne $\frac{108}{27}$ égale 4.

Le troisième Livre de cette Géomètrie comprend 140 pages, & toute la matière *des Solides*, dont l'Auteur commence par faire la description ou exposer la génération en ces termes : » Tous les

» Solides ſont composés de Tran-
» ches infiniment minces, égales
» ou inégales, poſées les unes ſur
» les autres ſans intervalle. Tous
» peuvent être conſidérés comme
» un faiſceau de Lignes égales ou
» inégales en longueur, appuyées
» ſur une Surface quelconque qui
» leur ſert de baſe. Tous peuvent
» être conçus comme un amas de
» Points cubiques ou non cubi-
» ques, égaux ou inégaux. Tous
» enfin ſont terminés par une mul-
» titude plus ou moins grande
» de Surfaces, perpendiculaires
» ou obliques, ſur celle qui leur
» ſert de baſe, & dont la réunion
» forme une eſpèce de boëte où
» eſt renfermée une portion d'é-
» tendue Solide » &c. L'Auteur
continue ſon expoſition, & en
tire les diverſes eſpèces & pro-
priétés des Solides : c'eſt ce qui
mérite fort l'attention des Lec-
teurs. Il nous ſeroit agréable de

donner plus d'étendue à notre Analyse, & de faire sentir de plus en plus les avantages de cette Géomètrie : mais nous ne pourrions encore qu'être superficiels sur cet objet, & les bornes de nos Mémoires nous avertissent de finir. Nous croyons que, dans une nouvelle Edition, quelques endroits seront encore plus développés, plus éclaircis, plus liés à la vraie & bonne Métaphysique, qui fait la base de cet Ouvrage.

ARTICLE CXV.

PIÉCES PHILOSOPHIQUES & Littéraires. Par M. Boullier. (Volume *in*-12. pages 295.) A Paris, chez Guillyn, Quai des Augustins. M. DCC. LIX.

PARMI les divers Articles qui remplissent ce Recueil, on n'en trouvera presque aucun qui ne contienne des observations & des réflexions raisonnées, dont l'objet & l'intérêt semblent se rapporter autant aux besoins de notre siècle qu'au profit de la Philosophie & de la Littérature. En parcourant ces différentes Pièces, nous tâcherons de proportionner notre attention à l'importance des matières.

LETTRE A M***. *Sur l'esprit*

philosophique de notre siècle. La Philosophie embrasse deux parties, les vérités métaphysiques & les vérités physiques. En partant de ce principe, l'Auteur accuse *certains prétendus Philosophes d'étouffer* les lumières intellectuelles par les phénomènes sensibles : il les soupçonne même d'en vouloir à ces deux sources du savoir & d'en avoir conspiré la ruine. Nos sens, *dit-il*, sont leur unique oracle : tout ce qui n'est pas sensible, leur paroît chimérique, ils ne croient qu'aux vérités qui se démontrent par le calcul. Dès qu'on cesse de compter, de peser & de mesurer, ils prétendent qu'on ne fait que des conjectures sur des hypothèses fragiles, ou des rêves sur des visions *creuses & métaphysiques.* Dans leur langage le terme de *Métaphysique* est une injure : toute preuve, tout raisonnement qui en porte l'empreinte, passe

chez ces Messieurs pour méprisable & ridicule. Or, *reprend notre Auteur*, ce systême n'est-il pas la ruine de la Physique? Qu'est-ce, *demande-t-il*, qu'une Physique sans principes, sans raisonnement, sans liaison & sans harmonie? Si les causes physiques sont inaccessibles, si la science en est interdite, si ce bonheur où aspiroit Virgile,

Felix qui rerum potuit cognoscere causas,

n'est point à notre portée, la Physique ne sera donc plus qu'un assemblage informe de faits & d'expériences : encore *nos plus fiers Physiciens*, ajoûte l'Auteur, varient-ils tellement entr'eux sur le rapport des faits, qu'ils sont moins *les Historiens que les Gazetiers de la Nature.*

L'Auteur remarque ensuite que ces Messieurs n'interdisent aux autres la recherche des causes que pour

ſe réſerver la gloire de les trouver, & pour s'en approprier le droit excluſif. Leur méthode, *dit-il*, eſt de bannir de la Phyſique le Méchaniſme qu'on y apperçoit, d'en tranſporter les fonctions à des *pouvoirs* inviſibles qu'on verſe à volonté dans la matière, & de borner aux *modes* toutes les connoiſſances que nous avons de la matière. Son étendue même n'eſt qu'un de ſes modes : les autres ſont ſes *pouvoirs*, ſes *facultés* qui ſe découvrent & ſe développent à meſure que l'obſervation ſe perfectionne, ou que les expériences ſe multiplient, ſans que jamais on parvienne juſqu'à la ſubſtance qui fait le fond & le ſujet de l'étendue, & de toutes ces autres facultés ou qualités matérielles.

De cette foule de *pouvoirs* que ces *Meſſieurs* préſument, naît une foule de *peut-être* qu'ils hazardent : avec ces *peut-être*, on n'a

besoin d'aucune cause, la matière suffit à tout, on se passe de Dieu & de toute autre Substance spirituelle. En donnant, comme l'observe M. de Ramsay, de *l'esprit aux corps*, *& du corps aux esprits*, on peuple le monde visible de chimères invisibles, de *forces*, de *monades*, d'*entélechies* imaginaires : on fait disparoître l'Univers, dont notre intelligence & nos organes concourent à nous certifier l'existence : si l'on en croyoit ces Philosophes, le monde ne fut jamais qu'une scène de visions illusoires.

De-là trois maladies épidémiques, dont l'Auteur décrit le regne & le ravage. 1° Le *Matérialisme*, qui fait l'*Homme machine*, qui abaisse l'homme au niveau des animaux, qui releve ceux-ci pour abréger les distances & pour nous ménager dans la chute, qui enfin réalise sur nous le Roman de

Descartes sur les bêtes. 2° Le *Fatalisme spirituel*, où la raison du meilleur exerce sur nos volontés un empire absolu, & cependant si insensible qu'il nous laisse le sentiment le plus pénétrant, comme le plus illusoire de notre liberté. 3° Le *Pyrrhonisme*, cet agréable délire qui se glorifie de ne rien savoir & de ne rien croire, & qui, en professant le plus grand zèle pour le progrès des Arts & des Sciences, ne travaille qu'à étendre le regne de l'incertitude la plus universelle, en lui gagnant des Prosélytes, & en lui faisant des conquêtes. C'est par ces observations que l'Auteur prouve sa thèse, où il avoit avancé que les prétentions de notre siècle à la gloire de l'esprit philosophique, ne sont pas aussi fondées qu'il s'en flatte, & que, dans le siècle précédent, *la dose de Philosophie étoit plus forte*, quoique moins universellement répandue.

Mémoire *sur les monades de M. Leibnitz.* L'Auteur convient d'abord que les Anges & nos Ames ſont autant d'êtres ſimples, indiviſibles, & par conſéquent autant de Monades. Son but n'eſt donc que de réfuter comme autant de Sophiſmes plus frivoles encore qu'ingénieux, les arguments dont M. Leibnitz ſe ſert pour prouver que le continu ou la matière eſt un compoſé de Monades. *Il y a des compoſés*, dit le Philoſophe Allemand, *donc il y a des Etres ſimples.* Cet argument, *répond M. Boullier*, porte ſur de pures équivoques. Si l'on entend par un compoſé, un tout qui ne ſoit pas de la même nature que ſes parties, comme *l'eau eſt un tout fluide, dont les parties ne ſont pas fluides, le verre un tout diaphane dont les parties ſont opaques*, l'étendue matérielle n'eſt point un tout compoſé de cette

espèce. Dans la matière, les parties sont de la même nature que le tout : étant homogènes, les parties & le tout ne diffèrent que par leur quantité, & non par leurs qualités. Ce n'est pas seulement obscurcir l'idée claire de la matière, c'est dévorer une absurdité évidente que de supposer une substance étendue divisible & mobile, composée d'éléments inétendus, indivisibles & immobiles.

Tout ce qui est, ajoûte Leibnitz, *est un, ou une collection d'unités*. Ce n'est-là, *réplique le Mémoire*, qu'une répétition du même Sophisme. L'unité physique, l'unité indivisible ne convient qu'aux esprits : la matière & les éléments n'en sont point susceptibles. Cette unité répugne à leur essence, il n'y a point de portion de matière qu'on ne puisse augmenter ou diminuer, & même diviser sans jamais atteindre, en la divisant,

à un terme qui ſoit un néant d'étendue.

Il pourroit donc, *concluent les Leibnitziens*, y avoir deux monades ſemblables : or deux monades ſemblables ſeroient *indiſcernables*, & par conſéquent ne formeroient qu'une unité ; car il n'y a rien de ſi certain que l'*unité des indiſcernables.* Ce dogme, *repond le Mémoire*, n'eſt certain que pour les Diſciples de Leibnitz : il eſt inintelligible & évidemment faux pour tout le reſte de l'univers. Toute ſimilitude ſuppoſe néceſſairement deux termes, & par conſéquent s'oppoſe à leur identité & à leur unité. On les compte ; donc on les diſcerne : le dénombrement en préſuppoſe le diſcernement : donc deux Monades ſemblables ne ſauroient être indiſcernables : elles le ſeroient même, ſans qu'on en pût inférer leur unité.

Le système des Monades a été inventé pour rendre raison des phénomènes corporels : cependant ces Monades n'ont ni parties, ni figures, ni solidité, ni mouvement, ni par conséquent aucune des propriétés qui paroissent les plus essentielles pour remplir leur destination. M. Leibnitz y supplée en armant chaque Monade, d'une *force innée*, qui n'est pas un *pouvoir*, mais un *effort*, une *tendance à l'action*. Cette force n'agit que sur la Monade dont elle est l'essence : son action change & varie selon l'état des autres Monades, & n'est que la perception de leurs changements ; de sorte que la perception de chaque Monade est toujours correspondante à l'état de toutes les autres. Comme leur état ne dépend que de leurs perceptions, il regne entre leurs perceptions réciproques une exacte correspondance, d'où

résulte entre toutes les Monades cette *harmonie préétablie*, qui fait la gloire & la merveille du systême Leibnitzien, systême où l'accord de chaque Monade avec l'universalité des êtres *concentre* tellement, dans son sein, tous leurs rapports, que chaque Monade est constamment *un miroir fidèle de cet univers.* En nous faisant cet exposé, l'Auteur du Mémoire reconnoît toute la profondeur de ces idées, ou plutôt il l'entrevoit dans un lointain qui lui représente tant de choses qu'il n'en voit aucune : c'est un infini où il se plonge & d'où il sort sans avoir rien vu ni retenu. Les Disciples de Leibnitz ont senti cet inconvénient : ils y remédient, par des définitions pompeuses, dont les termes également sonores & scientifiques servent à grossir & à fixer aux yeux de l'esprit, ces entités si légères, si subtiles & si imper-

ceptibles : ils les appellent *atomes de ſubſtances, points métaphyſiques, images de l'univers, miroirs actifs indiviſibles, mondes en raccourci, ſimplicités fécondes, unités de ſubſtances virtuellement infinies par la multitude de leurs modifications, centres qui expriment une circonférence infinie, &c.*

La force de ces Monades, leurs états repréſentatifs, l'objet de ces repréſentations, la projection qui s'en fait ſur chaque Monade, les perfections qu'elles acquierent en paſſant de l'état où on les appelle *entelechies*, à l'état où elles deviennent des *eſprits* &c. ſont autant d'articles qui font naître à l'Auteur du Mémoire, des doutes & des queſtions dont il demande la ſolution : il eſt de l'intérêt des Leibnitziens de ne pas la faire trop attendre ; car ces queſtions ſont pour leur doctrine une cruelle

torture dont ils ne sauroient trop-tôt la délivrer.

Rien, *dit-on*, n'existe sans être déterminé à rester dans l'état où il est, ou à en changer : tout être a donc une force pour rester dans l'état où il est, ou pour en changer : toute substance est donc une force de résistance ou d'action : les êtres simples sont donc des forces.

Le Mémoire répond que cet argument éblouit sans éclairer. S'il s'agit d'une détermination qui vienne d'un Agent étranger, elle ne suppose dans l'Etre qui la reçoit aucune force, aucune puissance : s'il s'agit d'une détermination qui vienne de cet Etre même, s'il peut la prendre ou la quitter, la varier ou la changer, alors il n'est point déterminé ; mais il se détermine à son gré : c'est un Etre libre qui est maître de ses déterminations. On ne peut

pas dire que cet Etre *eſt une force ;* mais on doit dire qu'il *a une force.* En un mot, il eſt paſſif ou actif : s'il eſt purement paſſif, il ne peut agir, il n'a point de force : s'il eſt actif, il peut donc agir, il a donc une force, il n'eſt donc point une pure force, la force qu'il a, n'en conſtitue point la ſubſtance, elle n'en peut être qu'un attribut.

Apologie *de la Métaphyſique à l'occaſion du Diſcours préliminaire de l'Encyclopédie.* 1° Dans ce Diſcours, on reproche à Deſcartes *de n'avoir pas retenu de la Secte Péripatéticienne la ſeule vérité qu'elle enſeignoit ſur l'origine des idées par les ſens.* Un grand Géomètre doit être plus aiſé qu'un autre à convaincre que les ſens, cauſes occaſionnelles de quelques-unes de nos idées, ne ſont l'origine d'aucune. On ne s'éleve dans la haute Géomètrie qu'en

s'élevant au-dessus des sens ; qu'en saisissant les idées dans une pureté & dans une précision dont les sens ne sont ni la source, ni le modèle ; & qu'en remontant sans cesse à des éléments que nos organes ne peuvent atteindre. Dans cette région sublime, la lumière des sens n'est que ténèbres.

2°. *Quel mal*, dit-on dans le Discours préliminaire, *auroit fait Newton à la Philosophie en nous donnant lieu de penser que la matière peut avoir des propriétés que nous ne lui soupçonnions pas, & en nous désabusant de la confiance ridicule où nous sommes de les connoître toutes.* » Ce langage » s'entend, *reprend l'Apologiste*, » c'est-à-dire qu'il n'y a nul in» convénient à croire que cette » matière que nos yeux voient, & » que notre esprit conçoit comme » une substance étendue, impéné» trable, uniquement susceptible

» d'être mue par un agent, ou
» ébranlé par le choc d'une autre
» matière, est aussi capable d'é-
» branler sans choc & par une
» vertu différente de son propre
» mouvement, d'autres corps éloi-
» gnés d'elle ; d'agir sur eux sans
» les toucher, à la manière des
» Esprits ; de produire en eux un
» mouvement ou une tendance au
» mouvement qu'elle ne peut pro-
» duire en soi. Il me semble pour-
» tant que ce seroit corrompre la
» Philosophie & en étouffer les
» plus pures lumières, que de nous
» persuader cela ; que ce seroit
» nous faire marcher à grands pas
» non à la vérité, mais vers un
» *Pyrrhonisme* qui obscurcit les
» notions les plus claires, em-
» brouille les principes les plus
» simples, & par ce moyen ren-
» verse toute vérité. «

Il faudroit lire toute la suite de cette Apologie, sans en retran-

cher les éloges qu'on y donne à l'Auteur du Discours préliminaire : & c'est ainsi qu'il faut toujours reconnoitre le bien au milieu même du mal, & rendre justice aux talents sans mollir sur les intérêts essentiels de la vérité.

LETTRE *sur le principe du mouvement dans les corps & sur l'immatérialité de l'ame.* Dans un Livre intitulé *Histoire Naturelle de l'ame*, on soûtient que la matière est propriétaire de la force motrice, & qu'elle la distribue dans le monde matériel. En très-peu de mots, on démontre ici que la matière reçoit & ne donne pas le mouvement; qu'en fait de mouvement, elle est toujours passive & jamais active ; que le transport du mouvement d'un corps à l'autre, n'est point l'œuvre de la matière &c. On auroit encore pu ajoûter qu'il se fait avec une intelligence & des proportions réglées

& constantes, & que par conséquent une puissance éclairée & bien supérieure aux vertus de la matière, préside aux phénomènes du mouvement.

Dans le dernier siècle, cette question sur le mouvement de la matière fut agitée : on publia *des doutes sur le systême physique des causes occasionnelles*, où l'on avance la même thèse qu'on soûtient dans l'*Histoire Naturelle de l'ame :* elle fut promptement & solidement réfutée dans des *Réflexions* publiées contre ces Doutes. Il en est fait mention dans les *Nouvelles de la République des Lettres* (1686 Déc.) Ces *Doutes* étoient de meilleure main que l'*Histoire Naturelle de l'ame*, & les *Réflexions* étoient d'aussi bonne main que la *Lettre* dont nous parlons : il est étonnant que les Matérialistes de ce siècle ignorent l'Histoire des batailles qu'ils

ont perdues au ſiècle paſſé. Alors, il eſt vrai, leurs combattants étoient moins forts en nombre, mais ils l'étoient bien plus par la trempe de leurs armes, par leur vigueur & par leur adreſſe à les manier. Cependant ce ſont-là de ces actions où il ne faut jamais revenir, à moins qu'on ne ſe ſoit pourvu de meilleures armes que celles qui ne purent ſoûtenir le dernier choc.

Réflexions *au ſujet d'un Livre intitulé*, Pensées Philosophiques. Ces *Réflexions*, qui ſont très-ſolides & très-philoſophiques, feront ſentir à tout Lecteur judicieux le piège général que l'Auteur des *Penſées Philoſophiques* tend à l'ignorance des ames ſimples & à la témérité des eſprits libertins : c'eſt de placer ſur la même ligne les vérités eſſentielles & les erreurs les plus pernicieuſes. La piété & la ſuperſtition

ſont pour lui des termes ſynonymes. Il ne connoît point de milieu entre le Déiſte & le Superſtitieux. Le vrai Athée & le vrai Chrétien ſont à ſes yeux des phénomènes qu'il faut apprécier de la même façon.

Voici une des *Réflexions* de notre Auteur ſur ce dernier objet : » Celui qui à la queſtion *y a-t-il* » *des Athées ?* oppoſe cette autre » queſtion *y a-t-il de vrais Chré-* » *tiens ?* fait la plus inſenſée des » réponſes. Car il ſuppoſe l'une » de ces deux choſes, ou qu'il eſt » également poſſible d'être Athée » & d'être Chrétien ; ou qu'il eſt » auſſi impoſſible de devenir l'un » que l'autre. Par la ſeconde ſup- » poſition, il injurie la ſouveraine » Sageſſe en la mettant de niveau » avec la ſouveraine folie. Par la » premiére, il outrage l'humanité, » en jugeant qu'il nous eſt auſſi » aiſé d'éteindre les lumières de » notre

» notre raiſon, qu'il nous eſt aiſé
» de les ſuivre. Voyez *Penſ. Phil.*
» §. XVI. «

OBSERVATIONS *au ſujet de l'Ecrit intitulé*, LETTRE *ſur les aveugles à l'uſage de ceux qui voient.* L'Obſervateur releve d'abord quelques-unes des contradictions où tombe l'Auteur de cette *Lettre*, comme lorſqu'il témoigne n'avoir aucun *doute* que les animaux ne raiſonnent auſſi-bien que nous, quoiqu'il ne leur accorde qu'*un inſtinct avec lequel ils ſe paſſent fort bien de notre raiſon.* Enſuite on réſout les Sophiſmes employés dans cette Lettre à prouver que nos idées de vice & de vertu dépendent tellement de nos ſens, qu'en multipliant ceux-ci on perfectionneroit notre Morale; qu'en les diminuant on diminueroit également ſa perfection &c. Dans ce ſyſtême, l'hu-

manité & la compassion naturelle ne sont fondées que sur *des apparences optiques*. La licence d'imaginer & de feindre est poussée aux plus étranges absurdités. Nous renvoyons aux détails des Observations qui sont aussi suivies que pressantes.

Discours *sur les miracles*. Ce n'est qu'un Supplément à l'Article V. des *Observations* sur la Thèse de l'Abbé de Prades. Nous avons eu occasion d'éclaircir cette matière. Pour l'obscurcir, les Incrédules assemblent des nuages de toute espèce. On les dissipe ici, & l'on met dans le jour le plus lumineux la nature, le caractère, la fin & la force des vrais miracles.

Observations *sur les songes où l'on réfute le systême d'un Philosophe Anglois*, qui attribue les songes à certains Génies ou Agents immatériels dont l'action

affecte notre ame quand nous dormons. Notre Auteur avance que l'imagination eſt l'unique ouvrière de nos ſonges, & que les eſprits animaux lui fourniſſent les matériaux dont elle les compoſe. Ce ſujet, comme on l'obſerve, n'a point encore été approfondi : ce n'eſt pas qu'il n'en vaille bien la peine ; mais pour peu qu'on y réfléchiſſe, on y rencontre des phénomènes qui découragent. Ce ſont des myſtères dont la clef eſt difficile à trouver, & peut-être encore plus difficile à manier.

Sur la Balance *des génies.* Dans cet Ecrit, on combat l'*Aphoriſme* d'un Auteur qui prétend que l'*étendue des talents de l'eſprit eſt en raiſon directe de la perfection de leurs effets, mais inverſe des temps de leurs opérations* ; c'eſt-à-dire, que l'étendue

des talents de l'esprit dépend autant de la promptitude que de l'excellence de ses productions. L'axiome du Misantrope est que *le temps ne fait rien à la chose*. Notre Auteur soûtient avec raison que les Ouvrages du meilleur genre ne se prisent guères que sur leur valeur intrinséque, & que cette valeur est la mesure du génie.

Songe allégorique *sur la Critique des Auteurs*. C'est la Traduction d'une feuille Hebdomadaire de Londres, dont le titre est l'*Adventurer*. Ce morceau est curieux & intéressant sur-tout pour les Amateurs de la Littérature Angloise.

La dernière Pièce de ce Recueil est une *défense de M. de Fontenelle & de quelques autres Auteurs*. En 1750, il parut une Bro hure sous le titre de *Connoissance des beautés & des défauts*

de la Poësie & de l'Eloquence de la Langue Françoise. On y enrichissoit la couronne littéraire, dont M. de V. est décoré, de bien des lauriers arrachés aux Ecrivains dont on prend ici la défense. Notre Auteur les venge de cette injustice sans en faire aucune à M. de V.

Quoique tous les morceaux de ce Recueil soient très-estimables, cependant les Pièces Philosophiques en sont la meilleure, comme la plus abondante Partie.

ARTICLE CXVI.

TROISIÉME LETTRE aux Auteurs de ces Mémoires sur les Temples du Christianisme.

JE demandois, MM. RR. PP., à la fin de ma Lettre du 28. Juin dernier comment s'étoit établi le goût de l'Architecture Gothique; & c'est sur cet objet que je vais hazarder quelques conjectures.

Pour une des premiéres causes qui ont fait abandonner l'Architecture Grecque, il faut nécessairement assigner l'ignorance dans laquelle étoient déja tombés les Artistes long-temps avant que les Goths regnassent hors de leur pays. Cependant on ne doit pas la supposer universelle, & croire qu'en Architecture les hommes

ſe ſoient retrouvés au point où ils étoient lorſqu'ils conſtruiſirent des cabanes avec des troncs d'arbre fichés en terre. Le bon goût de l'Art ſe perdit entièrement, mais la plus grande partie de ce qui en fait la ſcience, ſe conſerva. On n'oublia jamais le ſecret de jetter une Voûte, mais de pluſieurs formes de Voûtes employées par les Architectes Grecs & Romains, on s'attacha à celle qu'on nomme *Croiſée* ou *à Arrêtes* : on n'en fit point d'autres, & elles ſe trouvent dans les plus petits Cabinets, comme dans les plus vaſtes Egliſes. On n'oublia point que les Colonnes ou Piliers deſtinés à porter une Voûte devoient avoir une force proportionnée à leur uſage, mais on oublia que cette force intrinſéque devoit encore ſe montrer au-dehors, afin que l'œil fût ſatisfait & l'imagination tranquille, &c.

Je m'imagine donc voir nos premiers Evêques de France, avant que le Christianisme fût libre, délibérer sur la construction d'une Eglise capable de contenir tout leur troupeau, qui, malgré la persécution, devient nombreux. Ils sont pauvres, & leur premier objet, après le spacieux nécessaire, doit être le solide. Dès-lors il suffit de renfermer, entre quatre bonnes murailles, un terrein de quinze ou vingt toises en long & en large. On le couvre d'une charpente toute unie, point de Voûte, point de Plafond. Tout se ressent de la simplicité, de l'indigence, de la timidité de ceux pour qui l'on travaille. Cependant le Christianisme triomphe peu-à-peu de l'Idolatrie : des Villes presque entières sont Chrétiennes, & il faut songer à étendre les dimensions des Temples. Quatre murailles toutes simples ne suffi-

ſent plus : trop d'élévation les rendroit moins ſolides, & à raiſon de leur éloignement l'une de l'autre il ſeroit impoſſible de poſer un comble. Quel moyen de diminuer la largeur du haut ſans rien perdre de celle du bas ? Point d'autre que d'élever d'abord un mur d'enceinte d'une hauteur médiocre, de diſpoſer enſuite, dans la longueur de l'intérieur, des Colonnes, de les lier l'une à l'autre par une Architrave ou des Arcades : celles-ci ſerviront de baſe à un ſecond mur, ſur lequel poſera la Charpente qui doit couvrir la grande Nef : ce qui eſt le plus difficile. Un petit toît rampant appuyé ſur le mur d'enceinte, & buttant contre le mur que portent les Colonnes, couvrira les Allées collatérales. A Rome, où l'on a des Colonnes, on s'en ſert ; ailleurs où l'on en manque, on fait des Piliers qui les imitent.

Mais ces Piliers ſont gros, courts & lourds..... C'eſt qu'on n'a point de goût, & que l'on va au plus ſolide qui eſt l'eſſentiel.

Falloit-il être Goth pour faire des combinaiſons ſi ſimples, en ſuppoſant que les Goths fuſſent de Beaux-Eſprits ? Non aſſûrément, puiſqu'on les avoit faites avant que les Goths paruſſent; puiſque les plus anciennes Egliſes de Rome n'en préſentent point d'autres. On ne peut pas douter que ces derniéres n'aient été le modèle de toutes celles qui furent conſtruites hors de l'Italie. Les fréquents voyages que faiſoient dans la Capitale du monde Chrétien, ou par devoir, ou par dévotion, les Evêques des autres pays, leur donnoient la facilité de ſaiſir des plans, dont ils faiſoient uſage quand ils étoient de retour chez eux. Le reſpect même pour les premiéres Baſiliques qu'eut la

Religion dans l'Occident, engageoit à en imiter la conſtruction. De pareils Edifices ne ſont pas d'une Architecture Grecque, cela eſt clair; on n'y voit rien de ce qu'on appelle *Exaſtyle*, *Octaſtyle*, *Ionique*, *Corinthien*, &c. mais on n'y voit rien qui ſorte du naturel; & ſi ce goût de conſtruction ſubſiſte, nos Temples ſeront ſimples ſans être biſarres. Il ſubſiſte en effet pour le fond, mais il change dans quelques acceſſoires, je veux dire dans la façon de diſtribuer & d'orner; & ce qui me perſuade que ce changement ne s'eſt fait que ſur la fin du X^e ſiècle, c'eſt qu'il n'y a point de vaſte Egliſe Gothique qui remonte plus haut.

Ce qui l'occaſionne ce changement, c'eſt l'état de ſplendeur & d'opulence où ſe trouve le Chriſtianiſme. Alors commencent les riches donations faites aux Egliſes, les fondations de Chapitres,

de Chapelles. La libéralité, la piété des Fidèles fournit aux Evêques les moyens d'entreprendre de grands Edifices. Ajoûtons que preſque tout ce qu'il y a d'Ordres Religieux habite encore les déſerts, & ne partage point dans les Villes les fonctions du Clergé Séculier. C'eſt donc dans l'Egliſe de l'Evêque, dans la Cathédrale, que ſe font les grandes cérémonies de la Religion, que le Peuple vient recevoir les inſtructions du premier Paſteur, ou procéder à ſon élection, que l'Evêque aſſemble ſon Clergé en Synode, que ſe tiennent les Conciles Provinciaux &c. Tout cela demande de l'étendue : on y joint bientôt de la magnificence. Les Architectes ſe livrent à toute leur imagination, parce qu'on ne craint point des dépenſes qui arrêteroient aujourd'hui les plus puiſſants Rois. Ils n'inventent pas de nouvelles

formes, parce qu'il eſt aſſez généralement établi que les Edifices ſacrés auront celle d'une Croix; mais ils l'enrichiſſent & varient la diſtribution. Les Piliers s'écartent & ouvrent de grandes Arcades: ils perdent de leur maſſe, ſe délient & s'allongent: des Voûtes hardies & légères ſuccédent aux Plafonds: les petites Lucarnes qui auparavant laiſſoient à peine entrer la lumière, ſe changent en vaſtes fenêtres, dont la Peinture ne tarde pas à relever les *Vitraux*: l'élévation & la largeur des Voûtes exigent des appuys pour les murailles qui les portent, afin que celles-ci ne s'écartent pas: de-là les Arcs-boutants extérieurs, ordinairement ſimples, quelquefois doubles, ſur-tout s'il y a dans l'intérieur un double rang de Piliers qui augmente la largeur de l'Edifice: ces Arcs-boutants ne préſentent d'abord que de l'utile, les

Sculptures, dont on les couvre ensuite, en font un ornement.

Tandis que les Eglises n'eurent qu'une largeur & qu'une hauteur médiocres, il ne fut pas difficile d'en orner la Façade. Un Portique plaqué en masquoit la partie inférieure, le haut avoit une fenêtre, & à côté s'élevoit un peu au-dessus du comble une petite tour quarrée très-simple, qui ne tenoit point au corps de l'Edifice. Mais quand on voulut donner aux Temples cette grandeur que nous leur voyons, il fallut plus d'ornements pour la Façade : au-lieu d'une tour isolée on en construisit deux, & on les fit entrer comme partie principale dans la décoration des Portails. C'est, sur-tout dans ces morceaux, que les Architectes se firent un point d'honneur de se surpasser l'un l'autre par l'élévation & la hardiesse, par la multitude & la bisarrerie des Sculptu-

tres. Le XIII^e & le XIV^e Siècles produiſirent ce qu'il y a en ce genre de plus ſingulier.

L'époque de la grande Architecture Gothique une fois fixée, ſans qu'on puiſſe cependant en indiquer le premier & le plus ancien Monument, on poſſéde, à-peu-près, tout le reſte de ſon Hiſtoire, quand on ſait qu'en fort peu de temps elle fut adoptée dans toutes les parties de l'Europe; que les grandes Villes ſemblerent ſe diſputer la gloire d'avoir la plus vaſte & la plus riche Egliſe; que le goût de conſtruction employé dans les Temples paſſa aux autres Edifices publics & aux Palais des Rois; que, juſqu'à la fin du XV^e Siècle, le Gothique regna avec un Empire plus conſtant, & peut-être plus étendu que les Ordres Grecs les plus gracieux & les plus magnifiques dans les beaux jours d'Athènes & de Rome. Je n'entrepren-

drai point de vous décrire ſes chef-d'œuvres : il eſt peu de Provinces qui n'en préſentent quelqu'un, & tout le monde connoît ce que nous avons de célèbre en ce genre.

Mais je crois devoir vous communiquer une obſervation dont je ne m'engage pas cependant à vous prouver toute la juſteſſe : je n'ai point aſſez voyagé pour pouvoir comparer exactement les objets dont je vais vous parler. D'après les Monuments que j'ai vus en France & en Italie, d'après ceux des autres pays que la Gravure a mis ſous mes yeux, j'ai preſque conclu que le Gothique étoit différent ſelon les différents pays où l'on en fait uſage ; qu'il étoit plus analogue à l'Architecture Grecque en Italie, & je vous en ai indiqué la raiſon au commencement de ma ſeconde Lettre ; qu'en Allemagne il étoit plus chargé d'ornements : témoins les Hôtels de Villes, les

Palais de Bruxelles, d'Anvers, d'Amſterdam &c. dont on ne voit nulle part ailleurs ni modèles, ni copies; qu'en France il étoit en général plus ſimple, & dès-lors moins peſant; qu'en Eſpagne il étoit d'une exceſſive délicateſſe, & que c'eſt des Edifices conſtruits par les Maures dans ce Royaume, qu'eſt venu le nom d'*Arabeſque* appliqué parmi nous au Gothique le plus délié.

Ces différences, au reſte, ne prouvent pas un goût plus vrai & plus pur dans les Nations qui les offrent. Si, en Architecture, le goût conſiſte dans un juſte rapport de proportions qui répondent à l'idée que nous avons de l'Ordre, dans un choix & une diſtribution d'ornements imités des beautés de la nature, & qui plaiſent ſans étonner; il eſt certain que les Architectes en Gothique, de quelque pays qu'ils

aient été, ont eu beaucoup de ſcience & n'ont point eu de goût; qu'à cet égard les Italiens n'ont preſque rien à reprocher aux *Tudeſques*; que ce qu'on peut dire de plus flatteur pour ceux qui prétendroient à la preſſéance en mérite, c'eſt qu'ils furent peut-être un peu moins biſarres que les autres, ou qu'ils donnerent dans une eſpèce de biſarrerie que ne ſuivoient pas leurs voiſins. Le génie particulier des Peuples, la nature des matériaux propres des pays, introduiſirent ce qu'on appelle la manière de bâtir; & l'on s'y tint avec une conſtance digne d'un meilleur objet.

Ceux qui ont vu Veniſe, Ravenne, Padoue, Piſe, Florence &c. ont dû s'appercevoir, au premier coup-d'œil, que les grands & anciens Edifices de ces Villes, quoique Gothiques, ne reſſembloient point à ceux qu'ils avoient vus

ailleurs. Ils ont remarqué, ſans doute, que par-tout où il n'y avoit point de Colonnes tirées des Monuments Romains, on y avoit ſuppléé par des Piliers qui en retraçoient les formes; que l'uſage des Portiques extérieurs avec Arcades y eſt très-commun; que celui des ornements prodigués hors de l'Italie y eſt très-rare. En vain y chercheroit-on un de ces morceaux célèbres dans nos Villes, ces prodiges de légèreté, de hardieſſe & de patience, ces Clochers qui ſe perdent dans les nues; il n'y en a pas un ſeul: car je ne penſe pas que l'on veuille comparer la Tour de Brique de la Place S. Marc à Veniſe avec les Clochers de Straſbourg, de Chartres &c. Il paroît cependant que ce qu'on voit en ce genre dans toute l'Allemagne, devroit auſſi ſe voir en Italie; puiſque, pendant près d'un ſiècle, les Ar-

chitectes Allemands furent à la tête de toutes les grandes entreprises, & que ce que nous appellons goût *Gothique*, les Auteurs Italiens l'appellent plus communément goût *Tudesque*. C'est que ces Allemands furent obligés de quitter leur *manière*, pour se plier à celle de la Nation qu'ils servoient, Nation qui conservant toujours l'idée des beaux Monuments antiques, vouloit imiter autant qu'elle pouvoit ceux qui subsistoient encore.

Une autre cause de la différence entre les anciens Temples d'Italie & les nôtres, est la nature des matériaux employés dans leur construction. Toutes nos Cathédrales Gothiques sont de pierre : en Italie, elles ne sont que de Brique, si l'on en excepte cinq ou six construites ou revêtues de Marbre. Or la Brique ne reçoit point la Sculpture, à moins que

celle-ci ne ſoit plaquée & de ſtuc. Mais le ſtuc des Anciens n'a été retrouvé qu'au commencement du XVI^e^ ſiècle, & alors la mode du Gothique étoit paſſée. Au moins on ne commençoit plus d'Edifices dans ce goût : on continuoit, comme on continue encore aujourd'hui, & comme on continuera long-temps, le Dôme de Milan. De toutes les grandes Egliſes d'Italie, c'eſt, avec S. Pétrone de Bologne, celle qui reſſemble le plus à nos Cathédrales. La Sculpture s'y eſt exercée, parce que ce vaſte Temple eſt tout de Marbre blanc ; mais l'Egliſe de Bologne, qui n'eſt que de Brique, eſt de la plus grande ſimplicité en dedans & en dehors.

Quoiqu'il en ſoit de la vérité ou de la fauſſeté de ces obſervations, il eſt certain que les Temples Gothiques, quelle que ſoit la manière des Architectes, préſen-

tent de très-grandes beautés au milieu des plus grands défauts; qu'on ne peut les voir sans y découvrir une majesté digne de leur destination ; une Science de ce que l'art de bâtir a de plus profond, une hardiesse dont l'Antiquité ne nous fournit point d'exemples. Les Romains donnerent à leurs grandes Voûtes jusqu'à six & huit pieds d'épaisseur : il y a telle Voûte à la Gothique qui n'en a pas un. On trouve à presque toutes nos Voûtes modernes quelque chose de pesant : celles des anciennes Cathédrales sont d'une légèreté qui frappe l'œil le moins Connoisseur. Elle vient en partie, si je ne me trompe, de ce qu'entre la Voûte & les Piliers il n'y a aucun corps intermédiaire & saillant qui en tranche la liaison : ce que fait l'Entablement dans l'Architecture Grecque. La Voûte Gothique paroît naître du pied même des Piliers

qui la portent, ſur-tout lorſque les Piliers imitant les Cannelures Grecques, ſont composés de *Fuſeaux* ou *Torous* qui en font une eſpèce de gerbes.

Ces Torous pouſſés perpendiculairement juſqu'à une certaine hauteur, ſe plient enſuite pour former les Arcades collatérales, & les *Nerfs* ou *Ogyves* qui donnent la force à la Maîtreſſe-Voûte. Leur courbure eſt naturelle, & la Pierre y préſente une fléxibilité égale à celle des Métaux les plus ductiles. Les *Ogyves* formant de toutes parts des rayons, diviſent toute la ſurface en Angles rentrants & ſaillants; de cette diviſion en pluſieurs petites parties bien ſymétriſées naît ce *Svelte*, qu'il eſt ſi difficile de donner aux longues Voûtes en plein cintre & unies telles qu'on les fait aujourd'hui. Si, par amour pour l'Architecture, il m'étoit permis de donner des

conſeils aux Architectes, je leur conſeillerois d'orner de Sculptures les Voûtes de nos Temples. Mais, pour obtenir l'effet deſiré, je veux dire la légèreté, il ne faudroit pas que ces Sculptures fuſſent plaquées, mais priſes dans l'épaiſſeur même de la Voûte, comme le ſont les Roſaces dans les Arcs doubleaux. Les Anciens ſentirent, ſans doute, combien ces ornements employés avec modération & placés avec goût, diminuoient à l'œil la peſanteur des Voûtes, puiſqu'on voit peu d'Edifices antiques dont les Voûtes ne ſoient diſtribuées en compartiments. Celle de S. Pierre de Rome doivent à cette diſtribution de paroître aſſez légères malgré leur vaſte étendue. J'attribuerois encore cet effet, au peu de hauteur & de ſaillie de la Corniche, dont on a retranché la Cimaiſe. Les Romains modèrnes ont caché les défauts de

de leurs Voûtes, s'il y en a, par de grandes compositions de Peinture ; mais ceci regarde les Temples pris depuis la renaissance des Arts. J'en ferai le sujet d'une autre Lettre, celle-ci n'étant déja que trop longue. Je la conclus par un résultat sur le Gothique.

En rapprochant nos grandes Eglises Gothiques de S. Paul de Rome que je vous ai décrite dans ma premiére Lettre, on voit donc qu'il n'y a point de différences essentielles entre la forme de ces Edifices ; que les plus marquées se trouvent uniquement entre les décorations ou ornements ; qu'on n'a fait qu'aggrandir, dans les derniers siècles, ce qui, dans les premiers, avoit été traité en plus petites proportions ; que les Goths n'ont eu de part ni à l'invention, ni à la perfection de ces Monuments, puisque ces Monuments ont été inventés avant que les

Goths s'établissent en Italie ou ailleurs, & qu'ils n'ont été perfectionnés que lorsque les Goths n'existoient plus nulle part ; que la décadence des Arts ayant suivi celle de l'Empire, & la liberté de construire des Eglises étant des mêmes siècles que les incursions des Goths ; ce concours de circonstances seul a établi l'idée populaire que les Barbares avoient anéanti l'Architecture Grecque, pour y substituer celle qu'ils avoient apportée de leur pays ; & qu'enfin nos Edifices appellés *Gothiques*, ne méritent ce nom que parce qu'ils sont aussi différents par les proportions & les ornements bisarres, des beaux ornements d'Athènes, que les Goths l'étoient des Grecs par les Mœurs & par les Talents. Je suis, &c.

1. Septembre 1759.

ARTICLE CXVII.

ÉLOGE DE MAURICE Comte de Saxe, Duc de Sémigalle & de Curlande, Maréchal-Général des Armées de S. M. T. C. Diſcours qui a remporté le prix de l'Académie Françoiſe en 1759. Par M. Thomas, Profeſſeur en l'Univerſité de Paris, au Collège de Beauvais. (*In-8°.* p. 42.) *A Paris, chez Brunet, Imprimeur de l'Académie Françoiſe, Grand-Salle du Palais.* M. DCC. LIX.

L'Académie Françoiſe a changé le plan des ſujets qu'elle propoſe chaque année pour la diſtribution de ſon prix de Proſe. Elle choiſiſſoit ci-devant une moralité ſuſceptible des graces & des mouvements de l'éloquence. Les Aſ-

pirants à la Couronne littéraire embrassoient cet objet, & se formoient par-là aux travaux de la Chaire & du Barreau. Aujourd'hui le Programme Académique invite les Candidats à faire l'Eloge d'un grand homme : matière plus brillante, plus relative à l'Histoire, plus instructive, plus propre à exciter l'émulation.

On a ouvert cette nouvelle carrière par l'Eloge du Maréchal-Comte de Saxe, sans doute pour flatter cette espèce d'instinct général, qui fixe d'abord l'attention des Hommes à l'Héroïsme Militaire. Plutarque met à la tête de ses Parallèles deux Guerriers, Thésée & Romulus. Les Législateurs viennent ensuite : Lycurgue & Numa occupent le second rang. Et l'Académie Françoise donne aussi pour sujet du Prix de l'année prochaine *l'Eloge de M. le Chancelier d'Aguesseau*.

M. Thomas, Auteur du Discours couronné, s'étoit déja fait connoître & estimer par le Poëme de *Jumonville*, dont nous avons parlé. On diroit que, pour bien écrire en Prose, il a voulu préluder en Vers : méthode assez sûre, du moins assez établie par l'exemple de nos grands Poëtes : presque tous ont écrit supérieurement en Prose. Cependant, comme il s'agit ici d'Eloquence, nous observons que la familiarité trop intime avec la Poësie, auroit ses dangers. *Les arbres de la haute Poësie*, disoit M. de Fontenelle, *portent leur tête dans les nues* : c'est-à-dire que les Poëtes, sur-tout ceux qui s'adonnent à l'Epopée, ont une marche altière & quelquefois gigantesque : écueil pour l'Orateur, qui, dans ses compositions les plus susceptibles d'ornements, ne doit jamais perdre de vue la majesté de son Art & la sagesse

de sa Profession. Mais quoiqu'il en soit de ces observations qui pourroient faire aussi l'objet d'une Dissertation Académique, voici un Eloge qui a été très-applaudi. L'Auteur déja bien fort par son sujet, y ajoûte les beautés accessoires ; & c'est à quoi nous faisons une attention distinguée, parce que rien n'est plus propre à caractèriser le génie d'un Panégyriste.

Maurice de Saxe eut cent qualités dignes aujourd'hui de nos regrets, entr'autres » une force » de corps telle que les siècles » héroïques l'admiroient dans » leurs Hercules & leurs Thésées : » avantage malheureusement trop » rare parmi nous, soit que l'espèce humaine altérée dans sa » source, ait dégénéré d'âge en » âge ; soit que notre luxe, nos » mœurs corrompues, nos ali» ments empoisonnés nous éner-

» vent & nous amolliſſent ; ſoit
» que cet affoibliſſement ait pour
» principe la négligence & l'ou-
» bli des exercices du corps, qui
» étoient ſi fort en honneur par-
» mi les Anciens ; ſoit que cet
» effet pernicieux résulte de l'aſ-
» ſemblage & du concours de
» toutes ces choſes. « Ainſi trou-
vons-nous, dans ce morceau, l'Ana-
lyſe & le Commentaire du mot
d'Horace : *Ætas parentum, pejor avis tulit nos nequiores, &c.*

Dans le cours de ſon éducation militaire, le Comte de Saxe rencontra preſque tous les Héros de l'Europe. Eugène & Malboroug formerent ſa premiére jeuneſſe. Le Czar Pierre étendit ſes vuës. Charles XII. Roi de Suède, ne lui préſenta point *la pompe & la majeſté du Trône ; mais la valeur, l'intrépidité, la grandeur d'ame, des Etats conquis, & neuf années de victoires.* Voici

une esquisse des leçons que Maurice reçut du Prince Eugène pendant la guerre de Hongrie contre les Turcs: » Un champ de bataille » étoit pour lui une école où, parmi le feu, le carnage, le bruit » des armes, le tumulte des combattants, tandis que la foule des » Guerriers ne pensoit qu'à donner ou à éviter la mort, son » ame tranquille embrassant tous » les grands objets qui étoient » sous ses yeux, étudioit l'Art de » faire mouvoir tous ces vastes » Corps; d'établir un concert & » une harmonie de mouvement » entre cent mille bras; de combiner tous les ressorts qui doivent concourir ensemble; de » calculer l'activité des forces & » le temps de l'exécution; d'ôter » à la fortune son ascendant, & » de l'enchaîner par la prudence; » de s'emparer des postes & de » les défendre; de profiter de son

» terrein & d'ôter à l'ennemi » l'avantage du ſien; de ne ſe laiſ- » ſer ni étonner par le danger, » ni enyvrer par le ſuccès ; de » voir en même temps & le mal » & le remède ; de ſavoir avan- » cer, reculer, changer ſon plan, » prendre ſon parti ſur un coup- » d'œil ; de ſaiſir avec tranquillité » ces inſtants rapides qui décident » des victoires ; de mettre à profit » toutes les fautes & de n'en faire » ſoi-même aucunes, ou, ce qui » eſt plus grand, de les réparer, » d'en impoſer à l'ennemi juſques » dans ſa retraite, & ce qui eſt le » comble de l'Art, de tirer tout » l'avantage qu'on peut tirer de » ſa victoire, ou de rendre inutile » celle de ſon ennemi. «

Enfin Maurice fit don de ſa perſonne, de ſa fortune & de ſes talents à la France. On étoit alors en pleine paix ; mais il falloit que le repos de ce Guerrier fût, en

quelque ſorte, comme celui d'Achille ſous la conduite de Chiron; que l'étude & les exercices du corps rempliſſent tous ſes moments; qu'il apprît l'Art d'Euclide & celui de Vauban; qu'il ſe rendît ſavant dans les Méchaniques; qu'il recueillît, de l'Hiſtoire, la Science des hommes, & le droit de les *juger*. En 1732, » il rédi-
» gea par écrit ſes *Obſervations*
» *ſur l'Art Militaire* : Ouvrage
» digne de Céſar ou de Condé,
» écrit de ce ſtyle mâle & rapide
» qui caractériſe un Guerrier plein
» de vuës profondes & de nou-
» veautés hardies, où il juge la
» coûtume avant de l'adopter,
» laiſſe les uſages pour examiner
» les principes, oſe créer des ré-
» gles où il n'y en a point eu juſ-
» qu'alors, donne des préceptes
» pour le Général comme pour le
» Soldat, s'éleve juſqu'au ſublime
» de l'Art, & deſcend dans les

» détails partie la plus pénible
» pour le Génie, parce qu'il eſt
» obligé de rallentir ſa marche
» rapide qui tend au grand dès le
» premier eſſor. «

La ſuite des évènements & l'obligation de remplir ſon ſujet, jettent notre Auteur dans beaucoup de récits hiſtoriques : ce qui eſt un avantage pour la vérité du tableau, & une difficulté de plus pour le bien exécuter. Mais c'eſt auſſi dans ces circonſtances que paroît le talent d'un Orateur. Quand il fallut faire l'Eloge de Pompée en traitant de la Loi *Manilia*, quel Art n'employa point Cicéron pour diſtribuer avantageuſement les exploits de ſon Héros ; pour les placer tous dans des points de vuë convenables ; pour établir le contraſte picquant des maux qu'avoit cauſés Mithridate, avec les ſuccès qu'on devoit ſe promettre de Pompée ;

pour répandre ſur-tout, dans ce grand Morceau, l'intérêt de la patrie, & cette chaleur vivifiante que faiſoit naître la gloire du nom Romain?

M. Thomas ſaiſit à propos les circonſtances de la belle campagne du Maréchal de Saxe en 1744, lorſqu'*à la tête de quarante mille hommes, il en arrêta ſoixante & dix mille.* Alors cependant la France parut oublier les ſavantes manœuvres de ce Général, pour donner toutes ſes attentions au danger de ſon Maître. » LOUIS » plus grand par ſon humanité » que par ſes conquêtes, vole en » Alſace au ſecours de ſes Sujets. » Un coup plus terrible menace » l'Etat : LOUIS eſt prêt à expirer. » Du Rhin aux deux Mers, & des » Alpes à l'Eſcaut, ce n'eſt que » douleur, que gémiſſements, que » cris lugubres. Je crois voir une » famille immenſe pleurer autour

» du lit funèbre de ſon Père, tan-
» dis que des Ennemis ardents
» profitent de ce moment fatal
» pour venir arracher les dépouil-
» les de ces enfants malheureux.
» Les Alliés s'avancent en Flandre
» à la tête d'une armée formida-
» ble ; & nous n'avons à leur op-
» poſer que des troupes affoiblies,
» découragées & inférieures en
» nombre. Le déſeſpoir eſt au-
» dedans ; la crainte au-dehors.
» O ma Patrie, quels dangers
» t'environnent ! O fortune de
» la France, ſur qui maintenant
» vas-tu t'appuyer ? Maurice te
» reſte &c. «

Mais c'étoit aux champs de Fontenoi que la *grande ame* de ce Général devoit ſe manifeſter toute entière. » Il eſt expirant,
» & c'eſt lui qui eſt dépoſitaire
» du ſort de la France. Ce ſont
» des mains mourantes qui ſoû-
» tiennent ce fardeau immenſe.

» On diroit que les loix de l'hu-
» manité ne ſont point faites pour
» lui, & que ſon ame guerrière
» eſt indépendante du corps qu'elle
» habite. Son génie ſemble s'éle-
» ver davantage parmi les ruines
» de ce corps qui s'écroule. Ange
» tutelaire de France, veille ſur
» lui. Déja il a meſuré d'un œil
» rapide toute l'étendue du ter-
» rein; il a vu tous les avantages
» qu'il peut ou prendre ou don-
» ner; il a pénétré les projets des
» ennemis par leur arrangement;
» il a choiſi tous ſes poſtes, com-
» biné les rapports de toutes les
» poſitions, fixé tout pour l'atta-
» que, tout prévu pour la défenſe;
» il a diſtribué aux Héros qui le
» ſecondent, les détails de l'exé-
» cution, & s'eſt réſervé pour lui
» la partie la plus ſublime, celle
» d'attendre les hazards & de les
» maîtriſer. « La ſuite de ce mor-
ceau eſt, comme dans Homère,

le Tableau ſanglant de la mêlée. Raucoux, Laufeldt, Maſtricht forment d'autres images où l'activité & les grandes vuës du Général ſe développent de plus en plus. Mais l'Orateur n'a plus le plaiſir de faire contraſter avec ces deſcriptions de combats & de victoires, les occupations tranquilles & les exercices pacifiques de ſon Héros. On voit Maurice paſſer preſque ſubitement du théâtre de la gloire dans les bras de la mort. *Dès qu'il a ceſſé de vaincre, il diſparoît de deſſus la terre..... Sa mort fut une calamité publique pour la France, un grand évènement pour l'Europe, une perte pour l'humanité.*

Quoique nous ayions cité beaucoup d'endroits de cet Eloge, on ne ſe diſpenſera pas de le lire en ſon entier. On aſſûre que l'Académie l'a couronné *par acclamation :* ce ſuffrage dit tout & ne

permet pas même de délibérer sur le mérite de la Pièce.

ARTICLE CXVIII.

LA MORT DU MARÉCHAL-COMTE DE SAXE, *Poëme.* Par M. d'Arnaud, Conseiller d'Ambassade de Sa Majesté le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, &c. Quatrième Edition. *A Anvers, & se trouve à Paris chez Laurent Prault, au coin de la rue Gist-le-Cœur, &c.* M. DCC. LIX.

CE Poëme parut pour la premiére fois en 1751. Il fut bien reçu : on en a fait trois Editions avant celle-ci ; & il a été traduit en Vers Allemands. Dans l'état où l'Auteur nous le redonne, il est plus ample : on y voit l'éloge de plusieurs Guer-

riers illuſtres qui ont ſervi ſous le Maréchal de Saxe ; & l'Ouvrage eſt précédé d'un Avertiſſement plein de Patriotiſme.

Le ſujet eſt bien ſimple. On jouiſſoit de la Paix après le Traité d'Aix-la-Chapelle. Le Temple de la Victoire préſentoit à l'Univers tous les monuments de la gloire du Maréchal - Comte de Saxe. L'Envie s'irrite de ce ſpectacle, elle va trouver la Mort dont le ſéjour eſt peint ici des plus effrayantes couleurs. Les deux Furies conſpirent contre les jours du Héros. Maurice eſt enlevé de ce monde : on lui rend des honneurs dignes de lui : *ſon Tombeau eſt regardé comme l'Autel de la Victoire.* Les Grenadiers Royaux paſſant par Straſbourg, vont éguiſer leur ſabre au pavé du Temple où eſt le Catafalque du Maréchal. Anecdote également citée par M. Thomas dans l'Eloge en Proſe.

Octob. 1759. II. vol.

Ce trait ſeul vaut mieux que tous les jeux de l'Iliade en l'honneur de Patrocle.

Il y a, dans ce Poëme, des morceaux très-eſtimables ; du feu, de l'abondance, des images, du ſentiment, ſur-tout vers la fin, & un grand nombre de beaux Vers. Nous croyons, ſans vouloir décider, que le total eſt trop long, que deux ou trois deſcriptions paſſent les bornes de l'attention ordinaire du Lecteur ; qu'il s'eſt gliſſé des obſcurités dans pluſieurs Vers, des conſtructions imparfaites dans d'autres, des idées giganteſques en quelques endroits, des lueurs de temps en temps, ou des éclairs, au-lieu de la belle & lumineuſe Poëſie. Mais celle-ci, nous le répétons, eſt bien répandue dans tout le Poëme, & en général il eſt beaucoup plus aiſé de critiquer cette Pièce que d'en faire une pareille, même avec

ſes défauts. Voici quelques citations.

Image de la Paix.

Les Plaiſirs & les Arts, ſoûtiens ſi néceſſaires
Qui nous font ſupporter la vie & ſes misères,
Bannis par la trompette & le bruit des combats,
Compagnons de la paix, revoloient dans ſes bras.
Cerès ne craignoit plus qu'une main inſolente
Ravit à ſes Guérêts leur richeſſe naiſſante,
Et Flore, en ſouriant, voyoit briller des fleurs
Qui cédant au Printemps l'émail de leurs couleurs,
Avides d'acquitter leurs utiles promeſſes,
Aſſûroient à l'Eté de fécondes largeſſes.

Content d'avoir repris ſon léger Chalumeau,
Le tranquille Habitant de l'innocent Hameau ;
A l'ombre de ſes bois, d'une voix libre & pure,
Chantoit la Paix, les Dieux, la riante culture :
Sur ſes pipeaux naïfs, ſes fils à ſon côté
Eſſayoient leur haleine & leur timidité.
La rouille dévoroit ces inſtruments impies,
Qui tranchent ſans pitié, la trame de nos vies.
Le fer préſent des Dieux, & qu'un abus fatal
A rendu dans nos mains un préſent infernal,
Surpris, ne ſervoit plus les crimes de la guerre,
Et retournoit au ſoc pour enrichir la terre.

Le Poëte continue & répand toujours des beautés bien réelles dans les détails de cette Description qui pèche néanmoins par son trop d'étendue.

Description du Temple de la Victoire.

Sous un Ciel étranger, non loin de ces contrées
A Mars, ainsi qu'aux Arts, autrefois consacrées,
Vers les bords de l'Euxin, est un Temple fameux,
Révéré des Guerriers, enrichi de leurs vœux.
Le Jaspe, le Porphyre y brille en cent colonnes,
Qui portent des drapeaux, des glaives, des couronnes,
Où l'Art industrieux paroît seul dominer,
Et que l'argent & l'or ont achevé d'orner.

Le Vainqueur des Perſans & celui de
Carthage,
Le Romain qui du Tibre aſſervit le
rivage,
L'heureux Triomphateur de trente Sou-
verains *,
Ce Monarque du Nord, la terreur des
Germains **,
L'intrépide Condé, le ſublime Tu-
renne,
Malboroug, Catinat, Villars, Ven-
dôme, Eugène;
Tous ces Héros divers, dans ce ſéjour
ſacré,
Où la brigue des Cours n'a jamais
pénétré;
Sur le Temps & la Mort à leurs pieds
abbatue,
Ont leur Tribut d'encens, leur Autel,
leur Statue.

---

* L'Empereur Trajan.
** Guſtave Adolphe.

De l'immortalité l'équitable burin
Couvroit de leurs exploits & le marbre & l'airain;
Dans ces traits éternels la gloire se contemple.
Un pur Autel d'Albâtre au milieu de ce Temple
D'offrandes surchargé, fixe tous les regards.
Sur un faisceau pompeux d'armes & d'étendards;
Une palme à la main, la victoire y préside,
Un Peuple de Héros de ses présents avide,
Accourt se disputer un rameau de laurier,
Que la Déesse accorde au plus digne Guerrier, &c.

Encore un peu trop de longueur dans cette belle & pompeuse Description.

Le séjour de la Mort est peint dans l'étendue de 58 Vers, dont

la plûpart ſont magnifiques : après quoi vient l'image de la Mort même.

Sur des monceaux épars de Trônes
 renverſés,
De Tombeaux, de Cercueils, & de
 Morts entaſſés,
Domine un Spectre affreux, horrible;
 épouvantable;
L'œil ne peut ſoûtenir ſon aſpect ef-
 froyable;
Un voile tout ſanglant couvre ſon corps
 hideux;
Son bras toujours levé ſur nos jours
 malheureux,
Son bras toujours armé d'une faux
 meurtrière,
Appeſantit ſes coups ſur la Nature
 entière.
A ſes pieds eſt écrit : » Peuples, Rois,
 » Conquérants,
» Héros que la Fortune appelle aux
 » premiers rangs,

» Tombez

» Tombez tous confondus aux pieds de
» votre Reine ;
» Sur la terre tout céde à sa Loi sou-
» veraine :
» Tout meurt, tout disparoît sous mes
» coups ennemis ;
» Reconnoissez la Mort, à qui tout est
» soumis. «

Le Maréchal de Saxe disoit qu'il falloit, à l'égard des Anglois, suivre le conseil d'Annibal contre les Romains, c'est-à-dire aller les combattre jusques dans leur Capitale. Le Poëte exprime cette pensée sur la fin du Poëme, dans un morceau où il suppose que le Génie de Maurice vient consoler la France & la Saxe.

. . . .
» Albion qui t'oppose une haine inso-
» lente
» Albion qui comptant sur ses nom-
» breux Vaisseaux
» S'en est fait un rempart, un trône sur
» les eaux,

» Verra ſous leurs débris s'écrouler ſa
» puiſſance.
» Que l'indocile Mer, qui ſervant ſa
» vengeance,
» L'entoure de ſes flots d'un vain
» orgueil émus,
» La demande au rivage & ne la trouve
» plus.
» François, ſouvenez-vous de cet heu-
reux préſage
» Et que Rome, en un mot, dut ren-
verſer Carthage. «

Comme les Génies ne mentent point, il faut croire que la prédiction de celui-ci s'accomplira. Et d'ailleurs ces *Sabres aiguiſés* au tombeau du Maréchal ne ſont ni perdus, ni rouillés.

Nos Soldats vont marcher, le triom-
phe les ſuit,
Maurice eſt avec eux : de l'éternelle
nuit

Son ombre encor s'éleve, & les mene
à la gloire,
Et son tombeau devient l'Autel de la
Victoire.

ARTICLE CXIX.

DÉFENSE DE LA CHRONOLOGIE fondée sur les Monuments de l'Histoire ancienne contre le systême Chronologique de M. Newton. Par M. Frèret, Pensionnaire & Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Belles-Lettres; publiée depuis la mort de l'Auteur, pour servir de suite aux Mémoires de cette Académie. (Volume *in*-4°. de 506 pages, sans la Préface de l'Editeur (M. de Bougainville) qui en contient LV.) *A Paris, chez Durand,*

rue du Foin. M. DCC. LVIII. *Dernier Extrait.*

NOus avons mis trop d'intervalle entre cette dernière Analyse & les deux premiéres.* Mais des matières comme celle-ci demandent, pour être traitées par des Journalistes, que la grande foule des affaires se soit écoulée. D'ailleurs les questions de Chronologie ont cela de particulier qu'elles intéressent toujours ceux qui en font leur étude, & qu'elles paroissent toujours insupportables à ceux qui n'ont ni la patience, ni le talent d'entrer dans ces discussions. La Chronologie savante n'a que des Amis ou des Adversaires déclarés : point de milieu dans les affections relatives à ce genre. Nous parlerons encore ici aux stu-

* Voyez nos Mémoires d'Octobre & de Novembre 1758.

dieux calculateurs des temps. Les autres Lecteurs ne doivent ſeulement pas entamer cette Analyſe.

Il s'agit ici de la partie Aſtronomique du ſyſtême de M. Newton. Mais d'abord M. Frèret, ſon Antagoniſte, s'attache à une branche qui comprend encore bien des faits hiſtoriques, qui dépend de beaucoup d'obſervations ſur les Antiquités des Peuples les plus célèbres. On a vu, dans nos Extraits précédents, que M. Newton identifie *Séſoſtris* avec *Séſac* Contemporain de Roboam : c'eſt une des baſes de ſon ſyſtême. Selon lui, les Egyptiens ne connurent, avant Ammon père de *Séſoſtris*, qu'une année de 360 jours. Ce fut Ammon qui ajoûta cinq jours aux douze mois, & cette forme de Calendrier ne fut encore établie, pour l'uſage commun de toute l'Egypte, que 72 ans

après la mort de Séſoſtris. Alors regnoit Aménophis ou Menès, fils de Zarah Roi d'Ethiopie. Ce fut lui qui étendit l'uſage de l'année de 365 jours, & en mémoire de ce bienfait on plaça, dans le fameux Edifice (Temple ou Palais) appellé *Memnonium*, un cercle d'or diviſé en 365 degrés chacun d'une coudée ou de 20 pouces du pied de France. Au reſte, l'établiſſement de ce Calendrier commença au point de l'Equinoxe du Printemps 884 ans avant Jeſus-Chriſt, & précéda de 137 ans l'Ere de Nabonaſſar que M. Newton croit dépendante de l'Aſtronomie Egyptienne : ce qui n'eſt aſſûrément pas l'opinion de Ptolémée. Mais d'ailleurs tout ce ſyſtême Newtonien ne contient preſque pas un mot ſur lequel on puiſſe compter.

1°. Le docte Anglois confond le *Memnonium*, ou l'Edifice de

Memnon avec le tombeau d'Oſymandias, autour duquel étoit le cercle d'or diviſé en 365 jours. C'eſt cet Oſymandias, Prince plus ancien que Séſoſtris, qui avoit fait conſtruire la célèbre Bibliothèque appellée le *Tréſor des remèdes de l'ame :* preuve manifeſte que les Lettres n'étoient pas tombées en décadence ſous Oſymandias, fût-il même identifié avec Aménophis fils de Zarah.) Décadence qui eſt encore une des hypothèſes hazardées par M. Newton, & très-combattues par M. Frèret. Cet endroit de la réfutation eſt excellent. L'Académicien fait voir, par toutes ſortes de raiſons directes & de conjectures plauſibles, qu'il eſt impoſſible que les Lettres aient été négligées en Egypte immédiatement après Séſoſtris, en ſuppoſant l'époque de ce Roi placée au temps de Salomon & de Roboam,

& ſuivie du Regne d'Aménophis ou Oſymandias.

2°. Cenſorin, & même Géminus plus ancien que lui, nous apprennent qu'il y avoit chez les Egyptiens une année civile & une année religieuſe, la premiére fixée au 20. de Juillet, & la ſeconde vague ou ambulante, parce qu'elle n'étoit compoſée que de 365 jours ſans l'addition des ſix heures ou d'un jour en quatre ans. Ces deux années ne ſe rencontroient au même point qu'après une révolution de 1460 ans, qui eſt la période de l'année vague, c'eſt-à-dire le cours du premier jour de *Thoth* * dans toute la ſuite des

---

* *Thoth* étoit le premier mois de l'année chez les Egyptiens. Tous les quatre ans ſon commencement avançoit d'un jour, parce qu'on négligeoit les ſix heures & le Biſſexte. Or, à la fin de 1460 ans, il arrivoit que ce pre-

365 jours de l'année. Or Censorin assûre que cent ans avant lui, c'est-à-dire la 138e année de l'Ere vulgaire les deux années Egyptiennes s'étoient trouvées réunies ; & qu'alors une nouvelle période de 1460 ans avoit commencé : d'où il résulte que la période précédente avoit commencé le 20. Juillet 1322 avant l'Ere vulgaire : car, de 1460, si l'on ôte les 138 de cette Ere, restent 1322 ; mais M. Newton prétend que l'année vague de 365 jours n'a commencé que 884 ans avant l'Ere vulgaire ; c'est 438 ans plus tard que ne le pensoit Censorin. Un calcul de Clement d'Alexandrie prouve aussi l'époque 1322 ou 1323 pour le commencement du cycle de 1460 ans.

---

mier jour de Thoth avoit parcouru tous les 365 jours de l'année.

3°. M. Frèret pouſſe bien plus loin ſon calcul contre M. Newton: il fait voir que ce cycle commencé en 1322 ou 1323 avant l'Ere vulgaire, n'étoit encore que le ſecond, & qu'un autre avoit commencé 1460 ans plutôt, c'eſt-à-dire dès l'an 2782 avant l'Ere Chrétienne. Voici une de ſes preuves: Les Paſteurs (dont nous avons parlé dans notre ſeconde Analyſe Novembre 1758) avoient envahi la Baſſe-Egypte en l'an 2082 avant l'Ere Chrétienne; mais Manéthon nous apprend que l'année de cette invaſion étoit la ſeptcentième d'un cycle, donc ce cycle avoit commencé l'an 2782.

On voit bien que, pour une Chronologie comme celle-ci, il faut un autre calcul que celui de l'Hébreu ordinaire, un autre ſyſtême que celui d'Uſſerius qui compte 4004 ans avant l'Ere Chrétienne, Mais cette difficulté n'ar-

rête point M. Frèret. Il trouve, dans la Verſion des LXX. & dans le Texte des Samaritains, toute l'étendue néceſſaire pour ces évolutions Chronologiques. Il diſſerte même ſur ce point & fait obſerver que les Egliſes Orientales, ſans en excepter celles de Chaldée & de Syrie, ont toujours ſuivi la Chronologie des LXX. & que l'Egliſe d'Occident *a laiſſé la liberté du choix* : ce que l'Auteur aſſûre, ſans doute, en conſidération de l'uſage que cette Egliſe fait encore, dans ſon Martyrologe, du calcul des LXX. » Il » ne s'agit pas, *conclut-il*, dans » un objet de pure critique tel » qu'eſt la Chronologie ancien» ne, d'en faire une queſtion de » controverſe Théologique, com» me ont fait, dans le ſiècle der» nier, quelques-uns des parti» ſans du calcul abrégé. Quand

» bien même l'autorité ſeroit égale » de part & d'autre, les ſeuls avan- » tages du calcul étendu pour con- » cilier toutes les Hiſtoires authen- » tiques des Nations avec la Chro- » nologie de Moyſe, devroient » décider en faveur de la Chro- » nologie des LXX. Il y a plu- » ſieurs de ces Hiſtoires authen- » tiques que l'on ne peut rejetter » ſans détruire toutes les régles de » la Critique, & ſans ouvrir la » porte à ce Pyrrhoniſme hiſtori- » que abſolu, qui devient de jour » en jour plus à la mode. «

Ce qu'on vient de dire contre la Chronologie de M. Newton n'eſt aſtronomique qu'à raiſon du Calendrier des Egyptiens. Voici maintenant la fameuſe époque de Chiron & de ſa ſphère prétendue, laquelle attire toutes les attentions de notre ſavant Académicien & de M. de Bougainville ſon Editeur. D'abord on rappelle contre

l'hypothèse Newtonienne la réfutation suivie & raisonnée qu'en a faite M. Whiston.

Il en résulte 1° qu'on n'a & qu'on ne peut avoir aucune certitude que la sphère décrite par Eudoxe fût la sphère de Chiron. Que sait-on, en effet, de ce Chiron qu'on dit avoir été de l'expédition des Argonautes ? On sait qu'il avoit *dessiné les Constellations :* c'est tout ce qu'en raconte un ancien Poëte Grec, cité par Clément d'Alexandrie. Or cela suffit-il pour assûrer que la sphère d'Eudoxe étoit la sphère de l'Argonaute ? N'est-il pas probable que cette premiére sphère très-grossière & très-fautive fut réformée dans la suite, & que c'étoit cette sphère corrigée plusieurs siècles après le temps de Chiron, qui servoit à Eudoxe ? Observons que ce dernier Astronome vivoit 400 ans

avant Jesus-Christ, & que M. Newton compte plus de cinq siècles entre Eudoxe & Chiron. N'est-ce donc rien que cinq siècles pour le progrès de l'Astronomie?

Il résulte en second lieu des observations de M. Whiston, qu'en suivant même la sphère d'Eudoxe, la description qu'il a faite des colures de cette sphère, les étoiles par où il conduit ces colures, il faut donner bien plus d'antiquité à Chiron qu'il n'en a dans le systême Newtonien. Par le calcul de M. Whiston, l'époque de cet Argonaute remonteroit jusqu'à l'an 1353 avant Jesus-Christ: ce qui surpasse de plus de quatre siècles l'époque que M. Newton assigne à Chiron & à sa sphère. Ceci est fort discuté par M. Whiston qui tient compte & de toutes les particularités de la sphère d'Eudoxe, & des méprises de M. Newton, & des tours favorables que

cet illuſtre Anglois donne à ſon ſyſtême en diſſimulant bien des circonſtances où les deſcriptions d'Eudoxe lui ſont contraires.

On voit par le commencement de critique que nous préſentons contre la Chronologie Newtonienne qu'il faut bien ſe reſſouvenir de la préceſſion des Equinoxes; ou de ce mouvement continu qui fait que le point du Ciel, où arrive le Printemps, récule tous les ans de 50 ſecondes, & que les Etoiles paroiſſent avancer d'autant. M. Newton croyoit que depuis Chiron juſqu'à lui, en 1689, ce point du Printemps avoit retrogradé de 36 degrés 29 minutes: ce qui, à raiſon d'un degré pour 72 ans, donne un eſpace de 2627 ou 28 années. Or, en retranchant de ce nombre, 1689, année de l'obſervation faite par M. Newton, on a de reſte 937, qui ſera l'époque de Chiron.

Rien de plus & de mieux attaqué par M. Frèret que les principes de ce calcul. En consultant les Anciens, on voit que le point du Ciel où arrive le Printemps, c'est-à-dire le point de l'Equinoxe s'est trouvé au 15^e^, au 12^e^, au 10^e^, au 8^e^, au 6^e^, au 4^e^, au second & au premier degré du premier Signe ou de l'Ariés. Supposons que ce point équinoxial fût, dans la sphère de Chiron au 15^e^ degré, comme le dit M. Newton, il étoit au temps d'Hipparque, c'est-à-dire en l'an 162 avant Jesus-Christ dans le premier degré, voilà une différence de 15 degrés, & par conséquent de 1080 ans : ajoûtez 162 ; Chiron aura vécu en l'an 1242, non en 937, suivant l'hypothèse Newtonienne. Mais il y a plus. Hipparque compare toujours sa sphère avec celle d'Eudoxe, & c'est par rapport à cette sphère qu'il trouve la différence de 15 degrés

pour la préceſſion des équinoxes : or il s'enſuit de-là, non qu'il y a 1080 ans d'intervalle entre Eudoxe & Hipparque, mais que cette ſphère avoit été reglée 1080 ans avant Hipparque & plus de huit ſiècles avant Eudoxe, quoique dans un temps poſtérieur à Chiron qui, comme on l'a fait voir ci-deſſus, vivoit 1353 ans avant Jeſus-Chriſt, & par conſéquent 1191 avant Hipparque. Ici nous prenons plutôt l'eſprit que les détails de la Diſſertation de M. Frèret contre l'hypothèſe qu'il attaque. Il y fait entrer des diſcuſſions ſur les divers lieux des colures & des étoiles fixes dans la ſphère d'Eudoxe & d'Hipparque. Cette longue explication n'eſt pas ſuſceptible d'extrait.

Mais il faut dire quelque choſe des Calendriers anciens, dont M. Newton a prétendu tirer

parti, & qui ne forment néanmoins aucun préjugé légitime en sa faveur. Ces Calendriers étoient *rustiques*, c'est-à-dire destinés aux fonctions des Laboureurs, & dressés pour diriger les travaux de la campagne. On y avoit laissé des Prognostics tirés du Lever & du Coucher des Astres, mais Prognostics sans précision ; & ces Calendriers une fois dressés, servoient aux Descendants comme à leurs Pères, sans qu'on y tînt compte des changements arrivés dans le Ciel par la précession des équinoxes. M. Frèret montre que de ces Calendriers, il y en avoit qu'on pouvoit rapporter au temps d'Hésiode, d'autres au temps même de Chiron, & dont l'époque remontoit à 14 ou 15 siècles avant l'Ere Chrétienne. Il insiste aussi sur un point très-important, c'est que, quand on parle dans ces Calendriers ou plutôt dans les Planisphères qui avoient

ſervi à les dreſſer, du lieu des points cardinaux & de leurs colures, on entend le lieu qu'ils occupoient dans les Conſtellations, dans les Aſtériſmes. Cette obſervation eſt fort naturelle. Les Auteurs de ces Calendriers ruſtiques ne ſubtiliſoient point comme M. Newton, qui diſtingue entre lieu des colures dans les Signes, & lieu des colures dans les Conſtellations; qui croit que ces Anciens placerent les colures dans le 15^e^ degré des Signes, tandis que ce 15^e^ degré étoit le 8^e^ de la Conſtellation. Il y a un embarras & une confuſion étrange dans tous les Diſcours de l'illuſtre Anglois en conſéquence de ces diſtinctions. M. Frèret, qui le lui reproche, n'avance rien qui ne ſe vérifie par l'épreuve. On a toutes les peines du monde à ſuivre la Chronologie de M. Newton dans les endroits où il raiſonne ſur les lieux des colures.

Octob. 1759. II. vol.

Mais c'en eſt aſſez ſur toute cette Chronologie Newtonienne qui ſera toujours ingénieuſe ſans être jamais vraie ; qui fera toujours voir un des plus ſinguliers efforts de l'eſprit humain, ſans ceſſer d'être un monument de ſa foibleſſe, puiſqu'on y prend de ſimples conjectures pour des preuves, & des arguments très-fragiles pour des démonſtrations.

ARTICLE CXX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

TRATTATO ſcritturale Apologetico alla Santità di Noſtro Signore Papa Clemente XIII. intorno al miglior ſenſo delli due ultimi verſetti del Salmo cinquanteſimo per motivo de' quali ſi tratta primieramente di tutti i ſenſi della ſacra Scrittura in generale, in riſpoſta al Signor Abate Quadrio, opera compilata dal P. Bernardino dall' Aſta de' Clerici Regolari Minori. (*In*-4°. p. 232.) *Traité*

Apologetique sur le vrai ſens des deux derniers Verſets du Pſeaume L. &c. en réponſe à M. l'Abbé Quadrio, &c. Cet Ouvrage contient une ſorte de controverſe entre le P. dall' Aſta Clerc-Régulier & M. l'Abbé Quadrio ſur le ſens des deux derniers Verſets du Pſeaume *Miſerere.* Le premier croit qu'on doit faire uſage, en cet endroit, du ſens prophétique. Le ſecond au contraire veut qu'on s'en tienne au ſens littéral. Ce qu'il y a de plus utile dans ce Livre, dédié au Pape, c'eſt qu'il s'y trouve d'aſſez judicieuſes Notions ſur la manière d'interpreter l'Ecriture-Sainte.

Un Religieux du Mont Caſſin, nommé Dom Pierre-Louis Galletti, a publié en cette Ville (de Rome) un *in*-4°. de 119 pages, pour expliquer tout ce qui concerne l'ancien Officier Eccléſiaſti-

que, appellé *Vestarario della santa Romana Chiesa*. C'étoit un homme chargé de la garde & du soin des habits pontificaux du Pape : on le distinguoit du Sacristain ou *Mansionaire*. L'Auteur de ce Traité a fait de très grandes recherches sur cet objet, & il y ajoûte des Notices curieuses sur la Chapelle Pontificale des Papes qui vivoient il y a quatre ou cinq siècles. Ce Livre est dédié au Comte Joseph Garampi, Chanoine de S. Pierre, & Préfet des Archives secrettes du Pape.

De Cortone.

Cette Ville, très-petite, est pleine de Gens de Lettres, & surtout d'Antiquaires. Un d'entr'eux, nommé M. Louis Coltellini, s'applique présentement à bien examiner les restes de murailles qui subsistent de l'ancienne Cortone. Il espère

juger par-là & de la grandeur de cette Ville au temps des Etrusques, & de la manière dont ce Peuple pratiquoit l'Architecture de fortification.

De Livourne.

Les deux Mémoires de M. de la Condamine, en faveur de l'Inoculation, ont été réimprimés ici en Italien avec des Notes. Comme ces Mémoires procédent toujours par des faits, voici l'Eloge qu'en fait l'Auteur des Nouvelles Littéraires de Florence en date du 20. Juillet dernier : *E' una bella Confutazione quella, che si fa per via di fatti, i quali smentiscano le speculationi degli Auversari.*

Le même Journaliste de Florence transcrit dans sa feuille du 13. Juillet une partie de la réponse du même Académicien au

Comte

Comte Roncalli Parolino, Médecin de Breſcia, grand Anti-Inoculateur, puis il ajoûte: *Bravo Sig. de la Condamine!*

Enfin on reconnoît, dans les mêmes Nouvelles, d'après des preuves authentiques, que le fils de M. Caſe n'eſt point mort de l'inſertion de la Petite-Vérole: évènement qui a fait beaucoup de bruit à Paris, ou plutôt dans tout l'Empire de l'Inoculation. Cette tempête s'eſt diſſipée à l'avantage des Inoculateurs.

De Lumelogno en Lombardie, prés de Verceil.

Les Nouvelles-Littéraires d'Italie rapportent une Lettre curieuſe écrite de ce petit endroit, qui n'eſt fameux que par la naiſſance de Pierre Lombard, Evêque de Paris depuis 1160 juſqu'en 1164. C'eſt

le célèbre Maître des ſentences que tant de Théologiens & ſaint Thomas lui-même ont commenté. Après une Notice ſuccincte de la vie & des études de ce perſonnage, la Lettre qui a pour Auteur M. Joſeph-Alberti, Prêtre de Novarre, raconte qu'en 1733 l'armée de France paſſant à Lumélogno, quantité de ces Guerriers voulurent emporter quelque choſe de la maiſon où Pierre Lombard eſt né. Chacun d'eux ſe mit à tirer de ce vieux bâtiment des pierres ou morceaux de pierres, enſorte qu'il s'en fallut peu qu'ils ne détruiſiſſent tout-à-fait cette antique demeure. Ils témoignoient, *dit la Lettre*, une grande joie à la vuë du lieu où un ſi grand homme avoit commencé à voir le jour. Cette Anecdote, preſque incroyable, vu le peu d'intérêt que des Militaires doivent prendre à Pierre Lombard, eſt atteſtée,

dans les Nouvelles d'Italie du 3. d'Août dernier, par l'Eccléſiaſtique nommé plus haut, & il l'avoit appriſe de témoins oculaires. Malgré ce témoignage il y aura encore bien des gens qui ne croiront ni le fait ni la preuve.

De Venise.

Le Libraire Antoine Zatta publie un *Proſpectus*, pour avertir le Public qu'il a fait deſſiner & graver les Médailles des Hommes illuſtres dans la Littérature, raſſemblées par le ſavant Comte Mazzuchelli de Breſcia. Il s'y trouve près de 1200 morceaux, c'eſt-à-dire, têtes & revers, 2400 Pièces gravées avec l'explication en Latin & en Italien. On y a fait entrer auſſi les Médailles des Papes en y comprenant celles de Benoît XIV. & le tout doit for-

mer deux Volumes *in-fol.* dont le premier est déja public. Il y a une souscription ouverte chez le Libraire susdit moyennant *66* liv. monnoie de Venise pour chaque Tome.

FLORENCE.

On mande de cette Ville quelques particularités touchant la collection de Gravures représentant les Tableaux de M. le Marquis Gérini.

1°. Ce riche Possesseur n'a fait graver aucun morceau sans avoir pris l'avis des plus habiles Peintres, & sans être assûré que les Desseins qu'on destinoit aux Graveurs rendoient parfaitement les Originaux.

2°. Il a fait choix des plus célèbres Graveurs d'Italie, dont les Principaux sont Mrs Lorenzi, Faucci, Charles & Ferdinand Gre-

gori, Baratti, Pazzi, Bartolozzi, Zocchi & la Dame Violante Vanni.

3°. Il a voulu que toutes les Planches fussent, à-peu-près, de la même grandeur, en marquant néanmoins sur une espèce d'échelle le nombre de pieds & de pouces qu'ont les Originaux.

On a déja prévenu le Public que les *Discours* ou Explications sont en François & en Italien, afin d'être intelligibles à un plus grand nombre de personnes, au-dedans & au-dehors de l'Italie. L'Auteur de ces Discours expose simplement le mérite de ces Ouvrages. On fait cas de sa manière éloignée de l'hyperbole, de l'emphase, & conforme en tout à la vérité.

De Pise.

On a publié l'année dernière, en cette Ville, des *Notices Histo-*

riques ſur celle de Volterre, avec une ſuite Chronologique de ſes *Podeſtats* & de ſes *Capitaines*. Ces *Notices* ſont l'Ouvrage de *M. Laurent Cecina*, Praticien de Volterre, & l'Editeur eſt *M. Flaminio del Borgo*, Juriſconſulte de Piſe, lequel ajoûte ſes Notices particulières. Le tout eſt un *in*-4°. fort intéreſſant pour les gens du pays.

Le même Auteur promet quatre Volumes *in*-4°. de Diſſertations ſur l'Hiſtoire de Piſe, & l'on ſouſcrit juſqu'à la fin de Décembre chez *Giovanelli* & Compagnie, Libraires-Imprimeurs de Piſe.

De Lucques.

Raggionamenti del Dottor Giovanni Targioni Tozzetti ſull' Agricoltura Toſcana. (*In*-8°. 1759.) *Réflexions du Docteur Targioni ſur l'Agriculture de Toſcane*. Ce

Livre eſt dédié à l'Académie d'Agriculture de Toſcane, & contient des Obſervations recherchées ſur la culture du Bled, ſur les qualités de certains Laitages, ſur la Vigne, le Chanvre, le Lin &c.

FRANCE.

De Lyon.

On voit, en cette Ville, l'Inſcription qui a été gravée ſur la première pierre de l'Egliſe que font conſtruire les PP. Auguſtins, d'après les Plans & les Deſſeins de M. Roux, célèbre Architecte. Cet Edifice qui coutera plus de cent mille écus, ſera d'un très-bon goût & fort décoré de Peintures & de Sculptures. Le modèle en relief attire l'attention des Connoiſſeurs, & la Gravure fera bientôt connoître à tout le monde le mérite de l'entrepriſe.

Pour placer la premiére pierre chargée de l'Inſcription, les Pères Auguſtins ont célébré une Fête des plus ſolemnelles. Rien n'étoit plus convenable, puiſque c'eſt au nom & ſous les auſpices de Monſeigneur le Dauphin que cette pierre a été poſée. Ce Prince, toujours plein de zèle pour tout ce qui intéreſſe la Religion, a bien voulu accepter le titre de Fondateur & de Protecteur à l'égard de cette nouvelle Egliſe. M. le Comte de Bouillé, Evêque d'Autun, avoit ſollicité cette grace; & par la voie du même Prélat, Monſeigneur le Dauphin a fait ſavoir à M. le Comte de Montjouvent, Doyen de MM. les Comtes de Lyon, qu'il le nommoit pour tenir ſa place & agir en ſon nom.

La cérémonie s'eſt faite le 6. Septembre dernier. On avoit préparé avec beaucoup de magnificence une Salle du Couvent des

PP. Auguſtins. Au fond étoit, ſous un riche dais, le Portrait du Prince, & ſon Fauteuil élevé ſur une haute Eſtrade. Deux degrés au-deſſous étoit la place de M. le Comte de Montjouvent. A droite, on voyoit des Sièges diſtingués pour M. l'Archevêque & pour MM. les Comtes de Lyon, qui ſont venus au nombre de quatorze; à gauche, d'autres Sièges pareils étoient préparés pour MM. le Commandant, l'Intendant, & les perſonnes titrées dans les divers Ordres de cette grande Ville. En face du Trône étoient les places de MM. les Prévôt des Marchands & Echevins, qui ont aſſiſté à la cérémonie en corps. Quand la Compagnie très-nombreuſe fut rangée & placée, un Religieux de la Maiſon, nommé le P. Cayrel, prononça un Diſcours ſur l'objet de la Fête, & en l'honneur de Mgr le Dauphin. L'Aſſemblée en parut très-ſatisfaite. Après

cette harangue, qui étoit courte; M. le Comte de Montjouvent, en Chape & en Mître, au ſon des Trompettes & des Tymbales, & au bruit de l'Artillerie, alla benir & poſer cette premiére pierre, dont voici l'Inſcription figurée comme elle eſt ſur le marbre.

LUDOVICUS
GALLIARUM DELPHINUS
LUDOVICI XV.
REGIS DILECTISSIMI FILIUS OPTIMUS
PRINCEPS
SOLIUM ET ARAS SUSTENTARE
NATUS
BASILICÆ AUGUSTINIANÆ
INITIALEM LAPIDEM
SOLEMNITER POSUIT
MANU
MARIÆ-EUGENII DE MONTJOUVENT
DECANI COMITUM LUGDUNI
ANNO SALUTIS M DCC LIX.

J. B. FLACHAT EQUITE TORQ. MERC. PRÆF. PETR. THOM. GONIN DE LURIEU. CAMILL. DARESTE. FRANC. LUD. CLAPASSON. JAC. DAUDÉ COSS. LUGD. PRÆSENTIBUS.

Leonardo Roux operis Architecto.

Après la position de la pierre, la Compagnie rentra dans la Salle ; on dressa le Procès-verbal de toute la cérémonie ; le soir, il y eut illumination & quantité de fusées volantes furent tirées en signe de réjouissance. L'Inscription sera aussi placée à l'entrée de l'Eglise en dedans : & au-dessus du Portail seront mises en amortissement les armes de Monseigneur le Dauphin, comme Fondateur de l'Edifice.

Le Public a beaucoup applaudi au goût, à la décence, au bon ordre qui ont dirigé, accompagné, exécuté cette Fête. Il faut espérer que la célérité de l'Architecte & des Constructeurs répondra pleinement au début de cette brillante fondation.

De Paris.

On distribue un *Plan de Philosophie*, qui sera suivi de l'exé-

cution en huit Volumes *in*-12. Chez Prault, Quai de Gesvres. On partage toute la Philosophie en Science de l'existence des Etres, en Science de la grandeur des Etres, en Science de la cause des Etres. La premiére est appellée *Empyrique*, la seconde *Mathématique*, la troisième *Philosophie* pure ou proprement dite. On doit donner la Mathématique en François, & les deux autres parties en Latin. On suivra dans la *Mathématique* les principes ordinaires. L'*Empyrique* ne sera que l'Histoire des corps existants & de l'ame humaine. La *Philosophie* pure contiendra Logique, Métaphysique, Physique, Morale. Tout cela d'un style un peu plus lié, plus suivi, plus agréable que celui de l'Ecole. Nous croyons qu'il y a de fort bonnes vuës dans l'Auteur de ce Projet, mais nous n'en garantissons pas le succès.

Histoire d'Angleterre depuis la descente de Jules César jusqu'au Traité d'Aix-la-Chapelle en 1748. Par M. SMOLLETT, M. D. Traduit de l'Anglois par M. TARGE, Correspondant de l'Académie Royale de Marine. (Deux Volumes *in*-12.) *A Orléans, chez Rouzeau; & se trouve à Paris, chez Desaint, Saillant, Desspilly, Debure l'aîné.* L'Histoire Angloise de M. Smollett a été analysée depuis peu dans nos Mémoires, & il nous reste même encore à parler du dernier Volume. Nous ne devons donc pas donner un Extrait suivi de la Traduction qu'en vient de faire M. Targe. Il nous suffit d'indiquer les caractères de son travail, & d'inviter par-là le Public à lui faire l'accueil qu'il mérite. M. Smollett est, à tout prendre, un bon Historien d'Angleterre. Quoique partial encore & peu équitable en ce

qui concerne la Religion Catholique, il eſt cependant plus modéré qu'une infinité d'autres Ecrivains de ſa Nation. M. Targe prend ſoin, dans des Notes placées au-bas des pages, de le rappeller aux termes précis de la plus exacte vérité : ce qui n'empêche pas que l'Ouvrage, même François, ne ſuppoſe encore des Lecteurs ſages, attentifs, incapables de ſe laiſſer prévenir par les idées nationales de l'Auteur Anglois. M. Targe eſt un Traducteur qui penſe à tout; au ſens de ſon Auteur, aux Notes dont l'Original eſt enrichi, aux éclairciſſements ou adouciſſements dont ce Texte a beſoin : il donne même en forme de Préface une Deſcription circonſtanciée des Iſles Britanniques : une Carte Géographique auroit probablement fait plaiſir aux Lecteurs : il ſera aiſé de la mettre dans les Volumes ſuivants. Nous avertiſſons que

toute cette Hiſtoire pourra remplir quinze ou ſeize Tomes. Le ſtyle de Smollett eſt aſſez concis & nerveux : on en retrouve des traces dans la Traduction ; & en général ce dernier Ouvrage fait autant d'honneur aux lumières qu'à la ſageſſe de M. Targe. Nous croyons pouvoir le prier de répandre dans ſa narration plus de repos & d'intervalles ; c'eſt-à-dire que les phraſes y paroiſſent quelquefois trop longues & le récit trop périodique. Nous ſentons combien il eſt difficile de préſenter une Hiſtoire, dont le fond eſt Anglois, comme un Livre de la premiére main, comme une Hiſtoire compoſée originairement en notre Langue ; mais c'eſt à quoi l'Auteur de celui-ci doit tendre, & c'eſt ce que nous pouvons eſpérer de ſes talents.

On voit, depuis quelques jours, une *Lettre adressée à M. Gresset, au sujet de celle qu'il a publiée sur la Comédie.* C'est une Brochure de 16 pages, toute à la louange des sentiments & de la démarche de M. Gresset. On y prend sa défense contre les discours d'un Public qui ne censure que parce qu'il est fort éloigné d'imiter. On appuye sur les grands principes qui ont déterminé cet Ecrivain si estimable à ne vouloir souffrir, dans ses Œuvres, nulle licence, nul terme capable de causer le moindre scandale. On ne laisse pas de rappeller les principaux caractères de ces Pièces si ingénieuses qui ont fait l'agrément de tous les Lecteurs polis & délicats. On invite ce bel esprit à s'occuper d'Ouvrages utiles aux Mœurs & à la Religion. Il faut lire cette Lettre dans l'esprit qui l'a fait naître, L'Auteur a dû être

animé d'un bon zèle, & très-sensible aux intérêts du vrai bien qui est l'amour de Dieu & le soin du salut. Nous croyons qu'il s'est glissé, dans ce petit Ecrit, quelques expressions qui pourront être un objet de critique ; & qu'en particulier deux ou trois phrases de la page 10ᵉ peignent trop l'*Epicurisme*, qu'il semble néanmoins que l'Auteur veut décrier. *Non ego paucis offendar maculis.* Il y a de la force & du beau dans cette courte production, avec un petit détail de bonne critique sur les Œuvres de M. Gresset. L'Auteur de cette Broch. doit allier les connoissances & l'exercice des Lettres à un grand fond de Religion.

On publie le *Prospectus* d'un Livre en huit Volumes *in*-4°. ayant pour titre : *Le Cabinet Héraldique & Généalogique, ou Table par ordre alphabétique de*

toutes les Généalogies imprimées des familles de France. L'Auteur differte un peu dans ce *Proſpectus* ſur les trois ſortes de *Nobleſſe* que nous connoiſſons ; la premiére, dont l'origine ſe perd dans l'Antiquité ; la ſeconde, qui a été acquiſe par de belles actions & dont on connoît la ſource ; la troiſième, qui eſt attachée à des charges venales. Si l'on en juge, par les Articles cités comme modèles, l'Ouvrage ne ſera pour chaque Famille ou Maiſon qu'un Abrégé. *On ſouſcrit chez Grangé, rue de la Parcheminerie.* Nous oſons inviter l'Auteur très-eſtimable par ſes recherches, à ne ſe pas négliger ſur le ſtyle : ſon entrepriſe n'eſt pas une affaire d'éloquence ou de bel eſprit ; mais l'élocution doit être bonne & exacte par-tout.

Guillyn, Quai des Auguſtins, a des Exemplaires d'un Livre im-

primé à Dijon chez Desventes, sous le titre de *Ordo perpetuus divini Officii juxta ritum Breviarii ac Missalis S. R. E.* C'est un Calendrier perpétuel qui dispense d'acquérir chaque année ce qu'on appelle, en style Ecclésiastique, l'*Ordo* ou le *Bref*, relativement au Breviaire Romain. Tout l'art de ce Catalogue Liturgique consiste dans XXXV. Calendriers, selon le nombre des jours auxquels peut tomber la Fête de Pâques : car les termes de cette grande solemnité sont le 22. de Mars & le 25. Avril, intervalle de 35 jours. On avoit déja tout-à-fait en grand, dans l'Art de vérifier les Dates, un Calendrier perpétuel. Ainsi l'Auteur de l'*Ordo perpetuus* n'a eu que la peine de suivre ce guide & d'y ajuster tous les détails des Fêtes du Bréviaire. Un Livre de cette nature est d'un usage continuel & d'un prix inestimable pour

les Prêtres qui ne ſont pas à portée de ſe procurer chaque année le *Bref* courant. Tels ſont les Voyageurs en pays étrangers & les Miſſionnaires : le format de cet *Ordo* eſt commode, le caractère fort net & l'exécution bonne.

Briaſſon, rue S. Jacques, à la Science, publie le IX^e Tome de le *Table du Journal des Savants*, contenant une partie de la lettre S, la lettre T & la lettre V. Il y aura un dixième Volume, où ſe trouvera le reſte de l'Alphabet avec un Supplément de quelques Articles oubliés, & un Diſcours hiſtorique ſur l'inſtitution & les avantages du *Journal des Savants*, Chef & modèle de tous les autres Ouvrages périodiques.

Le même Libraire a reçu des pays étrangers pluſieurs Livres,

dont voici quelques-uns; les autres seront indiqués dans un autre Journal.

Anacreontis Odæ & Fragmenta Gr. & Lat. cum Notis Jo. Cor. de Paw, *in*-4°. Trajecti 1732.

Aristæneti Epistolæ Gr. & Lat. cum Notis Jo. Merceri & J. C. de Paw, *in*-8°. Trajecti 1737.

Epictetus, Græcè, *in*-32. Glasguæ 1751.

D'Arnaud (Georg.) Dissertationes de jure servorum &c. *in*-4°. Leovardi 1744.

Ejusd. Conjecturæ variæ de Jure Civili, *in*-4°. Leovardi 1744.

Lechii (Ant.) Geometria practica & Theoretica, & Trigonometria, & Sectiones conicæ, *in*-8°. 4 Vol. Milano 1753 & 1758.

Ejusd. Newtonis Arithmetica, *in*-8°. 3 Vol.

L'Uomo, del Marchese Gorini Corio, *in*-4°. Luca 1750.

Essais sur l'Histoire Naturelle de la Mer Adriatique. Traduit de l'Italien de Vital Donati, *in*-4°. *fig. enluminées.* La Haye 1758.

Essais sur l'Histoire Naturelle des Coralines & autres productions Marines. Traduit de l'Anglois de Jean Ellis, *in*-4°. *fig.* La Haye 1756.

Plutarchi Apophtegmata Gr. & Lat. cum Annotationibus variorum, edente Mich. Mattaire, *in*-4°. Londini 1741.

Goldoni Nuovo Teatro comico, *in*-8°. 2 Vol. Torino 1758.

Eléments de Géomètrie d'Euclide, expliqués par Konig & par Kuipers, *in*-4°. *fig.* La Haye 1758.

Schewencke (M. Guil.) Catalogus Plantarum Horti Hagensis, *in*-8°. Hagæ 1752.

Traité des Droits des Communes & des Bourgeoisies, contenant

l'origine des Titres & des Qualités de Noble, de Bourgeois, de Serf ou Mortaillable; la Conférence des Coûtumes du Royaume, touchant les Droits des Communes & des Bourgeoisies; les Edits, Déclarations du Roi & Arrêts intervenus sur la matière du Droit des Communes, avant & depuis l'Ordonnance des Eaux, Bois & Forêts de 1669. (Petit *in*-12. de 350 pages.) Par M*** (Varsavaux) Avocat en Parlement. *Chez Saugrain fils, au Palais.* L'objet de ce Livre, assez savant sur la matière qu'il embrasse, est de faire voir qu'il y a des Coûtumes en France, où le *Droit des Communes* dans les *Terres vagues* a lieu, même en faveur des simples Bourgeois & Habitants; que, selon d'autres Coûtumes, au contraire ces *Terres vagues* appartiennent au Roi ou aux Seigneurs. Il étoit important de fixer, une bonne

fois, les connoiſſances publiques à cet égard : car, en cette matière, il y a des invaſions de part & d'autres. Dans quelques Provinces où le Franc-alleu eſt admis, les Seigneurs s'attribuent les Terres vagues & ne laiſſent aucun uſage des Communes aux Habitants. Dans d'autres où le Franc-alleu n'eſt point connu, les Particuliers privent les Seigneurs de l'uſage des Communes. On détermine ici les Droits reſpectifs. On rapporte les diſpoſitions des Coûtumes, des Ordonnances, des Déclarations, des Arrêts. Il ſeroit à ſouhaiter que la matière fût traitée avec plus d'agrément, & ſans appareil, ſouvent inutile, des termes familiers aux Praticiens. L'Auteur a beaucoup lu, & ſes citations en font foi. Il pouvoit nous donner deux petits Traités également inſtructifs & agréables; l'un hiſtorique ſur l'origine des Communes;

Communes, partie dépendante de la matière féodale ; l'autre ſur l'état actuel des Communes : dans l'un & dans l'autre, il auroit répandu des détails intéreſſants, des Critiques ſavantes, des Anecdotes curieuſes. Nous l'invitons à remplir cette tâche quand il donnera une autre Edition de ſon Livre, qui eſt véritablement eſtimable pour le fond des choſes & pour les recherches qu'il contient.

Traité général des Droits d'Aides. (Deux Parties *in*-4°. plus de 750 pages.) Par M. Lefebvre de la Bellande. A Paris, chez Pierre Prault, Quai des Gêvres. Cet Ouvrage contient toutes les diſpoſitions qui ont été faites par le Gouvernement ſur les Aides. Il nous ſemble que l'Auteur a mis beaucoup d'ordre & de méthode dans ſes idées ; que ſes recherches ſont très-conſidérables ; qu'il a dû por-

ter, dans la composition d'un Livre de cette espèce, autant de patience & de sang-froid que d'attention aux divers objets qu'il avoit en vuë ; qu'enfin les Juges qui connoissent de cette partie des Finances, trouveront ici tous les détails relatifs à leur fonction. A la tête, on voit une Vignette dont la pensée est de M. Cochin, & le trait de M. Prévôt. Une pauvre femme accablée sous le poids des denrées qu'elle porte, est relevée par Mercure & par la Divinité des Richesses ; l'un & l'autre exécutant les ordres de la Justice qui préside aux Aides. Ces quatre figures sont belles & bien gravées.

Le Sieur Bertera, Interprète du Roi, propose par souscription son *Dictionnaire Universel, François, Latin, Italien & Espagnol*, contenant non-seulement les mots & les phrases de la conversation ordi-

naire, mais encore les termes & les expreſſions propres des Sciences, des Arts & des Métiers, *deux Volumes in-folio*, à 24 livres le Volume. La ſouſcription ſera ouverte depuis le premier d'Octobre 1759 juſqu'à la fin de Mars 1760, les Lundis, Mercredis & Vendredis, depuis trois heures du ſoir juſqu'à ſix, chez l'Auteur, rue Pot-de-Fer, troiſième porte à gauche en entrant par la rue du vieux Colombier.

Le Sieur Bertera ſe propoſe de ſuivre & d'abréger le *Dictionnaire de Trévoux* : on pourra voir le Manuſcrit avant même que le Livre ſoit rendu public. Cet Auteur eſt déja très-connu par les leçons d'Italien & d'Eſpagnol qu'il donne depuis long-temps à Paris, & par la Grammaire Italienne qu'il a publiée en 1747. On peut revoir, à ce ſujet nos Mémoires de la même année.

LETTRE DE M. L'ABBÉ DE WAILLY *aux Auteurs de ces Mémoires sur quelques Expressions de notre Langue.*

J'ai l'honneur de vous communiquer, MM. RR. PP., les remarques que j'ai faites sur quelques expressions de notre Langue. Je serois bien flatté qu'elles pussent trouver place dans vos Mémoires.

Première Expression.

On demande s'il faut dire *jusqu'aujourd'hui*, ou *jusqu'à aujourd'hui*. Vaugelas rapporte les deux sentiments & ne décide rien. Thomas Corneille & l'Académie, dans leurs Observations sur cette Remarque, prétendent qu'il faut dire *jusqu'à aujourd'hui*. André de Boisregard est du même sentiment dans ses Réflexions sur l'usage pré-

ſent de la Langue Françoiſe. L'Académie, dans la troiſième Edition de ſon Dictionnaire, eſt auſſi pour *juſqu'à aujourd'hui.* Comme l'uſage eſt partagé, j'oſerai, malgré ces autorités, être pour *juſqu'aujourd'hui.*

Je conviens, MM. RR. PP. qu'il faut dire : *On a remis cette affaire à aujourd'hui : On l'a aſſigné à aujourd'hui.* Mais je ne crois pas que pour cela il faille dire *juſqu'à aujourd'hui.* Dans ces phraſes : *On a remis cette affaire à aujourd'hui : On l'a aſſigné à aujourd'hui*, il y a ellipſe. C'eſt pour : *On l'a aſſigné à répondre aujourd'hui : On a remis cette affaire à terminer aujourd'hui :* & ſi l'on ne mettoit pas *à* avant *aujourd'hui*, l'expreſſion préſenteroit un autre ſens.

D'ailleurs ne pourroit-on pas dire que, dans ces phraſes, *aujourd'hui* eſt regardé comme un

nom ? N'eſt-ce pas dans le même ſens que la Bruyere a dit : *Rien ne reſſemble mieux à aujourd'hui que demain ?* N'eſt-ce pas auſſi en ce ſens que nous diſons : *Aujourd'hui reſſemble à hier : On a remis l'affaire à demain.*

Quoiqu'il en ſoit, je crois qu'il faut dire *juſqu'aujourd'hui*, comme nous diſons *juſqu'ici*, *juſques-là*, *juſqu'auprès de Rouen*, *juſqu'à préſent*, &c. *à préſent* eſt, comme *aujourd'hui*, une expreſſion adverbiale. On me dira peut-être : *Aujourd'hui* prend quelquefois *de*, comme *les gens d'aujourd'hui ;* pourquoi ne prendra-t-il pas *à ?* Voici ma réponſe : *Ici*, *là*, *auprès*, *à préſent* prennent *de* ſans prendre *à* avec *juſque*. Quoiqu'on diſe *loin d'ici*, *près de-là : il vient d'auprès de Rouen : les Ecrivains d'à préſent ;* il eſt certain qu'on ne ſauroit dire *juſqu'à ici*, *juſqu'à là*, *juſqu'à auprès de Rouen*, *juſqu'à*

préſent. Donc on ne doit pas dire non plus, *juſqu'à aujourd'hui.*

Il me ſemble, en conſéquence, qu'on pourroit établir cette régle: *Juſque* ne prend point la prépoſition *à*, quand il doit être ſuivi des mots *ici*, *là*, ou *d'*une expreſſion adverbiale qui commence par la prépoſition *à*, comme *à préſent*, *aujourd'hui*, *auprès.*

Seconde Expression.

Sur cette Remarque: *Adjectif, quand il veut un article à part, outre celui du Subſtantif*, M. de Vaugelas établit une régle qui ne me paroît ni juſte ni claire. La voici: Tout Adjectif mis après le Subſtantif, avec ce mot *plus* entre deux, veut toujours avoir ſon article, & cet article ſe met immédiatement devant *plus*, & toujours au Nominatif, quoique l'article du Subſtantif qui va devant, ſoit

en un autre cas, quelque cas que ce ſoit. Voici un exemple de cette régle : *C'eſt la coûtume des Peuples les plus barbares.....* Or, en diſant *des Peuples les plus barbares*, il ſe voit que l'article du Subſtantif eſt au Génitif, & celui de l'Adjectif eſt au Nominatif. Il en eſt de même des autres cas : *J'ai obéi au commandement le plus juſte* ; le voilà au Datif : *Je l'ai arraché des mains les plus avares de la terre* ; le voilà à l'Ablatif, & cela tant au ſingulier qu'au pluriel.

Que ſi l'on veut ſavoir, *continue M. de Vaugelas*, pourquoi l'article de l'Adjectif ſe met toujours ici au Nominatif, encore que celui du Subſtantif ſoit en un autre cas, ce qui ſemble bien étrange, la réponſe eſt aiſée : c'eſt parce qu'on y ſous-entend ces deux mots, *qui ſont*, ou *qui furent*, ou *qui ſera*, &c.

Selon nous, il faut dire : *C'eſt la coûtume des Peuples les plus barbares : J'ai obéi au commandement le plus juſte*, &c. par cette régle générale toute ſimple.

Les Adjectifs comparatifs & ſuperlatifs ſe conſtruiſent comme les Adjectifs poſitifs. Ainſi, comme nous diſons : *Je parle de Louis le jeune : Je parle d'une matière plus délicate que brillante* ; nous diſons de même : *Je parle de la queſtion la plus difficile : Il a obéi au commandement le plus juſte.* Qui voudra traduire en Latin les Superlatifs *la plus difficile*, *le plus juſte*, les mettra au même cas que les Subſtantifs auxquels ils ſe rapportent. Et ſi l'on ne met point la prépoſition *de* ou *à*, entre le Superlatif & le Subſtantif, ce n'eſt pas, comme l'a cru Vaugelas, parce qu'on y ſous-entend ces mots *qui ſont*, *qui furent*, ou *qui ſera*, &c. c'eſt parce que la prépoſition n'eſt

point néceſſaire en ce cas entre l'Adjectif & le Subſtantif.

Comme il eſt ici queſtion du Superlatif, permettez-moi d'obſerver que le célèbre M. du Marſais pourroit bien s'être trompé, quand il a dit que dans cette phraſe, *Deorum antiquiſſimus habebatur Cœlum*; c'eſt comme s'il y avoit *Cœlum habebatur antiquiſſimus e numero Deorum*. Il me ſemble que c'eſt *Deus* qui eſt ſous-entendu : *Cœlum habebatur antiquiſſimus Deus Deorum*. En effet, comme je l'ai remarqué dans ma Grammaire, quand nous diſons : *Le Luxembourg n'eſt pas la moins belle des promenades de Paris*; c'eſt comme s'il y avoit : *Le Luxembourg n'eſt pas la moins belle promenade des promenades de Paris*; & n'eſt-ce pas à cauſe de ce Subſtantif ſous-entendu que le Superlatif relatif eſt ſuivi en François de la prépoſition *de*, & en Latin d'un Génitif?

TROISIÉME EXPRESSION.

Faut-il dire, comme le prétend M. Girard p. 218 du ſecond Tome de ſes Principes ſur la Langue Françoiſe : *C'eſt un des Juges des plus habiles du Châtelet* ?* Quelques Grammairiens, *dit cet Auteur*, veulent qu'on diſe : *C'eſt un des Juges les plus habiles*, &c. & toute la raiſon qu'ils en donnent, eſt qu'on ne répéte point cette prépoſition dans les exemples pareils à celui-ci : *C'eſt la coûtume des Peuples les plus barbares.*

* M. l'Abbé Girard dit *moins habiles* au-lieu de *plus habiles*. C'eſt qu'il avoit produit auparavant un exemple où ſe trouvoit *plus*, & qu'il vouloit varier ſon expreſſion en mettant *moins*. Au fond, c'eſt abſolument la même choſe, & par l'un ou l'autre de ces exemples, ſa doctrine eſt également rendue.

Quel raiſonnement ! ce n'eſt ſûrement pas un trait de bonne Logique..... Jamais il n'y a, ni il ne doit y avoir redoublement de prépoſition pour les parties d'un ſeul & même complement : & tout Adjectif uniquement employé pour qualifier, étant néceſſairement uni à ſon Subſtantif pour ne faire avec lui qu'un ſeul complément, non-ſeulement il n'exige pas cette répétition, mais il la rejette formellement. Tel eſt le cas du dernier exemple cité : *C'eſt la coûtume des Peuples les plus barbares.....* Mais lorſqu'on place un Adjectif pour ajoûter un ſecond rapport au premier, alors cet Adjectif devenant nouveau complément, demande la répétition de la prépoſition, parce que le génie de notre Langue veut qu'elle paroiſſe à la tête de chaque complément. On diroit donc :

C'eſt également la coûtume des

Peuples les plus barbares & des plus civilisés, d'avoir un cérémonial pour les actions publiques.

C'eſt le cas où ſe trouve le premier exemple cité, & tous ceux où la ſpécification ſe fait par un rapport extractif. L'Adjectif *plus habiles* n'y eſt pas uniquement placé pour qualifier le Subſtantif *Juges* ; car alors il auroit fallu dire : *C'eſt un des plus habiles Juges du Châtelet.* Il eſt employé pour énoncer un ſecond rapport extractif. De façon qu'après avoir fait un premier extrait de la totalité des *Juges* par le moyen de la prépoſition *de*, on ſent qu'on n'a pas dit tout ce qu'on veut faire entendre, & que, pour rendre la penſée complette, il faut encore un autre extrait plus reſtraint, fait de ce nombre de *Juges* que le plus d'habileté diſtingue du reſte de leur totalité. Ce qui s'exécute, & ne peut s'exécuter autrement que

par la répétition de la prépoſition à la tête du nouveau complément énoncé par l'Adjectif. Ainſi c'eſt la multiplicité des rapports & des compléments qui décide pour la répétition de la prépoſition, & l'unité qui l'exclut. On la répéteroit même trois & quatre fois ſi le cas le demandoit, comme dans cet exemple :

C'eſt un des hommes des plus décidants, des moins inſtruits, des plus ſujets à la prévention, & des mieux pourvus d'amour propre.

Si l'on s'aviſoit de ne pas répéter la prépoſition, & de dire : *C'eſt un des hommes les plus décidants, les moins inſtruits, les plus ſujets à la prévention, & les mieux pourvus d'amour propre ;* ce langage paroîtroit à tout le monde ce qu'il eſt, obſcur & barbare.

Cette doctrine de M. Girard eſt, comme vous le voyez MM. RR.

PP., fort métaphyſique. Voici, ſelon moi, ce qu'il y a de vrai.

1°. Il faut dire : *C'eſt également la coûtume des Peuples les plus barbares & des plus civiliſés, d'avoir un cérémonial pour les actions publiques.* L'oppoſition qu'il y a entre *barbares* & *civiliſés* fait qu'avant *des plus civiliſés*, on ſous-entend le Pronom *celle* (la coûtume) : *C'eſt également la coûtume des Peuples les plus barbares & celle des plus civiliſés*, &c. Voilà pourquoi nous dirons de même au Poſitif : *C'eſt également la coûtume des Peuples barbares & des civiliſés*, &c. La raiſon de ceci eſt, ſi je ne me trompe, qu'on répéte les prépoſitions & les articles avant les Subſtantifs & les Adjectifs qui expriment des choſes ou des qualités oppoſées.

Je penſe qu'il faut encore répéter les prépoſitions *de* & *à* avant

les Adjectifs, dans les phrases semblables aux suivantes : *C'est une des plus belles & des plus charmantes Editions : Il parle au plus ignorant & au plus entêté des hommes.* De sorte qu'on pourroit établir cette régle : Quand plusieurs Superlatifs relatifs sont avant un Substantif, les derniers prennent la préposition *de* ou *à* comme le premier.

2°. Je ne pense pas qu'il faille dire, comme l'a prétendu M. Girard, *c'est un des Juges des plus habiles du Châtelet.* Les Adjectifs superlatifs, comme je l'ai fait voir sur la Remarque de Vaugelas, se construisent comme les Adjectifs positifs. Ainsi, comme on ne diroit pas bien : *C'est un des Juges des habiles du Châtelet* ; on ne sauroit non plus dire : *C'est un des Juges des plus habiles du Châtelet.*

Ces phrases : *C'est un des Juges*

les plus habiles du Châtelet : C'eſt un des plus habiles Juges du Châtelet, me paroiſſent ſignifier la même choſe. Celles-ci, *un habile Juge, un Juge habile : un plus habile Juge, un Juge plus habile : le Juge le plus habile, le plus habile Juge*, ont aſſûrément la même ſignification : il me ſemble qu'il en eſt de même des premiéres.

Quand nous diſons : *C'eſt un des habiles Juges du Châtelet*, nous faiſons entendre que nous parlons non d'un d'entre les *Juges du Châtelet*, mais ſeulement d'un de ceux que l'habileté diſtingue des autres. De même, que ſignifient ces phraſes : *C'eſt un des Juges les plus habiles*, ou *C'eſt un des plus habiles Juges du Châtelet* ? Elles marquent, ſi je ne me trompe, que nous parlons d'un de ces *Juges du Châtelet*, qui ont le plus d'habileté.

Enfin, quand je dis : *C'eſt un*

des plus habiles Juges du Châtelet : C'est un des Juges les plus habiles du Châtelet ; je marque trois rapports : 1° Je parle d'un *Juge.* 2° D'un *Juge du Châtelet.* 3° D'un *Juge du Châtelet* parmi ceux que le plus d'*habileté* distingue des autres. Je ne vois pas que cette expression : *C'est un des Juges des plus habiles du Châtelet*, exprime d'autres rapports ; & je la regarde comme mauvaise, parce qu'elle me paroît contraire à l'Analogie. Ce qu'il y a de *rapport extractif* dans ces sortes de phrases, est assez marqué par *un des* &c. sans qu'il soit besoin de répéter la préposition *de* avant le Superlatif. Je suis, &c.

15. d'Août 1759.

Le même M. de Wailly vient de publier l'Abrégé de sa Grammaire Françoise ; très-bon Ouvrage, c'est-à-dire très-clair &

très-méthodique, dont nous avons rendu compte en 1754, temps de l'Edition. Il ſeroit à ſouhaiter que l'Auteur voulût la redonner avec un peu plus d'étendue & une Table alphabétique. L'Abrégé, quoique réduit à un petit Volume, contient tout l'eſſentiel des éléments de notre Langue: il eſt enrichi de bons exemples & d'une Table commode. *On le trouve chez Debure l'aîné, Quai des Auguſtins; & chez Barbou, rue S. Jacques.*

En raſſemblant tout ce qu'a donné cet Auteur ſur la Langue Françoiſe, il ne faut pas oublier ſa *Réponſe aux difficultés nouvellement propoſées contre la déclinabilité du Participe.* C'étoit une controverſe entre lui & un Philoſophe eſtimé, qui deſiroit, comme quelques autres Obſervateurs des régles & des uſages de notre Langue, que le Participe François fût

indéclinable, & qu'on dît *la vertu que j'ai aimé* au-lieu de *que j'ai aimée.* La *Dissertation* composée sur cet objet & imprimée chez Brocas, la Veuve Bordelet & Barrois, a eu cours vers les premiers mois de cette année : nous croyons qu'elle mérite d'être lue. Mais M. de Wailly y a répondu pleinement, & a maintenu les anciens principes très-appuyés de l'usage & de l'exemple. Ce petit morceau a de plus l'avantage d'être fort bien écrit. *On le distribue aussi chez Debure & Barbou.*

Le même Imprimeur (Barbou) publie une autre Brochure de Grammaire, intitulée : *Méthode pour la Traduction du François en Latin, troisième Partie des Rudiments de M. l'Abbé V**** (Vallart) *D. L. A. D. A. huitième Edition.* C'est un Recueil d'Observations très-propres à diriger les

Enfants dans la compoſition du Latin. On commence par un Abrégé, concernant les Noms, les Pronoms, les Verbes, les Adverbes : puis viennent les Régles particulières rangées dans une ſorte d'ordre alphabétique. On trouve-là ce qu'on appelle communement les *Particules*, & c'eſt un Traité complet, méthodique, excellent, en un mot, dans ſon genre.

PRIX propoſé par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres, & Arts de Lyon, pour l'année 1761.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, propoſe pour le Prix de Phyſique fondé par M. CHRISTIN, qui ſera diſtribué à la Fête de S. Louis 1761. le ſujet ſuivant :

Quelles ſont les cauſes qui font pouſſer le vin ? Quels ſont les moyens de prévenir cet accident & d'y remédier ſans que la qualité du vin devienne nuiſible ?

Toutes perſonnes pourront aſpirer à ce Prix. Il n'y aura d'exception que pour les Membres de l'Académie, tels que les

Académiciens ordinaires & les Vétérans. Les Aſſociés réſidants hors de Lyon, auront la liberté d'y concourir.

Caux qui enverront des Mémoires, ſont priés de les écrire en François ou en Latin, & d'une manière liſible.

Les Auteurs mettront une deviſe à la tête de leurs Ouvrages. Ils y joindront un billet cacheté, qui contiendra la même deviſe, avec leurs noms, demeure & qualités. La Pièce qui aura remporté le Prix, ſera la ſeule dont le Billet ſera ouvert.

On n'admettra point au concours les Mémoires dont les Auteurs ſe ſeront fait connoître, directement ou indirectement, avant la déciſion.

Les Ouvrages ſeront adreſſés francs de port à Lyon chez M. Bollioud-Mermet, Secrétaire perpétuel de l'Académie, rue de l'Arcenal; ou chez M. le Préſident de Fleurieu, rue Boiſſac; ou chez Aimé de la Roche, Imprimeur de l'Académie, aux Halles de la Grenette, qui les fera remettre entre les mains de MM. les Secrétaires.

Aucun Ouvrage ne ſera reçu après le premier Avril 1761. L'Académie, dans ſon Aſſemblée publique, qui ſuivra immédiatement la Fête de S. Louis, proclamera la Pièce qui aura mérité les ſuffrages.

Le Prix est une *Médaille d'or*, de la valeur de 300 liv. Elle sera donnée à celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Mémoire sur le sujet proposé.

Cette *Médaille* sera délivrée à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au Porteur d'une procuration de sa part, dressée en bonne forme.

TABLE DES ARTICLES

Du mois d'Oct. 1759. II. vol.

ARticle CXIII. *Histoire des Mathématiques, &c.* Suite de l'Article LXXVIII. au II. vol. de Juillet. 2501

Art. CXIV. *Géomètrie Métaphysique, &c.* 2528

Art. CXV. *Pièces Philosophiques & Littéraires, &c.* 2549

Art. CXVI. *Troisième Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur les Temples du Christianisme.* 2574

Art. CXVII. *Eloge de Maurice Comte de Saxe, &c.* Discours couronné par l'Académie Françoise. 2595

ART. CXVIII. *La mort du Maréchal-Comte de Saxe*, POEME. 2608

ART. CXIX. *Défense de la Chronologie &c. contre le systême de M. Newton, &c.* Dernier Extrait. 2619

ART. CXX. Nouvelles Littéraires. 2637

Errata pour Octobre, I. vol.

Pag. 2401, *lig.* 7, de Tralles, *lis.* de Milet. *ibid. lig.* 7, groteſque, *lis.* groteſques.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce préſent Journal, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris, ce 25. Sept. 1759.

SALMON, *Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

Ce Journal ſe diſtribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Novembre, 1759.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*; année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les douze premiers Volumes, reliés en veau, 30 liv.

On publiera dans les mois de Mai & Septembre 1759, les XIII. & XIV. Vol. reliés en veau, 5 liv.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS;

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur LE *PRINCE* SOUVERAIN DE *DOMBES.*

NOVEMBRE, 1759.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LIX.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCES en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 755 volumes: Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14.
1710.	12.	1740.	13.
1711.	12.	1741.	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12.	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724.	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	15.
1730.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

NOVEMBRE, 1759.

ARTICLE CXXI.

ŒUVRES DE M. DE FONTENELLE, &c. (Tomes IX. & X.) A Paris, chez Brunet, au Palais. M. DCC. LVIII.

LA date de ces Volumes montre qu'ils ont été imprimés depuis la mort de l'Auteur. Ce n'est pour-

tant pas un Recueil d'Œuvres Poſthumes : la plûpart des Pièces qu'on y trouve avoient déja paru ; mais quelques-unes ſont véritablement anecdotes, & quoiqu'imparfaites quant au fond & à la forme, on a cru devoir les donner pour qu'il ne manque rien au Public de ce qui a rempli la vie de M. de Fontenelle. Il ne ſe trouve pas toujours des batailles & des ſièges dans l'Hiſtoire d'un grand Général. Les petites aventures militaires y ſont ſemées çà & là ; & les bagatelles littéraires ne déparent point non plus le portrait d'un Bel-Eſprit, ſur-tout quand il a exiſté durant un ſiècle. Comment un ſi long eſpace de temps ſeroit-il toujours plein de choſes ſans aucun mêlange de riens ?

Nous ne reprendrons point l'Hiſtoire de M. de Fontenelle, quoiqu'on nous rappelle encore

quelques-uns des éloges qui lui ont été donnés. Son portrait est, dans l'Empire des Lettres, à-peu-près comme celui d'un Souverain dans ses Etats. On le trouve par-tout, de toutes sortes de mains, & de toutes les manières. Nous dirons pourtant que des trois petites Pièces de Vers qu'on transcrit ici en l'honneur de cet homme célèbre, la première faite en 1678, est sans contredit la meilleure : elle finit ainsi.

» Si ta Muse naissante a produit des
» merveilles
» Et si tes Vers chantés dans le sacré
» Vallon
» Des plus fins Connoisseurs ont charmé
» les oreilles,
» Pourquoi s'en étonneroit-on ?
» Quand on est neveu des Corneilles
» On est petit-fils d'Apollon.

On place à la tête de ce Recueil les *Doutes* de M. de Fontenelle

ſur le ſyſtême phyſique des cauſes occaſionnelles. Cette queſtion étoit une affaire du temps ; & M. de F. déja Phyſicien, vouloit eſſayer auſſi de la Métaphyſique. Il prétendoit que les corps étoient cauſes efficientes du mouvement ; que la Boule A mue avec plus de vîteſſe que la Boule B & rencontrant celle-ci, lui communiquoit réellement un noûveau degré de force. On lui répondoit par le ſyſtême qui ne reconnoît que Dieu pour véritable Auteur du mouvement ; mais on ne laiſſoit pas d'avouer qu'à cauſe de l'impénétrabilité des corps, quand la Boule A tomboit ſur la Boule B, Dieu étoit déterminé à faire un changement dans cette dernière, & même dans les deux Boules.

Cette réponſe ſatisfaiſoit à la difficulté principale de M. de Fontenelle : car ſa penſée étoit que le ſyſtême des cauſes occaſionnelles

ſuppoſoit dans Dieu des détermi-nations arbitraires par rapport au mouvement des corps ; que les partiſans de cette opinion n'expli-quoient l'augmentation de vîteſſe dans la Boule B qu'en vertu d'un décret de Dieu ; enſorte que cette Boule auroit accéléré ſa marche, quand même elle n'eût été ni heurtée, ni touchée par la Boule A. Or ceci eſt une imputation fauſſe, une idée hors du point de la controverſe ; & il paroît aſſez que M. de Fontenelle n'avoit pas bien ſaiſi la doctrine qu'il préten-doit attaquer. Quand on eut dé-veloppé le ſyſtême, il n'inſiſta plus ſur ſes *Doutes*, ſoit qu'en effet les raiſons qu'on lui avoit expoſées l'euſſent perſuadé, ſoit qu'il ne prît à cette diſpute qu'un intérêt médiocre. C'étoit aſſez ſa méthode de ſacrifier au deſir de plaire à tout le monde, ce qui paroiſſoit être ſon opinion, ou ce

qu'il avoit emprunté de l'opinion des autres.

Le chef-d'œuvre, en petit, de M. de Fontenelle est son Livre des *Mondes*. Quand il parut, l'antique Philosophie subsistoit encore,& nos Physiciens tout pleins de vieilles hypothèses ne savoient comment rouler dans le grand cercle de Copernic. M. de Fontenelle, raisonnant avec sa Marquise, mettoit néanmoins toute cette machine dans le plus beau point de vuë. Mais les têtes étoient foibles, & les cerveaux mal-assûrés. Un Adversaire s'avisa de faire passer aux Journaux de Hollande une objection d'enfant qu'il prétendoit ériger en *Achille*. M. de Fontenelle avoit supposé un Spectateur dans l'Athmosphère, lequel considéreroit tous les climats de la terre, tandis que ce Globe tourne sur son Axe. Cette hypothèse prenoit, entre les mains de l'Auteur des

Mondes, un agrément infini : il peignoit les variétés du ſpectacle, le plaiſir qu'on prendroit à voir paſſer ſous ſes pieds tous les habitants du monde avec leurs figures & leurs ajuſtements. Or le Péripatéticien, qui écrivoit au Journaliſte, demandoit par quel moyen un homme ſuſpendu en l'air verroit toutes ces choſes, puiſque, dans le ſyſtême de Copernic, la terre avançant d'un degré environ par jour, le Spectateur n'auroit que durant un très petit moment ſous les yeux, ce Globe & tout ce qu'il renferme. Ne voilà-t-il pas une belle difficulté, & celui qui la propoſoit ne devoit-il pas ſavoir que Copernic & ſes partiſans faiſoient tourner l'Atmoſphère avec la terre ; qu'ainſi l'homme placé en l'air, ſeroit dans le cas des commenſaux du Globe & circuleroit tranquillement avec eux ? M de Fontenelle eut pitié de ce

Faiſeur d'objections, & lui répondit par la voie du même Journal : » Mon Spectateur, ſuſpendu » en l'air, ſeroit enfermé dans » l'Athmoſphère, & il faut bien » qu'il y ſoit pour être à portée de » voir les objets que je lui fais » conſidérer. Or l'Athmoſphère » enveloppe la terre & ne l'abandonne jamais. L'Athmoſphère » ſuit le mouvement que la terre » a ſur ſon axe, & en même temps » elle ſuit la terre qui tourne autour du Soleil « &c. Les Pièces de cette petite querelle ſe trouvent dans le IX^e Volume que nous analyſons.

On trouve de ſuite la *Théorie des Tourbillons Carthéſiens :* Ouvrage donné en 1752, avec une Préface qui eſt de M. Falconnet. Nous en avons rendu compte dans le courant de la même année. Il ſuffit d'obſerver aujourd'hui que cette Théorie, quoiqu'un peu mon-

tée à l'antique, plut encore aux gens de Lettres. On fut bien aiſe de revoir le Cartéſianiſme dans ſa parure des premiers temps, & les efforts que faiſoit M. de Fontenelle pour le rétablir dans le monde. Il étoit cependant trop tard, & les Tourbillons de Deſcartes, enfoncés de toutes parts, n'ont pu recouvrer la faveur dont ils jouirent ſur la fin du dernier ſiècle.

On donne, dans ce même Volume, des *Fragments ſur la Raiſon humaine*, ſur *l'Eſprit humain* & *ſur l'inſtinct*. C'eſt de la Métaphyſique, & il eſt bon qu'on nous préſente M. de Fontenelle par ce côté qui n'eſt point trop lumineux dans la vie de pluſieurs Savants. M. de Fontenelle parle d'abord beaucoup des idées ; & nous ne voudrions pas répondre de tous ſes principes à cet égard. Par exemple, il dit que *toute idée*

ne repréſente pas, & pour expliquer ſa penſée, il entre dans l'analyſe des idées univerſelles. Il prétend que ces *idées ne repréſentent rien;* que Dieu même *n'a point d'idée univerſelle;* qu'il ne ſe repréſente que des objets particuliers &c. Cette Métaphyſique n'eſt point ſûre. Dieu poſſéde les idées éternelles des choſes ou plutôt de leurs eſſences, ſans quoi il n'auroit pu ni créer les Etres contingents, ni donner aux Hommes les premiers principes des vérités tant métaphyſiques que morales: car ce ſont-là des objets repréſentés par des idées univerſelles. Nous les connoiſſons, nous les diſtinguons du moins, & c'en eſt aſſez pour dire que nous avons auſſi ces ſortes d'idées & qu'elles *repréſentent*. M. de Fontenelle croit que ces idées univerſelles ſont des idées de mots: mais cela ne peut être, puiſque ces idées

existent chez des Barbares qui n'en ont pas les mots, & qu'après tout les mots qu'on fait pour rendre ces idées, supposent toujours ces idées existantes. Prenez pour exemples les idées des axiomes, celles du juste & de l'injuste, celle de la reconnoissance duë pour un bienfait, &c.

Quelques pensées de M. de Fontenelle *sur l'origine des idées*, n'auront pas non plus l'approbation des vrais Philosophes : c'est du Péripatétisme pur, sans compter qu'on peut en tirer des conséquences défavorables aux grands principes de la spiritualité & de l'immortalité de l'ame. En général les petits *Fragments* qu'on nous a conservés de ce Bel-Esprit (& nous n'en exceptons pas ses *réflexions sur l'Histoire* & le plan de sa *République*) sont les fruits ou de sa tendre jeunesse, ou de son extrême vieillesse, ou d'un

loiſir peu philoſophique, ou de quelques moments durant leſquels l'Auteur n'enviſageoit pas la poſtérité. Il ſe trouve cent choſes dans les papiers d'un Homme de Lettres qu'il n'avoueroit pas s'il penſoit au grand jour de la Typographie.

On s'occupera plus volontiers de deux Eloges qu'on a inſérés dans ce IXe Volume, l'un eſt de M. Perrault, l'autre de Madame la Marquiſe de Lambert. Celle-ci avoit commencé par louer M. de Fontenelle, qui ſe picquoit fort de reconnoiſſance, ſur-tout dans un genre ſi analogue à ſes façons de penſer. M. de Fontenelle a voulu plaire toute ſa vie, & il en eſt venu à bout. Combien de choſes flatteuſes il a fallu dire au genre humain pour obtenir cette faveur! Celui qui ſe mettroit ſur le pied de dire la vérité à ſes pareils, ne pourroit pas vivre cent

ans : il ſeroit trop long-temps en guerre. M. de Fontenelle avoit pris le parti d'une paix univerſelle ; & il étoit aſſez homme d'eſprit pour animer ce ſyſtême, pour le rendre conſtamment agréable, pour le préſerver de la monotonie inſipide auquel il tend naturellement. C'eſt-là le chef-d'œuvre de ſa morale : tout autre, en ſuivant le même plan, n'auroit été qu'un flatteur ennuyeux & qu'un complaiſant inſupportable.

On a encore, dans ce IX[e] Tome, une *Deſcription de l'Empire de la Poëſie* : production des jeunes années de M. de Fontenelle. Il n'y a rien-là qui ne décèle cette époque. Le tiſſu du récit eſt aſſez agréable, & il s'y rencontre des choſes ; mais il auroit fallu éviter l'emploi de quelques expreſſions ou images trop identiques avec le ſujet : par exemple, l'Auteur érige en Villes le *Poëme épique* & la

Comédie ; en Province, les *Pensées fausses* ; en Rivières, la *Rime* & la *Raison* ; en Forêt, le *Galimathias* ; en Archipel, les *Bagatelles*, &c. Cela ne dénote t-il pas quelque sécheresse dans l'invention ? Ceux qui travaillent dans le goût des Allégories en jugeront.

En 1693, M. de Fontenelle fit le Parallèle de Corneille & de Racine. Il est aisé de juger qu'un neveu du premier a dû travailler *con amore*, ainsi que s'expriment les Italiens, le portrait de son oncle. Ce Parallèle est donc une œuvre de famille, toutefois assez vraie, parce que le bien qu'on y dit de Racine peint encore ce grand homme. On a fait, depuis, de plus beaux Parallèles des deux Poëtes, mais celui-ci est un des premiers & dut plaire dans le temps. Cette matière est usée aujourd'hui, & il faudroit avoir bien

de l'eſprit pour retracer ce ſujet ſans ennuyer le Lecteur.

On termine le Volume par des *Remarques ſur quelques Comédies d'Ariſtophane & ſur le Théâtre Grec, &c.* C'eſt un Croquis. M. de Fontenelle peut-être plus Grec dans ſes jeunes ans que ſur la fin de ſes jours, avoit parcouru les Dramatiques d'Athenes, & il s'étoit aſſez monté au ton d'eſtime qu'ils méritent. Il parle d'eux à charge & à décharge : bien entendu qu'on apperçoit, dans ſon jugement, le germe de la préférence qu'il donna dans la ſuite aux Modernes ſur les Anciens.

Le dixième Volume du Recueil ne nous arrêtera qu'un moment, parce qu'il contient le Théâtre de M. de Fontenelle, c'eſt-à-dire tout ce qu'il a fait dans le genre Dramatique ; ſavoir, deux Opéra, deux Paſtorales, deux Comédies, & une Tragédie. On ajoûte d'au-

tres Pièces de Vers sur divers sujets, même deux Traductions d'Odes Latines composées par le P. Commire. On voit que toutes ces choses sont antiques & du temps, à-peu-près, des Tourbillons Cartésiens. On connoît, au reste, la Poësie de M. de Fontenelle : avec ce genre il eût tenu une place dans la République des Lettres, mais au second ou au troisième rang ; & Corneille, qui est sur la cime poëtique du Parnasse, ne l'auroit pas eu à côté de lui. Mais ce Neveu a grimpé sur l'autre cime qui est celle des Sciences, & il brille-là dans son poste autant que Corneille dans le sien.

Le Tome X^e est marqué à ce beau coin de la Science. On y a mis trois Préfaces, celle de l'Histoire de l'Académie des Sciences depuis *1666* jusqu'en *1699* ; celle du Livre de M. le Marquis de l'Hôpital ; celle qui annonce les

Eléments de la Géomètrie de l'Infini : Ouvrage de M. de Fontenelle lui-même. On répète ici ces trois morceaux, parce qu'ils passent rarement dans les mains des Lecteurs ordinaires, c'est-à-dire, frivoles qui ne s'occupent guères des Mémoires de l'Académie, ni des infiniment petits de M. de l'Hôpital & de M. de Fontenelle. On prépare donc cette espèce de secours ou d'antidote contre la paresse de ces prétendus hommes de Lettres, & c'est bien entrer dans les vuës de M. de Fontenelle, qui n'excluoit personne de sa compagnie, ni de celle de ses Livres. On nous promet encore un Volume qui contiendra beaucoup de Lettres de M. de Fontenelle, & quelques-unes de celles qu'on lui a écrites. Ce ne sera pas la partie du Recueil la moins estimable.

ARTICLE CXXII.

NOTICIA DE LA CALIFORNIA, y de ſu conquiſta temporal y eſpiritual haſta el tiempo preſente, dedicada al Rey nueſtro Señor por al Provincia de nueva Eſpaña de la Compañia de Jesus. *Notice de la Californie, & de ſa conquête temporelle & ſpirituelle juſqu'au temps préſent, dédiée au Roi, &c.* A Madrid, chez la Veuve de Manuel Fernandez. M. DCC. LVII. (Trois Volumes *in-4°.*) *Dernier Extrait.*

L'Auteur de cet Ouvrage ne ſe borne pas à nous donner des connoiſſances nouvelles, ou à rectifier celles que nous avions déja ſur la Californie. Il embraſſe une plus grande étendue de pays;

il nous inſtruit de la ſituation & de l'état des autres Colonies Eſpagnoles qui ſont voiſines de la Californie. Toutes ces Provinces ont entr'elles une ſi grande dépendance qu'il eſt difficile qu'elles ſubſiſtent ſans ſe prêter les unes aux autres un ſecours mutuel. Celle de la Californie en particulier, beaucoup plus récente que les autres, a beſoin auſſi d'en être aſſiſtée plus puiſſamment.

Nous avons vu les efforts que firent les PP. Salva-Tierra & Kino, les voyages qu'ils entreprirent dans le deſſein d'établir, par le Colorado, une communication qui unît les Miſſions de la Californie à celle de *Pimeria*, de *Sonora* & de *Cinaloa.* Si l'on avoit voulu ſeconder leurs travaux, il en auroit réſulté un très-grand avantage pour la Monarchie Eſpagnole, puiſqu'au moyen de cette communication l'on eût pu aller de proche

en proche jusqu'au Cap de Monterey sur la Mer du Sud. Cet espace qui sépare le Colorado du Cap de Monterey, a plus de * 80 lieues d'étendue; & c'est le canton le plus fertile & le plus peuplé de toute la Californie.

Ce n'est ni la multitude, ni la fécondité des mines qui fait le bonheur & la richesse d'un Etat. Cette vérité politique, qui n'est un problême que pour le Peuple toujours ébloui par l'éclat de l'or, est portée jusqu'à la plus évidente

* Lorsque le P. Kino eut, en 1701, passé le Colorado quelques lieues au-dessus de son embouchure, il entra dans le pays des *Quiquimas*. Il y vit d'excellents pâturages des pleines entrecoupées de ruisseaux & couvertes d'arbres. Les Sauvages lui dirent qu'il falloit environ dix journées de marche pour gagner la Mer de Sud. (Voyez le second Tome de cette Histoire, page 104.)

démonstration dans la Province de Sonora. Nul pays de l'Amérique n'est plus riche en mines que cette Province. On trouve, *dit notre Auteur*, des montagnes qui sont presque toutes d'argent massif : *Hay montañas poco menos que de plata maziza.* Les habitants de ces riches contrées, à parler en général, n'en sont pas moins dans la plus extrême pauvreté. Semblables à ce Roi de Phrygie, si célèbre dans la fable par le fatal avantage qu'il avoit de changer en or tout ce qu'il touchoit, ils périssent de misère au milieu des trésors dont ils sont comme investis. Ce pays si opulent & si pauvre en même temps, s'appauvrit encore de jour en jour, & se dépeuple sensiblement. Les frais d'exploitation, quelque abondantes que soient les mines, en absorbent presque tout le bénéfice, soit qu'on emploie le feu pour

retirer l'argent du minérai, ſoit que l'on ſe ſerve pour cela du Mercure ; & cette ſeconde manière d'opérer eſt encore beaucoup plus diſpendieuſe que la premiére. Le Mercure qui s'achete déja fort cher à *la Vera-Cruz*, revient à des ſommes exorbitantes, quand il s'agit de le tranſporter à dos de mulet juſqu'à Sonora, c'eſt-à-dire à ſix cents lieues dans les terres, par des chemins très-mauvais. De-là il arrive que l'on abandonne ces mines, parce que le produit ſuffit à peine pour rembourſer & payer les frais de l'exploitation. Des Auteurs habiles (Villa-Sennor & D. Joſeph-Antonio Fabri) ont prouvé que le Roi d'Eſpagne gagneroit conſidérablement, s'il diminuoit le prix du Mercure deſtiné au travail des Mines.

Ce qui contribue le plus, ſuivant notre Auteur, à l'appauvriſ-

ſement & à la misère de la Province de Sonora, c'eſt le défaut des Arts utiles; des Fabriques & des Manufactures. Ces Arts & ces Manufactures favoriſeroient la culture des terres, parce qu'au moyen des échanges & du Commerce intérieur, on trouveroit aiſément le débit des denrées. Tel fut le ſyſtême introduit & ſuivi autrefois par le fameux Cortès & par quelques-uns des Vice-Rois du Méxique: mais d'autres maximes ont prévalu depuis. Pour tenir les Colonies dans une entière dépendance, on a voulu qu'elles fuſſent réduites à tirer de l'ancienne Eſpagne la plûpart des choſes néceſſaires pour ſe nourrir & s'habiller. Or l'ancienne Eſpagne ſeule ne ſuffit pas à elle-même pour s'approviſionner. Il faut donc qu'elle ait recours aux Nations étrangères. Qu'on imagine ce que doit coûter une aune

de drap qui, portée de la Hollande à Cadix, de Cadix à la Vera-Cruz, de la Vera-Cruz au Méxique, finit par être vendue dans la Province de Sonora pour la douzième ou vingtième fois, & vendue au prix arbitraire fixé par l'avarice & par la cupidité.

Notre Auteur termine cet Article par le récit des véxations que l'on fait aux malheureux Indiens de Sonora pour les forcer à travailler aux Mines. Afin d'avoir un prétexte de les y condamner pour toujours, on ſuppoſe, ou l'on paroît perſuadé, qu'ils ont deſſein de ſe révolter contre le Gouvernement. On leur refuſe le ſalaire qu'ils ont ſi bien mérité, & quelquefois on en vient juſqu'à leur retrancher une partie de la nourriture néceſſaire à leur ſubſiſtance. De pareils excès demeurent impunis, parce qu'ils ſe commettent à ſix cents lieues des Tribunaux ſu-

périeurs, chargés par le Roi de protéger, dans ces Sauvages, les droits ſacrés de l'humanité. Ces traitements barbares font périr tous les ans des milliers d'Indiens. La Province ſe dépeuple, & ce pays qui, s'il étoit cultivé, ſeroit une des plus belles & des plus fertiles Colonies Eſpagnoles, ne ſera plus bientôt qu'un vaſte déſert.

Pour comble de malheur, les habitants de la Province de Sonora ſont expoſés aux courſes des Apaches, Nation féroce & cruelle, qui juſqu'ici n'a pu être ni civiliſée ni domptée. Ces Sauvages occupent un eſpace d'environ trois cents lieues, compris entre les Fleuves *Chigagua* & *Gila*, juſqu'au Nouveau-Méxique. Ils vivent, pour la plûpart, dans des montagnes, dont l'accès très-difficile rend leur pays preſque impénétrable aux Eſpagnols. Ces

montagnes ſont, pour cette partie de l'Amérique, ce que ſont pour l'Europe les Iſles de Gerſey & de Greneſey, l'aſyle des bandits & des renegats. Les Apaches font des irruptions fréquentes dans les Provinces qui environnent leur pays. Ils en enlevent les chevaux, & ce n'eſt pas préciſément pour les monter, quoiqu'ils les manient avec beaucoup d'adreſſe; mais c'eſt qu'ils ſont extrêmement friands de cette chair. L'uſage de cette viande, *dit notre Auteur*, leur donne une odeur ſi fétide & ſi dégoûtante, qu'elle fait ſur les Mules Eſpagnoles l'impreſſion la plus forte & qu'elle les arrête tout court. Dans les années 1747 & 1748, le Viceroi du Méxique fit marcher contre les Apaches un aſſez gros corps de troupes. Ces expéditions n'eurent pas le ſuccès qu'on devoit s'en promettre. Elles produiſirent cependant un avan-

tage : quelques Bourgades de ces Indiens, intimidées par cet appareil de guerre, envoyerent demander la paix, & des Missionnaires pour les instruire. On espère que leur exemple sera suivi par quelques autres Cantons, & que la Religion Chrétienne adoucissant ces ames farouches, en fera des hommes & des sujets soumis.

Après cette digression, nous revenons avec notre Auteur à ce qui concerne plus particulièrement la Californie. Le Ministère de Madrid, persuadé qu'il étoit absolument nécessaire d'avoir sur la Mer du Sud un Port qui servît d'entrepôt & d'échelle aux Vaisseaux qui viennent des Philippines, ordonna que l'on parcourût cette côte, & que l'on recherchât avec soin un abri sûr & commode, où l'on pût faire un établissement. En 1721, on chargea de l'exécution de ces ordres les PP. Tamaral, Helen &

Sistiaga. Ils reconnurent toute la côte depuis le Cap S. Luc, qui est à 22 degrés & demi de Latitude Boréale, jusqu'au-delà du 28[e] degré de la même Latitude. Ils trouverent trois bons Ports assez heureusement placés pour avoir, dans leurs environs, des bois & de l'eau douce. Le meilleur de ces trois Ports est à peu de distance de la Mission de S. Xavier, qui répond au 24[e] degré & demi de Latitude Boréale. Ils envoyerent au Viceroi du Méxique la Relation de leurs voyages & de leurs découvertes, afin qu'il en instruisît Sa Majesté Catholique & le Conseil souverain des Indes. Il ne paroît pas que jusqu'ici on ait pensé, du moins efficacement, à profiter de ces découvertes. Notre Auteur doute même qu'on les ait communiquées à la Cour de Madrid. Quoiqu'il en soit, ce fut en 1734 au mois de Janvier, que le Gallion

des Philippines aborda pour la premiére fois à la Californie. Il mouilla dans la Baye de S. Barnabé, un peu au-dessous du Cap S. Luc. Il étoit temps que ce Gallion gagnât la terre. Presque tout l'équipage étoit attaqué du scorbut, & il ne lui restoit plus d'eau que pour un ou deux jours. On sait que les Vaisseaux qui viennent de Manille au Port d'Acapulco, n'ont, pour faire de l'eau, que la ressource des pluies qui sont communément très-abondantes entre les 30e & 40e degrés de Latitude Boréale. En 1734, cette ressource manqua. Dès que le P. Tamaral *, chargé de la Mission du Cap S. Luc, fut averti de l'arrivée du Gallion, il accourut avec ses Néophites ; il distribua à l'équipage

* Le P. Tamaral fut mis à mort quelques mois après par les *Péricuès*.

preſque tout ce qu'il avoit de viande fraîche dans ſa Miſſion, & ſur-tout une grande quantité du fruit, nommé dans le pays *Pita-Hayas*, & qui eſt un remède ſouverain contre le ſcorbut. En peu de temps, les malades recouvrerent la ſanté ; & le Gallion fut en état de remettre à la voile pour Acapulco.

Le troiſième Volume de cet Ouvrage contient pluſieurs pièces intéreſſantes, qui ont un rapport plus ou moins direct avec la Californie. Quoique ces Pièces ſoient imprimées ailleurs, notre Auteur, qui écrit ſur-tout pour ſes compatriotes, a cru devoir, en leur faveur, traduire ces différents morceaux en Eſpagnol, & les réunir dans ſon Ouvrage pour n'y laiſſer rien à deſirer ſur cette grande Péninſule. En donnant l'Extrait de ce qui ſe trouve ſur la Californie dans le voyage de l'Amiral Anſon,

il releve plusieurs méprises qui ont échapé à M. Walter, Auteur de cette Relation. Il justifie les Missions & les Missionnaires contre quelques accusations dont cet Ecrivain Protestant les a chargés. Nous n'entrerons pas dans le détail de cette Apologie.

M. Walter prétend que le Gallion qui va tous les ans d'Acapulco aux Philippines, fait un tort considérable au Commerce d'Espagne. Ce n'est pas là, *reprend notre Auteur*, ce que pensoit le Cardinal Alberoni; cet homme singulier qui, dans un Ministère de quelques années, eut l'art & le secret de ranimer, pour ainsi dire, la Monarchie d'Espagne, au point qu'elle fut elle-même, avec le reste de l'Europe, étonnée de ses propres forces. Ce Génie actif & plein de courage portoit ses vuës sur toutes les branches de l'administration. Il étoit en particulier

occupé du projet de donner une nouvelle activité au Commerce, & sur-tout au Commerce des Isles Philippines. Il ne se seroit pas contenté d'y envoyer tous les ans un Gallion : il vouloit qu'elles fussent comme le Magasin universel, où viendroient aboutir les marchandises de la Chine & de tout l'Orient.

Y a-t-il ou n'y a-t-il point un passage à la Mer du Sud par le Nord-Ouest ? Cette question qui partage encore les Navigateurs & les Géographes, est devenue une question d'Etat en Angleterre. Les deux sentiments opposés ont leurs Protecteurs, leurs Partisans & leurs Ecrivains. On compte un assez grand nombre d'Ouvrages faits pour & contre la réalité de ce passage, dont la découverte seroit une époque brillante dans l'Histoire du Commerce & de la Navigation. On peut voir, dans

l'Ouvrage de M. Henri Hellis, la Relation historique de toutes les expéditions faites jusqu'ici pour la recherche de ce passage. L'Auteur Espagnol nous en donne le précis. Il examine & discute avec impartialité les différentes conjectures & les preuves exposées par M. Hellis, qui se déclare hautement pour l'affirmative. Il faut convenir que ce sentiment est appuyé sur des raisons très-plausibles. Nous touchons peut-être au moment de voir ce grand problême géographique éclairci & résolu. On va du moins faire une nouvelle tentative. Il est dit, dans un de nos Papiers publics à l'Article de Londres, » qu'un Particulier accré-
» dité, fort au-fait de la Naviga-
» tion & du Commerce, s'est offert
» d'aller à la découverte de ce paf-
» sage. Ce Particulier, *dit-on*, a
» exposé les fortes raisons qu'il a
» de croire l'entreprise non seule-

» ment possible, mais même tout-
» à-fait pratiquable : il a présenté
» son plan sous un jour si avanta-
» geux, qu'un grand nombre de
» personnes ont pris des engage-
» ments pour lui fournir tous les
» secours dont il aura besoin. «
(Voyez la Gazette de France du
14. Avril 1759, pages 176 &
177.)

Cette expédition qu'on nous annonce, ne sera peut-être pas plus heureuse que celle du Capitaine Middleton en 1742, & du Capitaine Dobbes en 1747. Mais dût-elle ne pas réussir quant à l'Article du passage contesté, elle ne peut manquer du moins de nous procurer de nouvelles connoissances sur les terres qui environnent la Baye d'Hudson. Combien de découvertes utiles ne doit-on pas à la recherche d'un objet souvent chimérique ? On ne peut d'ailleurs ne pas applaudir aux

efforts de ceux qui s'empressent d'étendre le Commerce de leur Nation, & d'ouvrir pour elle de nouvelles sources de richesses: c'est bien-là le caractère du zèle vraiment patriotique.

Quoique notre Auteur ne croie pas que *la réalité du passage à la Mer du Sud par le Nord-Ouest soit démontrée par des preuves évidentes*, comme le prétend M. Hellis, il n'en attaque point la possibilité; il se contente de rapporter en Historien fidèle les moyens de défense employés par les partisans des deux sentiments opposés, sans prendre sur lui de décider ce fameux procès. En cela même il se montre plus équitable que la Compagnie Angloise de la Baye d'Hudson. L'acte d'érection de cette Compagnie, sous Charles II., porte expressément l'obligation de travailler à la recherche de ce passage; & pour lui faciliter

le recouvrement de ſes fonds & de ſes dépenſes, on lui accorde le Commerce excluſif de la Baye d'Hudſon. Elle en jouit depuis près d'un ſiècle avec des profits immenſes, & non-ſeulement elle a perdu de vuë l'objet principal auquel elle doit ſa naiſſance, mais elle combat fortement la recherche ultérieure de ce paſſage. Les facteurs & les agens qu'elle a dans ſes établiſſements ſur la Baye, mettent tout en œuvre pour dégoûter de cette pourſuite les particuliers qui auroient le courage de s'y livrer. C'eſt le reproche que lui fait M. Hellis. Cette Compagnie, occupée uniquement de ſon intérêt, craint de ſe voir dépouillée du privilège de ſon Commerce excluſif, ſi ce paſſage vient à ſe découvrir. Au reſte, la réalité de ce paſſage n'eſt plus problèmatique, ſi la Relation qu'on nous a donnée ſous le nom de l'Amiral

Barthelemi de Fonte, n'est point une Pièce supposée. Nous terminerons cet Article par l'examen que nous ferons de cette Pièce d'après notre Auteur.

On se souvient qu'en 1750 & 1752 M[rs] de Lisle & Buache présenterent à l'Académie des Sciences des Mémoires contenant de nouvelles découvertes au Nord de la Mer du Sud.* Ces deux célèbres Académiciens adoptoient la Relation de l'Amiral de Fonte, qu'on suppose avoir fait ces découvertes en 1641. M. de Lisle entreprit même, en 1753, de prouver l'authenticité de cette Relation dans des remarques dont il l'accompagna. Il paroît que notre Auteur n'a point eu connoissance

---

* Nos Mémoires ont rendu compte de tous ces Ecrits. Voyez Novembre 1752, Septembre 1752 II. vol. Novembre 1753, Mai 1754 II. vol.

de ce dernier écrit que nous avons lu tout entier avec attention. Mais nous ajoûtons que cet Ouvrage laiſſe ſubſiſter dans toute leur force les arguments dont ſe ſert l'Auteur Eſpagnol, pour établir la ſuppoſition & l'invalidité de la Relation ſuſdite. Les bornes d'un Extrait ne nous permettent que d'indiquer ſommairement quelques-uns de ces arguments.

1°. Quelques recherches qu'on ait pu faire, on n'a point trouvé l'original Eſpagnol de la Relation donnée ſous le nom de l'Amiral de Fonte. Inutilement a-t-on compulſé les Regiſtres & les Archives du Conſeil ſuprême des Indes. On a conſulté les Bureaux de la Marine à Madrid, à Seville, à Cadix, au Méxique, au Chili, à Lima; les Papiers & les Cartes qui ſont en dépôt chez le premier Géographe de Sa Majeſté Catholique; & l'on n'a trouvé ni relation, ni ordres, ni

instructions, ni dépêches, rien, en un mot, qui puisse avoir rapport à ce prétendu voyage de l'Amiral de Fonte. Cependant on conserve, dans ces Archives, toutes les Pièces qui concernent des expéditions moins importantes faites la même année 1640 : Par exemple, celle qui avoit pour terme les Antilles, & celle qu'on destinoit à la découverte exacte du Fleuve Maragnon. De plus les Auteurs contemporains gardent sur ce voyage le plus profond silence. Le P. Alfonse Ovalla Jésuite demeuroit au Chili, dont il a composé l'Histoire, lorsque l'Amiral de Fonte devoit être de retour de son expédition. Cette Histoire du Chili fut imprimée à Rome en 1646, avec quelques autres Relations du même Auteur. L'Amiral de Fonte n'y est pas même nommé. Cela seul formeroit un préjugé fâcheux contre la vérité de la Relation & l'existence

de cet Amiral, à qui le préambule de ſon Journal donne la qualification de Prince * du Chili, ſuivant M. de Liſle.

2°. Il eſt dit, dans cette Relation, que l'Amiral *avoit avec lui deux Jéſuites, leſquels s'étoient avancés juſqu'au 66ᵉ degré de Latitude Septentrionale dans leurs Miſſions, & avoient fait des Obſervations fort curieuſes.* On ne nomme pas ces deux Jéſuites; & l'on ne ſait ſi l'Amiral les avoit pris à Lima. Il paroît ſeulement qu'il les avoit rencontrés ſur la route, mais on ne marque point en quel endroit. Indépendamment de ces inexactitudes dans les circonſtances, voyons ſi cet Article

* L'Auteur Eſpagnol dit qu'il faut lire *Préſident*, & non pas *Prince du Chili*; ainſi, dans cette Relation *ſi authentique*, tout juſqu'au titre porte l'empreinte de la ſuppoſition.

eſt vrai quant au fond. Si *ces deux Jéſuites* ſe fuſſent *avancés* dans leurs Miſſions *juſqu'au 66ᵉ degré de Latitude Septentrionale*, leur marche & le progrès de leurs travaux évangeliques, n'auroient ſûrément pas été ignorés de leur Supérieur immédiat. Or le P. de Rivas qui, dans ce temps-là même, étoit Provincial de la Nouvelle-Eſpagne, nous a donné l'état des Miſſions, leur nombre, leur étendue &c. Il devoit bien les connoître, puiſqu'il avoit été-lui-même pluſieurs années Miſſionnaire & Viſiteur dans toutes ces contrées. Son Ouvrage * imprimé à Madrid en 1645, porte expreſſément que les Miſſions des Jéſuites ne s'étendoient point alors au-delà du 20ᵉ degré de Latitude Septentrionale.

* Il a pour titre : *Hiſtoria de los triumphos de la fé por la Çompania de Jeſus en nueva Eſpana.*

Il y a bien loin du 20ᵉ degré au 66ᵉ. D'ailleurs, *pourſuit notre Auteur*, il eût été imprudent & téméraire de s'avancer à une ſi grande diſtance dans des pays barbares ſans eſpérance de ſecours, & ſans aucune communication avec les Colonies Eſpagnoles. Quels avantages pouvoient-ils ſe promettre de leurs travaux ? Les établiſſements de Miſſions ſe font de proche en proche : l'une ſert, pour ainſi dire, d'échellon & de préparation à l'autre. Il faudroit lire dans le Livre de notre Auteur le développement de toutes ces preuves, & les inductions qu'il en tire contre l'authenticité de la Relation de l'Amiral de Fonte.

3°. Le motif de l'expédition de cet Amiral eſt conçu en ces termes : » Les Vicerois de la Nouvelle-Eſpagne & du Pérou ayant » été avertis par la Cour d'Eſpagne » que les différentes tentatives des

» Anglois..... avoient encore été
» entrepriſes l'on 1639... par quel-
» ques Navigateurs de Boſton, dans
» la Nouvelle-Angleterre, moi
» l'Amiral de Fonte, je reçus ordre
» d'Eſpagne & des Vicerois d'équi-
» per quatre Vaiſſeaux de guerre
» qui ayant été préparés ; nous
» nous mimes en Mer au Callao
» de Lima le 3. Avril 1640 « &c. Voilà, *dit notre Auteur*, un prodige de diligence & de célérité. En 1639, on entreprend à Boſton de tenter encore la découverte d'un paſſage à la Mer du Sud par le Nord-Oueſt. On arme des Vaiſſeaux, on s'avance dans la Mer du Nord. La nouvelle en eſt portée en Angleterre, & d'Angleterre à Madrid. La Cour d'Eſpagne expédie auſſi-tôt des ordres pour le Méxique : ces ordres paſſent du Méxique à Lima : en conſéquence on travaille à l'armement de quatre Vaiſſeaux qui ſe trouvent prêts

à mettre en Mer le 3. Avril 1640. On veut que tout ceci ſoit arrivé dans l'eſpace d'une année. Il faut avoir bien de la foi pour le croire : l'imagination n'iroit pas plus vîte.

4°. L'Amiral de Fonte parti de Lima, comme nous l'avons vu, la 3. Avril 1640, *arriva le 14. de Juin de la même année à l'embouchure du Rio de los Reyes* (ou Rivière des Rois) *ſous* * *la Latitude de 53 degrés*; c'eſt-à-dire qu'en moins de deux mois & demi il parcourut avec ſon Eſcadre près de deux mille lieues ; ce qui paroîtra incroyable ſi l'on fait attention : 1° Qu'il traverſoit des Mers totalement inconnues : 2° Que, dans ces deux mois & demi, il faut compter le temps qu'il a dû

* M. Buache corrige en cet endroit la Relation imprimée. Il place, dans ſa Carte, l'embouchure *du Rio de los Reyes* vers le 63e degré de Latitude.

employer

employer à reconnoître les différents Ports, où il dit qu'il a mouillé & les pays où il s'eſt approviſionné : 3° Que le changement des rumbs de vent a dû néceſſairement rallentir ſa route : 4° Qu'enfin il a été forcé de marcher preſque toujours la ſonde à la main l'eſpace de 260 lieues, *dans les Canaux ſerpentants entre les Iſles qu'il nomma l'Archipel de S. Lazare.* Nous pourrions citer pluſieurs autres traits de cette Relation, qui prouveroient que l'Amiral de Fonte avoit les vents à ſouhait & les éléments à ſes ordres.

5°. La Relation donne à l'Amiral de Fonte pour compagnon de voyage un Seigneur, *nommé Don Diego de Peñaloſſa*, qu'elle dit être *neveu de Don Louis de Haro, premier Miniſtre d'Eſpagne. Ce jeune Seigneur, qui étoit Vice-Amiral de l'expédition, ſe dé-*

tacha de l'Escadre pour aller découvrir si la Californie étoit une Isle ou non.

Ici le Faussaire s'est trahi lui-même, *dit notre Auteur.* Il s'agit d'une expédition faite en 1640. Or, en 1640, ce n'étoit point Don Louis de Haro qui étoit premier Ministre d'Espagne : c'étoit le Comte-Duc d'Olivarès. Nous ajoûterons que ce Ministre ne fut disgracié qu'en 1643, six semaines après la mort du Cardinal de Richelieu, c'est-à-dire au moment où n'ayant plus de rival dans l'Europe, *dit M. le Président Hénault*, il auroit pu rétablir les affaires d'Espagne. (Histoire de France Tome II. page 640.) Mais outre cette erreur de Chronologie peut-on supposer qu'un Vice-Amiral, commandé par son Prince pour une expédition importante, change de lui-même sa destination, & s'avise de vouloir faire une décou-

verte étrangère à l'objet de sa Mission ? Au reste, il n'est plus question de Don Diego de Peñalossa dans la suite de la Relation.

6°. Enfin, après la Navigation la plus heureuse, l'Amiral de Fonte *arrive à une Ville Indienne* qu'il ne nomme pas. Il y apprend qu'à quelque distance de cette Ville *il y a un grand Vaisseau ;* il *fait voile vers ce Vaisseau :* il n'y trouve qu'un vieillard & un jeune homme qui lui *dirent que ce Vaisseau étoit venu de la Nouvelle-Angleterre, d'une Ville appellée Boston.* Le Capitaine & tout l'équipage étoient à terre : ils ne vinrent à bord que quatorze jours après cette rencontre. On croira, sans doute, que l'Amiral de Fonte confisqua le Vaisseau, & qu'il fit prisonniers le Capitaine & l'équipage. Il le devoit : il dit même aux Anglois qu'il avoit *reçu ordre de déclarer*

de bonne prise tous ceux qui cherchoient un passage au Nord-Ouest, ou de l'Ouest dans la Mer du Sud. Mais il étoit trop *galant homme* pour exécuter si durement les ordres de son Maître. Il voulut *bien regarder ces Anglois comme des Marchands qui trafiquoient avec les Naturels du pays.* Loin de les saisir, il leur fit de riches présents. » Il donna sa » bague de diamant, qui lui coû» toit 1200 pièces de huit avec » un quarteau de bon vin du Pé» rou, au Propriétaire du Vais» seau, nommé *Seimòr Gibbons;* » au Capitaine *Shapely*, mille piè» ces de huit, pour quelques Car» tes & Journaux qu'il en avoit » reçus; & vingt pièces de huit » à chacun des dix Matelots. « Que penserons-nous, *dit ici notre Auteur*, d'une conduite si extraordinaire? Elle n'est pas plus croyable que les récits fabuleux des

Livres de Chevalerie : *Si todas eſtas coſas ſon muy creibles, no sè, por què no lo ſeràn tambien los cuentos mas deſatinados de las Novelas, y libros de Cavallerias.* Conçoit-on, en effet, l'extravagance & la ſottiſe d'un Officier ſupérieur qui, après avoir manqué à ſon devoir dans un point auſſi eſſentiel, & trahi les intérêts de ſon Prince, lui enverroit tranquillement une pareille Relation ? En faut-il davantage pour convaincre de fauſſeté ce prétendu voyage de l'Amiral de Fonte ?

On trouvera, dans l'Ouvrage Eſpagnol, pluſieurs autres arguments, tout auſſi forts que ceux que nous avons rapportés. Ces Obſervations qui occupent près de 90 pages *in*-4°. détruiſent & anéantiſſent *cette Relation ſi authentique.* Notre Auteur ſoupçonne qu'elle a été fabriquée par

quelque Anglois, pour donner du poids & du crédit au ſentiment de ceux qui tiennent pour le paſſage du Nord-Oueſt à la Mer du Sud. En tout cas, l'Impoſteur n'a pas été adroit.

Nous ne devons pas oublier de dire que l'Académie Royale des Sciences s'eſt expliquée ſur cette Relation en des termes qui ſemblent prévenir ou juſtifier les Obſervations de l'Auteur Eſpagnol. Car, dans l'Approbation donnée aux Mémoires de Mrs de Liſle & Buache, d'après le rapport de Mrs Bouguer, Maraldi & de Montigny nommés pour cet examen, il eſt dit, au ſujet de la Relation de l'Amiral de Fonte, que *le contenu* de cette Pièce *ſeroit très-important ſi cette Relation étoit authentique.*

Nous ajoûterons que M. de Liſle lui même ſi zélé Défenſeur de cette Relation, paroît lui refu-

ser son suffrage, lors même qu'il sollicite pour elle celui du Public. En effet, après avoir rapporté que M. son frère & le Capitaine Tchirikow, dans leur expédition de 1741, étoient parvenus à 14 degrés à l'Ouest de la Californie, & à 12 degrés & demi au Nord, il dit : *C'est un lieu où l'on n'a pas su que personne fût encore arrivé avant eux.* On connoissoit cependant, depuis 1708, la Relation de l'Amiral de Fonte, qui avoit été bien au-delà du terme assigné. Il faut donc que M. de Lisle doute lui même de la vérité de cette Relation.

Nous avertissons, en finissant cet Article, qu'on prépare à Madrid une nouvelle Edition de cet Ouvrage, & qu'on promet de le rendre encore plus digne de l'attention des Connoisseurs.

ARTICLE CXXIII.

ARTE DI CONOSCERE l'età de' Codici Latini e Italiani. Di D. Giovan Grisostomo Trombelli Bolognese, Abate Visitatore de' Canonici Regolari della Congregazione Renana del Salvatore, &c. *L'Art de connoître l'âge des Manuscrits Latins & Italiens.* (Volume *in*-4°. de 116 pages.) *Par D. Jean-Chrysostome Trombelli Bolonois, Abbé-Visiteur des Chanoines Réguliers de la Congrégation du Sauveur, &c.* A Bologne, chez Corciolani, &c. M. DCC. LVI.

CE Livre n'est qu'un Abrégé de Diplomatique, ou plutôt ce n'est qu'une partie de cette Science : car on ne traite ici ni de ses prin-

cipes, ni de ses avantages, ni de son étendue, ni des combats qu'elle a essuyés, ni des moyens qui servent à sa défense &c. On se borne à une simple instruction sur la manière d'apprécier les Manuscrits Latins & Italiens. On ne distingue pas les diverses espèces de Manuscrits; les Livres des Auteurs de l'Antiquité, d'avec les Diplomes proprement dits & les Chartes; les Ouvrages sacrés ou Ecclésiastiques, d'avec les compositions profanes &c. On ne donne ni l'Histoire des principaux Manuscrits, ni celle des plus célèbres Ecrivains de Diplomatique. M. Trombelli a bien connu les recherches immenses de D. Mabillon, il cite de temps en temps D. Montfaucon, avec quelques Antiquaires Italiens; mais il ne présente point de Notices sur les travaux de ces Maîtres de l'Art; il semble même n'avoir eu aucune

connoiſſance du grand Traité de Diplomatique que les PP. Bénédictins ont annoncé il y a dix ans, & dont le Public poſſéde déja quatre Tomes *in*-4°. * M. Trombelli, qui a donné ſon Livre en 1756, auroit pu voir les deux premiers de ces Volumes, & profiter de quantité d'excellentes choſes qu'ils contiennent.

Nous ne pouvons donc diſſimuler que cet *Art de connoître l'âge des Manuſcrits* eſt fort imparfait. Cependant nous ne laiſſerons pas d'indiquer le plan de l'Auteur, de rendre juſtice à ſes efforts, de marquer ce qui pourroit contribuer à l'amélioration de l'Ouvrage.

Placez un Homme de Lettres dans un Cabinet de Manuſcrits jeunes & vieux, il n'aura pas l'avan-

* On les trouve à Paris chez Deſprez, rue S. Jacques. Le quatrième Tome vient de paroître.

tage qui ne manque jamais dans la compagnie des hommes. Les rides des Anciens, & quelquefois la foibleſſe de leurs propos ou l'enfance de leurs deſirs empêchent qu'on ne les confonde avec les jeunes gens. Ceux-ci, à leur tour, ont mille côtés bons & mauvais qui les différencient des vieillards; & le diſcernement ſe fait au coup-d'œil, ſans étude, ſans préliminaires. Il n'en eſt pas de même du genre Diplomatique : il faut des principes; & voici ceux qu'expoſe M. Trombelli, dans la vuë ſimplement d'apprendre à diſtinguer l'âge des Manuſcrits.

Trois choſes, *dit-il*, doivent être conſidérées; la matière ſur laquelle on a écrit; les circonſtances ou les caractères de la choſe écrite; enfin l'écriture même qui la rend à nos yeux. Telle eſt la diviſion de tout l'Ouvrage en vingt Chapitres, dont les onze premiers

traitent de la matière des Manuſcrits ; un ſeul parle de leurs caractères ou de leurs circonſtances ; enfin les huit derniers ſont deſtinés à l'explication de ce qui concerne l'écriture de ces pièces ou de ces monuments.

Pour inſtruire ſon Lecteur ſur la matière ou la ſubſtance employée dans la confection des Manuſcrits, notre Auteur fait comme ceux qui ont traité la Diplomatique en grand. Il rappelle tout ce qui a pu ſervir aux hommes, pour tranſmettre le ſouvenir de leurs penſées ou de leur hiſtoire. C'eſt le Marbre & toute autre eſpèce de Pierres ; c'eſt le Plomb, le Bronze, l'Airain. Pline a le premier fait cette obſervation. Et tous nos Antiquaires modernes, entr'autres D. Mabillon, D. Calmet, & d'après eux les Auteurs de la nouvelle Diplomatique, ont très-bien préſenté cette première époque des

Monuments. Ils ont parlé des Pyramides, des Obélisques, des Edifices de Marbre, de Brique, destinés à perpétuer la mémoire des grandes & même des petites choses. Il faudroit comparer la doctrine de notre Auteur avec cet ample *Traité de Diplomatique*, dont le premier Tome a paru en 1750. On verroit que nos Savants de France ont tout autrement approfondi ce sujet que M. Trombelli.

Cet Antiquaire passe aux feuilles d'Arbre, aux Ecorces, aux Tablettes de Bois, aux matières de Toile & de Soie, à l'usage antique de graver des caractères sur la Cire, aux Livres d'Yvoire, aux Diptyques tant sacrés que profanes, au Papier d'Egypte, de Coton, de Lin ou de *Chiffe*, c'est-à-dire de Chiffons broyés au Moulin & mis en feuilles. Il parle aussi de toutes les espèces de Parche-

mins, des Cuirs passés, de la Peau des Poissons. On voit bien que, dans cette vaste description, il se rencontre plusieurs choses qui n'appartiennent point aux Manuscrits ordinaires, dont on cherche à savoir l'âge. Ces choses sont surtout les Marbres & autres Pierres, le Plomb, l'Airain, l'Yvoire, le Bois, les écorces d'Arbre, les Tablettes même de Cire qui se trouvent si rarement dans les Cabinets. Tous ces objets ont leurs régles à part quand il s'agit de les apprécier.

M. Trombelli en indique quelques-unes, mais fort imparfaitement, par exemple, sur les Tablettes de Cire; il croit (à la page 37 de son Livre) que leur usage n'a pas subsisté jusqu'à l'an 790, & (à la page 59) il doute qu'on puisse trouver aujourd'hui de ces sortes d'Antiquités: deux opinions absolument contredites par des

faits, puisqu'on a encore dans plusieurs Bibliothèques de l'Europe, sur-tout dans celles de France, des Tablettes de Cire, qui font mention d'évènements du XIII[e] & du XIV[e] siècle. On peut voir sur cela un Chapitre très-curieux au premier Tome de notre nouvelle Diplomatique (page 457 & suiv.) On a aussi, dans le XX[e] Tome du grand Recueil de l'Académie Royale des Belles-Lettres, un excellent Mémoire où M. l'Abbé Lebeuf donne une suite de Tablettes en Cire durant plusieurs siècles. Il y parle de celles qui se voient chez le Roi, à S. Victor, à S. Germain-des-Près, chez les PP. Carmes Déchaussés & dans la Bibliothèque du Collège des Jésuites de Paris. Ces dernières, encore assez bien conservées, renferment un compte de dépenses pour la maison du Roi Philippe le Hardi, & leur date est de l'an

1283. M^rs de Genève ont pareillement acquis des Tablettes en Cire, qui étoient ci-devant dans la Bibliothèque de M. Pétau. La Notice de ce monument est dans nos Mémoires de Juillet 1742. Si M. Trombelli n'a eu nulle connoissance de toutes ces richesses, (ce qui est néanmoins assez singulier pour un Antiquaire) au moins ne devoit-il pas ignorer qu'à Florence il y a des Tablettes en Cire, qui contiennent l'itinéraire du Roi Philippe le Bel en Flandre depuis le 28. d'Avril jusqu'au 28. d'Octobre 1301. M. Cocchi, savant Médecin & Antiquaire de cette Ville, a publié, sur ces Tablettes, une Lettre instructive en date de l'année 1746. Comment cette Pièce a-t-elle pu échapper à notre Auteur Italien qui écrivoit en 1756?

Si M. Trombelli manque d'exactitude sur les Tablettes de Cire, il

redreſſe à propos, dans un autre endroit de ſon Ouvrage, quelques-uns de nos Antiquaires qui ſe ſont trompés en parlant des Livres écrits ſur cuir. M. le Marquis Maffëi dit qu'au Couvent des Dominicains de Bologne, on conſerve les *deux Livres d'Eſdras*, écrits ſur deux rouleaux de cuir ; mais notre Auteur, qui a vu cette Antiquité, aſſûre qu'il n'y a qu'un rouleau, & qu'on y voit le Pentateuque, non les deux Livres d'Eſdras. C'eſt l'opinion populaire qui a ſubſtitué ces Livres au Pentateuque, parce qu'on s'eſt imaginé qu'Eſdras avoit écrit cet Exemplaire : c'eſt même ce qu'on lit dans quelques Bibliographes peu inſtruits. M. Maffëi a induit en erreur, ſur les deux Livres d'Eſdras, les ſavants Auteurs de notre nouvelle Diplomatique (Tome I. page 477.) Le P. de Montfaucon avoit bien mieux connu ce Ma-

nuſcrit de Bologne. Il avertit, dans ſon voyage d'Italie, que c'eſt le Pentateuque, & non l'Ouvrage d'Eſdras qui y eſt contenu.

M. Trombelli donne quelques avis utiles pour diſtinguer les Manuſcrits par la qualité du Parchemin qui les porte. Il paroît, ſelon lui, que le Parchemin le plus mince dénote la plus grande Antiquité : tel eſt, *dit-il*, celui du Lactance, qui ſe conſerve dans la Bibliothèque de S. Sauveur de Bologne : *ce doit être un Manuſcrit du ſixième ou du ſeptième ſiècle.* Le Parchemin devient plus fort depuis l'an mille juſqu'à l'an 1400, & dans la ſuite les feuilles ſont d'une épaiſſeur exceſſive & ſupérieure à tout ce que nous employons aujourd'hui dans le même genre.

Après avoir raiſonné ſur la matière des Manuſcrits, l'Auteur parle de leurs circonſtances qu'il

distingue en *intrinséques* & en *extrinséques*, style un peu Scholastique & qui d'ailleurs n'est pas trop clair. On appelle l'*intrinséque* des Manuscrits leur style & leur façon d'énoncer les datès : on sait, en effet, que ces choses ont varié suivant les siècles ; & M. Trombelli en cite des exemples. On entend par l'*extrinséque* des Manuscrits leur forme & leurs ornements. A ce propos, l'Auteur entre dans un assez grand détail des Manuscrits teints en pourpre ; des lettres d'or, d'argent, ou simplement coloriées en bleu, en rouge, &c. Il indique les principaux Manuscrits, d'Italie sur-tout, qui sont distingués par ces marques. Il observe que plus on remonte dans l'Antiquité, & plus on trouve de négligence & de barbarie dans les figures dont on chargeoit autrefois les Manuscrits. Tout ce sujet seroit assez agréable, s'il étoit em-

belli d'un plus grand nombre d'exemples : d'où nous concluons que, pour faire un Livre tel que celui-ci, il faudroit être Antiquaire, Bibliographe, & avoir des correſpondances dans les divers pays où il y a de grandes Bibliothèques.

M. Trombelli finit par l'écriture des Manuſcrits ; & voici le ſommaire de ſes Obſervations. Communément les plus anciens Manuſcrits ſont par petites colonnes *; les mots n'y ſont pas ſéparés les uns des autres; les caractères ſont majuſcules; ** les abbréviations rares; les diphtongues aſſez communes; les chiffres Romains uniquement employés aux dates &

* L'*Evangeliarium* de Verone & quantité d'autres Manuſcrits de France ſont dans cette forme.

** La forme de ces Majuſcules varie beaucoup ; & l'Auteur en donne des exemples.

aux expreſſions des nombres &c.

Tout ceci eſt diſcuté aſſez au-long, mais toujours beaucoup moins qu'il ne ſeroit néceſſaire pour une Diplomatique complette. Il paroît que le deſſein de l'Auteur a été ſimplement d'initier un jeune homme dans l'Art de connoître l'âge des Manuſcrits, & qu'il ne s'eſt guères propoſé que les Manuſcrits d'Italie : en ſorte que ce Livre eſt une ſorte d'Ouvrage élémentaire & national ou local. Quand la grande Diplomatique qu'on nous donne en France ſera connue de cet Antiquaire, nous ne doutons point qu'il n'enrichiſſe ſon Livre d'un bon nombre d'obſervations qui touchent le même objet. Il faut toujours convenir que ce qu'on nous donne ici dénote des connoiſſances, de la critique & de l'érudition.

ARTICLE CXXIV.

PLAIDOYERS ET MÉMOIRES, contenant des questions intéressantes, tant en matières Civiles, Canoniques & Criminelles, que de Police & de Commerce, avec les jugements & leurs motifs sommaires, & plusieurs discours sur différentes matières, soit de Droit public, soit d'Histoire. Par M. Mannory, ancien Avocat au Parlement. (Tome II. *in*-12. pages 431, sans y comprendre le Discours préliminaire de 57 pages.) *A Paris, chez Claude Hérissant, &c.* M.DCC.LIX.

EN publiant le premier Tome de ses Œuvres, M. Mannory avoit promis une suite : il ne tarde pas à dégager sa promesse : nous

l'y avions fort invité, & nous ſerions flattés ſi notre invitation avoit, en quelque choſe, influé dans ſa diligence.

Dans le Diſcours préliminaire qu'il place à la tête de ce ſecond Tome, il recommande ſpécialement aux jeunes Avocats l'étude des Belles-Lettres, en les prévenant contre cette facilité naturelle qui ſe promet des ſuccès réſervés uniquement à l'application la plus ferme & la plus conſtante. Toute cette exhortation eſt appuyée de l'autorité & de l'exemple des Anciens tels que Démoſthène, Cicéron &c. Ce dernier n'a jamais regardé l'éloquence que comme le fruit d'un grand travail : il ſoûtient que c'eſt une carrière qu'on ne ſauroit fournir avec honneur ſans beaucoup d'étude & ſans un grand fond d'érudition. *Semper ſtatui neminem eloquentiæ laudem ſine ſummo ſtudio &*

labore & doctrinâ consequi posse. C'est la route qu'ont tenue tous ces Avocats illustres, dont le Barreau moderne conserve la mémoire. Notre Auteur nomme les principaux, & les peint de suite avec autant de vérité que d'agrément.

Tous les Plaidoyers & Mémoires de ce Volume, qui sont au nombre de sept, sont, comme le déclare l'Auteur, *pour ou contre des mariages attaqués, ou défendus sur des moyens d'abus ou sur de prétendues preuves de clandestinité.* Dans les différents genres de causes, il n'en est guères qui occupent plus utilement le commun des Lecteurs, sur-tout quand elles sont traitées avec l'énergie & la précision qui caractérisent les Ouvrages de M. Mannory.

Son premier Plaidoyer est contre un Mariage qu'on soûtenoit avoir été célébré sur un Vaisseau, par l'Aumônier, entre un jeune homme de

de 22 ans & une fille de 36. M. Mannory prouve que ce mariage n'a jamais exiſté, 1° parce qu'on n'en appuie la célébration que ſur un certificat de l'Aumônier : pièce trop informe pour en conſtater la vérité. Ainſi ce mariage reſtant ſans preuve, eſt ſans réalité aux yeux de la Juſtice. 2° Parce que ce mariage n'a pu être célébré par un Aumônier qui n'avoit ni pouvoirs d'Evêque, ni titre perſonnel pour adminiſtrer ce Sacrement. 3° Parce qu'étant adminiſtré de la ſorte, il ſeroit nul, vu le rapt de ſéduction préſumé, de la part de la fille, ſur le mauvais commerce qu'elle avoit eu avant que de s'embarquer avec ce Mineur. Depuis ſon retour en France, ce jeune homme avoit pris une autre épouſe : preuve encore qu'il ne ſe tenoit point lié par le prétendu mariage célébré ſur le Vaiſſeau.

Tous ces moyens victorieux entre les mains de M. Mannory, le parurent encore davantage entre celles de M. Daguesseau, pourlors Avocat-Général : & l'Arrêt contre ce prétendu mariage fut rendu conformément aux conclusions de ce grand Magistrat. Dans cette cause, comme l'observe notre Auteur, il s'agissoit d'un mari qui paroissoit avoir deux femmes : on le débarrasse de la premiére qu'il n'avoit garde de regretter. Dans la cause suivante, il s'agit d'une femme qui étoit réclamée par deux maris. La Justice lui assûra le second sur les preuves qu'il lui fut permis de produire pour constater la violence qui l'avoit forcé à contracter le premier engagement : violence dont l'excès, manifesté le jour même des nôces, avoit empêché la consommation de ce mariage, & opéré la fuite de la nou-

velle épouse. Depuis sa fuite, elle n'avoit vu cet époux prétendu qu'en passant ; jamais il ne s'étoit présenté devant elle que sous l'image d'un violent persécuteur. Ce mariage, trop vicieux pour soûtenir les regards de la Cour, ne pût préjudicier au second, qui avoit été contracté dans la forme la plus régulière. On ne pouvoit reprocher à cette femme que d'avoir gardé le silence sur ce premier mariage en contractant le second. M. Mannory l'excuse sur la créance où elle étoit alors que ce premier mari avoit été exécuté à mort en vertu d'un Jugement rendu contre lui. Elle ignoroit qu'il avoit obtenu sa grace au mariage du Roi.

Dans la troisième Cause, M. Mannory plaide pour un mariage, contre lequel réclamoit la famille de la Demoiselle. Mais l'époux prétendu, dont il défend les intérêts,

n'avoit pas été ſincère dans l'expoſition de ſon affaire. Il avoit trompé ſon Avocat, en lui avançant des faits qui étoient faux : il en avoit omis d'eſſentiels qui le rendoient coupable de faux & de ſéduction. Ainſi ſon défenſeur ſuccomba dans le Jugement, malgré ſon adreſſe & ſon éloquence qui avoient rendu cette cauſe d'autant plus touchante qu'il la croyoit meilleure.

La quatrième Cauſe roule ſur la nullité d'un ſecond mariage, célébré après une Sentence d'Officialité, qui avoit déclaré nul un premier mariage, & rendu aux Conjoints leur liberté. Il ne paroiſſoit, dans cette Sentence, aucune mention ni d'empêchement dirimant, ni de concluſions données. Il ne ſe trouvoit même, dans cette Officialité, aucun veſtige de cette ancienne procédure, contre laquelle on ne réclamoit qu'après

avoir laiſſé les époux du ſecond mariage pendant trente ans dans la poſſeſſion paiſible de leur état, & qu'après le décès du premier & & du ſecond mari. M. Mannory attaqua fortement le fond & la forme de cette Sentence; mais ces attaques vives & ſerrées ne portoient que ſur des apparences, des ſoupçons & des préſomptions : il n'en put jamais ſpécifier le vice propre & véritable. Or, une poſſeſſion d'état ſi longue & ſi paiſible, une poſſeſſion reconnue par les actes de ceux-mêmes qui, pour réclamer, avoient attendu un intérêt de ſucceſſion; cette poſſeſſion, dis-je, étoit trop forte pour plier ſous une attaque ſi vague & ſi tardive. Ce moyen forma la déciſion du procès contre la partie de M. Mannory.

Dans la cinquième Cauſe, M. M. plaide contre un premier mariage en faveur d'un ſecond. M. de la

Faurie, Officier François, étant en Garnison à Bouillon, y avoit épousé, en 1700, Catherine Collet, sans observer les formalités ordonnées en France, & sur ce défaut, M. Mannory établit la nullité de ce mariage, & affermit la validité d'un second contracté à Paris en 1716 par le même Officier dans la forme la plus régulière. Depuis ce moment jusqu'à la mort du Sieur de la Fautie en 1724, Catherine Françoise de Lormière, sa seconde épouse, étoit restée dans la plus publique possession de son état. Catherine Collet ne la troubla qu'en 1734, après le décès d'Anne de la Faurie, qui étoit le fruit de son union avec le Sieur de la Faurie. On opposoit à M. Mannory le domicile de cet Officier à Bouillon, domicile qui le dispensoit des Loix de sa naissance, & qui, par conséquent, n'exigeoit pour la validité de son

mariage que l'obſervation des formes propres de ce Duché. Dans ſon Plaidoyer & ſur-tout dans ſa replique, il s'éleve avec force contre cette prétention. » Un Officier
» François, *dit-il*, en Garniſon
» ceſſe-t-il d'être François? S'il ne
» ceſſe pas de l'être, s'il ne de-
» vient point étranger, ceſſe-t-il
» d'être ſoumis à ſes Loix, à ſes
» Ordonnances, à ſon Maître?
» Le Sieur de la Faurie, en Gar-
» niſon à Bouillon pour le Roi de
» France, a-t-il pu devenir Ci-
» toyen de Bouillon, a-t-il pu
» être ſoumis aux Loix de cette
» Ville, ou à ſes uſages, puiſqu'elle
» n'a point de Loix?... Chaque
» ſervice qu'il fait à Bouillon, il
» le fait à titre de François. Il ne
» le feroit pas, s'il ceſſoit d'être
» François. Ce n'eſt que comme
» François qu'il y reſte. Or le
» François ne perd jamais ſes
» Droits, ſes Priviléges, ſes Or-

» donnances, sa Patrie, son Maî-
» tre, tant qu'il n'a pas abdiqué
» sa qualité de François. Un Fran-
» çois est toujours François, quel-
» que pays qu'il habite... Tous ces
» liens le maintiennent, le conser-
» vent toujours François, tant qu'il
» n'a pas fait une abdication publi-
» que, une abdication reconnue,
» une abdication authentique de
» cette qualité si précieuse pour
» lui. Mais, Messieurs, un Officier
» François, en Garnison pour le
» Roi à Bouillon, qui n'a fait, dans
» cette Ville, aucun acte de Ci-
» toyen, qui n'y est resté que pour
» le service de son Prince, qui a
» quitté cette Ville dès que ce ser-
» vice le lui a permis, qui est
» repassé ensuite en France avec
» son Régiment, qui n'est plus re-
» tourné à Bouillon..... osera-t-on
» dire que cet Officier a cessé d'être
» François ? & s'il n'a pas perdu
» cette qualité, il a donc toujours

» son domicile & son Curé en
» France. Il a donc toujours été
» soumis aux Loix de ce domicile.
» Il n'a donc pu se passer du
» concours de son Curé. Il n'a
» donc pu se marier à Bouillon
» sans suivre ces Loix, sans ad-
» mettre ce concours.

» Autrement, Messieurs, ce
» seroit un homme qui ne seroit
» pas obligé de suivre les Loix
» d'une Nation étrangère, & qui
» méconnoîtroit cependant les sien-
» nes..... qui se permettroit de de-
» venir Habitant d'un autre Pays,
» Citoyen d'une autre Nation,
» sans vouloir abdiquer les droits
» de sa cité, les privilèges de sa
» naissance : ce ne seroit pas un
» François : ce ne seroit pas un
» Etranger ; ce seroit un monstre
» dans l'Ordre Politique, sans
» loix, sans privilèges, sans exemp-
» tions, sans devoirs, sans état,

» ſans qualité, ſans Magiſtrats; » ſans Souverain, &c. «

Malgré toutes ces raiſons, le premier mariage fut reconnu & le ſecond fut déclaré nul. 1° Parce que le *domicile d'un an, même dans une Garniſon, & en pays étranger, étoit, pour un François majeur, un domicile Paroiſſial ſuffiſant.* 2° Parce qu'il y avoit eu une *cohabitation anticipée*, qui devint un moyen pour Catherine Collet. *Il faut en effet*, ajoûte M. Mannory, *contenir la jeuneſſe Françoiſe, & ne pas permettre qu'elle abuſe de ſes avantages ſur les femmes étrangères.* 3° *On penſa que le ſemeſtre n'interrompoit pas le domicile, & que l'Officier eſt toujours cenſé à ſa Garniſon.* D'ailleurs on ne rapportoit aucune preuve d'un autre domicile pour le Sieur de la Faurie, & ce fut, dit-on, ce qui détermina l'Arrêt, attendu qu'il faut néceſ-

ſairement que tout Citoyen qui a un état ait un domicile.

Il s'agit, dans la ſixième Cauſe, d'un mariage qu'on attaquoit comme ayant été caché, ſecret & célébré *in extremis*. Dès l'exorde M. Mannory annonce l'importance de l'objet, & le courage qui eſt néceſſaire pour défendre ce mariage. » Vous avez entendu, *dit-il*, dans » la Plaidoyerie de nos adverſaires » le langage de collatéraux avides, » qui ne meſurent leurs droits » que ſur leur intérêt ; qui ſont » toujours prêts à combattre la » légitimité de l'héritier, qui les » éloigne d'une ſucceſſion qui avoit » flatté juſqu'alors leurs eſpérances, & qui ne ſe peuvent perſuader qu'un mariage ſoit valable dès qu'il devient un obſtacle » à leur cupidité.

» Vous avez vu en même temps, » Meſſieurs, avec quelle confiance » cette cauſe vous a été préſentée.

» Nos adverſaires ne paroiſſent
» embarraſſés que de l'abondance
» de leurs moyens, preuves écri-
» tes invincibles, preuves teſtimo-
» niales portées à la dernière évi-
» dence, reconnoiſſance de notre
» part qui ne nous permet plus
» de varier, Juriſprudence des
» Arrêts qui ne vous laiſſent pas,
» Meſſieurs, la liberté de la déci-
» ſion. Quel courage ne faut-il
» point pour ſe livrer à la diſcuſ-
» ſion de moyens ſi victorieux ?
» Le préjugé d'une ſentence qui
» condamne nos adverſaires, m'a
» cependant raſſûré. J'ai oſé abor-
» der leurs moyens, conſulter leurs
» pièces, écouter leurs témoins,
» & mes craintes ſe ſont bientôt
» diſſipées. J'ai preſque acquis
» dans l'inſtant une confiance égale
» à la leur. «

Les faits & les preuves teſtimoniales que M. Mannory oppoſa aux parties adverſes, aſſûrerent

à la ſienne une pleine victoire. En effet, il en réſultoit que le mariage qu'on attaquoit comme contracté à l'article de la mort, & comme tenu ſecret & caché, avoit été célébré avant la maladie dont l'époux étoit mort ; & qu'après ſa célébration & avant la mort du mari, il avoit acquis la publicité néceſſaire : ces témoignages nombreux & poſitifs l'emporterent juſtement ſur tous les témoignages négatifs qu'on produiſit pour les infirmer.

Le dernier Mémoire de ce Tome eſt en faveur d'un mariage qu'après le décès de l'épouſe, une tante, ſon héritière, avoit attaqué comme clandeſtin à l'effet de rendre nulle une donation mutuelle & réciproque des deux époux en faveur du ſurvivant. M. Mannory démontre que ce mariage avoit été *revêtu de toutes les ſolemnités preſcrites par nos Ordonnances*,

Novembre, 1759.

contracté par deux personnes majeures & libres, précédé d'un contrat passé par-devant Notaire à Paris, souscrit de plusieurs témoins, & duement insinué, célébré en face d'Eglise, & suivi d'une cohabitation publique. Cette cause fut d'abord jugée au Châtelet : la sentence déclara *la tante non-recevable en sa demande en nullité de mariage, la débouta de sa demande à faire preuve*, & la condamna à cent livres de dommages & intérêts, & en tous les dépens. La tante en porta l'appel à la Cour. M. Mannory écrivit, & M. Mauduison plaida contre cet appel, & la sentence du Châtelet fut confirmée par l'Arrêt du Parlement. Dans ce Mémoire, la tache de clandestinité, qu'une avide héritière vouloit répandre sur le mariage de sa nièce défunte, est effacée avec une abondance supérieure de moyens & de savoir.

Nous ne croyons pas qu'il ſoit beſoin de nous étendre davantage ſur ces Plaidoyers & Mémoires: nous croyons en avoir aſſez dit pour témoigner l'eſtime que nous en faiſons ; nous ne doutons pas que le Public ne leur faſſe le même accueil.

ARTICLE CXXV.

A COMPLETE HISTORY of England deduced from the deſcent of Julius Cæſar to the treaty of Aix la-Chapelle 1748, containing the tranſactions of one thouſand eight hundred and three years. By T. Smollett, M. D. Vol. the third. London printed for James Rivington and James Fletcher, at the Oxford-Theatre in Pater noſter Row 1758. *Hiſtoire complette d'Angleterre depuis la*

descente de Jules César jusqu'au Traité d'Aix-la-Chapelle en 1748, contenant ce qui s'est passé dans l'espace de mil huit cents trois ans. Par T. Smollett, Docteur en Médecine. (Quatrième Volume, grand *in*-4°. pages 700.) *A Londres, chez Jacques Rivington, & Jacques Fletcher, au Théâtre d'Oxford, 1758.*

DANS le compte que nous avons rendu des trois premiers Tomes de cette Histoire, nous avons remarqué qu'ils n'étoient assez souvent qu'une Traduction littérale de l'Ouvrage de Rapin Thoyras. Ce quatrième Volume prouve que, si M. Smollett a cru devoir jusqu'ici s'attacher à suivre fidèlement l'Historien François, il avoit en lui-même assez de ressources pour se passer du guide qu'il a choisi. En effet, lors-

qu'il en eſt abandonné, ſa marche n'en eſt ni moins ſûre, ni moins rapide ; & l'on n'eſt pas tenté de deſirer que l'Hiſtoire de Rapin Thoyras * embraſſât juſqu'à nos derniers temps.

La révolution de 1688 eſt une époque dont les Annales d'Angleterre, quelque fécondes qu'elles ſoient en évènements ſinguliers, n'avoient point encore eu d'exemple. Elle produiſit un interregne tel que les Anglois n'en ont jamais vu. Il n'étoit point occaſionné comme les précédents, par l'empriſonnement ou par la mort d'un Roi qu'un Uſurpateur ambitieux avoit fait deſcendre de ce Trône ſi gliſſant. Jacques II. vivoit, mais il n'étoit plus en Angleterre, il avoit cru que la fuite ſeule pouvoit mettre en ſûreté ſes

---

* L'Hiſtoire de Rapin Thoyras finit au Regne de Jacques II.

jours & ceux de ſon fils, contre les entrepriſes d'un Prince qui vouloit regner, & qu'un crime de plus n'auroit peut-être pas arrêté.

Ainſi, *dit Thoyras*, l'Angleterre ſe trouvoit ſans Roi, ſans perſonnage qui le repréſentât, & ſans que perſonne fût chargé du Gouvernement. Cependant elle avoit un Roi, mais fugitif, & qui ne s'étoit pas départi de ſes droits. En vain eût-on voulu recourir aux Loix, interroger les Uſages & les Coûtumes. Les Uſages & les Coûtumes ne parloient pas, les Loix étoient muettes ſur une circonſtance qu'elles n'avoient pas prévue, & qui étoit unique. La retraite du Roi faiſoit vaquer les charges & les offices publics, parce que leurs fonctions ne dérivoient que de lui. Il n'y avoit donc plus d'autorité dans le Royaume, & l'on alloit être en proie aux horreurs

de l'Anarchie. Le devoir & la raiſon vouloient qu'on rappellât le Roi ; ſauf à réparer dans un Parlement libre qu'il aſſembleroit, comme il l'offroit lui-même, les atteintes prétendues que Jacques II. avoit données aux privilèges de la Nation.

Mais ce n'étoit point l'intention du Prince d'Orange, ni de la faction qui l'avoit appellé en Angleterre. Ce Prince ne travailloit que pour lui, & quoiqu'il eût affecté de dire, dans ſon manifeſte, qu'il n'avoit pris les armes contre ſon beau-père, que pour briſer le joug du pouvoir arbitraire, ſous lequel le Peuple Anglois, *diſoit-il*, gémiſſoit ; perſonne ne fut la dupe de l'air de modération & de généroſité qu'il vouloit ſe donner. Bientôt on vit tomber ce maſque de déſintéreſſement. Comme le Roi étoit abſent & qu'il n'y avoit point de Parlement, les Pairs

du Royaume ſe crurent en droit d'agir en leur propre nom. Après avoir délibéré entr'eux, ils préſenterent une adreſſe au Prince d'Orange pour le prier de ſe charger de l'adminiſtration du Gouvernement : ce Prince en conſéquence expédia des ordres pour aſſembler une *Convention*, qui devoit tenir la place d'un Parlement. Le mot de *Convention* étoit tout auſſi nouveau que ce qui ſe paſſoit alors en Angleterre. Les eſprits n'y étoient point cependant tellement infectés du ſouffle de la révolte qu'il n'y reſtât encore au Roi un grand nombre de fidèles ſujets. On ne tarda pas à s'en appercevoir dans la *Convention*.

Ce ne fut qu'après de longs débats & des oppoſitions fortes, ſur-tout de la part des Pairs, qu'on déclara le Trône vacant, & que l'on y plaça le Prince d'Orange avec la Princeſſe ſon épouſe. On

changea l'ancienne forme du ſerment qu'on faiſoit prêter aux Rois à leur couronnement. Dans celui qu'on exigea des nouveaux Monarques, on inſéra des clauſes & des réglements qui bornoient extrêmement l'Autorité Royale, & la rendoient dépendante du Parlement. Guillaume III. étoit plus puiſſant dans les Provinces-Unies qu'il ne l'étoit dans le Royaume qu'il venoit d'uſurper : c'eſt ce qui faiſoit dire qu'il étoit Roi de la Hollande & Stathouder de l'Angleterre. Cependant M. Smollett ne trouve pas que la Nation eût tiré tout le parti qu'elle pouvoit de ces circonſtances. Il prétend qu'elle auroit dû réduire encore davantage la *Prérogative* Royale. Quoiqu'il en ſoit, il trace le portrait des Acteurs qui jouerent les principaux rôles dans cette révolution. Sa manière de peindre

nous paroît aſſez reſſemblante à celle de *Velleius Paterculus.*

Guillaume III. prévit bien qu'il ne pourroit ſe maintenir dans ſon uſurpation, qu'en ſuſcitant des ennemis à Louis XIV. qu'il ſavoit être très-zélé pour la perſonne & pour les intérêts de Jacques II. Il forma la fameuſe ligue d'Auſbourg, dont il fut l'ame & le ſoûtien. On vit alors preſque toute l'Europe armée contre la France. Les Alliés pleins du fol eſpoir d'humilier Louis XIV. eſpéroient lui donner des loix. Mais leurs efforts n'aboutirent qu'à procurer une nouvelle gloire à ce grand Prince, & à faire connoître les reſſources inépuiſables que la France avoit dans elle ſeule. Nos armées en Flandre furent toujours victorieuſes. Les batailles de Fleurus, de Stenkerque & de Nervinde immortaliſerent le Maréchal de Luxembourg. C'eſt lui que M. le

Prince de Conti, qui depuis fut élu Roi de Pologne, appelloit si agréablement le *Tapissier* de Notre-Dame, à cause de la multitude d'étendarts & de drapeaux qu'il enleva aux ennemis pendant le cours de ses glorieuses campagnes. Le Maréchal de Catinat ne donna pas moins d'éclat à nos armes dans le Piémont.

M. Smollett raconte avec assez d'impartialité les évènements de cette guerre qui couta tant de sang à l'Europe. Mais lorsqu'il s'agit des avantages que la Marine Angloise remporta pour-lors sur la nôtre, le même Historien n'est plus aussi équitable. Les plus légers succès deviennent des victoires complettes. A l'en croire, la machine infernale lancée contre S. Mâlo, brisa les toîts de plus de trois cents maisons, quoiqu'il soit certain que cette Ville en fut quitte pour des vîtres cassées par

la prodigieuſe commotion de l'air; & pour une maiſon écraſée ſous un cabeſtan qui peſoit huit cents livres. Il dit encore (page 120) que *la plus grande partie de la Ville du Havre fut réduite en cendre*. Il eſt vrai-ſemblable que l'Auteur a puiſé ce détail dans les Relations dont la Cour de Londres inonda le Public, pour flatter la haine du Peuple Anglois contre la France. Ne vient-on pas encore de dire tout récemment à ce même Peuple que le Havre ne ſubſiſtoit plus? Il n'en eſt pas moins conſtant que le bombardement de 1694 ne fit pas plus de dommage à cette Ville que ne lui en a cauſé celui du mois de Juillet 1759. Si les bombes des Anglois étoient tout auſſi deſtructives que les plumes de leurs Ecrivains, nous n'aurions plus de Villes Maritimes.

Ces fautes, après tout, ſont

en

en elles-mêmes aſſez peu conſi-dérables. Nous pouvons faire un reproche beaucoup plus grave à M. Smollett. En parlant de la mort du Duc Charles de Lorraine en 1690, il dit qu'elle paſſa pour être l'ouvrage de Louis XIV. qui eut recours au poiſon pour ſe défaire d'un ennemi dont il craignoit les talents & les projets, (page 56.) Nous ignorons d'après quelles autorités l'Auteur oſe charger la mémoire de ce grand Roi d'un ſoupçon ſi atroce. L'Hiſtoire ne doit pas être l'écho de la ſatyre & de la calomnie. Avant que d'adopter des anecdotes ſcandaleuſes, un Hiſtorien ſage doit examiner ſi les accuſations qu'elles renferment trouvent quelque fondement dans le caractère de la perſonne à qui on les impute. Après cet examen, M. Smollett eût reconnu que jamais homme ne mérita moins que Louis XIV.

d'être ſoupçonné d'un crime auſſi noir. Son ame pleine de grandeur & de dignité n'employa jamais contre ſes ennemis, ces moyens honteux qui ſont le partage & la reſſource des ames lâches & perfides. Ce Prince qui fut la gloire de ſon ſiècle, pouvoit dire de lui-même :

> Quand j'attaque les gens, je le dois,
> & me nomme.....
>
> *Greſſet.*

Ce n'eſt pas le ſeul endroit de ſon Hiſtoire, où M. Smollett montre de l'injuſtice contre Louis XIV. qu'il appelle un tyran faſtueux, qui ſacrifia, *dit-il*, pendant un demi ſiècle, à ſon ambition & à ſa vanité inſatiables, le repos de la Chrétienté. *Lewis XIV. that oſtentatious tyrant who had for above half a century ſacrificed the repoſe of Chriſtendom to his inſatiate vanity and ambition*, (page 443.) Les égards dus à la

Majesté du Trône, & plus encore le respect qu'on doit à la vérité, condamnent ces expressions indécentes. Louis XIV. a été un des plus grands & des meilleurs Rois dont l'Histoire fasse mention. Mais tel est en général le ton des Ecrivains Anglois, lorsqu'il est question de ce Monarque. Leurs yeux jaloux & blessés de l'éclat de son Regne, ne lui pardonnent pas la haute considération qu'il sut donner à la Nation Françoise. Ils ne le connoissent, & ne le caractérisent que d'après les déclamations des Réfugiés François, & les manifestes du Prince d'Orange qui, comme remarque un Auteur illustre, *exagéra toujours l'ambition de Louis XIV. pour cacher la sienne.* (Abrégé Chronologique de l'Histoire de France, p. 796.) M. Smollett auroit dû se défier de ces guides trompeurs. Son Ouvrage en vaudroit beaucoup mieux,

s'il n'étoit pas teint ſi ſouvent des couleurs infidèles du préjugé & de la paſſion.

Ce qu'il y a de plus inſtructif & de plus curieux dans cette Hiſtoire, c'eſt la partie qui concerne l'adminiſtration intérieure de l'Angleterre. Ces objets ne ſont traités nulle part avec plus d'ordre & de préciſion. L'Auteur ſaiſit & développe avec ſagacité les intérêts oppoſés, les vuës, les prétentions, les démarches des deux partis ſi connus ſous les noms de *Whigs* & de *Torys*. On voit ces deux partis dominer tour à tour dans les Parlements & dans le Miniſtère. La reconnoiſſance avoit d'abord attaché Guillaume III. au parti des Whigs : il y prit ſes Miniſtres & ſes Confidents ; mais il s'apperçut bientôt que les Whigs toujours Républicains, ne lui laiſſeroient dans peu que l'ombre de la Royauté, & qu'ils vou-

loient le réduire à l'état des Doges de Venise, qui jouissent des honneurs de la représentation, mais sans pouvoir & sans autorité. Il changea de systême & d'amis. Les Chefs des Torys, dont les principes étoient plus favorables à la Monarchie, augmenterent ses ressentiments contre les Whigs. Ils lui offrirent le secours de leur parti, en exigeant toutefois qu'il leur donnât sa confiance, & qu'il leur sacrifiât plusieurs de ses Ministres qui étoient leurs ennemis. Les conditions furent acceptées, & les Torys travaillerent à s'assûrer des élections dans les Provinces, pour avoir la supériorité des voix dans le Parlement. Le détail de toutes ces brigues, qui semblera peut-être au premier coup-d'œil devoir être trop monotone, M. Smollett l'a rendu très-picquant par son style plein de chaleur & d'images, & par

la variété des caractères qu'il y a répandus.

Tandis que les Whigs & les Torys se faisoient, pour ainsi dire, une guerre de faveur & de crédit en Angleterre, les partisans du Roi Jacques remporterent des avantages considérables dans l'Ecosse & dans l'Irlande. La révolution n'avoit été ni aussi rapide, ni aussi générale dans ces deux Royaumes qu'en Angleterre, & il s'y trouvoit un très-grand nombre de sujets demeurés fidèles à leur légitime Souverain. Les braves Montagnards d'Ecosse, sous la conduite du Vicomte de Dundée, battirent plusieurs petites armées que Guillaume fit marcher contre eux. Mais leur dernière victoire leur devint funeste. Le Vicomte de Dundée fut tué. Ce Général, *dit M. Smollett*, avoit un génie entreprenant, un courage intrépide, & que rien n'étonnoit, une invio-

lable fidélité, & ſur-tout il étoit fait pour commander le peuple qui combattoit ſous ſes drapeaux. *He poſſeſſed an enterpriſing ſpirit, undaunted courage, inviolable fidelity, and was peculiarly qualified to command the people who fought under his banner,* (page 20.) Sa mort & la méſintelligence qui regnoit parmi les principaux Chefs des Jacobites, ruinerent preſque entièrement ce parti dans l'Ecoſſe. Jaloux les uns des autres, ils ſe haïſſoient plus qu'ils ne haïſſoient leur ennemi commun.

On agiſſoit, en Irlande, avec plus de concert. Les Catholiques, qui formoient la plus nombreuſe partie des habitants de ce Royaume, trouvoient, dans les principes de leur Religion, de nouveaux motifs d'attachement & d'obéiſſance à leur Prince. Ils donnerent des preuves éclatantes de leur

constance & de leur valeur. Mylord Tyrconel, qui étoit à la tête du Gouvernement Civil & Militaire, s'empara de plusieurs postes importants. Il reçut de France des renforts considérables, qui le mirent en état de tenir la campagne. Jacques II. accourut, en Irlande, avec un gros Corps de troupes Françoises. Mais la perte de la bataille de la Boyne lui ôta pour toujours l'espérance de remonter sur son Trône. De retour en France, il ne s'occupa plus que des grands objets de sa Religion, dont il fut comme le Martyr par le sacrifice qu'il lui fit de ses trois Royaumes. Il mourut avec cet héroïsme & cette tranquillité d'ame qu'inspire le sentiment tendre & profond d'une conscience vertueuse. Douze ou treize mille Irlandois, qui vinrent alors s'établir en France, la dédommagerent bien des frais &

des efforts qu'elle avoit faits pour Jacques II. Ils composerent ces Brigades si célèbres jusqu'à nos jours par une suite non-interrompue d'actions brillantes, & qui n'attendent aujourd'hui que le moment de venger leurs Ancêtres, leurs Rois & leur Patrie.

Quoique le plus heureux succès eût couronné l'usurpation de Guillaume III. le bonheur fuyoit devant lui. Sans cesse en butte aux contradictions, ce Prince voyoit toutes ses mesures traversées par son Parlement. On l'attaqua dans ses Ministres & ses Favoris. La confiance qu'il témoignoit aux Hollandois, donna de l'ombrage & de la jalousie. On l'obligea de renvoyer sa Garde Hollandoise, & de congédier les Régiments formés des Réfugiés François qu'il s'étoit attachés. En vain, pour parer ce coup, employa-t-il les prières & les caresses. Il ne put

rien obtenir. Il en conçut tant d'indignation & de dépit, qu'il menaça, *dit notre Auteur*, d'abandonner les renes du Gouvernement : il avoit même déja préparé le discours qu'il devoit tenir aux deux Chambres à cette occasion, mais son Conseil & ses Confidents lui firent changer de résolution. '*Such was the indignation of William, kindled by this conduct of 'his Parliament, that he threatened abandon the Government, 'and had actually penned a speech 'to be pronounced to both houses, 'on that occasion : but he was diverted from this purpose by his Ministry and Confidents*, (p. 189.) 'Ces dégoûts multipliés aigrirent son caractère déja sombre & triste. Il se renferma dans son Palais, & ne parut presque plus en public. Il éprouva, *dit M. Smollett*, qu'il lui étoit plus facile de soulever l'Europe contre Louis XIV. que

de gagner l'affection de ſes propres Sujets.

La mort de Charles II. Roi d'Eſpagne, lui fournit l'occaſion ou le prétexte d'occuper les Anglois hors de chez eux. Guillaume ſe plaignit amèrement de ce que Louis XIV. avoit accepté le teſtament fait en faveur du Duc d'Anjou ſon petit-fils, au-lieu de s'en tenir au Traité de partage. Ce fut l'époque d'une guerre longue & cruelle, dont la France ſortit victorieuſe & triomphante après avoir eſſuyé les revers les plus humiliants. Le Roi d'Angleterre ne fut témoin ni de nos malheurs, ni de nos ſuccès. Il mourut le 19. de Mars 1702. M. Smollett, après avoir d'abord caractériſé ce Prince en détail, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, le peint enſuite en racourci. Guillaume étoit Fataliſte en fait de Religion, infatigable à la guerre, entreprenant dans la Po-

litique : inacceſſible & mort aux ſentiments généreux, tendres & paſſionnés du cœur humain, il fut froid parent, époux indifférent, ſans graces & ſans talents de plaire : dans lui ni l'Homme ni le Prince n'étoit aimable ; & le Souverain fut impérieux. *William was a Fataliſt in Religion, indefatigable in war, enterpriſing in politics, dead to all the warm and generoux emotions of the human heart, a cold relation, an indifferent husband, a deſagreable man, an ungracious Prince; and an imperious Sovereign*, (page 235.)

Nous croyons qu'il eſt échappé une faute hiſtorique à notre Auteur ſous l'année 1700, il dit (page 203) que Léopold étoit alors engagé dans une négociation avec le Roi d'Eſpagne, qui avoit ſigné un teſtament en faveur de l'Archiduc Charles, ſecond fils

de cet Empereur. Si ce testament eût été réel, Léopold n'eût pas manqué de s'en prévaloir & de le citer dans le manifeste qu'il publia contre Louis XIV. Aucune Histoire n'en parle. Cette Anecdote est même expressément contredite par l'Abbé Camille Contarini, dans son excellent Ouvrage des guerres de l'Europe pour la succession d'Espagne. En effet, après avoir raconté, sous 1699, la mort du jeune Prince Electoral de Bavière, que Charles II. avoit déclaré son héritier ; l'Abbé Contarini dit que ce Monarque ne voulut pas se nommer un autre successeur, quelque sollicitation que lui en fit faire l'Empereur par son Ambassadeur extraordinaire le Comte Ferdinand d'Harrach, & quelque empressement qu'eût Léopold de procurer cette grande succession à son second fils l'Archiduc Charles. *Il Re Carlo non volle*

ancor che piu volte da Cesare colla spedizione del Conte Fernando di Harrach straordinario suo Ambasciatore sollecitato a favore dell' Arciduca Carlo suo secondo genito, divenire ad altra particolare e positiva dichiarazione. (Annali delle guerre di Europa per la Monarchia delle Spagne L. I. p. 3. dall' Abbate Camillo Contarini Patrizio Veneto.)

Le reste de ce Volume occupera un autre Article de nos Mémoires.

ARTICLE CXXVI.

DISCOURS PHILOSOPHIQUES ; le premier, ſur les cauſes finales ; le ſecond, ſur l'inertie de la matière ; le troiſième, ſur la liberté des actions humaines. Par M. Boullier. (Volume *in*-12. pages 271.) A Amſterdam ; & ſe trouve à Paris chez Guillyn, &c. 1759. On trouve du même Auteur & chez le même Libraire un autre Livre intitulé : *Pièces Philoſophiques & Littéraires*, (in-12.*)

NOus avons d'excellents Ouvrages ſur la plûpart des matières que M. Boullier traite

* On en a donné l'Extrait dans le II. Vol. d'Octobre.

dans ces Discours. C'est toujours un très-grand désavantage pour un Ecrivain de revenir sur des objets qui ont été si souvent & même si récemment rebattus. Mais aussi quand on sait les reprendre avec une nouvelle force, les creuser au delà du terme où sont parvenus ceux d'entre les Auteurs qui les ont le mieux approfondis, prêter de nouveaux appuis aux mêmes vérités, ou du moins porter de nouveaux coups aux erreurs qu'on y oppose; alors on acquiert d'autant plus de mérite & de gloire que les principes qu'on entreprend de remanier, sont plus nécessaires & plus intéressants.

C'est sous ce point de vue que nous envisageons ces trois Discours. Ils ont trop de substance pour que nous puissions la renfermer entièrement dans nos Extraits: nous serons contents de

notre travail, s'il ſuffit pour engager les vrais Philoſophes à lire avec toute l'attention dont ils ſont capables, ce nouvel Ouvrage de M. Boullier.

Premier Discours. (Sur les cauſes finales.) Vous doutez ſi Dieu exiſte : jettez les yeux ſur la Nature ; elle levera votre doute par la plus ſenſible des démonſtrations. » On peut dire que cette » preuve a l'avantage de réunir » en ſa faveur les deux extrémi- » tés du genre humain, puiſque » les plus ignorants en ſentent la » force, & que plus on eſt éclairé, » mieux on la ſent. « Cette réflexion qui eſt le début de ce Diſcours, vaut un Diſcours entier : elle eſt ſi ſimple, ſi lumineuſe & ſi frappante, qu'il faut être incapable de pudeur & de remors pour la combattre. On a cependant tâché d'en éluder l'impreſſion : ces efforts n'ont été que

de vaines tentatives, qui ont plus contribué à la fortifier qu'à l'affoiblir.

Pour soustraire le monde au domaine d'un Dieu Créateur, il a fallu imaginer une autre cause de l'ordre qui y regne, qui s'y conserve & qui s'y perpétue. Mais à quelle extrémité s'est-on trouvé réduit ? A feindre un *Hazard* aveugle qui, sans dessein & sans intelligence, produit l'Ouvrage le mieux entendu, le mieux ordonné, le mieux assorti, le plus vaste & le plus magnifique qu'on connoisse, ou, ce qui n'est que la même idée en d'autres termes, à imaginer un concours fortuit d'atomes qui, sans régle & sans principe, à force de trouble & de confusion, change le plus informe chaos dans un monde charmant, où la variété la plus admirable s'allie avec l'uniformité la plus réguliere, &c.

Qu'eſt-ce donc que ce *Hazard* qu'on invoque pour abjurer la Divinité ? Il n'a paru juſqu'ici qu'un terme ſans idée : M. Boullier en fixe le ſens, & en diſtingue l'abus d'avec l'uſage. Dans le langage ordinaire, le *Hazard* ne ſert qu'à exprimer un aſſemblage de cauſes confuſes, qui, ſans aucun deſſein, ont concouru à un effet. On trouve un monceau de pierres dans un endroit : aucune n'y a été tranſportée ſans le ſecours d'une cauſe étrangere, telle que les vents, les torrents, les inondations &c. Leur tranſport, leur union eſt le produit de ces forces mouvantes qui n'ont point agi d'intelligence : c'eſt peut être l'effet des obſtacles que ces forces ont rencontrés, ou qu'elles ſe ſont elles-mêmes formés dans le lieu où ces pierres ſont raſſemblées &c. Sans s'amuſer à deviner, ou à déterminer ces différentes cauſes,

parce qu'on n'a nul intérêt de le faire, on les comprend ſous le terme vague de *Hazard* : terme qu'on n'appliqueroit pas à la conſtruction du moindre édifice, parce qu'il ſuppoſe toujours un plan pour la forme, un but pour la deſtination ; en un mot, un Architecte intelligent qui en a conçu le deſſein & qui a dirigé le travail des Ouvriers. Ainſi, dans les ouvrages qu'on attribue au *Hazard*, il n'y a jamais cette *unité de deſſein, d'idée & d'effet*, qui préſuppoſe des combinaiſons juſtes, des rapports exacts, des proportions raiſonnées, & par conſéquent tout ce qui caractériſe le projet d'une cauſe ſage & intelligente.

Dans les ouvrages compoſés, les parties, en s'uniſſant, ſe rapportent à un tout unique : elles y trouvent leur fonction & leur deſtination. De leur accord à la remplir, réſulte un tout plus ou moins

parfait, ſelon le degré de ſymmétrie & d'harmonie qui en fait la beauté & l'utilité. Dans une machine, le jeu des reſſorts, leurs forces conſpirantes, leur produit commun & naturel ſont autant de traits qui déſignent un Artiſte éclairé, dont le génie a conçu, combiné, réglé & ordonné toute l'opération. Des mains aveugles, en quelque ſorte, en ont pu partager le travail ; mais le Méchanicien qui les a employées, fut toujours un Etre intelligent. Il a diſtribué entre ces mains les pièces de l'ouvrage : il a dirigé ces mains plus adroites que ſavantes, comme des inſtruments qui n'ont fait qu'exécuter ſon idée.

Or, *reprend M. Boullier*, entre les mains du *Hazard*, que ſont les atomes d'Epicure & des Matérialiſtes ? Des agents ſans forces, des éléments mobiles, des molécules ſans vie, ſans intelligence. Avec

de pareils éléments ou inſtruments, eſt-il poſſible de fabriquer un monde, tel que celui dont le ſpectacle frappe nos yeux ? C'eſt-à-dire un monde où la fécondité, la régularité & l'harmonie du plus merveilleux Méchaniſme ſe dévelopent, ſe ſoûtiennent & s'entretiennent avec la plus inaltérable conſtance ? Le *Hazard*, pris dans l'abus & non dans l'uſage du terme, n'eſt qu'un ſon vuide de ſens, un mot qui n'a que zéro de valeur & de vertu, & qui par conſéquent ne ſauroit ni donner le mouvement aux atomes, ni profiter de celui qu'on leur ſuppoſeroit ſous l'empire du *Hazard*, auſſi gratuitement que l'exiſtence.
» Soûtenir donc que le hazard, » c'eſt-à-dire un concours d'agents » aveugles, tels que les atômes » d'Epicure, ſans qu'aucune intel- » ligence les ait mis en œuvre, a » pu produire le monde avec les

» merveilles que nous y voyons ;
» c'eſt, *conclut M. Boullier*, admet-
» tre un effet ſans cauſe, c'eſt ſoû-
» tenir la dernière des abſurdités.«

A cette concluſion, l'Auteur ajoûte un exemple qui, tout rebattu qu'il eſt, n'en éclaircit pas moins le ſujet qu'on traite ici. » Quand je lis l'Enéïde, j'ai ſous » les yeux une ſuite de caractères » qui répondent à une ſuite d'idées: » Je vois clairement que la pre- » miére de ces ſuites a été réglée » ſur l'autre, & que par conſé- » quent, ſans m'arrêter à l'Impri- » meur, cauſe immédiate, mais » aveugle de l'Edition que j'ai en » main, pour trouver la vraie cauſe » de cette ſuite de caractères, il » faut remonter juſqu'à Virgile. » Ceux qui ſuppoſeroient qu'un » Compoſiteur idiot, plaçant au » hazard des caractères d'Impri- » merie, auroit pu rencontrer une » telle ſuite, ſuppoſeroient une

» choſe qui ſe contredit ; ſavoir, » qu'un des plus ingénieux ſyſtê- » mes d'idées, que l'intelligence » humaine ait jamais formé, fût » de lui-même ſorti du néant. » L'Enéïde, dans ce cas, c'eſt-à- » dire le plus beau des Poëmes, » ſeroit un effet ſans cauſe, un » effet totalement diſproportionné » à ſa cauſe. Il en faudra dire au- » tant du ſyſtême de merveilles » que nous offre l'univers, ſi l'uni- » vers n'a point de cauſe. «

L'Auteur convient qu'en ſuivant leur caprice particulier, ſouvent des agents libres concourent ſans le ſavoir, à un deſſein qu'ils ignorent ; mais il obſerve en même temps que ce deſſein, où aboutiſſent leurs travaux, ne s'écarte jamais des ordres d'une Providence qui veille à tout ce qui fait rentrer dans ſes vuës les intentions des agents les plus libres. Ainſi ces agents ſont encore, à cet égard, des *pouvoirs*

aveugles

aveugles qui, en continuant leur marche, avancent vers un terme où ils n'aſpirent pas, & où, ſans qu'ils s'en apperçoivent, une intelligence ſupérieure les conduit. Cet Article des *pouvoirs* ſubordonnés eſt traité ici avec beaucoup de fineſſe, & voici ce qui en réſulte. Ces pouvoirs peuvent être indépendants les uns des autres ; ils peuvent agir ſans concert; mais ſi leurs effets ſe lient à un certain ordre, ſi de ces effets ſe forme un tout plein de ſymétrie & d'harmonie, alors ce tout décèle une intelligence qui en a formé le plan, qui a préſidé au travail de ces divers agents, & qui a réuni leur induſtrie pour l'exécution de ſon deſſein. Dès qu'un ouvrage eſt *régulier & proportionné à de certaines fins*, ce n'eſt plus ſimplement l'ouvrage de cauſes aveugles qui agiſſent ſans s'entendre, & qu'on exprime par

le terme de *hazard :* c'eſt l'ouvrage d'une intelligence qui a diſpoſé de ces pouvoirs, qui leur a diſtribué leur tâche, qui a dirigé leur induſtrie, qui en a recueilli le produit, & s'en eſt ſervi comme d'un moyen ſûr pour obtenir la fin qu'elle ſe propoſoit.

Concluons donc, avec M. Boullier, que *hazard* & *deſſein* ſont deux termes oppoſés, deux idées incompatibles. Où il n'y a que du *hazard*, il ne peut y avoir de *deſſein :* où il y a du *deſſein*, il y a plus que du *hazard.* Le hazard tout ſeul n'énonce que des cauſes méchaniques, cauſes toujours ſoumiſes à une cauſe premiére & ſupérieure, que tout l'ordre méchachanique reconnoît pour ſa véritable légiſlatrice. Dès qu'il y a un deſſein où tendent les effets du hazard, & une fin où ils aboutiſſent, il y a néceſſairement une intelligence qui s'eſt propoſé cette fin.

Or, *reprend encore M. Boullier*, l'Univers, la Nature eſt *un tout immenſe* où regne *l'ordre*. Il a donc pour principe une intelligence ſouveraine : l'harmonie de toutes ſes parties jette un éclat qui diſſipe les viſions vagues & ténébreuſes de Lucrèce, d'Epicure, & des autres Matérialiſtes. Entre la cauſe créatrice & les autres cauſes intelligentes, il y a une différence eſſentielle : c'eſt que celles-ci ne connoiſſent point aſſez les matériaux qu'elles emploient, pour en prédire tous les produits. Des mêlanges chymiques on voit ſouvent éclore des remèdes & des poiſons que le Chymiſte découvre ſans les avoir ni attendus ni cherchés. La cauſe première n'eſt point ſujette à de pareilles ſurpriſes. » Elle connoît tout ce qui » eſt dans l'univers, elle ſait tout » ce qu'elle y a mis..... Or, comme » dans ce vaſte compoſé, il y a

» ordre, ſymétrie, liaiſon, ſubor-
» dination, harmonie entre les
» diverſes créatures, comme il
» renferme une chaîne perpétuelle
» de cauſes & d'effets, de moyens
» & de fins, il s'enſuit que la cauſe
» de l'univers voit cette harmo-
» nie, cette ſubordination de cau-
» ſes & d'effets, de moyens & de
» fins; il s'enſuit de plus qu'ayant
» voulu tout ce qu'elle y voit;
» l'ayant voulu * dans l'ordre im-
» muable que la Raiſon éternelle
» preſcrit, elle a donc ordonné
» les cauſes pour les effets, établi
» les moyens pour les fins, &
» qu'en un mot tout ce que la
» Nature exprime d'art & de ſa-
» geſſe dans ſes ouvrages, doit
» néceſſairement être mis ſur le

---

* On ne doit point comprendre ſous cette volonté les déſordres moraux. Il ne s'agit ici que des *merveilles de la Nature.*

» compte de ſon Auteur. Soûte-
» nir après cela que le Soleil n'a
» point été fait pour nous éclairer,
» ni l'œil pour recevoir la lumière,
» nier que l'air ſoit deſtiné à en-
» tretenir la vie des animaux, &
» les fruits de la terre à les nour-
» rir ; prétendre que nos organes
» n'ont point été conſtruits pour
» la fin que leur uſage manifeſte,
» les pieds pour marcher, les aîles
» pour voler &c. c'eſt comme ſi
» on ſoûtenoit que le rouage d'une
» montre n'a point été deſtiné par
» l'Horloger qui l'a faite, à régler
» la marche de l'aiguille, & que,
» quoiqu'il ait vu clairement le
» rapport de ce moyen à cette fin,
» ce n'a nullement été celle qu'il
» s'eſt propoſée &c..... Rien n'ou-
» vre un plus beau champ, *ajoûte
» l'Auteur*, aux ſpéculations du
» vrai Philoſophe, que cette étude
» des cauſes finales, où non con-
» tent de ſe convaincre en géné-

» ral que l'Auteur de l'Univers » eſt un Etre ſage, il découvre de » plus l'immenſe étendue de ſa » ſageſſe &c. «

Il y a des rapports vagues, des rapports cachés qu'on ne peut ſaiſir : donc, concluent les Matérialiſtes, on s'abuſe en ſe flattant de connoître les cauſes finales. Quelle concluſion ! ce que nous ignorons, détruit-il ce que nous ſavons ? La langue a des uſages que j'ignore : donc je m'abuſe en aſſûrant que l'articulation eſt une de ſes principales fonctions. Je ne connois pas tous les rapports que peuvent avoir l'œil & l'oreille, mais héſite-t-on un moment ſur les fins de ces organes ? ... » Y a-t-il lieu de ſoupçonner qu'ils puiſſent faire entre » eux une échange de leurs fonc- » tions ? ... Les cauſes phyſiques, » *ajoûte notre Auteur*, ſont des » moyens établis pour produire

» leurs effets ; & ces effets ſont
» les cauſes finales qui ont ſervi
» de motif pour l'établiſſement de
» ces moyens. «

Mais, *dit-on*, l'art humain tire de la Nature mille ſecours qu'elle ne nous avoit pas deſtinés. Frivole objection, puiſqu'on ne peut en conclure que les différentes vuës de l'Art & de la Nature ſe confondent à l'occaſion des rapports qu'on remarque entre eux. Dans ſes travaux, l'Art emprunte les forces de la Nature ; pour les fins qu'il ſe propoſe, il profite des avances qu'elle lui offre : mais, dans les ouvrages de ſon induſtrie, il eſt aiſé de diſtinguer l'emprunt de l'emploi qu'il en fait : *la Nature*, dit M. Boullier, *va droit à ſon but ſans le ſecours de l'Art ; au-lieu que celui-ci, pour atteindre le ſien, eſt toujours obligé de changer ou d'ajoûter quelque choſe à la Nature.* Ainſi, dans le Fluteur auto-

mate de M. Vaucançon & dans mille autres Ouvrages plus simples & plus grossiers, *le mêlange de la Nature & de l'Art ne confond point leurs limites, & n'empêche point qu'on ne discerne fort bien les fins propres de l'un & de l'autre.* En général, les fins, les moyens & les loix de la Nature ont toujours un caractère d'universalité, qui manque aux fins, aux moyens & aux régles de l'Art. De-là vient que, dans les œuvres de l'Art, on ne trouve jamais que des tours de génie ou d'adresse, au-lieu que la Nature, dans le détail de ses opérations, étale une profondeur d'intelligence, & une immensité de pouvoir qui ne peut appartenir qu'à elle seule, ou plutôt à son très-sage & très-admirable Auteur.

Enfin, *disent les Métaphysiciens ennemis des causes finales & de la Religion*, on veut quel-

quefois trouver du deſſein, des vuës, de la ſuite où il n'y en a réellement point. Notre Auteur ne nie pas cette propoſition, il fait voir ſeulement que c'eſt encore un argument très-foible contre les cauſes finales. Quelquefois, il eſt vrai, l'imagination prête à la Nature des fins qui lui ſont étrangères : en croyant lui dérober ſon ſecret, les gens à ſyſtême ne ſaiſiſſent que des fantômes forgés dans leur cerveau : mais ces erreurs, ces viſions ne ſauroient nuire aux fins communes que nous découvrons avec évidence dans les procédés ordinaires de la Nature. Pour méconnoître ces fins, il faut ſe faire une violence qui répugne au bon ſens. Au-lieu qu'il ne faut que s'égarer dans ſes idées, pour mettre ſur le compte de la Nature des fantaiſies ridicules dont elle ne peut être complice. La ſupe ſti-

tion a beau s'entêter de vains preſtiges, ſon erreur n'empêche pas un vrai Philoſophe de croire les miracles où *le doigt de Dieu* eſt viſible. » Ce qui décide alors » ce vrai Philoſophe, ce ſont des » traces bien marquées d'un deſ- » ſein & d'un but. Au-lieu que la » prévention du ſuperſtitieux lie » par de faux rapports, des effets » qui ont chacun leurs cauſes très- » indépendantes l'une de l'autre, » & dont la rencontre peut, avec » une exacte propriété, être nom- » mée *hazard*, comme le monceau » de pierres allégué plus haut. «

Avec ces ſolides réflexions, qui ne ſont ici que tronquées & abrégées, M. Boullier anéantit toutes ces miſérables chicanes que les Impies les plus ſubtils & les plus artificieux ont accumulées contre l'Exiſtence & la Providence d'un Dieu Créateur, & il termine ſon Diſcours par cette concluſion:

» Autant cet univers m'offre de » caractères d'art & d'induſtrie, » autant m'en offre-t-il de liberté » & de puiſſance, & c'eſt ce qui » rend la preuve que nous trai» tons, la plus excellente comme » la plus ſenſible de toutes. « Ainſi, ſans fixer nos Athées dans un *monde purement intellectuel*, où ils ſe trouveroient étrangers & éblouis, ou même *étourdis* & effrayés par la crainte de s'y *perdre*, il » les replace dans le » monde ſenſible, où ils retrou» vent, ſans le ſavoir, la même » preuve revêtue, pour ainſi dire, » d'un corps qui la rend palpa» ble, & de mille agréables cou» leurs, dont ils ſont frappés. » Chaque œuvre du Créateur eſt » un miroir qui la leur réfléchit. » Enfin le concert de toutes ces » œuvres enſemble, l'unité, l'har» monie de ce grand Tout, leur » montre, comme à l'œil, l'ado-

» rable intelligence qui en est
» l'ame. »

Nous terminons ici ce premier Extrait, qui sera suivi d'un second pour les deux autres Discours.

ARTICLE CXXVII.

ÉLOGES DE MESSIEURS Bassuel, Malaval & Verdier, prononcés aux Ecoles de Chirurgie. Par M. LOUIS, Professeur & Censeur Royal, Chirurgien-Major Adjoint de l'Hôpital de la Charité, de l'Académie des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts de Lyon, & de celle de Rouen, &c. *A Paris, chez Cavelier, rue S. Jacques, &c.*

ON a eu raison d'établir l'usage des Eloges littéraires en faveur de ceux qui se sont distin-

gués dans leur Art. Ce procédé picque d'émulation les vivants, & & n'expoſe point la modeſtie de ceux qui n'exiſtent plus. M. Louis, qui a prononcé ces trois Eloges, étoit déja bien connu par des ſuccès en ce genre. On ſe ſouvient encore du grand morceau qu'il donna, il y a quelques années, ſur M. Petit, & l'on le retrouve avec plaiſir dans la ſuite des Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie.

M. Baſſuel, le premier des trois hommes célèbres dont on nous parle ici, tiroit ſon origine de perſonnes qui avoient poſſédé des charges conſidérables. Son grand-père étoit Secrétaire de la Chambre & du Cabinet de Sa Majeſté: ſon père, réduit à une fortune médiocre, chercha des ſecours dans une Profeſſion honnête, & choiſit la Chirurgie. Voilà un choix dont il devroit ſe trouver

plus d'exemples. Une Profeſſion auſſi néceſſaire & auſſi eſtimable que l'eſt la Chirurgie, mériteroit d'être embraſſée par ceux-mêmes qui n'ont point éprouvé les rigueurs de la fortune. Il faudroit que cet état fût cenſé digne des familles Patriciennes, & qu'il fixât, comme tant d'autres beaucoup moins utiles, les deſirs des cœurs les plus nobles. C'eſt ainſi du moins que devroient penſer les vrais Citoyens, & telles furent, ſans doute, les idées d'Homère même dans l'Iliade. Il fait exercer la Chirurgie par des Héros qui commandoient aux Peuples, & qui combattoient de pied ferme dans la mêlée.

M. Baſſuel, dont il eſt queſtion dans cet Eloge, naquit en 1706, & n'a fourni qu'une carrière de 51 ans. Il fut élevé dans les Lettres: Préliminaire ſi avantageux, ſi eſſentiel même pour la Profeſ-

ſion du Chirurgien. Il fréquenta de bonne heure les Ecoles de ſon Art, & celles auſſi où l'on apprend à ne pas s'étonner des misères humaines. Les Hôpitaux ſont le champ de bataille du Chirurgien : le père de M. Baſſuel y avoit tenu un rang diſtingué, le fils lui ſuccéda ; mais il ne laiſſa pas d'embraſſer auſſi la Théorie propre de ſon état. Il s'exerça même à écrire ſur quelques ſujets ; par exemple, ſur l'action du cœur & ſur la ſtructure des artères. Il trouva, preſque dès ſon entrée dans la Chirurgie, une controverſe aſſez célèbre, quoique peu utile, ſavoir ſi le cœur ſe racourcit dans la ſyſtole, c'eſt-à-dire quand il ſe contracte pour pouſſer le ſang dans les artères. D'habiles gens ſe partageoient ſur cette queſtion : le jeune Baſſuel ſe déclara pour le racourciſſement, & lut, ſur cette matière, une Diſſer-

tation en présence de l'Académie des Sciences. M. de Fontenelle en a parlé avec assez d'estime, quoiqu'il ne crût pas cet Ouvrage capable de terminer la dispute. » M. Bassuel, *dit M. Louis*, n'avoit » que 25 ans. On ne pensoit pas » que le talent eût devancé l'âge. » On ne remarqua point assez, dans » son Mémoire, la capacité jointe » au travail : c'étoit un jeune homme » sans prôneurs : son mérite faisoit » toute sa recommandation, & il » n'avoit pas trop l'art de le faire » valoir. « Son sentiment sur le mouvement du cœur a pourtant l'avantage d'être celui de quantité d'habiles gens, & en particulier de M. Senac, *qui a donné l'Histoire de cette contestation dans son excellent Traité du Cœur.*

M. Bassuel a composé en divers temps plusieurs Mémoires qui ont été lus dans l'Académie des Sciences, ou dans celle de Chirurgie,

M. Louis discute ces sujets en Connoisseur : il n'oublie point que l'Eloge d'un Maître célèbre doit être une leçon pour tous les Elèves du même Art ; que l'Histoire des succès anatomiques ne peut être trop instructive ; qu'on manqueroit le but principal de ces sortes d'exercices, si l'on négligeoit d'y faire connoître les progrès du savoir, & les succès des bonnes études. On nous apprend en même temps que M. Bassuel *cultivoit les Lettres dans ses moments de récréation*, supposé toutefois qu'un Chirurgien qui a la confiance du Public, connoisse ces *moments*, ou qu'il puisse en profiter. Celui-ci » avoit des liaisons particulières » avec plusieurs personnes de mé- » rite en differents genres de Lit- » térature. Il étoit, *nous dit-on*, » l'ami, & étoit très-estimé de feu » M. du Marsais, le plus grand » Grammairien qu'on ait jamais

» connu, & peut-être l'homme » qui a eu le jugement le plus net » & le plus ſain. « Ici M. Louis s'exprime, comme on fait ſi ſouvent dans des converſations aiſées & ſans conſéquence : *c'eſt*, dit-on, *le plus honnête homme du monde, le meilleur Ecrivain qu'on ait connu*, &c. ſans attendre, pour la préciſion de ce jugement, que les avis aient été entendus, & que l'énumération rigoureuſe des termes de comparaiſon ait été faite. M. du Marſais, qui nous étoit fort connu, fut un Grammairien très-eſtimable, un Métaphyſicien qui avoit, ſur pluſieurs objets, des idées lumineuſes, mais il n'auroit jamais aſpiré au rang ſublime & unique qu'on lui aſſigne ici. Perſonne au monde ne mérite qu'on diſe ou qu'on penſe de lui qu'il eſt *peut-être l'homme qui a le jugement le plus net & le plus ſain.* La totalité des hommes eſt

trop reſpectable, & les degrés de *jugement* repartis dans tous les individus ſont trop variés, ou trop difficiles à ſaiſir, pour qu'on puiſſe dire de quelqu'un : *Voilà le premier & le plus fortuné en ce genre.*

M. Baſſuel avoit une Bibliothèque *bien fournie ;* & les Livres qui la rempliſſoient, lui étoient connus au point de ſubir le jugement & la cenſure du Poſſeſſeur. Il faiſoit des remarques critiques ſur les diverſes pièces de ce dépôt littéraire, & cette occuparion, de diſputer ainſi, pour ainſi dire, avec des Auteurs qui n'exiſtent plus, ne l'abandonnoit pas dans le commerce de la vie. Sa converſation étoit aſſez contentieuſe, ſans toutefois paſſer les bornes de la modération & de la politeſſe. » Il étoit rare qu'un Ad» verſaire le ramenât à ſon opi» nion. M. Baſſuel tenoit forte-

» ment à celle qu'il avoit soûte-
» nue, & tâchoit de la faire va-
» loir par des raisonnements sur
» la solidité desquels il ne for-
» moit aucun doute. J'ai souvent
» vu, *ajoûte l'Auteur*, qu'il avoit
» raison sur le fond des questions
» agitées, quoique ceux avec qui
» il disputoit n'eussent point tort.
» Ce paradoxe sera éclairci, si
» l'on convient que, dans la di-
» versité des avis, ceux qui les
» soûtiennent, ne se persuadent
» pas assez qu'il ne suffit pas de
» s'entendre soi-même, pour être,
» en effet, entendu des autres. «
Nous citons avec complaisance ces traits de l'Eloge, parce qu'ils donnent aussi la meilleure idée du Panégyriste.

M. Malaval attire ensuite les attentions de M. Louis. Quoique l'habile homme qu'il veut faire connoître ait vécu 89 ans, les détails qui le concernent sont com-

pris dans l'étendue d'une douzaine de pages. C'eſt que M. Malaval s'adonna particulièrement à ce qu'on appelle la *petite Chirurgie ;* ſavoir, la ſaignée, l'application des Cautères, des Ventouſes, des Véſicatoires & des Médicaments uſuels, tant ſimples que composés. Ces objets ſont importants pour l'humanité, mais ils ne donnent pas lieu à de longues & brillantes expoſitions dans un Eloge. On a néanmoins de M. Malaval des morceaux d'un ordre ſupérieur. Les Volumes de l'Académie Royale de Chirurgie préſentent quelques obſervations de ce Chirurgien ſur le détachement du péricrane dans les plaies de tête, ſur les circonſtances particulières d'une hernie, ſur le danger des remèdes mercuriels dans le cancer &c. M. Malaval étoit né dans le Diocèſe de Nîmes de parents Calviniſtes. Etant venu à

Paris en 1693, il fit connoissance avec M. Hecquet, qui lui apprit beaucoup de médecine & beaucoup de raisons contre le Calvinisme. M. Malaval abjura cette Religion ; & conserva l'habitude de traiter quelques matières de Théologie qui n'étoient pas du ressort d'un Chirurgien : mais les sociétés où il se trouvoit engagé, le conduisoient naturellement à ce genre de conversation. M. Louis peint assez les rapports que ce Maître en Chirurgie eut dans le monde, sans oublier son extérieur composé, ni le zèle qu'il témoignoit pour ses malades. Dans les dernières années de sa vie, M. Malaval fut réduit aux misères de l'extrême vieillesse : ses opérations *intellectuelles* cesserent ; mais ce qui doit paroître surprenant, c'est que, dans cet état même, il ne perdit pas la trace des choses qu'il avoit confiées autrefois à sa Mé-

moire. » A l'occaſion d'un mot
» qui frappoit ſon oreille dans une
» converſation à laquelle il ne
» pouvoit pas prendre part, il ré-
» citoit avec chaleur un aſſez grand
» nombre de Vers, ou des pages
» entières d'Ouvrages en Proſe qui
» lui étoient familiers, & où ſe
» trouvoit le mot qui lui ſervoit,
» pour ainſi dire, de réclame. «
M. Louis parle de ce fait ſingulier
comme en ayant été pluſieurs fois
témoin.

Il termine ſon Ouvrage par
l'Eloge de M. Verdier, un des
meilleurs Anatomiſtes & un des
plus honnêtes hommes qui aient
jamais exiſté dans ſa Profeſſion.
Il naquit à Avignon : ce qui nous
donne lieu d'obſerver, puiſque les
exemples en ſont ſi fréquents, que
nos Provinces méridionales ont été
fécondes en Médecins & en Chi-
rurgiens illuſtres. Il ſemble que
les Fondateurs de l'Univerſité de

Montpellier ont été les premiers à connoître la force de ce climat : au moins en ont-ils tiré parti pour la célébrité de leur Ecole. M. Verdier y acquit les premiéres connoissances de la Chirurgie. Il l'étudia sous des Maîtres d'Anatomie fort renommés, & il eut l'avantage de suivre les leçons de M. de la Peyronie, qui avoit déja perfectionné ses talents à Paris. L'Art du Chirurgien est si vaste & si puissant, qu'il sait mettre à profit jusqu'aux dépouilles de la mort. Ces restes de nous-mêmes, ces cadavres si inutiles, si odieux même aux vivants, l'Anatomiste les saisit comme un héritage précieux, il en fait l'objet de ses instructions les plus brillantes. Dans ses premiers exercices, M. de la Peyronie se procuroit difficilement cette sorte de secours, ce grand Livre de l'humanité, s'il est permis de parler ainsi ; & c'est ce qui lui

inspira

inſpira la penſée, au temps de ſa faveur & de ſon opulence, d'intéreſſer les Hôpitaux de Montpellier aux progrès de l'Art. Il leur a fait un legs conſidérable *ſous la condition expreſſe de fournir les cadavres néceſſaires pour les démonſtrations d'Anatomie & de Chirurgie, dans l'Amphithéâtre de cette Ville, conſtruit auſſi à ſes frais avec la plus grande magnificence.*

M. Verdier paſſa de Montpellier à Paris, & s'y diſtingua d'abord parmi tous les Elèves de la Chirurgie. Il s'attacha aux plus grands Maîtres, à M. Arnaud, l'émule du célèbre Duverney ; à M. Petit, qu'il ſuffit de nommer pour faire concevoir ce que devoit être un Diſciple digne de lui. Bientôt M. Verdier ſe chargea d'une fonction que M. Louis apprécie très-bien. Il eſt queſtion des démonſtrations d'Anatomie qui ſe font

dans les Collèges à la fin de chaque cours de Philoſophie. » La
» nature de ces exercices demande
» une attention particulière. Il
» s'agit de donner, en un très-petit
» nombre de leçons, une idée ſuf-
» fiſante de la ſtructure du corps
» humain, relativement à ſes plus
» importantes fonctions; & l'on
» a pour Auditeurs de jeunes gens
» qui ne ſont pas deſtinés à ſavoir
» l'Anatomie par état; mais dont
» l'eſprit habitué à l'étude, ſaiſit
» avidement ce qu'on lui mon-
» tre de curieux & d'utile. Les
» démonſtrations de M. Verdier
» avoient éminemment ces deux
» caractères. « Auſſi cette jeuneſſe qu'il alloit inſtruire dans les Collèges, oublioit-elle vis-à-vis de lui ſa pétulance naturelle; elle s'intéreſſoit à ſes leçons, à ſes pièces préparées, à ſes planches enluminées, à ſes diſſections anatomiques. Le jour où M. Verdier

devoit parler & démontrer, étoit mis au nombre des parties de plaisir. Le Démonstrateur étoit patient, honnête, zelé, méthodique : on auroit été au désespoir de manquer à sa personne, ou même de paroître indifférent à ses leçons.

» M. Verdier ne parloit jamais » en Public sans s'y être préparé » expressément & sans avoir réca» pitulé soigneusement tout ce qui » devoit faire le sujet de sa dé» monstration. Un jour de leçon, » ses amis ne trouvoient point » chez lui cet empressement mar» qué, avec lequel il avoit coû» tume de les recevoir. Il prenoit » à peine le temps de dîner très» légèrement, pour avoir celui de » repasser dans son esprit les faits » principaux qu'il devoit exposer, » & dont il se seroit reproché » d'avoir omis la moindre circons» tance. Ce n'étoit point la gloire

» qu'il cherchoit par tant d'appli-
» cation .... Il se conduisoit par
» des principes plus relevés : *Je*
» *serois coupable*, disoit-il, *des*
» *fautes que ces jeunes gens com-*
» *mettroient par mon peu d'at-*
» *tention à les bien instruire.* «
Parole qui seule vaut un Traité de morale, puisqu'elle énonce les devoirs de tous les Maîtres, & qu'elle indique aussi celui de tous les Elèves.

M. Verdier a fait un *Abrégé de l'Anatomie du corps humain* : c'est le Livre élémentaire de tous les Etudiants en Chirurgie. Il péche un peu par trop de brièveté. Il falloit pour les Candidats de cette Science, Esprits souvent si peu faits à l'étude, des développements, des explications plus étendues ; mais, en général, cet Ouvrage est excellent, & les Editions multipliées montrent l'accueil que le Public lui a toujours fait.

Outre ce Livre si célèbre, M. Verdier a donné plusieurs morceaux considérables dans les Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie ; savoir des *Recherches sur les Hernies de la Vessie* ; des *Observations sur une plaie au Ventre*, & *sur une autre à la Gorge*. M. Louis donne l'Extrait de ces Dissertations ; & nous croyons en avoir aussi parlé dans nos Mémoires. Mais ce que M. Louis ajoûte, c'est le langage de l'Art & l'usage de la Critique. On doit lire avec soin ces discussions qui sont la partie scientifique de l'Eloge de M. Verdier.

Par les traits qui remplissent la vie de cet homme si estimable, on peut juger quel a été son caractère. M. Louis acheve de le peindre ainsi : » Plein de probité » & de politesse, il cherchoit par » ses égards à ne déplaire à per-

» ſonne. Il prononçoit volontiers
» ce mot qui étoit comme ſa de-
» viſe : *Ami de tout le monde.* La
» vraie amitié n'eſt pas ſi géné-
» rale : auſſi ne doit-on entendre
» ici, par le terme *d'amitié*, qu'une
» complaiſance d'habitude & la
» déférence qu'on a pour les ſen-
» timents des autres dans les choſes
» indifférentes. M. Verdier avoit
» des amis particuliers : quoiqu'il
» les eſtimât ſincèrement, il n'avoit
» pas la force de prendre leur parti
» & de repouſſer les traits que l'en-
» vie ou de fauſſes préventions
» lançoient contre eux en leur ab-
» ſence. Sa bonté naturelle ne com-
» pâtiſſoit point avec le courage
» qu'exige la ſolide amitié dans
» ces occaſions. M. Verdier a vécu
» dans le célibat, & a toujours
» montré une piété ſincère & ſans
» affectation. Il ſuivoit les pré-
» ceptes de la Religion avec une
» exactitude ſcrupuleuſe : il en

» pratiquoit même les conſeils : il
» n'avoit à vaincre les efforts
» d'aucune paſſion qui l'en dé-
» tournât. La ſeule dont il ait
» ſenti l'empreinte étoit eſtima-
» ble, & s'accordoit avec ſes ſen-
» timents les plus réfléchis : c'étoit
» l'amour des devoirs de l'état
» auquel il s'étoit dévoué. Il don-
» noit à des perſonnes, dont la
» mauvaiſe fortune n'étoit pas con-
» nue, des ſecours plus conſidéra-
» bles que la ſienne ne paroiſſoit
» le permettre : beaucoup d'ordre
» & d'œconomie lui fourniſſoient
» ces reſſources. M. Verdier étoit
» libéral, mais il ne l'étoit qu'à
» propos. Il trouvoit, dans une
» conduite régulière & dans le
» retranchement des dépenſes ſu-
» perflues, le fond de ſes cha-
» rités. «

M. Louis a compoſé cet Eloge avec un zèle particulier, ce qui fait bien autant connoître ſa pro-

bité que ſes talents. Il témoigne par-là l'idée qu'il avoit conçue de M. Verdier, & de quiconque auroit le bonheur de lui reſſembler.

Il ſemble que M. Louis ne conſacre pas ſeulement ſa plume à honorer la mémoire de ſes Confrères ; qu'il s'attache auſſi dans l'occaſion à défendre leurs Ecrits. L'année dernière, il donna un *Diſcours ſur le Traité des Maladies des Os, de feu M. Petit.* C'eſt une Apologie de cet Ouvrage, & de la perſonne de l'Auteur. M. Louis y diſcute tous les points qu'on reprochoit a M. Petit, ſoit dans des Ecrits anonymes, ſoit dans des Livres périodiques, ſoit par Eſprit d'animoſité, ſoit par ignorance des matières. Il y a beaucoup de choſes à recueillir de ce Diſcours qui d'ailleurs eſt fort bien écrit.

ARTICLE CXXVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Lyon.

ON a imprimé, dans cette Ville, *le Discours qui a remporté le prix d'Eloquence au jugement de l'Académie de Montauban*, sur cette proposition: *Combien un Esprit trop subtil ressemble à un Esprit faux*. Il seroit difficile de composer, pour le même objet, un autre Discours où l'on fît entrer autant d'esprit, de profondeur, de bonne Métaphysique qu'on en trouve ici. La

division est bien simple : on fait voir *les principes* de l'Esprit trop subtil, c'est-à-dire ses défauts essentiels, & *l'étendue de ses erreurs*, c'est-à-dire ses pernicieux effets. L'Esprit trop subtil n'est ni étendu, ni juste, ni capable de sentiment : qui pourroit donc ne pas convenir qu'il ressemble beaucoup à l'Esprit faux ? L'Esprit trop subtil porte ses erreurs dans la Philosophie, dans la Politique, dans les Beaux-Arts, dans la Société, dans l'Eloquence, dans la Religion : quelle analogie par conséquent avec l'Esprit faux ! L'Orateur, gêné par le temps, ne s'attache qu'aux deux derniers objets, l'*Eloquence* & la *Religion*, il fait voir les ravages qu'y cause l'Esprit trop subtil.

Il y a, dans cette seconde Partie, moins de discussions métaphysiques, & plus de mouvements que dans la premiére. En parlant

des torts de l'Eſprit trop ſubtil par rapport à l'Eloquence, l'Orateur ébauche quelques portraits. » Témoins tant d'Orateurs jaloux » d'appliquer le calcul & le com» pas géomètrique à des ſujets où » la raiſon devroit laiſſer parler » le ſentiment tout ſeul. Toute » leur éloquence ne devoit être » que mouvements impétueux, » qu'images touchantes, que pein» tures vives & naturelles ; & ce » n'eſt que préciſion, que raiſon» nements, que portraits ſecs & » obſcurs, contre leſquels l'ima» gination & le cœur réclament » de concert. Témoins tant d'O» rateurs partiſans opiniâtres d'un » ſtyle myſtérieux & ſyllogiſtique, » où l'on ne marche que par prin» cipes, par conſéquences, par » preuves compliquées : leurs diſ» cours ne ſont qu'une compila» tion laborieuſe d'idées égale» ment neuves & abſtraites ; que

» de profonds Traités, où à peine, » dans une longue nuit de subtilités, brillent quelques éclairs » de vraie Philosophie ou de vrai » pathétique. Témoins enfin tant » d'Orateurs méthodiques à l'excès qui, dès l'entrée même d'un » Discours, se hâtent d'en exposer l'ordre, les proportions, la » marche, les divisions & les sous-divisions presque à l'infini; qui, » à tout instant, mettent dans les » mains de l'Auditeur le fil du » sujet, rappellent sans cesse son » esprit, & au point d'où ils sont » partis, & à celui où ils vont » aboutir; & par-là bannissent » cette suspension agréable, qui, » sans fatiguer, entraîne & attache » d'autant plus vivement que l'Orateur, en déguisant l'Art, sait en » mettre davantage. «

Quant à la premiére Partie de ce Discours, c'est un Traité de Métaphysique sur l'Esprit trop sub-

til. Il étoit difficile d'éviter l'inconvenient d'une analyſe très-recherchée, très-fine, très-limitrophe de la ſubtilité qu'on blâme. Cependant l'Auteur eſt encore intelligible, inſtructif, agréable, & il met dans ſa manière toute la chaleur dont le ſujet étoit ſuſceptible. Voici comment il s'éleve contre le défaut de ſentiment qu'on remarque dans l'Eſprit trop ſubtil. » Qu'eſt-ce que le ſentiment ? le don de concevoir le » vrai & le beau promptement & » vivement. Or, trouverons-nous » cette promptitude de conception » qui vole au-devant des objets, » dans cette conception rampante » qui ſe traîne lentement & avec » effort autour de la vérité, qui » calcule tous ſes pas, décompoſe » toutes ſes idées, s'appeſantit & » expire ſur un atome ? Trouverons-nous cette vivacité de » conception qui à l'aſpect d'une

» idée rassemble tous ses feux & » inonde l'ame de chaleur ? la trouverons-nous dans cette Logique » pesante dont l'Esprit trop subtil » se nourrit dans ce sang-froid ; » avec lequel il contemple, il ap- » précie les beautés les plus at- » trayantes ; dans cette glace d'es- » prit qui ne fond pas même, si » j'ose ainsi parler, au Soleil de » l'Evidence ? Don heureux du » sentiment, don que la Nature a » refusé à l'Esprit trop subtil. Quel » refus plus déplorable ! Dénué » de cette seconde ame, il sera » étranger dans toutes les régions » qu'elle doit habiter. Là, sem- » blable à une plante qui ne con- » serve hors de son terroir natu- » rel ni fécondité ni vie, il lan- » guira, il séchera tristement, » tandis qu'à ses côtés tout fleu- » rira avec éclat. Au milieu de » l'applaudissement le plus uni- » versel, il n'en sera encore qu'à

» chercher la raiſon. Ce qui
» ébranle, agite, emporte les eſ-
» prits ſenſibles, le laiſſera dans
» une morne & glaçante inaction,
» gliſſera à peine ſur lui, ne le
» touchera pas même. Incapable
» de cet enthouſiaſme ſublime en
» quoi conſiſte le plus haut degré
» du ſentiment, il cherchera même
» à y jetter un ridicule apparent
» par des arguments captieux,
» auxquels on ne pourra répondre
» qu'en guériſſant ou qu'en plai-
» gnant ſon inſenſibilité. Il attri-
» buera à un préjugé populaire
» les loix du goût les mieux fon-
» dées dans la Nature; il en éta-
» blira d'autres dont le fruit ſera
» de retrécir outre meſure les bor-
» nes de l'Art, de rendre nos
» plaiſirs ou trop faciles ou trop
» rares, d'arrêter ou de précipiter
» le vol du génie. Il ſe jettera
» tout entier dans les paradoxes,
» ces moyens mépriſables de ré-

» pandre ſur le menſonge le plus
» marqué un coloris de vérité &
» preſque d'évidence; en un mot,
» il en viendra juſqu'à méconnoî-
» tre ce qu'il y a de plus aiſé à
» concevoir, je veux dire les véri-
» tés ſenſibles « &c. Nous croyons qu'il y a de petits défauts dans cette compoſition ; un peu trop d'analyſe ou de diſſections au commencement de la premiére Partie ; quelques idées, à peu-près identiques, dont on fait différentes branches ou divers points de vuë, pour ſembler mettre plus d'ordre dans le Diſcours ; quelques expreſſions ou trop figurées ou trop voiſines de l'affectation ; un défaut d'eſſor provenant de la gêne qu'on s'eſt impoſée par le plan même ; mais, à tout prendre, cette piéce eſt très-eſtimable ; ſur-tout étant l'Ouvrage d'un jeune homme & d'un Etranger. C'eſt un jeune Jéſuite Piémontois, nommé *Ce-*

tutti. L'Académie de Montauban a couronné ſon Diſcours le 25. d'Août dernier.

De Rouen.

Traité des Eaux Minérales de la Ville de Rouen, où l'on établit la nature & les principes de ces Eaux; leurs vertus & leur uſage pour la guériſon des Maladies ſimples ou compliquées auxquelles elles conviennent; avec un régime & des précautions relatives à la boiſſon de toutes les Eaux ferrugineuſes en général. (Volume *in*-12. de 186 pages, ſans le Diſcours préliminaire.) Par M. de Nihell, Ecuyer, Conſeiller-Médecin du Roi, Agregé honoraire du Collège Royal de Nancy, de celui de Rouen, & Médecin-Conſultant de l'auguſte & royale Maiſon de Stuard. *Chez Machuel, rue S. Lô, vis-à-vis le Palais.*

Novembre, 1759.

L'Auteur de cet Ouvrage entend par *Eaux minérales de Rouen* celles du quartier *de laMarèquerie*. On a, depuis quelques années, réparé, embelli même ces ſources deſtinées par la Providence à ſoulager les maux des Citoyens. M. de Nihell rapporte beaucoup de guériſons opérées par l'uſage circonſpect & bien entendu de ces Eaux. Il fait connoître auſſi leurs éléments & leurs propriétés. Elles partent du pied de la montagne de Ste Catherine, elles trouvent dans leur paſſage une Mine de fer, elles en parcourent les différentes veines, & ſortent enfin claires, froides, âpres, aſtringentes, chargées de particules ferrugineuſes, & propres à opérer mille bons effets que l'Auteur indique. Nous ne doutons point que ſon Livre n'augmente la célébrité de ces Eaux : il les préconiſe avec tant de bonne foi & de connoiſſance

de cause qu'il mérite la confiance de ses Lecteurs. Mais il eût été très-à-propos que cette instruction publique eût paru sous des dehors plus simples & plus naturels, que l'Ouvrage n'eût présenté qu'une Analyse succincte avec des observations & des résultats de guérisons : le tout sans enflure de style, sans expressions poëtiques, sans éloges recherchés ni excessifs ; sans négliger les régles de la Langue, & la gravité de la Profession. Nous parlons de ceci avec une entière impartialité. Le Livre nous a intéressés pour le fond ; nous rendons même justice aux connoissances & au zèle de l'Auteur ; mais sa manière de disserter sur ces Eaux minérales ne nous paroît nullement analogue au sujet.

De Paris.

On distribue chez Cavelier, rue S. Jacques, un Livre Anglois en

deux Volumes *in*-8°. ſous le titre de la *Servante des Arts :* THE HANDMAID TO THE ARTS. Dans le premier Volume ; on trouve 1° des détails pratiques ſur la Peinture ; c'eſt-à-dire ſur la nature, l'uſage, la préparation, la compoſition de toutes les différentes ſubſtances employées par les Peintres, ſur les différentes couleurs, ſur la Peinture en Email & ſur Verre. 2° Des préceptes touchant le Deſſein, ſoit d'après Nature, ſoit d'après les Tableaux, les Statues, les Médailles, les Bas-reliefs &c. 3° Diverſes pratiques concernant l'Art de dorer, argenter, bronzer, avec la préparation des poudres d'or & d'argent, la manière d'imiter ces poudres &c. & de faire d'autres compoſitions, comme Vernis pour les Caroſſes, les Tabatières dans le goût moderne &c.

Le ſecond Tome enſeigne 1° la

manière de faire toutes ſortes d'Encres, de Colles, de Cires à cacheter. 2° L'Art de graver, ſoit au Burin, ſoit à l'Eau-forte, avec la manière d'imprimer les Planches gravées, & de faire des Eſtampes en couleur, ſuivant la méthode du Sieur le Blond. 3° Tout ce qui concerne la nature, la compoſition, la préparation des Verres; l'Art de contrefaire les pierres précieuſes par des Verres colorés, par des paſtes &c. 4° La Méchanique relative à la Porcélaine, ſelon la méthode de la Chine & de pluſieurs Contrées de l'Europe &c. 5° La préparation de toutes ſortes de Papiers pour en former des Boëtes, des Ornements, avec les régles & la pratique du Vernis dans le goût du Japon &c.

Ces deux Volumes ſont remplis de procédés d'Artiſtes, de recettes, de ſecrets, de méthodes, le tout apparement trop long & trop

ſec ; mais l'Auteur a travaillé pour les Elèves, & même pour les Connoiſſeurs dont les lumières pratiques ſont bornées.

Le Sieur BOMARE de Valmont, Démonſtrateur d'Hiſtoire Naturelle, & Membre de la Société des Belles-Lettres, Beaux-Arts & Sciences de Clermont-Ferrand, fera l'ouverture de ſon Cours le Jeudi 15. de Novembre. Le lieu d'Aſſemblée eſt ſon nouveau Cabinet rue de la Verrerie, à la Roſe-Blanche, rue du Cocq : & c'eſt-là qu'il expoſe toute la collection d'Hiſtoire Naturelle qui ſert à ſes démonſtrations. Cette ſuite s'augmente chaque année par les acquiſitions nombreuſes & bien choiſies que fait ce Naturaliſte, ſoit en profitant des occaſions qui ſe préſentent à Paris, ſoit en viſitant nos Provinces ou les pays étrangers.

Le Cours qu'il ſe propoſe d'ouvrir, ſera très-intéreſſant par la multitude des objets qui y ſeront expoſés & développés ſelon la ſuite & la nomenclature des trois Regnes. On donnera, dans chaque leçon, un Bulletin pour annoncer la ſuite des matières qui entreront dans ce Cours.

Outre les ſéances ordinaires, qui ſeront à trois heures préciſes de relevée, le Sieur Bomare ſe propoſe de faire des Conférences publiques & gratuites les Fêtes & Dimanches ſur le ſoir; & il promet auſſi de préparer, comme les années précédentes, des collections aſſorties dans chacun des trois Regnes, pour les perſonnes qui deſireront former un Cabinet en petit ou en échantillon. Ceci eſt un genre où il ſuffit de voir de petites pièces pour juger du total des œuvres de la Nature.

M. Philippe de Prétot, Censeur Royal, & bien connu par ses Cours publics de Géographie, de Chronologie & d'Histoire, rentre dans cette carrière le 18. de ce mois. On sait quelle est la méthode & l'application de ce Maître; combien on trouve chez lui de secours en Globes, en Cartes, en Livres, en Explications verbales & suivies, sur tous les genres que nous venons d'indiquer. Il est Auteur de plusieurs Livres relatifs à cette Profession, & il donne des leçons séparées de ses Cours. Sa demeure est rue de la Harpe, vis-à-vis de la rue des deux Portes.

On trouve chez Lambert, rue de la Comédie, & chez Hardy, rue S. Jacques, un *Mémoire sur l'utilité des Histoires particulières des Provinces & sur la manière de les écrire.* L'Auteur

travaille,

travaille, sans doute, sur une Histoire de Province, & il n'en fait pas mystère. Sa façon de traiter la chose est pourtant bien supérieure au ton des Auteurs d'Histoires particulières : Ecrivains bornés si souvent à des Anecdotes locales & à des détails presque domestiques. C'est, il faut l'avouer, ce qui décrédite ces sortes d'Ouvrages. On a tort néanmoins de les mépriser. Ils coutent beaucoup de temps, de soins, de dépenses, & ils sont utiles à bien des égards. Ils servent sur-tout à perfectionner l'Histoire générale d'une Nation, à faire connoître les Hommes illustres de chaque Contrée, à manifester les richesses littéraires de chaque climat. L'Auteur de ce Mémoire n'épargne rien pour concilier de l'estime aux Histoires des Provinces, même les plus éloignées de la Capitale, & les moins célèbres par les titres

qui intéressent la postérité. Ce sujet, en un mot, est traité avec bien de l'esprit, & encore plus d'art : peut-être y en a-t-il trop: en ces matières, on ne peut & on ne doit espérer de faire illusion à personne. Nous croyons qu'à tout prendre, une Histoire de Province pourra être accueillie du Public, quand elle sera courte sur les faits locaux & municipaux, détaillée sur les Gens de Lettres, savante sur l'Histoire Naturelle.

On nous assûre que l'Auteur de ce Mémoire est le même qui nous a donné, depuis peu, une fort bonne *Analyse de l'Ouvrage du Pape Benoît XIV. sur les Béatifications & Canonisations.* (Volume *in*-12. chez le même Libraire Hardy, rue S. Jacques.) C'est un Chanoine-Régulier de Chancelade, nommé M. Baudeau. Cette Analyse est un Ouvrage

d'Abbréviateur & de Rédacteur : le Mémoire ci-dessus est un Essai de Génie ; mais les deux Ouvrages dénotent l'homme d'esprit & le bon Ecrivain.

Quoiqu'on ait donné, depuis Pâques, plusieurs Mémoires instructifs touchant l'illustre Maison de Chabannes, celui qui vient de paroître l'emporte encore sur les précédents. Il est partagé en deux Parties.

Dans la premiére, on détaille la filiation suivie & non-interrompue de cette Maison, depuis Esquivat de Chabannes, en 1170, jusqu'à Robert de Chabannes, père des deux Grands-Maîtres de France, & tué à la journée d'Azincourt en 1415. En descendant de Robert jusqu'aux Seigneurs de Chabannes d'aujourd'hui, la filiation est connue de tout le monde : ainsi cette Partie n'a pas dû être traitée dans

le Mémoire : on a dû s'attacher aux degrés antérieurs à Robert, & débrouiller cette antique succession. C'est ce qui se trouve exécuté avec de grandes recherches dans le dernier Mémoire que nous annonçons.

La seconde Partie contient un Abrégé de la vie du Maréchal de Chabannes, tué à la bataille de Pavie en 1524. C'est le fond d'une Histoire entière de ce Maréchal. Toutes les sources ont été consultées, & l'Auteur les cite dans leur style propre & naturel : ce qui ne donne pas peu d'agrément à ce Mémoire. On l'a dressé en façon d'Annales, & il embrasse une assez grande partie de l'Histoire générale des Regnes de Charles VIII. de Louis XII. & de François I. Il y a tant de faits dans cet Essai d'Histoire, qu'on en formeroit très-aisément un juste Volume. Mais on y perdroit sûrement beau-

coup, si l'on faisoit disparoître les citations originales qu'on trouve rassemblées ici. *Cet Ecrit contenant 142 pages in-8°. a été imprimé chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques.*

Leçons de Chymie propres à perfectionner la Physique, le Commerce & les Arts. Par M. Pierre Shaw, premier Médecin du Roi d'Angleterre. Traduites de l'Anglois. (Volume *in*-4°. de plus de 600 pages.) *Chez Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques, &c.* Il y a XX. leçons dans ce Volume, & toutes sont traitées par la voie de l'expérience; ce qui n'empêche pas l'Auteur de placer à la tête de chaque leçon une courte Analyse des principes relatifs aux objets de la Chymie. C'est ce qu'il faut voir dans une lecture détaillée. Tout l'Ouvrage est précédé d'un Discours où le Tra-

ducteur raisonne des fins, des avantages, des phénomènes de la Chymie & des divers Métaux sur lesquels cet Art s'exerce. Ce Discours, de près de 100 pages, est instructif & convenablement écrit.

Le même Libraire met aussi en vente les *Dissertations Chymiques de M. Pott, Professeur de Chymie à Berlin.* (Quatre Volumes *in-12.*) Traduction faite avec soin par M. Demachy, Apothicaire Gagnant-Maîtrise de l'Hôtel-Dieu. Ces Dissertations sont au nombre de trente-quatre, depuis l'année 1716 jusqu'en 1757, & l'on y trouve un assez grand nombre de Notes qu'on doit au Traducteur. Au reste, le choix qu'il a fait de cette partie des Œuvres de M. Pott, pour les faire passer en notre Langue, est fondé sur le mérite de ce Professeur très-célèbre depuis long-temps dans toute

l'Europe. M. Pott lui-même concourt au présent qu'on nous fait, puisque, conjointement avec M. Demachy, il le dédie à M. Delamoignon de Malesherbes. Nous ne faisons point d'Analyse suivie de ces quatre Volumes, parce que les Extraits ne pourroient être que superficiels & ennuyeux, au-lieu que les Amateurs de la Chymie s'occuperont volontiers de l'Ouvrage même.

La Vie & les Mystères de la très-sainte Vierge. (Deux Volumes *in*-12.) Par Messire Pierre-François Lafiteau, Evêque de Sisteron. *Chez Claude Hérissant, rue Neuve Notre-Dame, &c.* On trouve ici reuni dans un même corps d'Ouvrage, tout ce qui concerne la sainte Vierge. Le premier Volume comprend, à proprement parler, sa vie : le second rappelle quelques dévotions uti-

les pratiqués en soit honneur: le tour en style propre du sujet, c'est-à-dire historique, facile, clair & affectueux.

Principes Discutés, pour faciliter l'intelligence des Livres Prophétiques & spécialement des Pseaumes, &c. (Tome IX.) *Chez Hérissant, rue Neuve Notre-Dame.* C'est la suite du grand Ouvrage des PP. Capucins de la rue St. Honoré. Nous en rendrons compte.

Lettres de Madame la Marquise de Villars, Ambassadrice en Espagne dans le temps du mariage de Charles II. Roi d'Espagne, avec la Princesse Marie-Louise d'Orléans, fille de Monsieur, frère unique de Louis XIV. (Volume *in*-12. de 250 pages.) Madame de Villars étoit mère du feu Maréchal de ce nom. Durant l'Ambassade de son mari en Espagne,

elle écrivoit fréquemment à Madame de Coulanges. On donne ici 37 de ses Lettres, dont la première est du 2. Novembre 1679, & la derniére du 15. Mai 1681. Dans ces Lettres, il est fort question de la jeune Reine d'Espagne, fille de Monsieur, & épouse de Charles II. Madame de Villars raconte les anecdotes & peint une partie des mœurs du pays. Elle disoit *qu'il n'y avoit qu'à être en Espagne, pour n'avoir plus d'envie d'y bâtir des Châteaux*. C'est qu'il s'agissoit alors de la triste Cour de Charles II. Les Espagnols eux-mêmes y périssoient d'ennuy. Madame de Villars met beaucoup de sel, de franchise, de naïveté dans ses Lettres. On y trouve quantité de petites choses bien dites, & ce Recueil peut encore figurer avec celui de Madame Sevigné, amie de Madame de Villars. Celle-ci a vécu jusqu'en 1706. *On*

trouve ce Volume chez Lambert, rue de la Comédie.

Institutions abrégées de Géographie, ou Analyse méthodique du Globe terrestre, considéré selon son état naturel, ses rapports avec le Ciel, & la distribution politique des parties qu'il renferme. (Volume in-12. de 318 pages) Par M. Maclot. Chez Prault père, Quai de Gêvres, & Vincent, rue S. Severin, &c. Il y a beaucoup d'ordre dans ce Livre. On le partage 1° en *Géographie naturelle*, qui est la Description simple de la Terre & de l'Eau : 2° En *Géographie Astronomique*, qui comprend les rapports de la Terre avec le Ciel : 3° En *Géographie Politique*, qui embrasse les divers établissements formés sur la Terre, quant aux Loix, à la Religion, au Langage, aux Mœurs, aux habitations &c. La premiére Par-

tie est, à proprement parler, Géographique : la seconde présente, en quelque sorte, le systême du monde ; la troisième tient un peu à l'Histoire. La première & la troisième Partie sont en style plus coupé & plus didactique : la seconde présente plus de discours & de développements. En général cet Ouvrage qui est court, peut initier quiconque dans les connoissances Géographiques. L'Auteur de plus donne des leçons relatives à ces objets & aux Sciences limitrophes, comme Histoire, Astronomie, Calcul, Géométrie. *On peut s'adresser à ses Libraires Prault & Vincent.*

On a publié un *Eloge de M. le Maréchal de Saxe*, sans prétentions peut-être à la Couronne Académique : car il a paru quelques jours avant la S. Louis. Cet Eloge, qui a pour Auteur M. Maillet du

Clairon, a son mérite à beaucoup d'égards. D'abord il est assez monté au ton d'un Eloge littéraire, quoique peut-être au-dessous du genre oratoire, qui fait l'objet de la Couronne Académique. Ensuite les actions du Maréchal y sont rassemblées avec choix, & sans trop se presser les unes les autres comme dans une Chronique. Enfin on trouve, dans cette Pièce, un nombre d'endroits dignes du sujet & de l'attention du Public, beaucoup de pensées vraies & bien exprimées. On pourroit desirer plus de liaison & de chaleur dans le total, plus de correction dans le style, plus de grandeur dans les images. Il faudroit des détails pour bien rendre tout ce que nous pensons de ce Discours; & ces détails, si nous les faisions, seroient, à tout prendre, très-favorables à l'Auteur. *On trouve cet Eloge chez Duchesne, rue S. Jacques.*

Un troisième Eloge du Maréchal de Saxe a été donné au Public & imprimé *chez la Veuve Lamesle, rue vieille Bouclerie.* C'est apparemment l'Ouvrage d'un jeune homme qui ne manque pas d'esprit, mais qui a peu d'expérience dans l'Art d'écrire. Peut-être est-ce un Etranger qui tente les routes de notre Langue, & qui pourra parvenir à les savoir quand le temps & le commerce des gens de Lettres l'auront instruit.

Observations médicinales, contenant un Traité abrégé de la Saignée, de ses accidens, les moyens d'y remédier; avec une formule de remèdes les plus usités, les cas où ils conviennent, la manière de traiter la Dyssenterie, le Scorbut, le Rhumatisme, la Pleurésie, la Maladie de Siam, l'Esquinancie &c. *avec plusieurs Observations très-utiles & très-intéres-*

ſantes. Par M. Peyroux, Maître en Chirurgie. (Volume de 126 pages.) *Se trouve chez Boudet, rue S. Jacques.* Ce Livre n'eſt véritablement qu'une ſuite d'*Obſervations* faites & conſtatées par l'Auteur : ſon Livre eſt bon par cet endroit, qui eſt l'eſſentiel : il ne faut point faire attention au ſtyle.

Eſſai Géographique ſur les Iſles Britanniques, contenant une Deſcription de l'Angleterre, de l'Ecoſſe & de l'Irlande, & les détails particuliers des Provinces qui les compoſent ; avec des itinéraires pour l'intérieur du pays, pour joindre à la Carte de ces Iſles en cinq grandes feuilles. (Deux Volumes *in*-12.) Par M. Bellin, Ingénieur de la Marine. *Chez Nyon Libraire, Quai des Auguſtins, &c.* En 1757, l'Auteur donna cet Ouvrage en *in*-4°.

& nous en rendîmes compte avec ſoin. On le met aujourd'hui dans le format *in*-12. Les circonſtances préſentes, jointes à la bonté de l'exécution, doivent en favoriſer le débit.

Récréations littéraires ou Penſées choiſies ſur différents ſujets d'Hiſtoire, de Morale, de Critique &c. avec un Eſſai ſur la Trahiſon. (Volume *in*-12, p. 186.) Par M. Lautour, Lieutenant-Général des Eaux & Forêts de France en la Table de Marbre du Palais de Rouen. *Chez Briaſſon, Chaubert, Ganeau, Durand, Ducheſne &c.* Les Penſées compriſes dans ce Volume ſont tirées tantôt de divers Auteurs non-indiqués, tantôt de M. Lautour du Châtel, dont on donna l'année dernière une Notice Hiſtorique, tantôt enfin de M. Lautour, Auteur de ce Recueil, à qui l'on doit auſſi

l'*Essai* ou Dialogue *sur la Trahison*. Quant à ces *Pensées choisies* & détachées, quelques-unes peuvent amuser un moment; d'autres auroient peut-être assez de solidité pour instruire. Mais il s'en trouve, dans le grand nombre, beaucoup d'inutiles, de froides, de surannées. Il faut un grand talent pour savoir rire à propos, & pour recueillir de sang-froid ce qui peut faire rire les autres. L'*Essai* sur la Trahison contient de bonnes moralités sur la franchise, la droiture & la probité.

Avis à une personne engagée dans le monde; Ouvrage ascetique, dans lequel on trouvera des régles certaines pour assûrer une conscience scrupuleuse; & une direction exacte pour conduire à la plus haute perfection au milieu du monde. (Volume *in* 16, pages 232.) Par M. l'Abbé Clément,

Abbé de Marcheroux, Aumônier & Prédicateur ordinaire du Roi de Pologne - Duc de Lorraine, &c. *Chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques, &c.* Il y a, dans ce petit Volume, deux Parties, selon l'indication du titre; l'une contre les scrupules, l'autre contre la tiédeur: deux instructions fort solides. C'est en ce genre qu'excelle toujours l'Auteur.

L'on délivre actuellement au Public les Cartes suivantes; savoir,

Une grande Carte en une feuille, extrêmement détaillée de la partie Septentrionale du Landgraviat de Hesse Cassel, avec une partie du Duché de Brunswick, de la Thuringe &c. dressée sur les lieux pour servir tant à l'intelligence des campagnes qui se feront dans ce pays, qu'à celle de M. le Maréchal-Prince de Soubise de 1758, par

M. Carlet de la Rosière, Capitaine de Dragons, Aide-de-Camp de M. le Duc de Broglie.

Assujettie aux observations Astronomiques de Mrs de l'Académie Royale des Sciences, par le Chevalier de Beaurain, Géographe ordinaire du Roi, & ci-devant de l'éducation de Monseigneur le Dauphin; dédiée & présentée au Roi par le même.

Cette Carte a été copiée à Cassel sur la Carte originale manuscrite du Landgrave. Quoiqu'elle ait été faite avec soin, on y a fait beaucoup d'augmentations & de corrections : les positions des batailles & des camps y sont désignées. On y trouvera des chiffres près de la plus grande partie des Villes, Bourgs & Villages, qui marquent la quantité des maisons qu'ils contiennent; & ceux qui sont sur les chemins expriment les distances qu'il y a d'un lieu à un autre.

Carte du cercle de Weſtphalie où ſont les Comtés d'Oſtfriſe, d'Oldenbourg, de Benthem, d'Hoye, de la Lippe, de Teklenbourg, de la Marck; les Evêchés de Munſter, d'Oſnabrug & Paderborn; la Principauté de Minden, les Duchés de Berg, de Weſtphalie, de Clèves &c.

Pour rendre cette Carte intéreſſante au Public, on y a ajoûté par ſurcroît tous les Comtés de l'Empire, ainſi que les Abbayes d'hommes & de femmes, dépendantes du cercle de Weſtphalie, qui y ſont déſignées par une couleur.

Nouvelle Carte du Royaume de Pruſſe, diviſé en ſes trois cercles & ſubdiviſé en dix Territoires ou grands Baillages.

Cette Carte a été corrigée & augmentée de beaucoup de choſes qui ne ſe trouvent point ſur aucune de celles qui l'ont précédée.

Novembre, 1759.

Tous les noms eſſentiels y ont été traduits en François, enſorte qu'elle eſt la ſeule qui puiſſe être d'uſage aux François curieux de la Géographie de ce Royaume & des pays voiſins.

Carte du Marquiſat & Electoral de Brandebourg.

Aſſujettie aux obſervations Aſtronomiques de M^rs de l'Académie Royale des Sciences.

Ces Cartes ont été exécutées avec tout le ſoin poſſible : le Chevalier de Beaurain n'épargnant rien pour continuer de ſe rendre digne de l'accueil favorable que le Public a la bonté de faire à ſes Ouvrages.

Elles ont été dédiées & préſentées au Roi.

A Paris, chez l'Auteur, rue Pavée, la première porte à gauche en entrant par le Quai des Augustins.

M. Robert de Vaugondy, *célèbre Géographe*, diſtribue huit belles Cartes ; ſavoir, la *Picardie*, la *Normandie*, la *Bretagne*, le *Poitou*, l'*Aunis*, la *Xaintonge* & l'*Angoumois*, le *Languedoc*, le *Berri*, le *Nivernois* & le *Bourbonnois*, les *Environs de Londres*, enfin les *Environs d'Edimbourg*. Toutes travaillées & dirigées d'après de très-bons Mémoires, dont M. de Vaugondy nous fait le détail dans une Lettre bien faite qu'il nous adreſſe : nous la tranſcririons en entier ſi les bornes de ce Journal nous le permettoient. On peut compter ſur la bonté & ſur la beauté de ces Cartes, & elles ſe trouvent chez l'Auteur, Quai de l'Horloge du Palais, près le Pont-Neuf. *Le prix 1 liv. 5 ſ. la feuille.*

Lattré, rue S. Jacques, diſtribue un fort beau Plan de la Ville

de Nantes, lequel a été levé par ordre des Maire & Echevins de cette Ville, & présenté à M. le Marquis de Brancas, Gouverneur de Nantes. Le Sieur Cacaut a levé ce Plan en 1757, & il a été gravé par *Lattré, rue S. Jacques.* On connoît la dextérité de cet Artiste.

Barrois Libraire, Quai des Augustins, distribue la Table du Catalogue des Livres de feu M. Guyon de Sardière, & il annonce en même temps la vente de cette Bibliothèque pour le mois de Janvier 1760.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Novembre 1759.

ARTICLE CXXI. *Œuvres de M. de Fontenelle, &c.* 2693

ART. CXXII. Noticia de la California, &c. *Notice de la Californie, &c.* Dernier Extrait. 2710

ART. CXXIII. Arte di conoſcere l'età de' Codici Latini e Italiani. *L'Art de connoître l'âge des Manuſcrits Latins & Italiens.* 2744

ART. CXXIV. *Plaidoyers & Mémoires de M. Mannory.* 2758

ART. CXXV. A complete Hiſtory of England, &c. *Hiſtoire complette d'Angleterre, &c.* Par M. Smollett, IV^e Vol. 2775

ART. CXXVI. *Diſcours Philoſophiques ; le premier ſur les cauſes finales, &c.* 2799

ART. CXXVII. *Eloges de Messieurs Bassuel, Malaval & Verdier, &c.* 2820

ART. CXXVIII. Nouvelles Littéraires. 2841

Errata pour Octobre, II. vol.

Pag. 2508, *lig. dern.* s'en fait, *lis.* s'est fait.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Octob. 1759.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Décembre, 1759.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les douze premiers Volumes, reliés en veau, 30 liv.

On publiera dans les mois de Mai & Septembre 1759, les XIII. & XIV. Vol. reliés en veau, 5 liv.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

DÉCEMBRE, 1759.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 756 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14.
1710.	12.	1740.	13.
1711.	12.	1741.	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724.	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	16.
1730.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

DÉCEMBRE, 1759.

ARTICLE CXXIX.

A COMPLETE HISTORY of England deduced from the descend of Julius Cæsar to the treaty of Aix-la-Chapelle 1748, containing the transactions of

one thouſand eight hundred and three years. By T. Smollett, M. D. Vol. the fourth. London printed for James Rivington and James Fletcher, at the Oxford-Theatre in Pater noſter Row 1758. *Hiſtoire complette d'Angleterre depuis la deſcente de Jules Céſar juſqu'au Traité d'Aix-la-Chapelle en 1748, contenant ce qui s'eſt paſſé dans l'eſpace de mil huit cents trois ans.* Par M. Smollett, Docteur en Médecine. (Quatrième Volume, grand in-4°. pages 700.) *A Londres, chez Jacques Rivington & Jacques Fletcher, au Théâtre d'Oxford 1748.* Suite de l'Article CXXV. au mois de Novembre.

TANDIS que le Duc de Marlborough acquéroit, dans l'Europe, la réputation la plus écla-

tante par ſes victoires & par nos malheurs, les Whigs, dont il étoit le Protecteur & l'Idole, gagnerent une grande ſupériorité ſur les Torys leurs rivaux. Les amis & les créatures de ce Général occupoient les premiéres places de l'Etat. Ses partiſans dominoient dans le Parlement ; & tous les ans, à ſon retour en Angleterre, il voyoit les deux Chambres s'empreſſer à venir le féliciter ſur ſes conquêtes. Il étoit couvert de gloire, comblé d'honneurs, & ce qu'il eſtimoit encore plus que les honneurs & que la gloire, il avoit des biens immenſes. La Ducheſſe ſa femme, depuis long-temps en poſſeſſion de la confiance de la Reine Anne, avoit ſur l'eſprit de cette Princeſſe un tel aſcendant, qu'elle en maîtriſoit tous les goûts & toutes les inclinations. Mais cette prodigieuſe faveur qui ſembloit devoir perpétuer le crédit de Marlbo-

rough, fut précisément ce qui le ruina. La Reine ouvrit enfin les yeux sur l'espèce d'obsession où la tenoit la Duchesse : elle résolut de sécouer un joug désormais trop odieux. Il lui falloit une nouvelle Confidente, parce qu'elle ne pouvoit s'en passer. Madame Masham supplanta la Duchesse, dont elle étoit la parente & la créature. La nouvelle Favorite d'un caractère souple & complaisant, ne regna que par insinuation : au-lieu que la Duchesse avoit joué le rôle d'un tyran, & contrecarré la Reine dans quelques-unes de ses maximes les plus sacrées. *The Dutchess had played the tyrant, and thwarted the queen in some of her most respected maxims*, (p. 338.)

Madame Masham satisfaisoit sa vengeance particulière, en ne paroissant travailler que pour l'intérêt général de l'Angleterre. Elle n'avoit point pardonné au Duc de

Marlborough, le refus qu'il avoit fait de donner à M. Hill, frère de cette Dame, un Régiment qui avoit vaqué par la mort du Comte d'Eſſex. Il faut convenir que Marlborough ſe comporta, dans cette occaſion, en bien mauvais Politique. La Reine Anne avoit eu la bonté de ſolliciter elle-même auprès du Duc, pour M. Hill, une grace qu'elle pouvoit accorder d'autorité. Marlborough n'eut aucun égard à cette recommandation, qui devoit être pour lui un ordre. Il mit même à ſon refus de la hauteur & de l'humeur. Il s'échappa contre Madame Maſham qu'il taxa d'ingratitude. La Reine vivement picquée, lui dit qu'elle lui laiſſoit le temps de réfléchir ſur ce qu'il alloit faire, & qu'elle l'exhortoit à conſulter ſes amis. Au-lieu de reconnoître & de réparer ſa faute, il partit bruſquement pour ſa maiſon de

campagne : & comme ſa retraite cauſa de la rumeur dans Londres, la Reine, qui en craignoit les ſuites, lui fit écrire de revenir à la Cour, qu'elle ſe déſiſtoit de ſa demande & qu'il pouvoit diſpoſer de ce Régiment en faveur de qui il voudroit. Cette eſpèce de triomphe de Marlborough fut la véritable époque de ſa diſgrace. La Reine réſolut d'humilier un ſujet aſſez téméraire pour oſer lui manquer avec tant d'éclat, & aſſez accrédité pour croire qu'il pouvoit offenſer impunément ſa Souveraine. Mais il y avoit des ménagements à garder, pour ne pas effaroucher le Public, & pour préparer les eſprits à cet évènement.

La Reine Anne commença par ſe choiſir des Miniſtres qu'elle prit dans le parti oppoſé à Marlborough. La faveur qu'elle avoit accordée juſqu'alors aux Whigs,

n'avoit été qu'une affaire de commande & de politique. Son penchant étoit pour les Torys, & ses principes l'attachoient à ce qu'on appelle la *haute Eglise* ou l'*Episcopat.* Le Duc de Devonshire, Sunderland, Godolphin, & les autres amis ou parents de Marlborough furent renvoyés du Ministère, & remplacés par Rochester, S. Jean depuis Vicomte de Bolingbroke, Harley &c. Le Parlement, qui étoit tout composé de Whigs, fut dissous après qu'on eut pris des précautions & des mesures, pour en avoir un autre dans lequel les Torys domineroient. On vit bientôt paroître, *dit notre Auteur*, un grand nombre d'écrits, dans lesquels on attaquoit la conduite de Marlborough : on lui reprochoit de sacrifier à son ambition les richesses & le sang de l'Angleterre, en prolongeant une guerre dans laquelle la Nation

étoit seule sans intérêt : & comme la haine & la colère sont injustes, on alla jusqu'à répandre des doutes sur le courage de ce Général, qui reçut, dans la Chambre des Pairs, des mortifications encore plus sensibles, parce qu'elles étoient plus fondées, & que d'ailleurs elles lui venoient de gens plus respectables. Le Comte Pawlet, en parlant du Duc d'Ormond, dit que ce *Duc ne ressembloit point à un certain Général qui menoit ses troupes à la boucherie, pour faire périr un grand nombre d'Officiers, dans la vuë de s'enrichir de leurs dépouilles, parce qu'il disposoit de leurs emplois.*

Il sembloit que le destin de l'Europe dépendît de la fortune de Marlborough. Cette intrigue de la Cour Britannique allarma les hauts Alliés : l'Empereur & les Etats-Généraux crurent devoir s'en mêler. Ils ordonne-

rent à leurs Ambaſſadeurs en Angleterre de témoigner ſur cela leurs inquiétudes à la Reine, & de lui repréſenter le danger qui menaçoit la cauſe commune, ſi le vainqueur d'Hochſtet & de Ramilly n'étoit plus à la tête des armées. Le Prince Eugène accourut à Londres au ſecours de ſon ami. Il ſe flattoit que ſa préſence & ſes ſervices conjureroient ou ſuſpenderoient la tempête prête à fondre ſur le chef du parti des Whigs. Mais tous ſes efforts furent inutiles : la Reine étoit trop irritée : ſes Miniſtres & le nouveau Parlement vouloient la paix : la Nation étoit laſſe d'une guerre dont elle faiſoit preſque tous les frais : Marlborough perdit toutes ſes charges & tous ſes emplois. On établit une commiſſion pour examiner ſa conduite, & pour lui demander compte des ſommes immenſes qu'on l'accuſoit d'avoir détour-

nées à son profit. Il connoissoit trop le génie de sa Nation, pour s'exposer aux hazards d'un jugement. Les lauriers qui couvroient sa tête, ne l'auroient peut-être pas mis à l'abri de la foudre. La Hollande lui offroit un asyle honorable & sûr : il s'y retira, & fut bientôt suivi de la Duchesse son épouse, qui avoit inutilement tenté de ressusciter & de réchauffer, dans le cœur de la Reine, les anciens sentiments que cette Princesse avoit eus pour elle. A l'exemple de M. Smollett, nous avons cru devoir nous étendre un peu sur un évènement dont les suites furent si intéressantes pour l'Europe, pui que la disgrace de Marlborough & de sa faction, leva le plus grand obstacle qui s'opposoit à la paix.

Dès que les préliminaires de cette paix, signés à Londres, eurent été rendus publics, ils furent

attaqués par les Whigs mécontents, qui prétendoient que la liberté de l'Europe étoit en danger ; que la France déja trop redoutable par elle seule, alloit tout envahir, quand elle seroit appuyée des forces & des trésors de l'Espagne. Il n'étoit question, dans leurs écrits, que de cet équilibre & de cette balance chimérique tant vantée depuis un siècle. *Moyen*, dit un illustre Auteur*, *le plus spécieux que l'artifice ait jamais inventé pour faire servir la crédulité de tous à l'intérêt d'un seul, & pour inspirer aux Peuples indifférents la haine, l'ambition & l'audace en paroissant ne leur présenter que*

* M. le Duc de Nivernois dans son Mémoire sur l'indépendance de nos premiers Rois, par rappor à l'Empire. (Voyez le XX. Tome des Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, p. 170.)

des motifs de crainte & de modération.

On méprisa les clameurs des Whigs, & la paix fut conclue. Notre Auteur expose & discute avec beaucoup d'ordre & de précision les principaux Articles du Traité d'Utrecht. La Reine Anne ne survécut pas long-temps à cet évènement, qui mit le comble à la gloire de son Regne. Elle mourut en 1714. Si ce ne fut pas le plus grand, ce fut certainement, *dit notre Auteur*, un des meilleurs Souverains qui aient jamais occupé le Trône d'Angleterre: & elle mérita, dans toute son étendue, l'épithète simple, mais expressive *de la bonne Reine Anne.* *If she was not the greatest she was certainly one of the best Sovereigns that ever sat upon the Throne of England; and well deserved the expressive, though simple epithet*, of the good Queen Anne, (p. 426.)

On souhaiteroit que M. Smollett eût développé plus en détail les mesures que prit la Reine Anne, pour se faire succéder par son frère. Il est certain que cette Princesse, occupée des malheurs de sa famille, songeoit à réparer le crime de sa Nation, en faisant remonter l'héritier légitime sur le Trône d'Angleterre. C'est ce que déclara ce Prince lui-même dans un manifeste qu'il publia pour-lors : il y dit *qu'il connoissoit les bonnes intentions de la Princesse sa sœur pour lui.* Les Whigs ne l'ignoroient pas, eux qui sonnoient par-tout l'allarme, & qui demandoient qu'on mît à prix la tête du *Prétendant.* La Couronne, malgré leur cabale puissante, seroit rentrée dans la Maison de Stuard, si les Ministres de la Reine Anne avoient été plus fidèles au secret, plus vertueux & plus unis entre eux. Leur mésintelligence fut

portée jusqu'à une espèce de scandale, & désoloit la Reine. Bolingbroke aspiroit à la place de premier Ministre. Il vint à bout, secondé de Madame Masham, de perdre Harley, qu'il accusa de traiter secrettement avec Marlborough réfugié en Hollande ; tandis que lui-même, *suivant notre Auteur*, étoit fortement soupçonné de négocier avec ce Général disgracié, pour se ménager, auprès de la Maison d'Hanovre, une ressource à tout évènement.

Après la mort de la Reine Anne, il y eut quelques mouvements dans l'Ecosse en faveur du Roi Jacques III. connu sous le nom du *Prétendant* ou du *Chevalier de S. George*. Mais ces mouvements, qui furent bientôt appaisés, n'aboutirent qu'à faire tomber sur l'échaffaut plusieurs têtes illustres, & à faire proscrire quelques-uns des plus grands Seigneurs

du Royaume. Ils ſervirent encore de prétexte au Miniſtère Anglois, pour appeſantir le joug que la réunion des Parlements d'Ecoſſe & d'Angleterre avoit impoſé aux Ecoſſois. Cette incorporation une fois conſolidée, l'Ecoſſe ne fit plus un Royaume à part, elle devint une Province de l'Angleterre.

M. Smollett raconte avec impartialité l'expédition du Prince Edouard, en 1745 & 1746, ſes ſuccès, ſes victoires & ſa défaite à Culloden. Le caractère qu'il en trace, feroit juger peut-être qu'il y met quelque choſe de plus que cet intérêt général qu'on ne peut refuſer aux talents, aux vertus & ſur tout aux malheurs d'un Prince digne d'un meilleur ſort. Il rend juſtice à la valeur brillante d'Edouard, à ſes ſentiments humains, à ſa bonté, à ſa modération dans la victoire, à ce courage tranquille qu'il montra dans

l'adversité, à cette patience inaltérable qu'il opposoit à sa mauvaise fortune, lors même qu'il manquoit des choses les plus nécessaires à la vie. On y trouve aussi le détail des dangers qu'il courut, des aventures qu'il essuya, des déguisements auxquels il fut obligé d'avoir recours pour éviter les traits de ses ennemis déclarés, & les pièges de quelques foibles amis que l'espoir d'une grande récompense auroit pu rendre faux & perfides. Ce morceau d'Histoire nous a paru écrit d'une manière très-touchante.

L'Angleterre a eu peu de Ministres qui aient mieux connu que Robert Walpole, le caractère & le génie de la Nation. Notre Auteur l'accuse d'avoir introduit la corruption & la venalité dans le Parlement. Nous croyons que Walpole n'a pas été le premier des Ministres Anglois qui ait entrepris

d'acheter les ſuffrages dans les élections, & de ſe rendre, à prix d'argent, maître des délibérations du Parlement. Ses prédéceſſeurs lui avoient laiſſé des exemples dont il ſut profiter. M. Smollett ne dit-il pas lui-même (p. 518 & 519) que, ſous le Regne de George Ier, avant que Walpole fût à la tête des affaires, le luxe, le libertinage & la cupidité avoient ouvert les voies à l'eſclavage & à la corruption? Walpole n'a pas donné l'exemple, il l'a ſuivi; & ſes ſucceſſeurs ont encore été plus loin que lui. Ce n'eſt donc pas à lui particulièrement qu'on doit imputer les atteintes que l'uſage de ce reſſort politique a portées, *ſuivant notre Auteur*, à l'eſprit de *Patriotiſme* & à la liberté publique. On peut, avec plus de fondement, lui reprocher le tort qu'il eut dans le choix des Auteurs qu'il chargea de répondre aux diffé-

rents écrits qui attaquerent ſon administration. Il ne tenoit qu'à lui d'avoir à ſes gages les meilleures plumes de l'Angleterre ; & tel Auteur qui déclamoit contre les opérations du Miniſtre, en eût été le Défenſeur & le Panégyriſte, ſi Walpole eût voulu le bien payer. Mais ſoit eſprit d'œconomie & d'une épargne mal entendue, ſoit défaut de goût dans lui, il ne s'adreſſa qu'à des Ecrivains médiocres. Ses ennemis plus adroits & mieux ſervis eurent l'avantage dans cette eſpèce de guerre *Politico-Littéraire.* Walpole auroit dû ſentir que, quand un Miniſtre qui a le pouvoir en main, fait tant que de vouloir juſtifier ſes démarches aux yeux du Public, il ne doit y employer que des hommes ſupérieurs, capables par leurs talents de donner à ſa défenſe ce ton de dignité qu'exige la place qu'il occupe.

Ce qui rend ſur-tout eſtimable l'Ouvrage de M. Smollett, ce ſont les inſtructions & les connoiſſances qu'on y trouve ſur ce qui concerne le Gouvernement intérieur de l'Angleterre. La plûpart des Hiſtoriens modernes négligent cette partie la plus importante & la plus utile de l'Hiſtoire, puiſqu'elle ſeule nous met au fait des Mœurs, des Uſages & des Loix des différentes Nations. Leur attention principale ſemble réſervée pour décrire, ſouvent au hazard, les combats & les batailles. On diroit que leur imagination ne ſauroit être remuée que par le bruit des armes : de-là preſque toutes nos Hiſtoires ne préſentent que des guerres : ce ſont les faſtes ſanglants des malheurs du genre humain. M. Smollett n'eſt pas tombé dans ce défaut. Il ne s'appéſantit pas ſur le détail des guerres ; il s'attache beaucoup plus à

faire connoître ce qui intéresse la Constitution de l'Angleterre, ses Privilèges, ses Coûtumes, les Réglements qui ont pour objet l'amélioration des Manufactures, la perfection des Arts & l'augmentation du Commerce. S'est-il élevé quelque débat considérable dans le Parlement au sujet d'un nouvel établissement projetté, ou d'un nouveau Bill proposé? il nous donne le précis des discours qui ont été faits pour & contre à cette occasion.

Sur quoi nous remarquerons, en passant, qu'il faut beaucoup rabattre des éloges qu'on entend faire assez souvent de ces harangues. On en parle comme de morceaux comparables à tout ce qu'il y a de plus beau dans Démosthène & dans Cicéron. Il est vraisemblable que M. Smollett n'aura pas cité, dans son Histoire, les moins bons endroits de ces discours. Nous

n'avons cependant pas trouvé qu'ils répondiſſent à leur grande réputation. Si l'on en excepte quelques traits, en petit nombre aſſez éloquents, ces prétendus chefs-d'œuvres nous ont paru communément fort médiocres. Il y regne un ton d'enthouſiaſme & de déclamation qui fatigue : ajoûtez-y les perſonnalités, & quelquefois les injures dites en ſtyle pathétique, dont s'accablent mutuellement les Orateurs des différents partis. Mais c'eſt ſur-tout contre les Miniſtres qu'ils déploient toute la force & toute la véhémence de leurs invectives. Ils ne parlent que de bien public, de patriotiſme & de liberté. Si l'on en jugeoit uniquement par leurs diſcours, on prendroit ces Orateurs pour des hommes dépouillés de toute prétention, & dévoués ſans réſerve à l'intérêt de la patrie. M. Smollett a la bonne

ſoi d'avouer que très-ſouvent ces Tribuns du Peuple, en apparence ſi zelés pour la cauſe commune, ne ſont animés que par leur intérêt particulier. En attaquant les opérations des Miniſtres, ils ſongent à s'attirer de la conſidération, à ſe faire rechercher de la Cour, à ſe procurer des penſions, ou même à ſupplanter, dans le Miniſtère, ceux dont ils cenſurent la conduite & les projets. Ces exemples ne ſont pas rares, & notre Auteur en cite pluſieurs : il veut bien pouſſer les égards & les ménagements juſqu'à ne pas rapporter leur nom en entier ; il ſe contente de l'indiquer par la premiére & la dernière des Lettres qui le compoſent. Cette eſpèce d'énigme ne demande pas un ſecond Œdipe pour être ſaiſie & dévoilée.

M. Smollett, ſi bien inſtruit de ce qui regarde l'Angleterre, ne l'eſt pas également ſur ce qui

touche les pays étrangers. Il lui est échappé plusieurs fautes, par rapport à la France. Nous en avons déja relevé quelques-unes dans les différents Articles que nous avons donnés de cet Ouvrage. Nous en citerons encore deux.

Il est dit (page 503) que M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, mourut d'apopléxie après avoir nommé M. le Duc de Bourbon premier Ministre. *After having nominated the Duke of Bourbon as prime Minister.* M. le Duc d'Orléans, quand il mourut, n'étoit plus Régent du Royaume ; il n'étoit que principal Ministre ; le Roi étant alors majeur. Ainsi quand même il auroit eu le temps & la volonté de se nommer un successeur, il n'auroit eu ni le pouvoir ni l'autorité de le faire.

On lit encore (page 643) que le Cardinal de Tencin avoit succédé au Cardinal de Fleury dans

la place du premier Ministre. *The Cardinal de Tencin had succeeded Fleury as prime-Minister of France.* Il y a ici deux erreurs : le Cardinal de Tencin n'eut jamais la place ni le crédit de *premier Ministre ;* & le Cardinal de Fleury lui-même n'en porta jamais le titre.

Ces inexactitudes & quelques autres fautes un peu plus considérables que nous avons indiquées dans les autres parties de notre Analyse, ne nuisent point au mérite réel de ce bon Ouvrage, & n'empêchent pas qu'il ne soit la meilleure Histoire d'Angleterre que nous ayions. Elles disparoîtront, sans doute, dans la Traduction Françoise, dont un Homme de Lettres entreprend d'enrichir notre Littérature : Ouvrage déja bien commencé, & qu'il est à propos de voir porté à la perfection.

Des Critiques célèbres * ont prétendu qu'il étoit facile de reconnoître & de diſtinguer l'état d'un Auteur à ſon ſtyle, lors même qu'il écrit ſur des matières étrangères à ſa profeſſion. Après cette idée que nous ne croyons pourtant pas vraie, du moins dans ſon univerſalité, on auroit pu deviner que M. Smollett eſt Médecin, quand bien même il ne ſe ſeroit pas déſigné ſous cette qualité par ces deux Lettres initiales M. D. qui veulent dire *Doctor Medicus*, (Docteur en Médecine.) En effet, il a répandu de temps en temps, dans ſon Ouvrage, des comparaiſons & des métaphores, dont les termes & les rapports ſont empruntés de la Médecine, comme quand il dit en deux ou trois en-

* Voyez Baillet Jugement des Savants, (Tome I. p. 120 & 121, Edit. de la Monnoie.)

droits, que tel & tel *Miniſtre n'avoit ni bien connu, ni bien jugé le poulx de la Nation.* Cette expreſſion auſſi heureuſe qu'énergique, & quelques autres du même genre que nous pourrions tranſcrire ici, ſe reſſentent des premiéres études & de la pente de l'Auteur, pour l'Art qu'il cultive & qu'il exerce. On a fait avant nous la même remarque au ſujet de Fracaſtor qui étoit auſſi Médecin.

ARTICLE CXXX.

CONNOISSANCE DES TEMPS pour l'Année Bissextile 1760, au Méridien de Paris, publiée par l'ordre de l'Académie Royale des Sciences, & calculée par M. de la Lande de la même Académie. (*In*-8°. pages 240.) *A Paris, de l'Imprimerie Royale.* M. DCC. LIX.

CONNOÎTRE le prix du Temps, c'est ou ce doit être la Science du Philosophe : connoître la vraie mesure du Temps, c'est le partage de l'Astronome. On nous trace ici cette mesure en nous remettant sous les yeux tout le Tableau du Ciel, & toute la marche des Corps célestes. Cet usage, d'annoncer *la Connoissance des Temps*,

a déja 80 ans d'antiquité ; mais M. de la Lande, qui ſe charge de cette fonction, prend le Ciel bien plus en grand qu'on ne faiſoit les années précédentes. Son Ouvrage conſiſte en deux Parties, en Tables & en Explications. Les Tables ſont comme le Texte de ce grand Livre du Ciel, qui eſt toujours ouvert à nos yeux. Les Explications en ſont le Commentaire. Nous ſuivrons quelques moments les principaux détails de cette inſtruction, en joignant les Explications aux Tables, & interprétant celles-ci par le moyen de celles-là.

On nous annonce d'abord tous les Articles du Calendrier, c'eſt-à-dire les deux Cycles ſolaire & lunaire, les Lettres Dominicales, l'Indiction, l'Epacte, les Fêtes mobiles, & ſur-tout la Période Julienne, dont l'année 6474 tombe à l'an de Jeſus-Chriſt 1760 : ce

qui eſt bien évident, puiſque la premiére année de l'Ere Chrétienne étoit 4714, à laquelle ajoûtant 1760, on a 6474. On nous dit ici que cette Période Julienne a été propoſée *comme une meſure univerſelle en Chronologie :* ce qui eſt vrai, ſi l'on s'en tient au calcul de l'Hébreu ordinaire & de la Vulgate : car la Période Julienne ne ſuffit pas pour le calcul des LXX. ſelon lequel il faut compter bien plus de 4713 ans avant Jeſus-Chriſt.

L'Obliquité de l'Ecliptique eſt un point important & curieux. On a diſputé long-temps ſur cette queſtion ; *ſi l'Obliquité de l'Ecliptique diminue, ou ſi elle demeure toujours fixe.* Enfin il paroît décidé non-ſeulement par la théorie, mais auſſi par l'obſervation, que cette Obliquité décroît d'environ 47 ſecondes par ſiècle : d'où il eſt aiſé de conclure en

quel temps l'Ecliptique se réuniroit à l'Equateur. M. de la Lande cite en preuve les Observations faites à Bologne, à Cayenne, au Pérou, au Cap de Bonne-Espérance, & il n'oublie point l'argument tiré du Gnomon, découvert depuis très-peu d'années à Florence par le P. Ximenès, Professeur de Mathématiques. Nous avons rendu compte de cette belle découverte au mois de Sept. 1757. Et nous ne devons pas négliger d'avertir que notre France possède peut-être aussi plusieurs Gnomons dans le goût de Florence : au moins pouvons-nous citer celui de la Cathédrale de Bourges, Eglise très-élevée & très-spacieuse. M. l'Abbé Goumet, Observateur habile, y a découvert un Gnomon & une Méridienne qu'il seroit aisé de réparer, de conserver & d'appliquer aux usages Astronomiques. Il n'y paroît plus de vestiges des Obser-

vations anciennes ; mais on ne peut douter qu'il n'y en ait eu de faites : on n'établit pas un Gnomon & une Méridienne dans un lieu si favorable aux Observateurs, sans avoir dessein d'en tirer parti. *

Il y aura, en 1760, une Eclipse de Soleil visible à Paris le matin du 13 Juin. M. de la Lande l'a calculée sur les Tables de M. Mayer, Astronome de Gottingue. Après quoi il a vérifié son calcul par la période de 18 ans. On sait que M. Halley a renouvellé, en quelque sorte, le Sare des Anciens en établissant une période de 18 ans ou de 223 lunaisons, afin de déter-

* M. l'Abbé Goumet a tenté quelques observations sur ce Gnomon de Bourges, & il fait espérer qu'on ne négligera plus cette Antiquité Astronomique : *Extrait d'une Lettre en date du 25 Septembre 1757.*

miner & de rectifier les erreurs des Tables Aſtronomiques. Or M. de la Lande ne trouvant point d'Eclipſe en 1742, premiére période en remontant, s'eſt porté juſqu'en 1724 (ſeconde période,) & juſqu'à l'Eclipſe qui arriva le 22. Mai de cette année : ce qui lui a fait connoître, par la voie de comparaiſon, que les Tables de M. Mayer donnoient ſeulement 27 ſecondes de moins que l'Obſervation : quantité trop médiocre pour entrer dans le calcul d'une Eclipſe. Ce morceau eſt ſuivi d'un détail ſur la manière d'obſerver les Eclipſes du Soleil, d'Obſervations ſur le diamètre de la Lune dans ces Eclipſes, & d'une inſtruction touchant les Eclipſes & la figure de la Lune.

Le Crépuſcule eſt cette lumière qu'on voit avant & après le coucher du Soleil, tandis que cet Aſtre n'eſt qu'à 18 degrés ſous

l'Horiſon, ſoit en montant, ſoit en deſcendant. On met 18 degrés *comme un nombre rond :* car *les cauſes qui forment le crépuſcule, varient de tant de manières, qu'il n'eſt pas poſſible de connoître à quelques minutes près la durée du crépuſcule.* La Connoiſſance des Temps détermine le plus court crépuſcule ſous la Latitude de Paris : il arrive vers le 2. de Mars & vers le 10. d'Octobre, ſa durée n'étant alors que d'une heure 47 minutes. On tient compte auſſi de la Réfraction, dans le calcul du lever & du coucher du Soleil ; en ſuppoſant qu'elle fait paroître le centre de cet Aſtre à l'horiſon, quoiqu'il ſoit encore 33 minutes de degré au-deſſous dans un cercle vertical. Cette quantité de 33 minutes eſt comme moyenne : car on a obſervé que la réfraction horiſontale étoit tantôt de 32 & tantôt de 36 ou 37 minutes.

Décembre, 1759.

Les Aſtronomes font entrer la Longitude du Soleil dans preſque toutes leurs Obſervations : il étoit donc important de la calculer avec la plus grande préciſion poſſible. C'eſt l'avantage qu'a retiré M. de la Lande des nouvelles Tables de M. l'Abbé de la Caille. Il montre en quoi elles différent des Tables imprimées juſqu'ici : par exemple, elles accourciſſent l'année de trois ſecondes au moins : ſa durée, ſelon ces Tables, étant de 365 jours, 5 heures, 48 minutes, 49 ſecondes, tandis que M. Caſſini la croyoit de 365 jours, 5 heures, 48 minutes, 52 ſecondes. Les mêmes Tables ont ſervi à déterminer la déclinaiſon du Soleil, ſa diſtance de l'Equinoxe au Méridien, le temps moyen au midi vrai, c'eſt-à-dire l'heure qu'une Pendule réglée ſur le moyen mouvement doit marquer, chaque jour, à l'inſtant où il eſt midi au Soleil :

on appelle cela l'*Equation du Temps*, qui ne ſert pas ſeulement à régler les Pendules, mais encore à convertir, dans tous les calculs Aſtronomiques, le temps vrai en temps moyen. Cette conſidération engage M. de la Lande à employer ici les décimales de ſecondes ; & c'eſt ce qu'on voit à la cinquième colonne de la ſeconde page de ſes mois.

Ce qui concerne la Lune, eſt très-remarquable dans cette Connoiſſance des Temps. 1° On a calculé ſa Longitude pour l'heure où la Lune paſſe au Méridien, & non pour le midi vrai de chaque jour comme on faiſoit ci-devant, ſans rendre par-là de grands ſervices aux Aſtronomes. 2° On a déterminé la Parallaxe horizontale de la Lune par quantité d'Obſervations nouvelles comparées aux Tables de M. Clairaut. Le réſultat donne 57 min. 3 ſec.

pour cette parallaxe moyenne. Il faut toujours se ressouvenir que la Parallaxe d'un Astre est l'inclinaison des deux rayons visuels menés à l'Astre, l'un du centre de la Terre, & l'autre du point de la Terre où est l'Observateur. 3° On a dressé des Tables propres à trouver la parallaxe de la Lune dans le cas de la Terre supposée un sphéroïde applati : cette attention étoit d'autant plus nécessaire que l'hypothèse de la Terre sphérique peut introduire jusqu'à 20 secondes d'erreur dans la situation de la Lune. Le travail de M. de la Lande, à cet égard, est très-bien exposé dans la Connoissance des Temps. 4° Pour trouver la longitude sur Mer par une seule observation de la Lune, on a rendu compte de deux méthodes récentes, l'une proposée par M. Pingré dans son Etat du Ciel, l'autre détaillée par M. le

Monnier dans le 5^e Tome de ſes Ephémérides.

Sur les Planètes, voici ce que nous remarquons de plus conſidérable. Les Longitudes de Mars, de Venus & de Mercure ſont repréſentées dans les Tables de M. de la Lande avec exactitude, & les erreurs ne vont jamais à deux minutes : mais les inégalités de Jupiter & de Saturne ſont bien plus grandes à cauſe de leur action réciproque. Comme la théorie de Jupiter n'eſt pas encore bien connue, les Tables de ſes Satellites & de leurs Eclipſes n'ont pu acquérir encore une grande préciſion. On adopte ici les plus récentes & les mieux corrigées : ce ſont celles de M. Wargentin, Secrétaire de l'Académie Royale des Sciences de Suède. Les Planètes ont une *aberration*, c'eſt-à-dire qu'en vertu du mouvement ſucceſſif de la lumière, elles pa-

roissent éloignées de leur véritable situation. On a mis, dans la Connoissance des Temps, les Tables particulières qui montrent comment il faut suppléer à la diminution de mouvement que l'aberration cause dans la Planète.

Chaque mois il y a des Observations à faire, sur-tout en ce qui concerne les conjonctions de la Lune avec les Etoiles, & les Occultations des Etoiles par la Lune: cet Article n'est point oublié par notre Auteur. Il marque tout ce qui pourra occuper en ce genre les Observateurs durant l'année 1760, & il y ajoûte les passages du Soleil dans le parallèle des principales Etoiles; les passages du Soleil dans les nœuds des Planètes &c. les passages des Planètes par leurs nœuds &c.

M. de la Lande donne un Catalogue des Etoiles & de leur variation annuelle en ascension

droite & en déclinaiſon, variation cauſée par la préceſſion des Equinoxes : car il eſt connu de tout le monde que cette préceſſion produit le changement des longitudes, des aſcenſions droites & des déclinaiſons des Etoiles. Ce Catalogue eſt tiré de celui qu'a publié M. l'Abbé de la Caille dans ſes Fondements de l'Aſtronomie, (*Aſtronomiæ fundamenta*) Livre très-eſtimé, mais très-rare, parce qu'on en a tiré fort peu d'Exemplaires. *

* Nous donnons ici une Notice ſuccincte de ce Livre très-bien fait & très-utile. Il eſt partagé en cinq Parties, dont le premier roule ſur la néceſſité de calculer de nouveau les mouvements des Etoiles : on y parle des deux découvertes de M. Bradley, de l'aberration des fixes & de la nutation de l'axe de l'Equateur terreſtre. La ſeconde Partie comprend les obſervations faites pour déterminer les culminations du Soleil & des Etoiles, c'eſt-

Nous pourrions indiquer beaucoup d'autres Tables & explications de Tables comprises dans cette Connoissance des Temps; mais un Livre de ce genre doit

---

à-dire leurs passages au Méridien, ou le point de leur plus grande hauteur. Dans la troisième Partie, on rapporte les Observations destinées à déterminer les déclinaisons des Planètes. Et dans cette Partie sont toutes les opérations faites au Secteur & au Sextant, soit à Paris, soit au Cap de Bonne-Espérance. La quatrième Partie concerne les positions vraies des Etoiles, pour le commencement de l'an 1750 : & c'est de cèt endroit sur-tout que M. de la Lande a fait usage pour dresser son Catalogue des Etoiles relativement à l'année 1760. Enfin la dernière Partie regarde le Soleil : on se sert des Observations faites sur les Etoiles pour déterminer les mouvements solaires. Et tout ce Volume est rempli de Tables relatives aux sujets qu'on y traite. Il n'y a pour chaque Partie qu'une instruction préliminaire & succincte : le reste est presque tout en calculs. La date de l'Ouvrage est l'an 1757.

être apprécié par l'uſage. Nous nous bornons donc à dire 1° Qu'il eſt ſingulièrement utile aux Navigateurs, & qu'ils y trouveront tous les ſecours dont ils ont beſoin dans les Obſervations des Longitudes & des Latitudes. 2° Que cette *Connoiſſance des Temps* eſt bien plus étendue, plus inſtructive, plus ſavante qu'elle ne l'a été juſqu'ici. 3° Qu'on y a fait entrer les meilleures Tables ou réſultats de Tables qu'il a été poſſible de trouver. Connoiſſons donc avec ce Livre un temps qui fuit & qui s'anéantit à meſure même qu'on apprend à le connoître.

ARTICLE CXXXI.

LETTRES INTÉRESSANTES pour les Médecins de Profession, utiles aux Ecclésiastiques qui veulent s'appliquer à la Médecine, & curieuses pour tout Lecteur. (Deux Volumes *in*-12.) A Avignon, chez Louis Chambeau ; & se trouve à Paris chez la Veuve David jeune, &c. 1759.

LA suite de ces Lettres, qui sont au nombre de vingt-deux, nous fait comprendre que l'Auteur est un ancien Curé Provençal, homme d'esprit, de zèle, & d'une érudition assez étendue. La méthode qu'il a suivie, en traitant son sujet par Lettres & en se proposant des objections qu'il tâche de résoudre, est un peu

contentieuſe ; elle a de plus le déſavantage d'être ſujette à des redites & à des longueurs. C'eſt ce qu'il a ſenti lui-même & ce qui lui fait dire quelque part * : » Je ne me ſuis propoſé que de » rendre ce que j'ai l'honneur de » vous écrire moins ennuyeux par » une certaine variété. Me la re- » procher donc comme un déſor- » dre, ce ne ſeroit pas m'attaquer » du plus foible côté, je pourrois » le défendre : car enfin n'ayant » qu'une thèſe à remplir, ou ſim- » plement à ſoûtenir cette vérité, » *que les Clercs peuvent être Mé-* » *decins*, je trouverois bien en- » nuyeux de joindre bout-à-bout » toutes les preuves dans un ordre » ſcrupuleuſement méthodique ou » claſſiquement hériſſé de *ſça-*

* *Lettre XVIII.*

» *vance.** Cloué ſur ma route » uniforme & meſurée, je par- » viendrois à prouver mon ſujet; » mais en ſerois-je bien avancé ſi » l'ennuy empêchoit de lire mes » preuves? Je ne ſuis donc pas » convaincu que les petits écarts » où je me jette, ſoient des défauts, » & dès-lors je ne promets pas de » m'en corriger. « N'en déplaiſe à ce ſavant Auteur, un peu de ſuite, un peu de méthode aiſée plutôt que didactique, n'eſt nullement incompatible avec l'aménité & la variété: nos bonnes plumes ſavent allier les unes & les autres. D'ailleurs, puiſqu'il étoit queſtion, comme il le dit, de ce point unique, *les Clercs peuvent-ils être Médecins?* ne pouvoit-il pas éviter tant de digreſſions curieuſes,

* Nous ne ſavons pourquoi l'Auteur ſe ſert de ce mauvais mot, & pourquoi cet endroit eſt d'un ſtyle ſi négligé.

ſcientifiques

ſcientifiques même, ſi l'on veut, mais trop étrangères à la queſtion ?

Nous avons cru voir cependant que tout l'Ouvrage ſe rapporte à deux points capitaux : 1° A ce qu'on dit en général de la Médecine : 2° A ce qui concerne plus directement *la Médecine Eccléſiaſtique.* Nous inſiſterons peu ſur le premier Article qui n'eſt qu'acceſſoire. Que fait, par exemple, à la cauſe qu'on défend ici, l'éloge de la Médecine, lequel revient ſi ſouvent, & tout le ſavoir qu'on nous débite ſur ſon origine *divine*, ſur ſa néceſſité, ſur ſes progrès & ſur ſes ſuccès ? Perſonne ne révoque en doute ſon mérite, & ne refuſe de l'honorer par-tout où il ſe trouve. De ce que notre Père Adam fut le premier, ſans contredit, de tous les Médecins, comme l'ont cru M^rs Dionis & Mérindol, & Dom Pierre de S. Romuald &c.

» ou de ce que Hermès Triſmé-
» giſte, c'eſt-à-dire *trois fois très-*
» *grand*, à cauſe de ſon étonnant
» ſavoir dans les trois parties de
» la Philoſophie, la Métaphyſique,
» la Phyſique & la Morale..... eſt
» regardé comme le plus ancien
» de tous ceux à qui l'on a attri-
» bué l'invention de la Médecine,«
au rapport de Daniel le Clerc,
dans ſon Hiſtoire de la Médecine,
s'enſuit-il bien évidemment qu'un
Eccléſiaſtique puiſſe ou doive exer-
cer cette Profeſſion? Qu'importe
à la thèſe qu'il y ait eu de grands
démêlés entre les Médecins & les
Chirurgiens, & que ces diſſenſions
ne ſoient pas nouvelles, puiſ-
qu'elles ont fourni un long Cha-
pitre aux Recherches de M. Paſ-
quier?

Que décident les traits malins
de Pline l'Hiſtorien, & de quel-
ques autres lancés, contre la Mé-
decine & les Médecins; l'injure

qu'on fit à ceux-ci de ne les point ſouffrir dans Rome pendant 600 ans ; les grands honneurs qu'on leur rendit enſuite ; les interprétations favorables qu'on a données au fameux mot de l'Eccléſiaſtique, *Honora Medicum propter neceſſitatem?* Que prétend-on auſſi en faiſant l'énumération des Auteurs anciens & modernes qui ont connu ou preſſenti la circulation du ſang ; en détaillant les raiſons particulières qu'eurent les Egyptiens d'embaumer leurs Morts ; en ſe livrant à des diſcuſſions ſavantes ſur les ſépultures anciennes ? Tous ces traits & mille autres s'écartent trop de la queſtion, & appartiennent tout-au-plus à l'Hiſtoire générale de la Médecine. Pourroit-on juſtifier ces *Parerga* en obſervant qu'ils ſont ſemés d'Anecdotes, de Citations, de Notes qui ſuppoſent une vaſte lecture, & une mémoire richement meu-

blée ? Nous nous en rapportons au jugement d'un public délicat. Mais ce qu'on ne peut méconnoître dans ce Livre, c'est que l'Auteur a eu des intentions droites & Chrétiennes, des vuës épurées, & qu'il est animé d'une charité vive. Quand ces Lettres n'amuseroient point par leur tournure singulière, par leur style picquant, quoique peu correct, quand elles seroient moins instructives, on ne peut nier toutefois qu'elles ne fussent capables de porter au bien. Le zèle de l'Auteur éclate principalement dans ce qu'il écrit sur la Médecine des Clercs : aussi nous y arrêterons nous un peu davantage, parce que c'est-là son véritable objet. Il veut nous convaincre que l'exercice de la Médecine convient aux Prêtres comme à d'autres, & même un peu mieux qu'à d'autres. Ses preuves sont tirées de l'Histoire tant ancienne

que moderne, de l'ufage des Peuples fauvages, ainfi que des Nations policées, de la raifon & de la Religion.

Veut-on remonter aux monuments antiques? Les Prêtres d'Egypte, particulièrement ceux qui étoient attachés aux Temples d'Efculape, furent les Médecins des Peuples : ils connoiffoient les fimples : ils s'entendoient aux maladies, & attribuoient enfuite au pouvoir du Dieu les cures dont ils profitoient : un *Dieu* devoit être payé plus largement qu'un homme. Il en faut dire autant des Prêtres d'Ofiris & de ceux d'Ifis. Un illuftre Efpagnol eft ici cité; c'eft Martin Martinez, Médecin du Roi d'Efpagne : » felon lui, les » Egyptiens faifoient des Médecins » leurs Prêtres, & de leurs Prêtres » leurs Rois ; ce qui avoit occa» fionné cette formule : *Medicus » non es, nolo te conftituere Re-*

» *gem.* Platon enchérit & rapporte » que ſi, par le ſort des armes ou » par toute autre voie, quelqu'un » ſe frayoit un chemin à la Royau- » té, ſans avoir été ni Médecin ni » Prêtre, il falloit néceſſairement » qu'il devînt l'un & l'autre pour » s'affermir ſur le Trône. Voyons » encore ſi ailleurs qu'en Egypte » nous trouverons quelque choſe » de ſemblable. «

L'Auteur n'eſt point embarraſſé de cette recherche. D'abord ſe préſentent à lui les Mages de Perſe : ils s'occupoient, *dit Caſſiodore*, à rechercher les vertus des plantes, des animaux &c. pour en tirer divers avantages au profit de l'humanité. Les Brachmanes & les Gymnoſophiſtes des Indes viennent à l'appuy. Tous ces Prêtres, à la vérité, pratiquoient une ſorte de Médecine, appellée *Fatidique*, appartenante à la divination, charlatanerie pure, à laquelle

s'adonnent encore aujourd'hui nos *Jongleurs* d'Amérique ; mais enfin les Peuples n'avoient point d'autres Médecins. Nos vieux Druides ne sont pas oubliés. » On les a » vus tout-à-la-fois, les Prêtres, » les Jurisconsultes, les Philoso- » phes, les Théologiens, les Juges, » les Médecins & les Oracles de » nos anciens Gaulois. « Ce sont Mela, César, Pline qui l'attestent. » La Médecine devient-elle une » Science ? Je lui vois un Temple » pour berceau, le Sanctuaire pour » asyle, des Prêtres pour Tuteurs » & Ministres. « C'est toujours chez les Prêtres que se conserve le dépôt des remèdes : & ce grand Hippocrate, dont Macrobe a dit, *Tam fallere quam falli nescit*, eut grand soin de faire copier tous les mémoires, toutes les recettes que renfermoit le Temple d'Esculape.

Chez le Peuple de Dieu, des Médecins-Prêtres seroient un exem-

ple respectable : on en trouve dans Zacharie (Chap. XI. ℣. 6.) dans Jérémie (Chap. VI. ℣. 14.) Les Rabbins Maimonide, Kalei & Mummikid, font mention du Médecin-Prêtre qui, renfermé dans l'enceinte du Temple avec les autres Prêtres, veilloit à leur santé.

Les Antiquités des Nations barbares ou sauvages nous sont inconnues ; mais on tire parti de tout, & sur la foi des Relations & des Voyageurs, on parcourt les régions dont les Prêtres, tels quels, sont les Médecins : toute la peine est de choisir dans la multitude. Parmi les Bonzes du Japon, les *Jammaboos* font une Secte qui court de Ville en Ville pour le soulagement des malades. A la Chine, la Secte appellée *Taochia*, employe pour les guérir une magie qu'on prétend *innocente*. A Siam, au Pégu, dans le Royaume de Laos, les *Lamas* & les *Tala-*

poins troquent une eau prétendue bénite & médicinale contre pareille quantité du meilleur vin. Dans le Méxique, les Prêtres distribuent un ſpécifique qu'ils nomment divin : c'eſt la vraie *Panacée*. Les Américains Méridionaux ont leurs *Piayes* ou Devins ; les Apalachites leurs *Jaoues ;* les Caraïbes leurs *Boyez ;* les Naturels de S. Domingue avoient leurs *Butios*. Tous ces gens-là ſont les Prêtres de leurs Nations ; & tous ces Prêtres ſont Médecins : on produit les Auteurs garants de ce fait.

L'Afrique, à ſon tour, vient en preuve. Les Mandingos, Peuples de la Nigritie, s'adreſſent, dans leurs infirmités, à leurs *Marbuts*, c'eſt-à-dire à leurs Prêtres. Les Négres de l'Ethiopie Occidentale à leurs *Gangas :* les Giageſes à leurs *Singliſi :* les habitants de la Côte d'or à leurs *Fétiſſeros*, &c. On nous fait grace de bien d'autres

noms auſſi baroques, qu'on pourroit citer. Ces Médecins guériſſent-ils ? ce n'eſt pas la queſtion : eux ſeuls ſont, par office, chargés de guérir : d'où l'on infère que la Nature ſemble avoir inſtruit toutes les Nations à chercher la guériſon de tous leurs maux parmi les Chefs de la Religion.

Quelque choſe de plus poſitif: c'eſt que la France, nous entendons la France Chrétienne, n'a vu, pendant ſept à huit ſiècles, d'autres Médecins que des Clercs ; & il faut obſerver qu'en ces temps-là une même perſonne embraſſoit tout, Médecine, Chirurgie, Pharmacie. Pour peu qu'on ouvre nos anciennes Annales, les témoignages s'offrent de tous côtés. » N'en ſoyons pas ſurpris, vous dira M. l'Abbé de Fleury ; comme il n'y avoit » que des Clercs & des Moines qui » étudiaſſent, il n'y avoit qu'eux » auſſi qui fuſſent *Phyſiciens*, c'eſt-

» à-dire Médecins. « Ne cherchons donc en France ni ailleurs pendant tous ces temps-là, temps malheureux, que M. Freind appelle, *le minuit de l'Eglise*, de Médecins que parmi les Eccléſiaſtiques.

Nous ne rendrons ici d'après l'Auteur ni la liſte des Médecins célèbres, tant Romains que Grecs; ni ce long étalage de Moines, de Prêtres, d'Evêques, de Cardinaux & de Papes même, dont les uns ont écrit ſur la Médecine, & les autres l'ont favoriſée, Amateurs de la Médecine, pour la plûpart, plutôt que Médecins. Tout fait nombre dans un Catalogue; mais, dût l'Auteur ſe fâcher un peu contre nous, comme il s'échauffe de temps en temps contre ceux qu'il réfute, nous n'accorderons pas tout de ſuite le bonnet doctoral à tous les Clercs qu'il revendique à la Médecine: la

Faculté ſeroit trop étendue.

On nous fournit enſuite des exemples plus concluants. » Obiſo, » Moine de S. Victor, fut Méde- » cin de Louis VI. dit le Gros..... » Pierre Lombard, différent de » l'Evêque de Paris, fut premier » Médecin de Louis VII. dit le » Jeune. Philippe, ſurnommé Au- » guſte, en eut pluſieurs : Egidius, » Moine de S. Benoît, tint le pre- » mier rang : & les autres de ma » connoiſſance furent Rigord Re- » ligieux de l'Abbaye de S. Denys, » & Gilles de Corbeil. S. Louis » eut l'Eccléſiaſtique Robert de » Provins, & un ſecond nommé » Dudo : celui-ci ſe qualifie *Clerc*; » c'eſt-à dire ſon Chapelain, ſui- » vant Archon, ou ſon Aumônier, » ſuivant l'Auteur moderne de la » vie de ce Roi (M. de la Chaiſe)... » La fondation du Collège à Paris, » nommé *Maître Gervais*, nous » apprend que le Fondateur *Ger-*

» *vais Chrétien*, natif de Normandie, étoit un Docteur très savant » en Médecine, & Médecin de » Charles V. surnommé *le Sage*. » Il fut Chanoine des Eglises de » Paris & de Bayeux. Jean Tabari, » Chanoine de Paris & ensuite » Evêque, fut premier Médecin » de Charles VI. dit *le Bien-Aimé*. » Angelo Catho servit auprès de » Louis XI. en qualité de son » Aumônier & de son Médecin &c. «

On va plus loin : parmi les Médecins, gens d'Eglise, on en trouve un assez bon nombre de canonisés : on indique des Litanies, des Ménologes, des Livres entiers, tels que celui de Bzovius, qui ne contiennent autre chose que des Saints Médecins. Il faut s'attendre à y rencontrer d'abord S. Luc, S. Côme & S. Damien. A l'égard de S. Luc, S. Epiphane & S. Jérôme nous l'ont donné pour très-expert dans

la Médecine : *Lucam Evangeliſtam*, dit celui-ci, *Medicinæ artis ſcientiſſimum* : & quels efforts ne fait point notre Auteur pour démêler, dans les Ecrits du ſaint Evangeliſte, cette profonde intelligence de la Médecine ! Pour S. Germain, Evêque de Paris, il eſt conſtant qu'il fut ou qu'il avoit été Médecin. Son épitaphe de la façon du Roi Chilperic, qu'on lit encore à S. Germain-des-Prés, le marque expreſſément ; mais fut-il Clerc en même temps ; exerça-t-il la Médecine depuis qu'il eut pris les ſaints Ordres ? C'eſt-ce qui prouveroit : & c'eſt juſtement ce qu'on ne dit pas.

Quoiqu'il en ſoit, il eſt hors de doute que nos Eccléſiaſtiques ont eu, en quelque ſorte, le privilège excluſif d'exercer la Médecine. Ils ont enſuite partagé cette fonction avec les Laïques ; mais ces Laïques étoient cenſés *Clercs*. Leurs

assemblées se tenoient toujours dans quelque Eglise ou dans quelque Couvent : leurs habits longs avec des cappes, étoient de couleur noire & à peu-près de forme cléricale : ils gardoient le célibat, & ce ne fut qu'en 1400, d'autres disent 1452, qu'on leur accorda, comme par dispense, la liberté de se marier. C'est en vertu de ce même titre que la Pragmatique & le Concordat les ont jugés capables de posséder des Bénéfices : c'est la remarque de Tiraqueau.

Voilà le point de fait porté jusqu'à la démonstration ; reste le point de Droit à examiner : *Convient-il que les Clercs s'adonnent à la Médecine ?*... Une Compagnie respectable assemblée en Provence dans la Terre de M. Bruny de S. Cannat, Baron de la Tour d'Aigues &c. forme à ce sujet des difficultés, dont notre Auteur sem-

ble résoudre assez bien les unes ; & éluder habilement les autres.

1°. *Dit-on*, la Médecine fut autrefois un emploi d'esclave. Les Médecins qui embaumerent le corps de Jacob pour le transporter, étoient autant d'esclaves de Joseph. C'étoit la condition des premiers Médecins de Rome naissante &c. Sans appeller au secours S. Chrysostôme & S. Augustin qui, par ces Médecins de Joseph, ont entendu des Enterreurs ou Embaumeurs, *Pollinctores* ; sans relever avec emphase le mérite de plusieurs esclaves qui se sont fait un nom par leurs talents, esclaves d'ailleurs nés libres souvent & quelquefois nobles ; il étoit tout simple de dire que des emplois sublimes ont pu fort bien être le partage de certains esclaves instruits, des Grecs par exemple ; qu'alors leur condition fut relevée par leur profession, mais

nullement leur profeſſion dégradée par leur condition : la réponſe eût été moins ſavante & plus raiſonnable.

2°. On repouſſe les traits ſatyriques de Pline, d'Agrippa, de M. Hecquet & de quelques autres, en ſoûtenant que leur cenſure ne tombe que ſur les Médecins ignorants ; que les deux premiers Auteurs font voir trop de paſſion, & que M. Hecquet, dans ſon *brigandage de la Médecine*, n'en veut qu'aux abus. On pouvoit ajoûter qu'un trait malin n'eſt point une raiſon, & que la bonne Médecine eſt bien vengée du dédain de quelques critiques par le ſuffrage univerſel.

3°. L'exercice de la Médecine n'eſt-il point pour un Prêtre trop bas & trop vil?... C'eſt ici que l'Auteur entaſſe les preuves. Il remonte juſqu'aux Prophètes & au Sauveur lui-même. Rien de plus

grand, ſans doute, que de traiter les maladies, comme il les traitoit, en les chaſſant d'un ſeul acte de ſa volonté ; mais cette manière de guérir ſurpaſſe les forces de la Nature & de l'Art. Cet exemple, par conſéquent, eſt hors de la controverſe actuelle. L'Auteur s'étend ſur le prix ineſtimable de la ſanté, ſur ce qu'on doit à l'Etre bienfaiſant qui nous la rend ou qui nous la conſerve. C'eſt prouver à grands frais un premier principe. Ce qu'on ajoûte eſt dans le vrai ; ſavoir, qu'il eſt ici queſtion de la Médecine des pauvres ; que les ſoigner dans leurs infirmités, eſt une véritable aumône ; que cette aumône vaut mieux que de l'argent ; que le motif ennoblit tout, & que la Médecine des Prêtres ayant pour unique principe la charité, la commiſération, tout détail, quelque bas qu'il puiſſe être, eſt ennobli par le principe ; que

les pauvres Malades des campagnes & tant de misérables dans les Villes même, sont délaissés au besoin ; que plusieurs Médecins, d'après Hippocrate, Galien, Hoffmann, Fuchsius &c. adoptent la maxime d'abandonner à la rigueur de son sort le moribond dont ils désespérent ; qu'en tous ces cas, le Prêtre-Médecin est un Ange-Consolateur pour ces malheureux &c. Tous ces beaux sentiments sont contenus dans la XII[e] Lettre de notre Auteur.

4°. Mais, *poursuit-on*, la pratique de la Médecine distrait un Prêtre, le dissipe trop, le détourne de ses occupations naturelles..... Quoi de plus capable au contraire d'élever à Dieu que l'artifice du corps humain, l'admirable jeu de ses ressorts? Quoi de plus propre à humilier, à faire rentrer en soi-même que le spectacle de la misère humaine, dont tant de maux

& de douleurs préſentent à toute heure l'effrayant tableau ? L'Auteur croit que l'eſprit d'intérêt peut étouffer cette bonne ſemence dans le Médecin que guide la cupidité : inconvénient qui ne ſe trouve pas dans celui que la charité anime.

5°. Partagé entre tant de ſoins Eccléſiaſtiques, (c'eſt du Curé ſpécialement qu'on nous parle ici,) où prendra-t-il du temps pour s'inſtruire à fond d'un Art ſi étendu & ſi critique ? . . . Nous ne répondrons pas avec l'Auteur en récriminant, en demandant à notre tour : quel temps ont-ils, ces Médecins Laïques, d'acquérir la Science & de devenir Médecins autrement que de nom, eux qui ne penſent qu'à s'amuſer pendant le cours de leurs études, qui ſoûtiennent quelque thèſe ſuperficielle, & tout de ſuite ſe jettent bruſquement dans une pratique

lucrative ? Cette Obſervation tient de la Satyre, & d'ailleurs en raiſonnant d'un Art; on le ſuppoſe toujours pratiqué par d'habiles gens : on fait abſtraction des défauts perſonnels, des malverſations accidentelles. Il vaut donc mieux répondre ce que l'Auteur dit quelque autre part; ou qu'il faut imiter les anciens Médecins d'Egypte, qui ne traitoient chacun que d'un mal; ou qu'on peut s'en tenir à ce que Clifton appelle *la petite Médecine*, qui ſuffira pour faire un grand bien. Elle conſiſte en peu de théorie, peu de remèdes, mais beaucoup de pratique, d'attention, de bonne volonté. » Dès que vous aurez puiſé, dans » les Eléments de Médecine, des » Notions claires & ſuffiſantes ſur » les maladies en gros, vous en » étudierez le détail, le caractère » diſtinctif & les remèdes dans des » Livres que je vous promets. Ces

» Livres sont ceux qui traitent en
» particulier de chaque matière
» séparément, & dont l'Auteur a
» fait une étude expresse ; par
» exemple, sur les maladies des
» yeux, ce qu'ont écrit les Ocu-
» listes Maître Jean, S. Yves &c.
» sur celles de l'ouie, du Ver-
» ney &c. sur les dents, Fau-
» chard &c. sur les os, Petit &c.
» sur les plaies, Guisard &c. sur
» l'Emmenologie, Freind &c. ainsi
» des autres Traités *ex professo* sur
» un sujet particulier ou unique. «
Ceci ne s'accorde pas trop avec les connoissances que l'Auteur a présupposées dans son Médecin : mais il est vrai qu'il existe une Médecine *usuelle*, qui exige moins de spéculation que de sagesse & d'expérience.

6°. Les Canons, les Conciles, les Pères, les Décrets des Papes, l'Irrégularité, dont on veut, *dit l'Auteur*, nous faire un épouvan-

tail, ne doivent point étonner ceux qui ſavent prendre le vrai ſens de ces définitions Eccléſiaſtiques. On prétend ici qu'elles frappent ſimplement ces Clercs qui cherchent la fortune ſur les traces de la Médecine *Lucri causâ*, c'eſt ainſi que les Canons s'expliquent: ou ces Moines vagabonds qui couroient le pays moins pour guérir que pour ſe mettre à l'aiſe : ou bien cette partie de la Chirurgie qui coupe & qui brûle. *Nec illam Chirurgiæ artem* (ou plutôt *partem*) *Subdiaconus, Diaconus, vel Sacerdos exerceat, quæ inciſionem vel aduſtionem inducit.* (Quatrième Concile de Latran ſous Innocent III. Chap. 18.) La collection des Décrétales faites par Grégoire IX. confirme ce Décret en le répétant. On conclut par la maxime du Droit Romain adoptée par l'Egliſe: *Expreſſa nocent, non expreſſa non nocent*, & qu'ainſi

en tout autre cas, la Médecine est dévolue au Clerc ainsi qu'au Laïque.

7°. Mais si la mort s'ensuit, après que vous avez donné le remède ...? Hé bien! le Prêtre n'a point encouru d'irrégularité: il jouit du Bénéfice de tous les autres Médecins qui sont chargés de traiter, de soigner, non pas de guérir. C'est ce que l'Auteur décide sur l'autorité de Sylvius, de Cabassut, de Navarre &c. renvoyant pour le reste au Dictionnaire de Pontas, au mot *Irrégularité.* Il semble se tirer moins bien de la difficulté que forme un Article de l'Ordonnance de Blois: elle porte (Art. 85 & 87) que *nul ne pourra pratiquer la Médecine qui ne soit Docteur en la Faculté*: Réglement confirmé par la Déclaration de Louis XIV. du 28. Juillet 1696. On a beau dire que ces Réglements ne tombent

que

que ſur les abus; que les Clercs ne ſont pas exclus nommément; que Louis XIV. dérogea lui même à ſa Loi en ſe ſervant de deux Médecins qui n'étoient pas Docteurs, (M. Gendron, & M. Rouſſeau, ci-devant Capucin & Miſſionnaire en Ethiopie.) La Loi ſubſiſte, *lui répliquera-t-on :* elle eſt formelle, elle eſt excluſive: vous n'êtes point *Docteur en la Faculté, vous ne pratiquerez point la Médecine.* Ce qu'on allégue des permiſſions concédées aux Miſſionnaires par Grégoire XIII. & par d'autres ſouverains Pontifes, ne prouve rien pour nos contrées, & ne concerne que les Miſſions, où quelquefois des connoiſſances, même ſuperficielles, dans l'Art de guérir favoriſent la prédication de l'Evangile. Ne ſeroit-il pas plus court de répondre que le Médecin-Clerc ne s'employant guères qu'en faveur des pauvres malades trop

peu ſecourus, il y auroit de la mauvaiſe humeur à lui faire un crime des ſecours qu'il leur porte ? C'eſt ici le cas de *la petite Médecine*.

8°. Enfin il y a certains malades & certaines infirmités dont le Médecin-Prêtre ne peut pas ſe mêler avec bienſéance..... Notre Auteur en tombe d'accord, & fait, à cet égard, des diſtinctions & des exceptions tout-à-fait judicieuſes. Par exemple, il ne veut pas que les maladies honteuſes ſoient traitées par les Clercs. Il deſire que les perſonnes du ſexe ſoient aſſiſtées dans leurs maladies par des femmes d'âge & diſcretes, formées ſur le modèle de la veuve dont parle S. Paul. Il fait voir ailleurs, non ſans quelques louanges un peu déplacées ſous ſa plume, que les femmes ſont très-capables de cette eſpèce de Médecine uſuelle. Il eſt peu de nos Villes &

de nos campagnes, où il ne ſe rencontre quelqu'une de ces Dames charitables qui prennent ſoin des malheureux, qui panſent leurs plaies, les ſoignent, leur compoſent & leur diſtribuent des remèdes gratuits &c. vraiment Mères des pauvres, & principalement des pauvres malades.

On remarque beaucoup de ſageſſe dans les précautions que l'Auteur ſuggère à ſon ami pour ſe mettre à l'abri du moindre blâme & du moindre ſoupçon. Il en eſt de même des régles de déſintéreſſement qu'il lui preſcrit. Ce qu'il permet uniquement au Curé-Médecin des pauvres, c'eſt d'accepter ce que voudront donner des perſonnes aiſées qu'il aura guéries, pour être converti en remèdes & en livres du métier. Il pourra s'adreſſer de plus aux riches charitables qui lui procureront les uns & les autres. Ceci fait naître

à l'Auteur l'occaſion de témoigner ſa gratitude perſonnelle aux derniers Intendants de Provence ; d'exalter ces pieux établiſſements où les remèdes ſont diſpenſés *gratis*, & d'avertir que les plus chers ne ſont pas toujours les plus efficaces.

De ces vingt-deux Lettres il réſulte que la Médecine charitable peut convenir aux Eccléſiaſtiques, & ſur-tout aux Curés de campagne ; qu'ils peuvent en ſavoir aſſez pour procurer des biens infinis ; que loin d'y trouver à redire, le Public équitable ne pourra qu'en être édifié, quand ils ſeront d'ailleurs prudents, édifiants, déſintéreſſés. Ces concluſions toutefois nous ne les adoptons que d'après les raiſonnements de l'Auteur, ſans empêcher les Obſervateurs critiques de les modifier, ou même de les réfuter.

Nous répétons que cet Ecri-

vain pense vivement, & qu'il sait beaucoup dans tous les genres. Pour faire de ces Lettres un Livre classique en son genre, il ne faudroit que les réduire à un seul Volume, en supprimant ce qui ne va pas droit au but, en sacrifiant à la justesse les citations qui ne concluent pas, en y mettant un peu plus d'ordre, en retranchant les négligences du style, en corrigeant les fautes d'impression, qui, à force d'être multipliées, déparent un Ouvrage estimable tel que celui-ci.

ARTICLE CXXXII.

FABLES DE M. GAY, suivies du Poëme de l'Eventail ; le tout traduit de l'Anglois par Madame de Keralio. (Volume *in*-12. pages 312, sans l'Avertissement & la Vie de Gay.) A Londres, & se trouvent à Paris chez Duchesne, rue S. Jacques, &c.

SI quelqu'un ignoroit encore que le goût Anglois est fort différent du nôtre, voici un Livre qui suffiroit pour l'en convaincre. M. Gay a eu un succès prodigieux par son Recueil de Fables ; & il y a toute apparence que, parmi nous, il seroit tombé au dernier rang des Fabulistes. Ce n'est pas que Madame de Keralio nous donne ici un mauvais Ou-

vrage : elle eſt louable d'avoir pris la peine de le compoſer & de le faire imprimer ; elle a rendu de ſon mieux cette Littérature Angloiſe ; elle l'a un peu rapprochée de nos mœurs ; elle y a mis de temps en temps du feu, de la gaieté, de la variété. Ainſi de ſa part la tentative eſt louable. M. Gay fait même appercevoir de ſon côté quelques traces de génie, avec un inſtinct ſatyrique & une teinture de mécontentement national qui reveille un peu le Lecteur. Mais le total, comparé ſur-tout avec nos excellents Recueils de Fables, eſt une œuvre très-médiocre.

On place à la tête du Volume la Vie de ce Poëte, *tirée*, c'eſt-à-dire *copiée* du Dictionnaire de M. de Chauffepié. M. Gay a vécu de nos jours, & n'eſt mort qu'en 1732. Ses Ouvrages les plus célèbres ſont ſes Fables, & ſon *Opéra des Gueux*, traduit en notre Lan-

gue, il y a deux ou trois ans. De ſes Fables on n'a eu, de ſon vivant, que le premier Livre, c'eſt-à-dire une ſuite de quarante-neuf Sujets ou Apologues. Le ſecond Livre, compoſé de ſeize Fables, n'a paru qu'après ſa mort.

On ajoûte ici un Poëme *ſur l'Eventail*, qu'on dit être du même Auteur, quoiqu'il ne ſe trouve point indiqué dans ſa Vie. Ce Poëme en trois Chants eſt une fiction aſſez ingénieuſe & aſſez vive ſur *l'Eventail* des Dames. La Mythologie y eſt prodiguée, & quelques petits traits de Critique ou de Satyre empêchent la monotonie de ce ſujet très-médiocre pour l'invention & pour l'intérêt.

Le premier Livre des Fables de Gay vaut encore mieux que le ſecond, quoique celui-ci ſoit rempli de pièces plus longues, plus relatives à la politique, &

plus dans le goût Républicain qui est la marotte des Anglois. Nous citerons du premier Livre la Fable XVII. que nous regardons comme une des meilleures.

LE CHIEN DE BERGER ET LE LOUP.

» Un Loup affamé ravageoit les » Plaines, & dévastoit tous les » Parcs : une épaisse Forêt étoit sa » retraite, & ses larcins de la nuit » fournissoient aux repas du jour. » En vain le Berger vigilant avoit » tendu des filets, & veilloit aux » pièges : en vain le Chien lui » donnoit la chasse : le Voleur » agile se jouoit de tous leurs ef- » forts.

» Un jour Rustaut traversant le » Bois, le hazard le conduisit à la » caverne de l'ennemi. Pour un » instant, *lui dit-il*, suspendons la

» guerre, & raiſonnons comme
» deux amis.

» Tu demandes une trève, ré-
» pond le Loup : je te l'accorde.
» Le Chien commença donc
» ainſi :

» Comment un Animal intré-
» pide & vigoureux comme toi,
» peut-il attaquer ſans honte une
» race foible & incapable de ſe
» défendre ? Une plus noble proie
» t'eſt offerte. Que ne te nourris-
» tu du ſang des Tigres, des Lions
» & des Ours ? Les grands cœurs
» ſont pénétrés d'une pitié géné-
» reuſe, inconnue aux lâches Ty-
» rans. Conſidère l'innocence des
» Brebis que tu dévores : ſois brave,
» & donne, en les épargnant, un
» exemple de clémence.

» Ami, *répondit le Loup*, ré-
» fléchis à ton conſeil. Le Ciel
» nous a fait Bêtes de proie : ainſi
» dès que les Loups trouvent de
» quoi aſſouvir leur faim, il con-

» vient que les Loups mangent.
» Si, véritable ami de la race bê-
» lante, tu as pour elle un zèle
» réel, c'eſt ton Maître, leur vrai
» Tyran, que tu dois tâcher de
» fléchir.

» Pars & va lui répéter ton
» pathétique diſcours. Un Loup
» ne mange qu'une Brebis, tan-
» dis que les hommes en man-
» gent dix mille. J'avoue qu'un
» ennemi déclaré mérite des ma-
» lédictions, mais un faux ami eſt
» mille fois pire. «

La plûpart des Fables du premier Livre de M. Gay nous ont donc paru ſans invention, ſans ſel, ſans chute intéreſſante, & nous eſtimons que quelques-unes ſont très inſipides & très-plates. Sans doute que, dans la Poëſie, elles ſe ſoûtiennent mieux. Notre Phèdre traduit en Proſe n'eſt preſque plus le Père des graces.

Il faut prendre ce genre dans sa terre natale, & revêtu de tous ses ornements primitifs. Quant au second Livre de M. Gay, c'est, comme nous l'avons dit, une suite de XVI. Fables, beaucoup plus longues que celles du premier Livre, parce que chacune d'elles est annoncée par un préambule de Morale, de Satyre ou de Politique, le tout assez peu analogue à l'art de raconter qui est la partie essentielle du Fabuliste.

ARTICLE CXXXIII.

DISCOURS PHILOSOPHIQUES, (de M. Boullier) *l'un sur l'inertie de la matière, l'autre sur la liberté des actions humaines, &c.* (Volume *in*-12.) A Paris, chez Guillyn, Quai des Augustins, &c. *Suite de l'Article CXXVI. au mois de Novembre.*

DISCOURS *sur l'inertie de la matière.* L'Auteur commence par reconnoître, dans les Esprits créés, un *pouvoir fini*, subordonné aux volontés du Créateur : *Pouvoir* qui s'exerce sur la matière, & que la matière ne possède point. Qu'est-ce, en effet, que la matière ? sinon une *substance inactive & passive.* Le mouvement & le repos sont des états

qu'elle reçoit de principes étrangers. La réſiſtance qu'elle ſemble oppoſer aux agents qui veulent changer ſon état actuel, n'eſt de ſa part qu'une pure *inertie*.

Ici M. Boullier ſe prévaut de l'indifférence de la matière au mouvement & au repos pour ſoûtenir qu'elle ne jouit de l'un ou de l'autre que par une action étrangère ; de ſorte que la matière, après ſa création, n'ayant encore reçu que l'exiſtence, ne ſeroit ni en repos, ni en mouvement. *L'acte Créateur* ne ſuffit pas pour la conſtituer dans l'état de repos : il faut y ajoûter une action auſſi réelle, mais toujours moindre que celle qui produit le mouvement.

Il nous paroît au contraire que toute matière eſt en repos, dès là qu'elle n'eſt point en mouvement, & que la création pure & ſimple, ſans rien ajoûter à l'exiſtence de la matière, ſuffit pour la mettre

en repos. Mais pour l'en tirer, pour la mettre en mouvement, il faut un autre acte que celui de la création. Ainſi, en ſortant du néant, elle entre dans le repos ſi aucune force ne l'en tire par une nouvelle action : ſi elle en ſort par l'action d'une puiſſance motrice, elle y rentre par la ſeule force de l'obſtacle qui oppoſe à cette action une réſiſtance invincible.

Du reſte, nous ne ſaurions trop inviter les Phyſiciens à ſuivre M. Boullier dans les profondeurs où il s'enfonce, pour analyſer la nature du mouvement, pour contempler la force motrice dans ſon origine, pour reconnoître les inſtruments ſubordonnés à la cauſe univerſelle du mouvement, & pour diſtinguer dans tout mouvement la *cauſe* qui le produit, & la *raiſon* qui détermine le produit de ſon action, quand il intervient des

chocs qui occaſionnent des échanges, des partages ou des pertes de mouvement. On ne doit pas plus négliger l'examen qu'il fait de l'*attraction*. Il la rélegue dans la claſſe des hypothèſes ; il la déclare inſuffiſante aux phénomènes où l'on la réclame. Mais il n'en admet pas moins la *gravitation* ou *la force centripète*. Il reconnoît que cette *gravitation*, cette *force* eſt un fait conſtant & univerſel. Reſte à ſavoir quel en eſt le principe. Eſt-ce l'impulſion ; eſt-ce une attraction innée dans tous les corps ; eſt-ce une ſimple Loi du Créateur qui pouſſe les corps les uns vers les autres en raiſon directe de leurs maſſes, & réciproque des quarrés de leurs diſtances ?

Notre Auteur penche pour l'impulſion, & il rejette de plus en plus les forces attractives. Mais, dans la chute de ce ſyſtême, il ſauve l'honneur de Newton aux

dépens de ſes Diſciples : plus intrépides que leur Maître, parce qu'ils ſont moins habiles, ils ſe ſont avancés au delà des bornes où il s'étoit renfermé ; ils ont échoué ſur des écueils qu'il a craint d'approcher. M. Boullier leur prouve que la matière n'eſt qu'une ſubſtance brute & ſolide dont l'inertie ſe démontre, & qu'il eſt abſurde d'y ſuppoſer aucune force ou activité. » Je m'adreſſe, » *dit-il en finiſſant*, aux perſonnes » ſenſées & non prévenues, & je » les prie de me dire, s'il ne vaut » pas mieux avouer qu'on ignore » les cauſes que d'en nommer d'in- » intelligibles ; s'il ne vaut pas » mieux admettre des myſtères » dans la Phyſique que des contra- » dictions ? En vérité nous venir » parler aujourd'hui d'un principe » interne d'attraction ou de péſan- » teur dans la matière, n'eſt-ce » pas ramener ſous d'autres noms

» ces causes occultes dont le Car-
» thésianisme nous avoit si heu-
» reusement délivrés ? N'est-ce pas
» obscurcir la sagesse de Dieu, &
» loin d'expliquer rien, rendre
» tout inexplicable ? N'est-ce pas
» favoriser hautement le Pyrrho-
» nisme, & montrer enfin qu'on
» aime mieux les ténébres que la
» lumiere ? Cette conduite ne fut
» jamais celle d'un vrai Philo-
» sophe ? «

Discours *sur la liberté des actions humaines* : se demander à soi-même, *suis-je libre ? le sentiment que j'ai de ma liberté, m'en assûre-t-il la propriété ?* Autant, selon M. Boullier, vaudroit-il se demander à soi-même ; *suis-je existant ? le sentiment de mon existence m'en assûre-t-il la possession ?* Pourquoi, en effet, ce sentiment, quand il tombe sur ma liberté, seroit-il plus incertain que quand il tombe sur mon

existence ? Je ne suis donc pas plus certain de mon existence que de ma liberté. L'Auteur du *Traité de la liberté* * qu'après tant d'autres, M. Boullier entreprend encore de réfuter, met d'abord à l'écart ce sentiment de liberté dont on vient de parler. C'est se délivrer assez commodément d'un moyen contre lequel on n'auroit aucune ressource. Il se débarrasse avec la même aisance des conséquences qui coulent du défaut de liberté : il les compte pour rien : c'est encore décliner assez légèrement une attaque qu'on ne se sent pas capable de repousser.

Voyant donc que, dans la na-

* Ce Traité fait partie d'un Recueil intitulé, *Nouvelles libertés de penser*, Recueil, dit M. Boullier, supprimé dès qu'il parut. Voyez-en la Réfutation aux Tomes I. & II. de l'Ouvrage du R. P. Hayer.

ture de l'homme & dans l'ordre de la société, tout réclame en faveur de la liberté, cet Auteur (des nouvelles libertés de penser) s'éleve à Dieu, & va chercher dans le sein même de la Divinité, des raisons ou plutôt des prétextes pour éluder ce témoignage intérieur de liberté qui se fait entendre à tous les hommes. C'est donc l'intérêt de Dieu & l'honneur des attributs divins qu'il prétend soulever contre le cri que la nature éleve en faveur de notre liberté.... S'il y a, *dit-il*, une Providence, Dieu prévoit nos actions : mais il ne sauroit prévoir les effets des causes qu'on appelle libres ; donc il n'y a point de causes libres, ou Dieu ne prévoit point leurs actions. Ce raisonnement porte sur ce principe : *Dieu bien qu'infiniment puissant & infiniment intelligent, ne peut jamais prévoir ce qui ne dépend pas d'un ordre*

nécessaire & invariable,..... parce que *Dieu n'a pas la prescience en qualité d'Auteur de toutes choses, mais en qualité d'Etre qui connoît l'ordre nécessaire & invariable qui est en toutes choses.*

M. Boullier prouve d'abord que, dans cette façon de raisonner, il y a plus à perdre qu'à gagner pour la gloire & pour l'intérêt de Dieu : ce n'est donc point un vrai zèle de l'honneur divin qui s'arme ici contre la liberté humaine. Voici le raisonnement de notre Auteur : Si Dieu ne connoît l'avenir qu'autant qu'il connoît l'ordre nécessaire & invariable qui est en toutes choses, il ne connoît l'avenir que comme je connois que demain ma Pendule sonnera midi, par la connoissance que j'ai de ses ressorts & du jeu qui en résulte : or, en connoissant de la sorte que demain ma Pendule sonnera midi, je ne prétends point connoître

l'avenir. N'eſt-ce donc pas dégrader la preſcience divine que de l'abaiſſer au niveau d'une connoiſſance que j'ai, & ſur laquelle je ne pourrois, ſans me rendre ridicule, fonder aucune prétention au titre de Prophète ?

Ces principes, au reſte, de l'Auteur des *Nouvelles Libertés de penſer*, ont un vice propre qui n'a pas échappé à la pénétration de M. Boullier. Voici comment il le dévoile, en reprenant le parallèle que l'Adverſaire de la liberté avoit fait de la Preſcience de Dieu & de la Science d'un habile Aſtronome qui prédit les Eclipſes. Dieu, *dit-il*, prévoit les Eclipſes plus ſûrement qu'aucun Aſtronome, non pas préciſément, parce qu'il connoît mieux la régularité des mouvements céleſtes ; mais parce qu'il eſt ſûr de la régularité & de l'invariabilité de ces mouvements. Or ce n'eſt pas en qualité d'Etre

qui connoît l'ordre de toutes choses, qu'il est sûr de cette régularité & de cette invariabilité des Astres : c'est en qualité d'Auteur & de Créateur des ressorts d'où dépendent tous les mouvements des corps créés. Il connoît la nature, la force & la durée des éléments dont il s'est servi pour les construire : il sait jusqu'à quel degré leurs ressorts sont inaltérables : il n'ignore pas les causes qui pourroient en déranger l'action. Et voilà ce que ne peut savoir l'Astronome. » Calculer, prédire » les Eclipses, n'est point savoir » l'avenir : c'est seulement tirer des » conséquences justes de certains » principes connus ; c'est résou» dre un problême de méchani» que ; c'est expliquer le jeu d'une » machine qu'on a bien étudiée. » Dieu au contraire prévoyant les » Eclipses, sait s'il a résolu que » notre tourbillon solaire, que le

» Soleil, la Lune, avec la loi de
» leurs mouvements subsisteront
» dans mille ans d'ici : « ce qu'assûrément nul homme au monde ne sait d'une Science proprement dite.

Mais ; *reprend le Fataliste que réfute M. Boullier*, tout autre principe de prèscience que celui qu'on vient d'exposer, est inconcevable : donc on n'en sauroit supposer d'autre en Dieu ; donc, pour soumettre tout à la prescience divine, il faut n'admettre aucun Etre qui ne soit soumis à ce principe ; donc, pour sauver cette prescience, il faut ne reconnoître aucun Etre, aucun Agent libre. Si la manière, dont Dieu connoît les futurs nécessaires, *répond M. Boullier*, ne suffit pas pour lui donner la connoissance des fûturs libres, tout ce qu'on en peut conclure, c'est que les moyens de la prèscience ne sont pas les mêmes pour les uns

& pour les autres. Les moyens de cette prescience doivent être proportionnés à ses objets différents. Si ces moyens sont inconcevables, si cette prescience nous est incompréhensible, ce n'est pas une raison de nier cette prescience ou son objet. L'esprit infini ne peut-il donc avoir aucun moyen de connoissance qui ne soit à la portée de notre courte intelligence ? Cet esprit est-il obligé de nous révéler les mystères de sa prescience, & de lever le voile qui nous la couvre ? Pour atteindre la fin qui nous est destinée, avons-nous besoin que ce voile se déchire ? Sommes-nous faits pour prévoir les futurs libres, ou pour savoir comment Dieu les prévoit ?

Il n'est point, *ajoûte l'Agresseur de la prescience divine & de la liberté humaine*, il n'est point *de la grandeur de Dieu* de prévoir les choses qu'il auroit faites lui-

même de nature à pouvoir être prévues. Cette instance, *replique notre Auteur*, n'est qu'une fausse supposition qui blesse également Dieu & sa prescience. Dieu est un Etre trop éclairé pour pouvoir rien faire dont il ne prévoie toutes les suites. Ainsi, s'il y a des actions libres, Dieu les prévoit. De-là M. Boullier passe aux preuves dont il se sert pour établir qu'il y a des actions libres.

Il commence par se donner des *guides* dans *la nouvelle route* où il s'engage. Ces guides sont quelques principes qu'il accompagne de bonnes preuves. L'ame renferme en soi un principe de perception & un principe d'action : c'est donc un Etre actif. Elle n'en est pas moins passive, puisqu'elle est le sujet des impressions qu'elle reçoit, quand des causes étrangères suscitent dans son être des idées ou des sentiments involon-

taires. Elle exerce ſur la matière comme ſur ſes propres penſées, une eſpèce d'empire. Son pouvoir étant, comme tout autre pouvoir, ſéparable de ſon acte, c'eſt un pouvoir d'agir ou de ne pas agir, un pouvoir qui s'étend à des actes oppoſés. Ce pouvoir eſt toujours plus étendu que ſon exercice, parce qu'il ne dépend point des perceptions, des objets, des motifs & des habitudes, dont peut dépendre l'exercice du même pouvoir. Il n'en eſt pas moins borné lui-même, étant ſubordonné à des pouvoirs ſupérieurs; arrêté par des obſtacles invincibles, aſtreint à de certaines conditions &c. L'union de l'ame avec un corps établit entre ces deux ſubſtances un commerce réciproque de modifications, qui dépend ſur-tout de l'état & des diſpoſitions du corps : ce qui reſſerre encore le pouvoir de l'ame dans de plus étroites limi-

tes. Ces principes que M. Boullier multiplie, éclaircit & développe par des exemples & par des comparaiſons auſſi appropriées à leur nature qu'à ſes vuës, approchent inſenſiblement & rapidement le but où il aſpire. Tout-d'un-coup on voit notre liberté paroître ſans effort, & ſe montrer dégagée de la plûpart des difficultés, ou plutôt des nuages où ſes ennemis voudroient l'étouffer.

On en découvre donc la nature phyſique, qui conſiſte dans un *principe interne d'action*, principe *eſſentiel* à l'ame, & qui conſtitue dans ſon être un pouvoir inamiſſible. Dans les mêmes principes, on découvre l'eſſence *morale* de la liberté, eſſence qui n'eſt qu'un pouvoir d'agir à la lumière d'un certain cercle d'idées diſtinctes. Les opérations du génie exigent un cercle d'idées bien

plus vaste que celui qui suffit à l'exercice de la liberté. Mais quelque étroit que soit le cercle d'idées nécessaires aux actes libres de notre ame, il ne se réveille que par le jeu d'un organe, (le cerveau) sur lequel l'ame a peu d'action, puisqu'elle ne contribue en rien à la *structure intime* de cet organe, & qu'elle n'influe, dans ses *dispositions accidentelles*, que d'une façon *très-indirecte & très-éloignée.*

Dans son siège, l'ame peut essuyer, de la part du tempérament, des assauts violents : le tempérament peut ébranler le cerveau, & y porter des troubles qui éveillent des *idées criminelles & des attraits vicieux*. Mais l'ame de son côté, en s'appliquant & en s'attachant à d'autres idées, à d'autres attraits & à des motifs opposés, peut, à moins que le cerveau ne soit malade, s'en faire un rempart solide, & repousser l'assaut. Nous aurions

ſouhaité qu'ici M. Boullier ne ſe fût pas borné aux ſecours d'un ordre purement naturel, ou du moins qu'il eût fait entendre qu'on n'y doit pas mettre toute ſa confiance. Ces *diſpoſitions matérielles*, qui ſont des obſtacles à la vertu, M. Boullier ne les regarde que comme la matière d'un combat fort rude : comme il n'eſt jamais impoſſible d'en triompher, jamais elles ne néceſſitent au vice. Priſe en ce ſens phyſique, la liberté eſt dans l'ame un pouvoir inaliénable.

Dans le ſens moral, le même pouvoir ſubſiſte, tant que l'ame ne manque point des idées néceſſaires pour l'exercer, c'eſt-à-dire pour délibérer, choiſir & ſe déterminer. Quand l'état du cerveau troublé ou malade s'oppoſe à la préſence de ces idées, le pouvoir phyſique qui conſtitue le fond de la liberté, n'eſt pas détruit;

mais l'uſage moral & raiſonnable de ce pouvoir eſt ſuſpendu ou interdit : la liberté reſte ſans action ; c'eſt un fond toujours réel, mais devenu ſtérile. Dans l'état de la ſanté, le cerveau peut ſolliciter l'ame à vouloir une choſe, mais il ne ſauroit l'y néceſſiter. Ainſi, comme l'ame avec les ſecours qu'il faut toujours préſuppoſer, eſt maîtreſſe de céder ou de réſiſter aux impreſſions du cerveau, elle ne lui doit jamais ni ſes vices ni ſes vertus.

Dans tout le Traité que M. B. réfute, il regne une eſpèce de principe dont ce judicieux Philoſophe dévoile la fauſſeté; c'eſt que le *cerveau donne à l'ame immédiatement ſes volontés & ſes inclinations :* ce n'eſt point là un vrai principe, c'eſt plutôt une exception qui n'a lieu que dans les rêves & les maladies du cerveau. Selon le ſyſtême qu'on bâtit ſur ce faux

principe, l'ame devient assez inutile à la machine humaine : elle n'est qu'un instrument du cerveau, qui, avec d'autres instruments, pourroit exécuter ce qu'il opère avec l'ame. Il faudroit lire tout ce qu'observe notre Auteur, pour expliquer les rapports & les services mutuels qui sont entre l'ame & le cerveau. Ce grand morceau de Métaphysique est excellent.

Sur la fin de son Livre, M. B. rassemble quelques Sophismes des Adversaires de la liberté. On ne croiroit pas que ces mauvais Esprits ont le talent de présenter leur systême sous des points de vuës favorables à la Morale. Que ne tente-t-on point avec beaucoup de mauvaise foi, & un peu d'esprit? » *Ce systême*, dit on, (qui » nie la liberté) *détruit toute la* » *présomption qu'on peut tirer* » *de la vertu.* Ajoûtez, *reprend*

» *M. Boullier*, qu'il détruit aussi
» l'horreur, la honte, le remords
» du vice. D'ailleurs étoit-ce la
» peine de guérir la vanité? Elle
» n'est plus vice, dès qu'il n'y a
» plus de vices.

» *Ce systême donne beaucoup
» de pitié pour les méchants, sans
» inspirer de haine contre eux.*
» Pourquoi parler de haine contre
» les méchants dans un systême
» où il n'y a point de méchants?
» Mais pourquoi dire aussi qu'*un
» certain systême nous inspire de
» la haine* pour autrui, un autre
» *de la pitié*? Auroit-on sitôt
» oublié que ces divers mouve-
» ments dépendent non de notre
» ame, mais du cerveau qui la
» domine?

» *Ce systême ôte aux honnêtes
» gens un sujet de s'estimer & de
» mépriser les autres: il les porte
» à souffrir les injures, &c.* Je
» conviens, pourvu qu'on m'a-

» voue la fauſſeté du ſyſtême, que
» l'erreur où il jette ceux qui l'a-
» doptent, pourra produire chez
» eux quelque effet pareil : mais
» ſi par malheur il ſe trouvoit vé-
» ritable, il n'en produiroit aucun,
» parce que les hommes alors tou-
» jours également ſoumis à l'em-
» pire de leur cerveau, ne ſe cor-
» rigeroient point, & demeure-
» roient ce qu'ils ont été. «

Cet Eſſai de controverſe fera connoître de plus en plus la bonne Métaphyſique de M. Boullier, & la fauſſe ſubtilité des Adverſaires du libre Arbitre.

ARTICLE CXXXIV.

LETTRES HISTORIQUES, pour ſervir de ſuite à l'Hiſtoire des Révolutions de la Grande-Bretagne, & à l'Hiſtoire Militaire & Civile des Ecoſſois au ſervice de France. (Volume *in*-12. de 308 pages.) A Paris, chez Ganeau, rue S. Severin.

IL y a ſix Lettres dans ce petit Recueil. La premiére contient une Notice de la Maiſon & des Seigneurs Comtes de Ratcliffe, qui ſe ſont donnés à la France après les dernières révolutions d'Angleterre. Les deux Lettres ſuivantes rappellent le ſouvenir des proſcriptions exercées en Angleterre, durant les années 1696, 1716 & 1746, contre les parti-

ſans de la Royale Maiſon de Stuart. Enfin les trois derniéres Lettres préſentent une eſpèce d'Abrégé de l'Hiſtoire Militaire des Ecoſſois & de leur ancienne confedération avec la France.

Cette collection de Lettres eſt donc un Ouvrage du temps : les circonſtances actuelles nous rendent attentifs aux procédés anciens & modernes des Anglois. On reconnoît bien cette Nation aux traits dont la peignent ces Lettres, & l'on y voit auſſi les malheurs conſtants des Princes de la Maiſon de Stuart & de leur parti. C'eſt ce qui répand quelque triſteſſe dans l'ame d'un Lecteur zelé pour la juſtice & pour la vertu. Quand la ſcène tragique ne préſente que des cataſtrophes funeſtes, on ſort du ſpectacle, le cœur flétri & l'eſprit mécontent : telle eſt auſſi l'impreſſion que fait ſur nous l'Hiſtoire des

grands Hommes, victimes du sort, & privés de l'état florissant auquel ils ont droit par leur naissance. Mais un œil philosophique découvre là l'image naturelle du monde & de ses perfidies. Il ne faut point lire les Annales des Siècles & des Hommes, si l'on veut voir le mérite & le bon droit toujours à leur place, toujours honorés & récompensés sur la terre.

Dans la premiére Lettre, on nous donne une haute idée de l'antiquité & de l'illustration des Seigneurs Comtes de Ratcliffe; sortis d'origine Saxone & puissants, durant plusieurs siècles, dans les Provinces de Northumberland, de Cumberland & de Lancastre. Cette Maison est actuellement représentée en France par M. le Comte de Ratcliffe, Colonel d'Infanterie au service de Sa Majesté. Le père de ce Seigneur se signala

en 1715 & en 1745 pour la Maiſon de Stuart, & c'eſt dans cette ſeconde tentative qu'il fut pris, tandis qu'il paſſoit de France en Ecoſſe. Sa qualité d'Officier dans les troupes de France auroit dû le ſouſtraire au jugement criminel qu'on inſtruiſit contre lui; mais comme il s'étoit ſauvé, en 1715, de la priſon de Newgate, où il avoit été renfermé après le mauvais ſuccès de l'expédition d'Ecoſſe, on le condamna à mort: procédé injuſte, puiſqu'il n'y avoit qu'un ſeul témoin, & un homme d'ailleurs très-décrié pour la conduite, qui dépoſât ſur l'affaire de Newgate.

Ce Seigneur fut décapité à Londres le 19. Décembre 1746, après avoir fait ce petit diſcours: » Je » meurs enfant véritablement ſoumis & obéiſſant de la Ste Egliſe » Catholique & Apoſtolique, en » paix avec tous les hommes, plein

» d'amour pour ma chère Patrie, » qui ne peut jamais être heureuse » sans rendre justice au meilleur » & au plus maltraité de tous les » Rois. J'emporte les mêmes sen- » timents d'amour, de respect & » de reconnoissance pour le Roi » de France *LOUIS le Bien-Aimé*, » titre glorieux : & je recommande » à sa Majesté ma chère famille. » Je me repens sincèrement de » tous mes péchés, & j'ai la ferme » espérance d'obtenir la miséri- » corde de Dieu tout-puissant, par » les souffrances de son fils bien- » heureux Jesus-Christ notre Sei- » gneur, à qui je recommande » mon ame. *Amen.* «

L'Auteur de la Lettre trace ensuite le plus beau portrait de ce Seigneur Anglois. Tout en lui étoit grand ; la taille, la physionomie, les connoissances, le courage, la fidélité à son légitime Souverain, la piété, la charité en

vers les pauvres &c. Cette Lettre d'ailleurs est remplie de particularités, qui concernent les mouvements d'Ecosse en 1715, & l'expédition du Prince Edouard dans le même Royaume en 1745. Le récit de ces actions est assez vif, & sur-tout très-intéressant par la qualité des principaux Acteurs & de leurs grands intérêts. L'Auteur y ajoûte ses propres aventures, il étoit de l'embarquement du Comte de Ratcliffe, & il fut pris comme lui par les Anglois; mais comme il étoit au service de France, on le renvoya sur sa parole. L'éloge qu'il fait de quelques Seigneurs Anglois, qui n'eurent pour lui que des attentions bienfaisantes, ne peut être suspect. L'Amiral Vernon, *aussi humain après la victoire, que redoutable dans le combat*, fait la meilleure figure du monde dans cette Relation: il contraste magnifiquement

avec le Capitaine Bully, qui prit le Comte de Ratcliffe, son fils, notre Auteur & tout leur équipage. Ce Capitaine, & Clèveland, un de ses Officiers, *déshonoroient la Noblesse de leur état par la bassesse de leurs mœurs.* C'étoient des brutaux & des barbares. Vernon usa de son pouvoir d'Amiral, pour sauver & pour bien traiter les Prisonniers. D'autres Officiers, aussi généreux, firent oublier les grossièretés de Bully; & leurs noms sont consignés par la reconnoissance dans cet Ecrit qui mériteroit de subsister, quand il n'auroit point d'autre titre pour intéresser la postérité.

La seconde & la troisième Lettre de ce Recueil présentent, comme nous avons dit, le tableau sanglant des proscriptions exercées, en 1696, 1716 & 1746, contre les partisans de la Maison de Stuart. Comme il est d'usage, en

Angleterre, de haranguer quand on eſt près de ſubir le dernier ſupplice, on trouve ici les diſcours des illuſtres Proſcrits, qui arroſerent pour-lors l'échaffaud de leur ſang. Tous parlent de leur Religion dans ces harangues, & la plûpart étoient Anglicans : ce qui montre évidemment qu'un grand nombre de Seigneurs furent attachés au Roi Jacques II. & à ſon fils indépendamment de la Religion Catholique que ceux-ci profeſſoient. Ces petits Diſcours, en forme de teſtaments de mort, ſont fort touchants : l'éloquence naturelle s'y fait ſentir, & c'eſt, en effet, dans ces circonſtances que le ſentiment ſupplée ou ajoûte beaucoup aux régles de l'Art.

En 1716, les priſons de la Tour & de Newgate ne furent pas ſi bien gardées, qu'il ne reſtât des reſſources à quelques-uns de ceux qui y étoient détenus. Par exem-

ple, » on avoit permis aux Dames
» de voir leurs maris la veille de
» leur mort, pour leur faire les
» derniers adieux. Madame de
» Nilhisdale entra dans la Tour,
» appuyée sur deux Femmes de
» Chambre, un mouchoir devant
» les yeux, & dans l'attitude d'une
» femme désolée. Introduite dans
» la chambre du Prisonnier, (My-
» lord Nilhisdale) elle lui repré-
» senta en peu de mots l'inutilité
» d'un vain désespoir : elle ajoûta
» qu'étant de même taille qu'elle,
» il n'avoit qu'à changer d'habit,
» & sortir dans le même appareil
» qu'elle étoit entrée ; que son
» Carrosse le conduiroit au bord
» de la Tamise, où il se trouve-
» roit un Bateau pour le porter
» vers un Navire qui étoit prêt à
» faire voile en France. Le strata-
» gème s'exécuta aussi heureuse-
» ment qu'il avoit été conçu. Le
» Mylord disparut, & il arriva à

» trois heures du matin à Calais. «
Le lendemain un Ministre vint pour préparer le Condamné au dernier *exit*, ainsi que s'exprime la Lettre, mais il ne trouva qu'une Dame à qui il ne falloit que des louanges pour la belle action qu'elle avoit faite. Le Lieutenant de la Tour alla aux Ministres, pour savoir ce qu'il feroit : on se mocqua de lui, & il eut ordre d'élargir la Prisonnière, qui ne voulut sortir que quand on lui eut apporté des habits convenables à son sexe. Il y a deux ou trois autres petites Histoires d'évasions également bien minutées, quoique accomplies d'une autre façon : c'est ce qu'il faut lire dans l'Ouvrage même.

Les trois dernières Lettres n'occupent que 40 pages, & roulent sur les Ecossois. On donne d'abord une courte Notice de l'Ecosse, des mœurs de ce pays, des guerres

que la Nation a soûtenues contre l'Angleterre. On passe de-là aux grandes & fréquentes confédérations des Ecossois avec la France, & l'on produit en preuve les priviléges & les actes de naturalisation accordés par nos Rois à cette brave Milice. Enfin on rappelle encore les bons services rendus au Prince Edouart par les Montagnards d'Ecosse. » Qui pourroit » concevoir, si l'évènement n'étoit » encore sous nos yeux, que l'auguste Charles Edouard, avec » 2000 Montagnards, sans Cavalerie, exposés en flanc comme » en front au feu de l'Artillerie » Angloise, fût venu à bout de » détruire, à Preston, un corps » d'Anglois de plus de 5000 hommes des plus aguerris, qui venoient de se distinguer en Flandre ; de prendre ensuite avec » une très-petite armée deux ou » trois Places, & de s'avancer jus-

» qu'à 25 lieues de Londres? «
Voilà une phraſe trop longue, mais elle exprime la vérité; & en général, dans ces Lettres, on retrouve l'Hiſtoire ſimple & fidèle des évènements qui ont acquis tant de gloire à l'héritier du Trône des Stuarts. Mais la valeur & le mérite ne ſuffiſent pas dans l'état actuel des affaires. Il faut les attentions d'une Providence particulière qui a ſes deſſeins, ſes moments, ſa conduite, & ſes reſſources ſupérieures à toute intelligence humaine.

ARTICLE CXXXV.

ESSAIS PHYSIOLOGIQUES, contenant I. des recherches ſur les cauſes des mouvement des fluides dans les très-petits vaiſſeaux des Animaux. II. Des obſervations ſur la ſenſibilité & ſur l'irritabilité des parties du corps animal, à l'occaſion du Mémoire de M. Haller ſur ce ſujet. Par M. Robert Whytt, Docteur en Médecine, de la Société Royale de Londres, Membre du Collège Royal des Médecins & Profeſſeur en Médecine dans l'Univerſité d'Edimbourg. *Traduits de l'Anglois par M. Thébault, Docteur en Médecine, & Profeſſeur de l'Ecole de Mathématiques, établie à Rennes par les Etats de Bretagne.* (Volume

in 12. pages 295.) A Paris, chez les Frères Etienne, &c. M. DCC. LIX.

LA ſimple lecture de notre Extrait pourra convaincre tout Lecteur attentif, que ces *Recherches* & ces *Obſervations* ſe prêtent la main, & qu'elles tendent, comme de concert, à la ruine du ſyſtême que M. Haller publia en 1755, *ſur la nature ſenſible & irritable des parties du corps animal*, Ouvrage dont nous avons rendu un compte fidèle dans nos Mémoires.

Les *Recherches* de M. Whytt ſont diviſées en trois Sections. Dans la premiére, il obſerve que le mouvement des fluides dans les très-petits vaiſſeaux des animaux, eſt un phénomène qui a exercé la ſagacité des plus grands Maîtres, tels que Mrs Hales, Martine, Lewenhoek, Keill, Robinſon,

ſon, Borelli &c. Les uns ont attribué ce mouvement à la force du cœur. On prouve ici que cette force, en s'éloignant de ſa ſource, devient trop foible pour produire l'effet qu'on lui attribue. Les autres, à la force du cœur, ont ajoûté la contraction des artères ; mais comme le ſang jaillit de l'artère ouverte avec plus de force quand elle ſe dilate que quand elle ſe contracte, il eſt évident que le mouvement qui l'emporte acquiert alors un excès de force, dont cette contraction ne ſauroit être le principe. Quelques-uns ont eu recours à l'attraction des tuyaux capillaires ; mais cette attraction n'agiſſant pas plus dans la direction qui favoriſe la circulation, que dans celle qui lui eſt contraire, ſon effet doit être au moins nul, & dans cette occaſion on n'en doit tenir aucun compte. Quant à la peſanteur du

ſang, dont on a voulu tirer parti pour expliquer ce problême de Phyſiologie, elle ne mérite aucune attention, puiſqu'elle s'oppoſe autant à l'aſcenſion du fluide qu'elle en favoriſe la deſcente. D'ailleurs pour anéantir le ſecours qu'en pourroit tirer la circulation, il ne faudroit que coucher le corps horizontalement. Or, dans cette poſition, la circulation va ſon train comme dans toute autre poſture.

On ne peut cependant nier que la force avec laquelle le cœur pouſſe le ſang dans les artères, & la force avec laquelle ces artères ſe contractent, ne contribuent à la circulation. M. Whytt en convient; mais il prétend démontrer que ces forces reſtent encore inſuffiſantes quand on les meſure avec l'effet dont on cherche la cauſe. Ses moyens démonſtratifs ſe puiſent dans des principes hydrauliques, & ſe développent par

de grands calculs. Si l'on connoiſſoit mieux la nature des vaiſſeaux, le degré précis de leur fléxibilité, de leur élaſticité, de leur poroſité; leur ſinuoſité, leurs aſpérités, & les autres propriétés de leur ſubſtance & de leur texture; ſi l'on en faiſoit autant d'éléments qui entraſſent dans le calcul avec tout ce qui appartient aux fluides, comme leur maſſe, leur volume, leur figure, leur mobilité, leur diviſibilité, leur dureté, leur molleſſe &c. il eſt très-probable qu'il y auroit beaucoup à réformer dans tous ces calculs où l'on ſe flatte de ramener les effets de tant de cauſes, ſans en connoître les combinaiſons juſtes & les rapports exacts.

Quoique M. Whytt ait établi, dans la premiére Section, que la pulſation régulière & alternative des artères ne s'étend pas au-delà des capillaires du premier genre,

il ne s'en déclare pas moins perſuadé, dans la ſeconde Section, qu'il y a une action & une oſcillation dans les vaiſſeaux lymphatiques & dans ceux des genres inférieurs. Il convient avec la plûpart des Phyſiologiſtes que les petits vaiſſeaux des animaux ont un mouvement d'oſcillation, & c'eſt à ces oſcillations qu'il attribue en partie la circulation des fluides qui coulent en ces vaiſſeaux. Mais quelle eſt la cauſe de ce mouvement oſcillatoire ? A la faveur d'une analogie très - naturelle, M. Whytt la ſaiſit & nous la préſente. Il part d'un principe fondé ſur des expériences & des obſervations inconteſtables ; c'eſt que les fibres muſculaires des animaux ſe contractent dès qu'elles ſont irritées. Or les petits vaiſſeaux ont, auſſi-bien que les gros, une membrane muſculaire ; donc ils doivent ſouffrir des contrac-

tions alternatives, aussi-tôt qu'il leur survient une irritation. Il ne reste donc plus qu'à trouver la cause qui les irrite. Cette cause est, selon l'Auteur, le sang même & les fluides les plus subtils. Ils coulent lentement dans les petits vaisseaux, *ils en aiguillonnent la surface interne, ils la sollicitent à des contractions douces & continuellement répétées.*

Pour donner à ce systême toute la probabilité qu'on peut desirer, il ne reste plus qu'à prouver que le sang peut exercer sur les fibres sensibles des animaux une action qui est au moins, comme s'exprime l'Auteur, un léger *stimulus.* Il a des particules âcres & salines, qui ne sauroient rouler dans des vaisseaux délicats sans les irriter; il a une chaleur & un mouvement intestin qui entretiennent toutes ses parties dans une

eſpèce de fermentation, ou, comme s'exprime l'Auteur, *dans un état d'oſcillations continuelles* : cette chaleur & ce mouvement animent & fortifient ſa vertu ſtimulante.

Toute cette théorie ſe confirme par une foule d'Obſervations très-connues. Dans pluſieurs inſectes & dans quelques animaux, le froid rallentit la circulation, l'Hyver la ſuſpend juſqu'à ce que la chaleur du Printemps la ranime. Il eſt donc certain, conclut l'Auteur, que le ſang agit comme *ſtimulus*. Il ne l'eſt pas moins que ſon action excite *réellement* des contractions alternatives dans les petits vaiſſeaux. Les faits qui le dépoſent ſe multiplient ſous la plume de l'Auteur : toute la Phyſiologie & toute la Pathologie contribuent comme à l'envi, & lui fourniſſent des preuves dont il eſt très-ſatisfait. Les phénomè-

nes pathologiques ſe plient d'eux-mêmes aux beſoins du ſyſtême qui, en retour, réfléchit ſur eux d'abondantes lumières pour en expliquer la nature & les cauſes.

Dans la troiſième Section, M. Whytt étend ſon ſyſtême juſqu'au *mouvement des fluides dans les vaiſſeaux abſorbants des animaux.* A l'orifice des veines lactées il place une *attraction* beaucoup plus forte que celle des tubes capillaires & des vaiſſeaux qui attirent la sève dans les végétaux. Par cette attraction le chile eſt pompé dans les veines lactées, & pouſſé vers le méſentère par la contraction des membranes muſculaires des inteſtins. La ſuction des veines lactées ſuccéde à cette contraction : par ce méchaniſme, ces veines ſe rempliſſent & ſe vuident ſucceſſivement. Quelque doux que ſoit le chile, il paroît

probable à M. Whytt qu'il ne laisse pas d'irriter les membranes de ces veines, & par conséquent d'y entretenir un *mouvement de vibration* semblable à celui que le sang & les fluides produisent dans les autres petits vaisseaux.

Les veines absorbantes des intestins exercent la même action sur les plus subtiles parties des aliments digérés. Quoique ces veines n'aient point de valvule, le fluide absorbé n'en retombe pas plus dans les intestins, parce que la contraction de ces veines commence à leur orifice, se propage vers leurs troncs où se porte le *stimulus* du fluide, secondé par le mouvement péristaltique des intestins.

Il faut lire, dans ces *Recherches*, comment tout le jeu de l'œconomie animale, loin de traverser le systême de circulation qu'on y établit, conspire à en favoriser le

méchanisme. On s'y instruira également sur tout ce qui concerne 1° les artères *exhalantes*, qui humectent & lubréfient la surface interne de toutes les cavités du corps en l'arrosant continuellement d'un fluide subtil. 2° Les veines *inhalantes* qui reprennent & resorbent ce fluide. 3° Les artères & les veines exhalantes & inhalantes qui tapissent la surface de la peau & des vésicules pulmonaires. 4° Les accidents & les différentes maladies qui surviennent quand le jeu des vaisseaux est troublé, quand le cours des liqueurs qui y coulent se dérange, quand elles s'arrêtent ou s'altèrent &c. M. Whytt appuie fortement sur l'Analogie de toutes ces recherches Physiologiques avec le Méchanisme connu des végétaux. Nous pensons que l'*attraction* que M. Whytt réclame pour intro-

duite le chile dans les veines lactées, & les autres ſucs alimentaires dans les vaiſſeaux abſorbants eſt moins un ſyſtême qu'un terme, & qu'il ne l'emploie qu'en attendant qu'on ſoit plus éclairé ſur un point ſi délicat.

Comme cette matière eſt un peu ſéche, nous la partageons, & dans un autre Article nous parlerons des Obſervations de l'Auteur.

ARTICLE CXXXVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

D'AVIGNON.

*DISCOURS moral sur le plaisir de la bienfaisance, adressé à M. le Marquis *** modèle de l'homme bienfaisant.* C'est une Brochure Académique, qui ne contient que de bonnes choses, mais dites un million de fois sur l'objet en question. L'Auteur doit être un honnête homme s'il est vrai qu'on se peigne dans ses Ecrits. Il écrit comme un Etranger qui ne sait pas encore notre

Langue, mais qui fait des efforts pour l'apprendre. *On trouve aussi ce Discours à Besançon.*

De Lyon.

Les Epithètes Françoises, rangées sous leurs Substantifs, Ouvrage utile aux Poëtes, aux Orateurs, aux jeunes gens qui entrent dans la carrière des Sciences, &c. (*In*-8°. pag. 456.) Par le R. P. Daire, Sous-Prieur des Céleſtins de Lyon. *Chez Pierre Bruyset-Ponthus, rue Mercière, &c.* On ne saisit pas aisément l'utilité de ce Livre. On sent bien qu'une *Prosodie Françoise* contribue à la vraie prononciation de notre Langue. On conçoit que le Traité *des Synonymes François* nous apprend à juger de la force des termes qui se ressemblent, & dont on confond souvent la signification. Quant à un Recueil

d'*Epithètes Françoifes*, on ne voit pas au premier coup-d'œil ce qu'il doit répandre de lumières, & en quoi il peut foulager ceux qui veulent favoir & parler le François. D'ailleurs il eft difficile qu'on n'oublie une infinité de ces Epithètes : c'eft l'occafion qui en fait naître l'ufage, c'eft le genre de telle ou telle compofition qui en détermine le nombre, la force, l'efpèce. Nous eftimons pourtant que ce Dictionnaire d'Epithètes peut fervir aux Etrangers qui cherchent des mots, aux Apprentifs-Poëtes qui ont befoin d'idées acceffoires, de rimes &c. En un mot, puifqu'on a fait en Grec & en Latin des Recueils d'Epithètes, on pouvoit bien tenter la même chofe pour le François ; & c'eft-ce que l'Auteur de ce Livre exécute.

DE PARIS.

Diſſertation ſur l'ancienne Inſcription de la Maiſon-Carrée de Niſmes. Par M. Seguier, de l'Académie Royale de Niſmes, de celles de Bologne, de Palerme, de Vèrone, Correſpondant des Académies des Sciences de Paris, de Toulouſe & de Montpellier. *Chez Tilliard, Quai des Auguſtins, &c.* C'eſt une Brochure *in*-8°. de 53 pag. ſur une matière intéreſſante pour le petit nombre d'Antiquaires qui ſubſiſtent parmi nous. Le Temple de Niſmes, appellé la *Maiſon-Carrée*, a épuiſé les recherches de tous les Savants, curieux de ſavoir quelle fut la deſtination de ce Monument, & à quel temps on doit en rapporter la fondation. La plûpart de ces Obſervateurs ont cru que l'Empereur Adrien érigea cet

Edifice en l'honneur de Plotine, Veuve de Trajan. M. Seguier discute tous les sentiments, sur-tout ce dernier, & il en fait voir les inconvenients, les impossibilités même. Ce premier morceau est déja fort bien dans la Brochure.

La *Maison Carrée* présente à sa façade une Frise & une Architrave percées d'un grand nombre de petits trous, qui ne peuvent avoir servi autrefois qu'à fixer les lettres d'une inscription. Cette idée n'est combattue de personne. On a l'exemple de quelques autres Monuments, d'où les inscriptions ont disparu & où les vestiges des lettres qui les composoient sont restés : vestiges principalement remarquables par les trous où étoient engagés les crampons ou tenons qui assujettissoient ces lettres. Or M. Seguier, suivant l'ordre & l'alignement de ces trous, a retrouvé la figure des lettres

dont étoit formée l'inſcription du Monument de Niſmes. Il a diſtingué avec beaucoup de ſagacité l'eſpace que chaque caractère a dû occuper : bref il eſt venu à bout de découvrir qu'il y avoit au Frontiſpice de ce Temple :

C. CAESARI, AVGVSTI. F. COS.
L. CAESARI. AVGVSTI. F. COS.
DESIGNATO
PRINCIPIBVS. IVVENTVTIS.

Mais qui ſont ce Caïus Céſar & ce Lucius Céſar fils d'Auguſte ? L'Hiſtoire le dit : ce ſont les enfants de Julie & d'Agrippa, l'un & l'autre adoptés par Auguſte père de Julie. C'eſt en l'honneur de ces deux jeunes Princes que le Temple de Niſmes aura été conſtruit de leur vivant, tandis que l'un étoit Conſul & l'autre déſigné pour remplir cette dignité. Ainſi cet Edifice de la *Maiſon-*

Carrée ſera un Monument du Regne même d'Auguſte, & les beautés qu'il renferme ne démentent point l'importance de cette époque. M. Seguier raconte tous les ſoins qu'il s'eſt donnés pour calquer tous les trous de ce frontiſpice ; pour deviner les lettres dont ils conſervent ou forment plutôt la trace ; pour aſſembler ces lettres & pour en conſtruire l'inſcription ; enfin pour juſtifier ſa découverte par les ſecours de l'Hiſtoire. Cette Diſſertation eſt d'un homme d'eſprit & d'un bon Antiquaire : l'Académie de Belles-Lettres de Paris lui a fait beaucoup d'accueil.

Recueil de pluſieurs Pièces concernant le Traité des Tumeurs & des Ulcères, & l'Extrait qu'on en trouve dans le Journal de Médecine de M. Vandermonde. (Volume *in*-12. de 115 pages.)

Chez Cavelier, rue S. Jacques, &c.
Le *Traité des Tumeurs & des Ulcères* est un bon Ouvrage dont nous avons rendu compte il y a cinq ou six mois. On en a donné un Extrait dans le Journal de Médecine, & c'est cette Analyse qui fait naître le présent *Recueil:* car on trouve ici 1° cet Extrait entier, comme pour servir de base & de pièce de comparaison. 2° Une Lettre où l'on semble approuver cet Extrait. 3° Une seconde Lettre qui le blâme fort. 4° Une autre Lettre où l'on dit, sans détour, ce qu'on pense & ce que vaut le remède de M. Keyser, objet de la dispute. 5° Le rapport de l'Analyse que deux habiles Apothicaires ont faite de ce remède. Tout ce Recueil est digne d'attention, quoiqu'en général les controverses, nées au sujet des Journaux & de leurs Extraits, méritent assez peu d'être accueillies du Public.

La Musique rendue sensible par la Méchanique, ou nouveau systême pour apprendre facilement la Musique soi-même : Ouvrage utile & curieux, approuvé par l'Académie Royale des Sciences. (Volume *in*-8°. de 230 pages.) L'Auteur, M. Choquel, Avocat au Parlement de Provence, s'est amusé, dans ses moments de loisir, à composer cet Ouvrage, dont le but est de faire des Musiciens sans le secours d'aucun Maître. Qu'on ne prenne pourtant pas cette proposition à la rigueur. On croit qu'en faisant usage de cette méthode, un Maître sera encore très-utile ou même nécessaire pour donner le goût du Chant : ce qui est peut-être l'objet le plus important & le plus difficile dans la Musique.

Tout ce que l'Auteur se propose, c'est de fournir à ceux qui sont dépourvus de Maîtres des

moyens pour connoître le nom, le ſon, la valeur des Notes ; pour battre la meſure & pour déchiffrer un morceau de Muſique Latine ou Françoiſe. Auſſi ce Livre commence-t-il par les premiers élémens, par la Gamme même, & il ſuppoſe une ſi grande diſette de Maîtres que l'Elève ait à découvrir lui-même le ſon des ſept Notes *ut, re, mi,* &c. On pourroit obſerver que cetre hypothèſe eſt preſque chimérique : car on n'eſt preſque jamais aſſez iſolé pour ne trouver pas quelqu'un qui ſache au moins entonner les Notes du Plein-Chant : ce qui ſuffit pour ſaiſir l'échelle diatonique. Mais, quoiqu'il en ſoit, voilà donc M. Choquel qui nous préſente cinq objets dans ſon Livre.

1°. Il nous apprend à connoître le nom des Notes ſur toutes les clefs tant au naturel, que dans le cas des tranſpoſitions par le moyen

des diéſes & des bemols qui ſe mettent ſi ſouvent après les clefs. Cette inſtruction toute élémentaire & toute commune eſt clairement énoncée.

2°. Il nous explique le ſecret de découvrir le ſon des Notes par le moyen d'un inſtrument qui eſt au fond un monochorde augmenté & perfectionné, mais il ſe trouve ici un avantage : c'eſt que l'Auteur donne des facilités pour le dreſſer preſque ſans peine, ſans frais & ſans appareil. Une bonne partie du Livre eſt employée à décrire cet inſtrument qui, ſelon le devis de M. Choquel, auroit encore le bon effet de former la voix & de lui donner de l'étendue.

3°. On paſſe à la valeur des *Notes*, des *Pauſes*, des *Soupirs* &c. & autres petites bagatelles qui moleſtent quelquefois de jeunes Elèves. On applanit toutes

les voies, en ſorte néanmoins que des Commençants qui s'inſtruiroient par le moyen de ce Livre, ne laiſſeroient pas de bien travailler. Car, quoique l'Auteur procède clairement, on ſait que tout eſt difficile dans le terrein des Sciences qu'on défriche ſoi-même.

4°. Il s'agit après cela de battre la meſure, & M. Choquel ayant bien expliqué toutes les ſortes de meſures, croit que, pour cette méchanique, les mouvements d'un Pendule ſeront fort utiles : ce qui néanmoins ne peut guères avoir lieu que pour la meſure à deux temps. Mais l'Auteur invente auſſi une machine pour les quatre temps, & enfin ce Maître eſt d'une induſtrie admirable dans la conduite d'un Elève aſſez infortuné, pour n'avoir point de Maître parlant & diſant : *Faites ceci, faites cela.*

5°. On nous préſente des exem-

ples propres à faire l'application des paroles aux Notes. C'eſt une ſuite de morceaux François & Latins ; par exemple ; l'*Amplius lavæ me* de la Lande, le *Vanum eſt vobis ante lucem ſurgere &c.* de Campra &c.

Ce Livre a obtenu l'approbation de l'Académie Royale des Sciences, d'après le rapport de Mrs. de Mairan & de Fouchy, bons Connoiſſeurs. L'Ouvrage, en effet, eſt ſingulier, & mérite d'être au moins parcouru de ceux même qui ne s'en ſerviront pas, ſans excepter ceux qui le critiqueront.

Nous croyons avoir annoncé un autre Livre de Muſique, intitulé : *Le Guide du Compoſiteur.* (In-8°. de plus de 300 pages avec des Exemples gravés.) Ouvrage de M. Gianotti, qui a donné pluſieurs morceaux de Muſique inſtrumen-

tale. Dans ce nouveau Livre, ſon deſſein eſt d'*enſeigner à trouver la baſe fondamentale de tout Chant donné, & dans tous les genres de Muſique.* Il traite ce ſujet d'abord *par les Conſonances*, enſuite *par les Diſſonances*; enfin par les *Conſonances* & les *Diſſonances dans le genre chromatique & dans l'enharmonique* : le tout ſelon les principes de M. Rameau. L'Auteur dit néanmoins peu de choſes du *Principe de l'harmonie*, de cette belle découverte des deux harmoniques qui accompagnent le ſon fondamental. Il faut ſuppoſer cette doctrine pour bien concevoir la Métaphyſique du Livre de M. Gianotti. C'eſt véritablement la Métaphyſique qui a ordonné les détails de cet Ouvrage, de la même façon qu'elle range, diſtribue & ajuſte toutes les Grammaires : car ce *Guide des Compoſiteurs* eſt auſſi

la

la Grammaire de la Musique, ou plutôt des Musiciens qui veulent composer. Il faut bien du courage pour lire cette instruction qui est d'une sécheresse comparable aux sables de la Lybie. Nous avons soûtenu cette Lecture en la comparant même avec les Exemples gravés, & nous avouons qu'il nous seroit impossible de traiter de Littérature avec le Public, s'il étoit nécessaire de dévorer ainsi des cailloux à mesure qu'il se présente des Nouveautés Littéraires. Celle-ci est terrible, quoiqu'assez bonne pour le fond. Mais il s'agit de Musique, l'Art du monde le plus aimable : faut-il donc, pour le cultiver & le pratiquer, passer par des déserts & voir des pays qui dévorent leurs habitants ? M. Gianotti doit être un Musicien profond. Nous l'invitons à rendre ses compositions plus douces, plus développées,

plus animées d'exemples agréables. Personne ne composera de Musique, s'il donne toujours des Livres tels que celui-ci.

Nous n'avons point encore annoncé les XI. & XII. Volumes des *Lettres Critiques* de M. l'Abbé Gauchat contre tous les Adversaires de la Religion. Ce n'est assûrément ni oubli ni indifférence de notre part. Mais son Ouvrage est si répandu que les Journalistes sont, en quelque sorte, dispensés d'en faire connoître & d'en recommander la suite. D'ailleurs ces deux Volumes roulent sur le Livre de l'*Esprit*, qui a épuisé toutes les attentions Religieuses, Politiques & Littéraires de la Patrie. M. l'Abbé Gauchat fait aussi très-bonne figure dans cette espèce de Croisade contre l'Ennemi commun. Nous n'analyserons pas son Livre qui est, nous le répétons,

fort connu : voici ſimplement une étincelle de l'amour que cet eſtimable Auteur témoigne pour la Religion ſi indignement traitée par le Livre de l'*Eſprit*. » Ce Livre, *dit-il*, eſt moins un Ouvrage iſolé qu'un ſyſtême, ou plutôt qu'un précis de tous les ſyſtêmes actuels d'incrédulité : ſujet de gémiſſements amers pour tous ceux qui aiment encore la Religion !.... A ſuivre, depuis nombre d'années, les vues, les démarches d'une certaine claſſe de faux Littérateurs, on ne peut y méconnoître un plan formé de renverſer la Révélation juſques dans ſes fondements, & d'y ſubſtituer une Philoſophie naturelle auſſi ſéche, auſſi informe que celle des Ecoles du Paganiſme. L'Eſprit eſt venu la développer clairement ; la propoſer, établir les principes les plus révoltants, tirer les

» conséquences les plus affreuses ;
» passer toutes les bornes que
» nos Sceptiques avoient, jus-
» qu'ici, feint de respecter. A ce
» plan suivi & funeste d'établir un
» Code de Déisme & de noirceur,
» quel sentiment doit naître ou se
» ranimer ? celui d'opposer avec
» force & avec zèle, malgré les
» vaines clameurs de la Philoso-
» phie, de l'Erudition, du faux
» Patriotisme, de l'esprit du mon-
» de, de la liberté de penser, du
» progrès des Sciences, du bon
» goût, des Arts, & des *faux
» Savants*, en un mot ; d'opposer,
» *dis-je*, toutes les armes réunies
» d'une vraie Philosophie & d'une
» Religion éclairée. Puissent ses
» Ennemis apprendre par l'exem-
» ple de l'*Esprit* assailli & fou-
» droyé de toutes parts ; qu'ainsi
» seront confondus tous ceux qui,
» par un abus criminel des talents,
» oseront s'élever contre la vérité !«

Il y a dans le XIe Volume de M. l'Abbé Gauchar dix Lettres, & dans le XIIe il y en a sept contre le Livre de l'*Esprit* ; après quoi vient le *Catéchisme de l'Esprit* en XV. Sections, & du tout ensemble résulte une critique complette de ce Livre si souvent réfuté & si justement condamné. *On trouve toujours la suite des Lettres Critiques chez Hérissant, rue Notre-Dame.*

On a imprimé chez le Breton un *Discours à la louange du Roi, établi & fondé à perpétuité par l'Université de Perpignan, pour consacrer son rétablissement.* Ce Discours est (*in-fol.*) orné d'un Médaillon à l'honneur du Roi, & précédé d'une Vignette qui indique les bienfaits de S. M. à l'égard de l'Université de Perpignan. La Pièce en elle-même comprend l'Eloge historique de ces bienfaits,

ensuite un détail assez étendu des grandes actions du Regne de S. M. Le Recteur de l'Université a prononcé ce Discours qui lui fait honneur.

Il auroit fallu annoncer plutôt la séance publique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Besançon tenue le 24. d'Août 1758. Dans le résultat de cette Assemblée, on voit l'Eloge de M. l'Abbé Marion, Chanoine de Cambray & l'un des Associés étrangers de l'Académie de Besançon. Ce morceau, assez court, nous a paru bien fait : viennent ensuite les Analyses de quatre Discours ; le premier de M. Durey d'Harnoncour, reçu à la place de M. Marion ; le second, du même Auteur, sur ce sujet proposé par l'Académie : *Pourquoi le grand homme est si souvent la dupe de l'homme médiocre ?* le troisième

de M. l'Abbé Bergier, ſur la même queſtion ; le quatrième, d'un Anonyme ſur cette demande faite par l'Académie : *Quelle eſt la manière la plus ſimple & la plus ſûre de rappeller les noyés à la vie.* Ces Analyſes donnent une idée très-favorable des quatre pièces, & les traits qu'on en cite, juſtifient l'équité des ſuffrages de l'Académie.

La Philoſophie du moment. C'eſt une petite Brochure de 15 pages *in*-12. pour apprendre au Public comment il doit être *Philoſophe* au *moment* préſent ; c'eſt-à-dire vu les circonſtances de la Guerre & des beſoins de l'Etat. Toute la doctrine de l'Auteur (qui nous eſt inconnu) conſiſte à nous dire qu'il faut 1° ſupporter avec patience les adverſités, *reſpecter ceux qui commandent & Celui qui commande à tous.* 2° *Nous aider, réunir nos*

efforts, ne point nous décourager. 3°. Fournir des secours, *il faut de braves gens, des vaisseaux, des vivres, des armes, de l'argent..... donnons tout pourvu que l'ennemi périsse.* L'Auteur annonce la paix, *désavantageuse* si nous faisons mal, *glorieuse* si l'on suit les trois Articles de son plan.

Il y a sur la fin un mot de critique ou de plaisanterie. Quand la paix sera venue, » quelques » années de tranquillité nous ren» dront aussi riches, aussi lé» gers, aussi fastueux que nous » l'étions..... Alors nous pourrons » aussi nous quereller chez nous » sur des mots, nous chicaner » sur des équivoques, nous dire » bien des injures les uns aux » autres. Les Etrangers en riront, » nous en rirons nous-mêmes; » ou il viendra quelque guerre » qui nous fera oublier toutes nos

» folies. « Il s'ensuivroit de-là que la guerre & les besoins de l'Etat nous rendent sages. Pourquoi donc s'en plaindre si l'on est déja Philosophe ? Mais il y a ici cent choses qu'on ne fera point, à moins qu'on ne soit aussi Chrétien. Et l'Auteur de la Brochure ne nous démentira point sur cet Article. Il a du bon sens & de la Religion : son Ouvrage est si court, qu'il ne peut charger ni la poche, ni la tête ; & le prix qu'il coute ne fera pas dire que la Philosophie *vend cher ses coquilles.*

Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France, avec des Notes Historiques & Géographiques. (Trois Volumes *in*-12.) Chez Chaubert, Quai des Augustins ; & Hérissant, rue Notre-Dame. Ces trois Volumes contiennent un grand nombre d'A-

necdotes relatives à notre Hiſtoire, & peuvent ſervir extrêmement à réparer les omiſſions de nos Hiſtoriens. Nous en formerons un Article dans la ſuite de ces Mémoires. Il nous reſte quantité d'autres Annonces à faire qu'il faut remettre à un autre Journal & à l'année prochaine.

Mais en finiſſant celle-ci, nous voulons donner un témoignage d'eſtime aux *Annales Typographiques*, que nous avons ſuivies toutes les ſemaines avec beaucoup de plaiſir. Le mérite de cet Ouvrage périodique eſt de raſſembler tout ce qui paroît chaque année dans toutes les parties de l'Empire des Lettres. L'Auteur nous a donné 1757. Il annonce tout ou preſque tout, (car il eſt impoſſible qu'il ne lui échappe quelque choſe.) Quand ſes Correſpondances n'ont pu lui

fournir que des titres, il se contente de les transcrire. Quand il a pû voir les Livres mêmes ou en acquérir des Notices, il forme de petits Extraits ou résultats communément bien faits, & sagement écrits. En un mot, cette entreprise soûtenue avec zèle est très-intéressante, sur-tout pour l'Histoire de la Littérature. On trouve toujours ces *Annales* chez Lambert.

ARTICLE CXXXVII.

CATALOGUE

DES OUVRAGES dont il est fait mention dans les XVI. Volumes de ces Mémoires pour l'année M. DCC. LIX.

*On désigne par cette marque * les Livres qui ne sont annoncés que dans les Nouvelles-Littéraires.*

§. I.

Religion ; Ecriture-Sainte ; Saints Peres, Théologie, Controverse, Liturgie.

Raccolta di Trattati concernenti alla Religione Naturale, &c. Recueil de Traités touchant la Religion Naturelle, &c. Janvier, I. Vol. 63

Bibliothèque portative des Pères. Janvier, II. Vol. 326. Août, I. 1982
* L'Incrédulité convaincue par les Prophéties. Janvier, II. Vol. 371
Le même. Avril, I. Vol. 838 Juillet, I. Vol. 1607. Octobre, I. Vol. 2352
Lettres sur le Déisme. Mars, 581
* Nouvelle Edition des Ouvrages de S. Léon. Mars, 751
* Dernier Tome de l'Edition d'Origène. Mars, 759. Août, 2080
La Religion Naturelle & la Révélée, &c. Avril, I. Vol. 773
Principes discutés, pour faciliter l'intelligence des Livres Prophétiques, &c. Avril, II. Vol. 1033 * Novembre, 2864
Lettres Critiques, &c. IX. & X. Volumes. Mai, 1157
* Traité des Indulgences & du Jubilé. Juin, 1526
* Observations sur un Livre Pro-

Décembre, 1759.

testant contre les Jubilés, &c. Juin, 1528
* Le Philosophe moderne ou l'Incrédule condamné au Tribunal de sa Raison. Août, 2099
Le même. Septembre, 2218
* Méthode pour enseigner & pour étudier la Théologie. Août, 2101
* Nouvelle & grande Edition des Confessions de S. Augustin. Septembre, 2273
* Traité de la Charité, (en Latin.) Septembre, 2277
Examen sérieux & comique des Discours sur l'Esprit. Octobre, I. Vol. 2342
* Lettres sur la Béatification des Serviteurs de Dieu, ou Abrégé du grand Ouvrage du feu Pape sur cette matière. Octobre, I. Vol. 2483
* Rituel des Esprits-forts. Octobre, I. Vol. 2493
* Traité (en Italien) sur le vrai

sens des deux derniers Versets du Pseaume L. Oct. II. Vol. 2639
* *Ordo perpetuus divini Officii juxtà ritum Brev. S. R. E.* Octobre, II. Vol. 2659
* Lettres Critiques, XI. & XII. Volumes. Déc. 3026

§. II.

Histoire Universelle, Chronologie, Géographie.

* Chronologie Historique-Militaire. Janvier, I. Vol. 181
* Théâtre de la Guerre en Allemagne, &c. Janv. II. Vol. 362
* Histoire générale des Guerres. Janvier, II. Vol. 372
Le même. Juin, 1501. Juillet, I. Vol. 1542
* Discours sur une nouvelle manière d'enseigner & d'apprendre la Géographie. Mars, 764
* Annonce de l'Introduction à

l'Histoire de l'Univers. Mai, 1316
* Topographie de l'Univers. Mai, 1333
Noticia de la California, &c. Notice de la Californie, &c. Juillet, II. Vol. 1869. Septembre, 2117. Novembre, 2710
Chronographiæ Asiaticæ & Ægyptiacæ specimen. Essai d'une Chronologie Asiatique & Egyptienne. Août, 2034
* Abrégé de l'Histoire de M. de Thou. Août, 2097
Défense de la Chronologie &c. contre Newton. Oct. II. Vol. 2619
* Institutions abrégées de Géographie. Novembre, 2866
* Essai Géographique sur les Isles Britanniques. Novembre, 2870
* Cartes du Chevalier de Beaurain. Novembre, 2873
* Cartes du S[r] Robert de Vaugondy. Novembre, 2877

* Plan de la Ville de Nantes. Novembre, 2877

§. III.

Histoire Ecclésiastique.

* Vie de S. Ferdinand. Mai, 1328
Le même. Juillet, I. Vol. 1562
* Discours Académique (en Italien) sur divers points d'Histoire Ecclésiastique, &c. Septembre, 2276
* Annales des Camaldules, (en Latin.) Septembre, 2279
* Dissertation (en Italien) sur l'ancien *Vestarario*, ou Garde des habits Pontificaux. Octobre, II. Vol. 2638
* Anecdote sur le lieu de la naissance de Pierre Lombard. Oct. II. Vol. 2641
* La Vie & les Mystères de la sainte Vierge. Novembre, 2863

§. IV.

Histoire Profane, Relations, Voyages.

Lettres édifiantes & curieuſes des Miſſions, &c. Janvier, I. Vol. 92

The Hiſtory of Great-Britain, &c. Hiſtoire de la Grande-Bretagne. Par M. Hume. Janvier, I. Vol. 121. Janvier, II. Vol. 302 Février, 455

Hiſtoire du Bas-Empire, &c. Janvier, I. Vol. 141

Hiſtoire de Veniſe. Février, 413 Avril, I. Vol. 870. Avril, II. Vol. 1009

Hiſtoire de l'Orénoque. Mars, 623

Hiſtoire de Jules Céſar. Mars, 641

Mercure de Vittorio Siri. Mars, 678

Hiſtoire d'Irlande. Mars, 688
Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire d'Eſpagne. Avril, I. Vol. 931. Avril, II. Vol. 1090
A complete Hiſtory, &c. Hiſtoire complete d'Angleterre. Juin, 1465. Nov. 2775. Déc. 2885
Tablettes Anecdotes & Hiſtoriques des Rois de France. Août, 1964
* Voyage dans l'Arabie déſerte. Août, 2109
Hiſtoire du Commerce & de la Navigation &c. Octob. I. Vol. 2309
* Traduction des Hommes illuſtres de Plutarque. Oct. I. Vol. 2492
* Notices Hiſtoriques (en Italien) ſur la Ville de Volterre. Octob. II. Vol. 2645
* Hiſtoire d'Angleterre de M. Smollett. Traduite en François. Octobre, II. Vol. 2653
* Mémoire ſur l'utilité des Hiſtoires de Provinces. Nov. 2856
Décembre, 1759.

Lettres sur les Anglois &c. Déc. 2987

* Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France. Déc. 3033

§. V.

ANTIQUITÉS, MÉDAILLES, INSCRIPTIONS, TABLEAUX, ESTAMPES, PLANS GRAVÉS, &c.

Lettre sur les Pierres gravées. Janvier, I. Vol. 34

* Plan Topographique & raisonné de Paris. Janvier, I. Vol. 185

* Portrait du Pape Clément XIII. Janvier, I. Vol. 190

* Portraits du Roi de Prusse & du Comte de Daun. Janv. I. Vol. 190

* Portrait de M. le Marquis de Mirabeau. Janvier, I. Vol. 190

* Autre Portrait. Juin, 1523

* Gravure des Vuës perspectives des Ports de France, &c. Janv. II. Vol. 358

Premiére Lettre ſur les Antiquités Romaines, & ſur les Temples des Anciens. Février, 438
Seconde Lettre ſur les Antiquités Romaines & les Temples des Anciens. Mars, 604
Troiſième Lettre ſur les Temples des Anciens. Avril, I. Vol. 806
Quatriéme Lettre ſur les Temples des Anciens. Mai, 1245
* Plan de la Ville de Bordeaux. Mai, 1310
* Gravures dans le goût du Crayon. Mai, 1311
* Gravure ſur le mariage de Monſeigneur le Comte de la Marche. Mai, 1315
* Notice des Diplomes, des Chartes &c. relatifs à l'Hiſtoire de France. Mai, 1328
* Recueil des Plans, Coupes & Elévations du nouvel Hôtel de Ville de Rouen. Mai, 1334
Mémoire ſur la Maiſon de Chabannes. Juin, 1396
Décembre, 1759.

* Additions à ce Mémoire. Juillet, II. Vol. 1904. Novembre, 2859
Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une Colonie Egyptienne. Juin, 1448
* Plan du combat de S. Cast. Juin, 1524
Premiére Lettre sur les Temples du Christianisme. Juillet, I. Vol. 1577
Le Pitture antiche d'Ercolano. Les Peintures d'Herculanum. Juillet, I. Vol. 1633. Septembre, 2147. Octobre, I. Vol. 2392
Mémoires sur l'ancienne Chevalerie. Juillet, I. Vol. 1652
Seconde Lettre sur les Temples du Christianisme. Août, 2045
* Deux Marines gravées par le Sr le Mire. Août, 2077
* Trois nouvelles Planches de la Conchyliologie. Mars, 762
Août, 2083

* Décoration du Théâtre servant aux exercices du Collège de Louis le Grand. Août, 2086
Doutes sur la Dissertation de M. de Guignes, touchant les Chinois. Septembre, 2191
Della fondazione di Pesaro, &c. Dissertation sur la fondation de Pesaro. Septembre, 2218
* Gravures de la riche Collection des Tableaux du Marquis Gérini. Septembre, 2274. Octob. II. Vol. 2644
* Recueil des Portraits de la Maison de Médicis. Septembre, 2274
* Dissertation sur une Colonie Egyptienne établie aux Indes. Octobre, I. Vol. 2478
* Planches d'Architecture du Sieur Roland le Virloys. Octobre, I. Vol. 2490
Troisième Lettre sur les Temples du Christianisme. Octobre, II. Vol. 2574

Décembre, 1759.

* Notice sur les Antiquités de Cortone. Octob. II. Vol. 2639
* Gravures des Médailles de M. le Comte Mazzuchelli. Octobre, II. Vol. 2643
* Inscription de la premiére Pierre de l'Eglise des PP. Augustins de Lyon. Octobre, II. Vol. 2647
Arte di conoscere l'età de' Codici, &c. L'Art de connoître l'âge des Manuscrits. Novembre, 2744
* Dissertation sur l'ancienne Inscription de la Maison-Carrée de Nismes. Décembre, 3014

§. VI.

MORALE, SERMONS, DISCOURS DE PIÉTÉ, LIVRES DE DÉVOTION.

La régle des devoirs que la Nature inspire à tous les hommes. Janvier, I. Vol. 5
* Méditations

* Méditations pour tous les jours de l'année, &c. Janv. II. Vol. 370
* Colloque de Jesus-Christ avec une Ame fidèle. Janv. II. Vol. 371
* Le Bouclier d'honneur ou Oraison funèbre de M. de Crillon. Février, 565
* Contrefaçon du Livre de Piété, intitulé : *La Paix intérieure.* Mars, 763
* Présentation du cœur de Madame la Duchesse d'Orléans. Par M. l'Evêque de Valence. Avril, II. Vol. 1137
* Ethologie ou le cœur de l'homme. Mai, 1302
* Considérations sur l'Amour divin. Mai, 1306
* Traduction Françoise de l'Imitation de notre Seigneur Jesus-Christ. Mai, 1306
* Mandement du Chapitre de Rouen, qui ordonne des Prières

pour M. le Cardinal de Tavanes. Mai, 1323
* Lettres de S. François de Sales. Juin, 1519
* Trois Sermons sur le Jubilé. Juin, 1527
* Instructions sur le même sujet. Juin, 1528
Traité des Prêts de Commerce. Août, 1925
* Discours de M. l'Abbé de la Marque, en présentant le cœur de S. A. S. Mademoiselle de Bourbon-Condé. Août, 2093
* Les Femmes de mérite, &c. Août, 2095
* Sermons du Carême (en Italien) de M. l'Evêque de Modène. Septembre, 2277
* Dissertation oratoire (en Italien) sur la grace divine. Septembre, 2278
* Avis à une personne engagée dans le monde : Ouvrage ascétique &c. Novembre, 2872

* Discours moral sur le plaisir de la bienfaisance, &c. Décembre, 3011

§. VII.

Droit, Politique, Commerce.

Histoire Politique du siècle. Janv. I. Vol. 44
* Considérations sur le Commerce, &c. Janv. I. Vol. 175
La Noblesse telle qu'elle doit être. Février, 513
* Augure de Paix, Politique fondamentale de l'Europe &c. Férier, 566
* Essai de Jurisprudence sur toutes sortes de sujets. Février, 570
* Essai sur l'Histoire du Droit Naturel. Mars, 753
Le même. Avril, I. Vol. 888
Coûtume de Normandie. Avril, II. Vol. 1073

* Idée générale des Finances. Mai, 1331
* Instruction pour les Ventes des Bois du Roi. Juillet, II. Vol. 1907
* Traité des Commandes & des Réserves, ou des Provisions de Bénefices, &c. Août, 2098
* Observations (en Italien) pour la défense de quelques Textes du Jurisconsulte Gravina. Septembre, 2281
Abrégé Chronologique de l'Histoire du Droit public d'Allemagne. Octobre, I. Vol. 2452
* Traité des Droits des Communes & de Bourgeoisie. Octobre, II. Vol. 2662
* Traité général des Droits d'Aydes. Octobre, II. Vol. 2665

§. VIII.

PHILOSOPHIE, MATHÉMATIQUES, ARTS, HISTOIRE NATURELLE, MÉDECINE.

Dissertation sur la disparition des racines des dents de lait. Janv. II. Vol. 257

Explanation of the ocular Harpsichord, &c. Explication du Clavecin oculaire. Janvier, II. Vol. 342

* Le Guide du Compositeur. Janvier, II. Vol. 378. Décembre, 3024

* Avis pour les Cultivateurs. Janv. II. Vol. 378

* École d'Agriculture. Février, 567

* Essai sur l'Education Militaire &c. Février, 568

* Leçons de Chymie. Par Shaw. Février, 570. Novembre, 2861

* Géométrie Métaphysique. Févr. 571
Le même. Octobre, II. Vol. 2687
Metaphysica ad usum Scholarum, &c. Métaphysique pour les Ecoles. Mars, 707. Juin, 1549
Lettre au sujet de la Comète. Avril, I. Vol. 924
* *Dell' Elettricismo, &c.* Lettres du P. Beccaria sur l'Electricité, &c. Avril, I. Vol. 952
La Physique des Arbres. Avril, II. Vol. 966
Lettre de M. Pingré, Bibliothécaire de Ste Geneviève, sur la Comète. Avril, II. Vol. 991
* Note sur le même sujet. *Ibid.* 1142
La Science des Postes Militaires. Avril, II. Vol. 1060
* Description des trois Formes du Port de Brest. Avril, II. Vol. 1143

Traité sur la nature & sur la culture du Vin. Mai, 1204
* Note sur ce Traité. Juin, 1522
Lettre sur une découverte en Géométrie. Mai, 1267
* Lettre sur cette prétendue découverte. Juillet, II. Vol. 1912
Bigarrures Philosophiques. Mai, 1273
* Recueil de différents projets d'Architecture, &c. Par M. Pitrou. Mai, 1337
Moyen de conserver la santé aux équipages des Vaisseaux. Juin, 1375
* Exercice de l'Infanterie Françoise. Juin, 1523
* Traité de la nature de l'ame contre Locke. Juin, 1532
* Traité des Tumeurs & des Ulcères. Juin, 1532
Le même. Août, 1994
* Précis de la Médecine pratique. Juin, 1533

* Tableau de la Petite-Vérole. Juin, 1534. Août, 2106
Traité de la formation des Métaux. Juillet, II. Vol. 1733
Lettre sur un Phénomène électrique. Juillet, II. Vol. 1832
Les Aphorismes d'Hippocrate en Grec & en Latin. Juillet, II. Vol. 1846
Observations de la Comète. Juillet, II. Vol. 1861
Essais de la Société de Dublin. Août, 2017
* Connoissance des Temps. Août, 2098
Le même. Décembre, 2911
Les abus de la saignée. Septembre, 2165
* Dissertation (en Latin) sur la méthode des Fluxions Géométriques. Septembre, 2280
* Du vrai principe de l'Equilibre des corps &c. (en Latin.) *Sept.* 2283
* Réponse de M. Clairaut, à quel-

ques Pièces anonymes sur la Comète. Septembre, 2286
* Préparations d'Ornythologie du R. P. Fourcault Minime. Sept. 2294
* Anatomie artificielle singulière. Septembre, 2297
Seconde Lettre sur un Phénomène électrique. Oct. I. Vol. 2378
Essai sur l'administration des Terres. Octobre, I. Vol. 2411
Second Mémoire sur l'Inoculation de la Petite-Vérole. Octobre, I. Vol. 2435
* Réflexions (en Italien) sur l'Agriculture de Toscane. Octobre, II. Vol. 2646
Discours Philosophiques sur les causes finales, &c. Novembre, 2799. Décembre, 2965
* Traité des Eaux minérales de Rouen. Novembre, 2849
* *The Handmaid to the Arts.* La Servante des Arts. Nov. 2851

* Diſſertations Chymiques de M. Poot de Berlin. Novembre, 2862
* Obſervations Médicinales. Novembre, 2869
Lettres intéreſſantes pour les Médecins de Profeſſion. Décembre, 2936
Eſſais Phyſiologiques. Déc. 2999
* Recueil de pluſieurs Pièces concernant le Traité des Tumeurs & des Ulcères, &c. Décembre, 3017
* La Muſique rendue ſenſible par la Méchanique. Déc. 3023
* La Philoſophie du moment. Déc. 3031

§. IX.

ÉLOQUENCE, RHÉTORIQUE, POESIE, GRAMMAIRE.

* Ode Latine à M. l'Evêque d'Evreux. Janvier, I. Vol. 178

* Poëme ſur la bataille de Lutzelberg. Janvier, I. Vol. 180
L'Art de peindre à l'Eſprit. Janv. II. Vol. 197
Fables choiſies de la Fontaine, (grande & belle Edition.) Janvier, II. Vol. 227. Février, 390
Verſi ſciolti di tre moderni Autori, &c. Poëſies non-rimées de trois bons Poëtes Italiens. Janvier, II. Vol. 275. Mars, 721. Mai, 1179
* Deux petites Pièces de Vers, l'une en forme d'Etrennes à la Reine, l'autre en l'honneur de la ſainte Vierge. Janv. II. Vol. 380
* A B C Royal, ou l'Art d'apprendre à lire ſans épéler les Voyelles & les Conſones, &c. Février, 560
* Rudiment François. Février, 560

* Traité des deux imperfections de la Langue Françoise, &c. Février, 560
* Introduction à l'étude de la Langue Grecque. Février, 562
* Invention d'une Manufacture & Fabrique de Vers au petit Métier, &c. Février, 567
* *Fr. Jos. Desbillons Fabularum Libri X.* Dix Livres de Fables, &c. Mars, 755
Le même. Juin, 1425
Jumonville, Poëme. Avril, II. Vol. 1116
* Rudiments de la Langue Latine. Mai, 1308
* Analogies des Genres, des Préterits, des Supins. Mai, 1309
* Plaidoyers de M. Mannory, premier Volume. Mai, 1317
Le même. Août, 1949
Second Volume. Nov. 2758
* Cours de Latinité en feuilles périodiques, Juin, 1526

Ode ſur la mort de Madame la Markgrave de Bareith. Juillet, I. Vol. 1686

* Traité (en Latin) ſur l'utilité des Langues Orientales. Septembre, 2281

* Diſcours de réception dans l'Académie des *Ricovrati* de Padoue, (en Italien.) Sept. 2279

La mort du Maréchal-Comte de Saxe, Poëme. Octob. II. Vol. 2608

* Lettre de M. de Wailly ſur quelques expreſſions de notre Langue. Octobre, II. Vol. 2668

* Abrégé de la Grammaire Françoiſe du même. Oct. II. Vol. 2682

* Réponſe du même à une Brochure ſur les Participes. Octob. II. Vol. 2683

* Méthode pour la Traduction du François en Latin. Par M. l'Abbé Valart. Oct. II. Vol. 2684

* Discours qui a remporté le Prix de Montauban. Nov. 2841
* Les Epithètes Françoises, &c. Décembre, 3012
* Discours à la louange du Roi. Déc. 3029

§. X.

CRITIQUE, MÉLANGES, HISTOIRE LITTÉRAIRE, ELOGES, APOLOGIES, CATALOGUES DE LIVRES, *PROSPECTUS* ET ANNONCES D'OUVRAGES, D'EXERCICES PUBLICS, DE NOUVELLES EDITIONS, DE MACHINES &c. SOUSCRIPTIONS DE LIVRES, PRIX ACADÉMIQUES, DICTIONNAIRES.

* Prix de l'Académie de Petersbourg. Janvier, I. Vol. 167
* Dictionnaire Latin de Théologie morale. Janvier, I. Vol. 172
* Eloge Historique du R. P. Lau-

rent Auguſtin. Janv. I. Vol. 180
* Annales Typographiques. Janv. I. Vol. 183
* Les mêmes. Décembre, 3034
* Prix de l'Académie de Chirurgie. Janvier, I. Vol. 186
* *Marci Accii Plauti Comediæ.* Les Comédies de Plaute. Nouvelle Edition. Janvier, II. Vol. 364
* Edition des Poëſies de Sarbievius. Janvier, II. Vol. 368
* Prix de l'Académie de Touloufe. Janv. II. Vol. 372
Hiſtoire des Mathématiques. Février, 489. Juillet, II. Vol. 1759
Octobre, II. Vol. 2501
Deux Lettres, l'une au Journaliſte de Trévoux, l'autre ſur le Matérialiſme. Février, 535
* Table du Journal de Verdun. Février, 571
* Tableau de Paris pour l'année 1759. Février, 572

Décembre, 1759.

* Déclaration du P. B. J. Février, 574
* Traduction en Italien des Lettres Péruviennes. Mars, 756
Le même. Avril, I. Vol. 829
* XIII^e Tome du Dictionnaire Apostolique. Mars, 757
* Traduction Françoise des *Transactions Philosophiques*. Mars, 760
Lettre sur (contre) les Spectacles. Avril, 854
* Dictionnaire universel des Sciences Ecclésiastiques. Avril, I. Vol. 955
* Avis sur la nouvelle Edition du Dictionnaire de Moreri. Avril, II. Vol. 1143
* Annonce du Dictionnaire Hébraïque, (*in-fol.*) qui s'imprime à Avignon. Avril, II. Vol. 1145
* Prix de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon. Avril, II. Vol. 1147

Mémoire Historique sur le Collège Royal de France. Mai, 1220
* Annonce de l'Histoire des Philosophes, ornée de Gravures. Mai, 1312
* Avis pour la souscription de la Diplomatique. Mai, 1313
* Traduction Françoise de Lettres Critiques sur les Auteurs Italiens. Mai, 1318
* Systême nouveau pour devenir Savant sans Maître. Mai, 1336
* Catalogue de Livres étrangers qui se distribuent chez Briasson. Mai, 1338
* Annonce de deux nouveaux Journaux qui se publient à Berne en Suisse. Juin, 1529
* Souscription pour un Livre intitulé : *Spectacle de l'Antiquité Payenne, &c.* Juin, 1531
* Traduction de *Cornelius Nepos. Décembre*, 1759.

Juin, 1534. Juillet, II. Vol. 1909
* De l'origine & des productions de l'Imprimerie. Juin, 1534
Le même. Août, 2060
* Lettre de M. Greſſet contre les Spectacles. Juillet, I. Vol. 1710
L'Oracle des nouveaux Philoſophes. Juillet, II. Vol. 1792
Dictionnaire de Phyſique. Juillet, II. Vol. 1855
* Eloge de M. de la Motte, tiré du nouveau Moreri. Juillet, II. Vol. 1900
* L'Europe vivante & mourante, ou Tableau des Cours de l'Europe, &c. Août, 2079
* Lettre contre les Spectacles. Août, 2084
* Déclaration de M. Floncel, Cenſeur Royal, ſur un Article du Vittorio Siri François. Août, 2091
* Lettres de M. de Mairan au

P. Parennin, &c. Août, 2098
Le même. 2243
* Annonce de Livres qui se trouvent chez Bauche, Quai des Augustins. Août, 2099
* *Vite de' più eccellenti Pittori, &c.* Nouvelle Edition de la vie des Peintres par le Vasari. Septembre, 2272
* Œuvres (en Italien) en Vers & en Prose du Comte Gozzi. Septembre, 2276
* Nouvelle Edition des Œuvres du Dante. Septembre, 2279
* Eloge de M. de Fontenelle, tiré du nouveau Moreri. Septembre, 2299
* Annonce d'une nouvelle Edition des Hymnes de Santeul. Septembre, 2302
* Nouvelle Edition de Claudien. Octobre, I. Vol. 2475
* Lettre des Docteurs de Louvain contre le Journal Ency-

clopédique. Octobre, I. Vol. 2477
* Annonce du Prix de l'Académie des Jeux Floraux. Octobre, I. Vol. 2481
* Eloge de M. de Fontenelle, par M. le Cat. Octobre, I. Vol. 2483
* Lettre ſur (contre) le Livre de l'Eſprit. Octobre, I. Vol. 2487
* Catalogue des Livres de feu M. Guyon de Sardière. Octobre, I. Vol. 2489. Novembre, 2878
* Annonce de l'Odyſſée de Glaſcow. Octobre, I. Vol. 2491
Pièces Philoſophiques & Littéraires. Octobre, II. Vol. 2549
* Traduction (en Italien) des deux Mémoires de M. de la Condamine ſur l'Inoculation. Octobre, II. Vol. 2640
* Plan d'une Philoſophie Latine,

en huit Volumes. Octobre, II. Vol. 2651
* Lettre à M. Gresset sur celle qu'il a publiée sur (contre) la Comédie. Octobre, II. Vol. 2656
* *Prospectus* du Cabinet Héraldique, &c. Octobre, II. Vol. 2657
* IXe Tome de la Table du Journal des Savants. Octobre, II. Vol. 2660
* Annonce de Livres étrangers qui se trouvent chez Briasson. Oct. II. Vol. 2660
* Annonce du Dictionnaire Universel, François, Latin, Espagnol & Italien du Sr Bertera. Octobre, II. Vol. 2666
* Prix de l'Académie des Sciences de Lyon. Octobre, II. Vol. 2685
Eloge de Maurice Comte de Saxe. Octobre, II. Vol. 2687

Décembre, 1759.

Œuvres de M. de Fontenelle. Novembre, 2693
Eloges de Mrs Baſſuel, Malaval, Verdier. Novembre, 2820
* Annonce du Cours d'Hiſtoire Naturelle de M. Bomare de Valmont. Novembre, 2854
* Lettres de Madame la Marquiſe de Villars. Novembre, 2864
* Eloge de M. le Maréchal de Saxe. Novembre, 2867
* Autre Eloge du même. Nov. 2869
* Séance de l'Académie de Beſançon. Décembre, 3030
* Annonce des *Annales Typographiques*. Déc. 3034

TABLE DES ARTICLES

Du mois de Décembre 1759.

ARTICLE CXXIX. A complete History of England, &c. *Histoire complette d'Angleterre, &c.* Par M. Smollett, IV^e Vol. Suite de l'Art. CXXV. au mois de Novembre. 2885

ART. CXXX. *Connoissance des Temps pour l'Année Bissextile 1760, &c.* 2911

ART. CXXXI. *Lettres intéressantes pour les Médecins de Profession, &c.* 2926

ART. CXXXII. *Fables de M. Gay, suivies du Poëme de l'Eventail, &c.* 2958

ART. CXXXIII. *Discours Philosophiques* (de M. Boullier,) *&c.* 2965

ART. CXXXIV. *Lettres Historiques, pour servir de suite à l'Histoire des Révolutions d'Angleterre, &c.* 2987

ART. CXXXV. *Essais Physiologiques, &c.* Par M. Robert Whytt. 2999

Art. CXXXVI. Nouv. Litt. 3011
Art. CXXXVII. Catalogue des Livres, dont il est fait mention dans les XVI. Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758. 3040

Errata pour Oct. I. vol.

Pag. 2041, *lig.* 5, 6, Anthemius & Isidore de Tralles, *lis.* Anthemius de Tralles & Isidore de Milet.

Pour Novembre.

P. 2707, *lig.* 20, le Théâtre de M. de Fontenelle &c. *lis.* une partie du Théâtre de M. de Fontenelle, c'est-à-dire de ce qu'il a fait dans le genre Dramatique.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Nov. 1759.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. Deville.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 5228